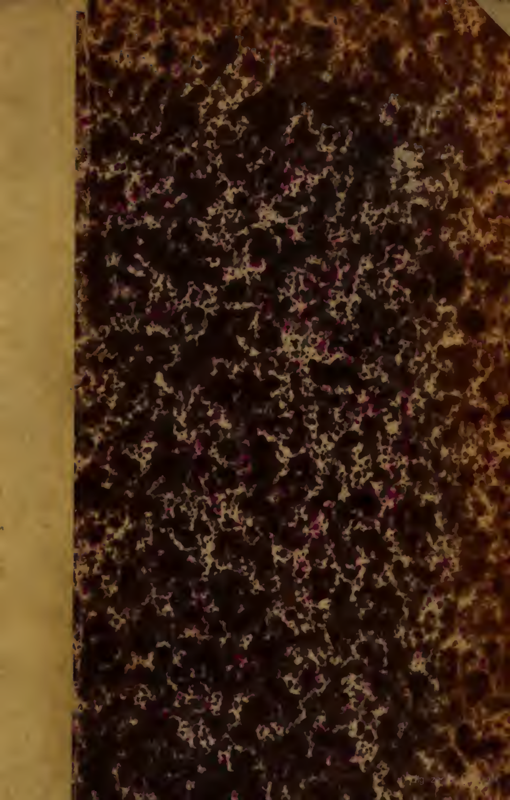






COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

HISTOIRE

DES

ROMAINS

SOUS L'EMPIRE



Bruxelles. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

CHARLES MERIVALE

HISTOIRE

DES

ROMAINS

SOUS L'EMPIRE

TRADUCTION DE L'ANGLAIS PAR FR. HENNEBERT

SEULE ÉDITION FRANÇAISE AUTORISÉE



TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS

Boulevard Montmartre, 15, au coin de la rue Vivienne

MÊME MAISON A BRUXELLES, A LIVOURNE ET A LEIPZIG

1865

CHAPITRE I

Pompée obtient une mission extraordinaire pour approvisionner la cité. — Sollicitation du roi d'Égypte pour être replacé sur son trône. — Intrigue des nobles à ce sujet. — Violence de Clodius. — Les triumvirs confèrent ensemble à Luca. — Pompée et Crassus élus consuls en dépit de l'opposition des nobles. — L'Espagne et la Syrie leur sont attribuées, et le commandement de César prolongé pour un second terme de cinq ans. — Théâtre et spectacles de Pompée. Il reste en Italie et gouverne sa province par ses lieutenants. — Cicéron réconcilié avec Crassus. — Gabinius restaure le roi d'Égypte. — Il est accusé, attaqué par Cicéron, mais acquitté ; accusé une seconde fois sur un autre chef, défendu par Cicéron, mais condamné et banni. — Cicéron fait la cour aux triumvirs. — Actes de corruption des candidats pour le consulat. — Paralysie de la constitution. — Mort de Julie, et réflexions sur l'importance politique de cet événement. (A. U. 697-700. Avant J.-C. 58-54.)

Nomination de Pompée à une mission extraordinaire pour approvisionner la ville. Sept. A. U. 697. — La richesse et l'influence de l'aristocratie auraient pu succomber dans une lutte avec les représentants de la populace de Rome, si elle ne s'était armée des armes fabriquées par cette dernière, et si elle n'avait tourné les artifices du démagogue contre lui-même. Les nobles s'étaient adroitement aidés du hasard d'une disette, qu'ils avaient peut-être machinée, pour enflammer les passions de la multitude contre le champion qu'elle avait cru jusque-là tout puissant. Le jour même où passa la loi pour le rappel de Cicéron, une baisse subite se remar-

qua dans le prix du blé. Les partisans du banni saluèrent cette circonstance comme un signe manifeste de l'approbation divine (1). Il est vrai que les marchés retournèrent à la hausse presque immédiatement; mais Cicéron eut le tact de tirer parti d'une autre façon de ce revers même (2). Rentré maintenant dans sa position, et jusqu'à un certain point, dans l'influence dont il jouissait auparavant dans les conseils de la noblesse, il saisit cette occasion de servir ses intérêts, en proposant la nomination de Pompée à une mission extraordinaire pour approvisionner la ville. C'était une application nouvelle du principe des lois Gabinia et Manilia, auxquelles les champions en titre du sénat s'étaient opposés et qu'ils avaient dénoncées. Mais la république s'était depuis lors familiarisée avec ces monopoles de pouvoir, qui naguère la remplissaient d'alarme. Elle concéda, pour la troisième fois, une autorité indéfinie et arbitraire à un homme, dont l'influence dans l'État était déjà plus grande que celle d'aucun de ses compétiteurs, peut-être que celle de l'État lui-même. Elle l'autorisa à demander des vivres dans quelle partie de ses domaines il lui plairait, à des prix dont la fixation était laissée à sa discrétion (3); et pour le

(1) Cicéron, *pro Domo*, 5,6.

(2) Dion, XXXIX, 9; Appien, *Bell. civ.*, II, 18; Plutarque, *Pomp.*, 49. Le parti Clodien saisit cette occasion de rejeter le blâme de cette hausse sur Cicéron, dont les amis avaient rempli la cité d'étrangers pour effectuer son rappel. Cicéron fut ainsi poussé à servir les intérêts de Pompée pour se défendre lui-même. Clodius là-dessus attaqua Pompée comme l'auteur réel de la famine. Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 3. Nous pouvons croire avec Drumann que ce fut ce dernier qui causa une disette artificielle en vue d'extorquer un emploi extraordinaire.

(3) Cicéron, *ad Att.*, IV, 1 : « Legem consules conscripserunt quo Pompeio per quinquennium omnis potestas rei frumentariæ toto orbe daretur. »

mettre en état d'exécuter ses mesures, elle l'investit du commandement des troupes, et de la disposition de toutes autres ressources qu'il pourrait juger nécessaires. Il reçut le droit absolu de nommer quinze commissaires, postes lucratifs et honorables convoités par les principaux de Rome, Cicéron lui-même en accepta un (1), quoiqu'il ne paraisse avoir pris aucune part à l'administration de l'affaire. La populace, voyant dans cette mesure un soulagement immédiat pour elle, la réclamait hautement, et le sénat n'y fit pas d'opposition décidée (2). La nomination fut faite pour un terme de cinq ans ; et ses adversaires secrets se contentèrent d'écarter certaines dispositions extravagantes que Messius, un flatteur de Pompée, proposait d'y ajouter. Le triumvir se trouva forcé de désavouer tout désir de pouvoir dictatorial dans les provinces, que la rogation de sa créature lui aurait conféré (3), et la loi sortit de l'assemblée populaire sous une forme moins dangereuse, qu'on n'aurait pu le craindre, d'après la force de son parti, et l'impatience sans frein de la multitude.

Attitude hostile du sénat envers Clodius. — Le sénat se détermina à poursuivre avec énergie sa victoire sur l'ennemi public. Cet auguste corps avait entendu les discours de Cicéron à son retour avec commisération, le peuple avec honte et contrition. Il fallait donner au patriote injurié toute réparation possible. Le terrain de sa maison sur le Palatin lui fut rendu, débarrassé des nouvelles constructions que Clodius avait commencé à y ériger, et dégagé des conséquences

(1) Quintus Cicéron fut employé par Pompée à l'exécution de la charge (Cicéron, *pro Scaur.*, II, 39.). Drumann suppose que Marcus résigna sa commission en faveur de son frère (*Gesch. Roms.* IV, 511).

(2) Cicéron, *ad Att.*, IV, 1 : « Senatus frequens et omnes consulares nihil Pompeio postulanti negarunt. »

(3) Idem, *ibid.*

de l'acte de consécration, qu'on regardait maintenant comme non avenu pour vice de forme (1). Des sommes d'argent lui furent aussi votées en compensation de ses pertes pécuniaires (2). Il fallait ensuite faire un procès au démagogue pour la violence et l'illégalité de sa conduite. La validité de son élection originaire au tribunat dont il avait tant abusé, pouvait être révoquée en doute; car de hautes autorités déclaraient illégitime le mode de son adoption dans une maison plébéienne. Etablir ce point, c'eût été couper les racines mêmes de son pouvoir, par le renversement sommaire de tous ses actes officiels. Mais il eût été difficile de faire passer une censure si absolue entre les mailles des diverses méthodes de résistance qu'un adversaire rusé pourrait employer pour se défendre. Tandis que Cicéron pressait la poursuite, et que Caton, récemment revenu de Chypre, se mettait en avant pour la repousser, les mouvements du corps du sénat étaient languissants et distraits, et les appréhensions excitées par la populace qui remplissait les rues et menaçait l'assemblée, l'empêchaient de presser la décision de l'affaire (3). On vit bientôt que la poursuite d'un ennemi commun n'était pas un objet d'un intérêt assez vif pour y sacrifier les jalousies privées d'une faction triomphante.

(1) Cicéron, dans son discours *pro Domo apud Pontifices*, établit pour quels motifs l'acte de consécration devait être invalidé. Le collége des prêtres ne voulut pas aller plus loin que la déclaration que, si les circonstances étaient telles qu'il les représentait, l'acte serait vicié; mais le sénat se contenta de cette sentence conditionnelle, et procéda au vote en conséquence.

(2) La compensation pour la maison du Palatin fut fixée à HS. vicies, quelque chose de moins que 18,000 liv. sterl., en évaluant le sesterce à 8 liv. 17 sch. 1 den. (Smith, *Rom. Antiq.*); celle de Tusculum à cinq cent mille ou près de 4,500 liv., celle de Formies à la moitié de cette somme: « Certe valde illiberaliter. » Cicéron, *ad Att.*, IV, 2.

(3) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 1.

Il est détourné de son dessein par la démarche du roi d'Égypte pour la restauration dans son royaume. — Le roi d'Égypte, Ptolémée Aulète, ce solliciteur du peuple romain dont nous avons déjà parlé, venait d'arriver dans la ville, et assiégeait les portes de la plus haute noblesse, de ses démarches pour obtenir faveur. Une commission nouvelle et plus importante était en vue; celui à qui elle tomberait en partage recevrait un accroissement de dignité personnelle, suivant le langage des Romains; il étendrait son influence parmi les derniers ordres, qui regardaient encore les honneurs et les titres des familles illustres comme des droits à leur appui et à leurs suffrages. En outre, dans l'exécution de telles charges, il y avait de grands trésors à acquérir, équipement et salaire, présents et concussions à amonceler dans les coffres de la famille, ou à distribuer entre ses amis ou ses adversaires. Une telle mission demandait une force militaire pour son accomplissement, et conférait ainsi le pouvoir, l'influence, et les moyens de pourvoir ses partisans. Pour un moment toutes autres affaires de parti furent abandonnées, et les chefs politiques se ruèrent tous à la fois dans l'arène, pour ce poste brillant. En premier lieu, les consuls de l'année étaient autorisés, par leur position élevée, à proposer que la commission serait dévolue à l'un d'eux, celui que le sort désignerait pour la province de Cilicie, si bien située pour une expédition en Égypte. La Cilicie tomba à Lentulus, l'Espagne à Métellus.

L'oracle sybillin défend une intervention armée. — Lentulus se préparait à se mettre en route pour sa province, quand un des tribuns, C. Caton, produisit un prétendu oracle, tiré des vers de la sybille, à l'effet que le roi ne pût être restauré « avec une multitude, » phrase qui semblait interdire l'emploi de la force armée. Le pouvoir de lever une armée était un des principaux avantages que présentât la commission;

mais l'influence de Rome était si grande en Égypte, que le but, on pouvait le présumer, serait aisément atteint par la représentation même d'un ambassadeur désarmé. L'oracle était évidemment forgé dans un but politique : mais le peuple se laissait aveuglément gouverner par des terreurs superstitieuses, et personne n'osait jouer avec ses préjugés. Cicéron, même dans une lettre familière, parle de l'intervention divine à voix basse. Dans le sénat, on y vit en général une feinte opportune; et dans les discussions qui eurent lieu à ce sujet, personne ne semble avoir jugé à propos de mettre en doute l'authenticité de l'oracle (1). La prédiction semble s'être gravée profondément dans l'esprit de la nation; le destin de Pompée, quand il fut ensuite mis à mort sur le rivage de l'Égypte, fut attribué au mépris qu'il montra pour cet avis, rien qu'en s'aventurant à débarquer sur la plage, pour chercher un asile pour son armée défaite (2).

Grandes animosités occasionnées par la compétition des nobles pour cette mission. (A. U. 698. Av. J.-C. 56.) — Lentulus n'attendit pas que la question relative à la mission fût réglée; mais il partit pour sa province aussitôt qu'il fut descendu de son siége de consul. C'est là qu'il attendit le résultat de ces délibérations. D'accord avec les dispositions de la loi qui avaient déjà reçu les sanctions requises, Cicéron aurait voulu lui laisser la commission, mais en lui retirant la force militaire si convoitée. D'autres considéraient toute l'affaire comme remise en discussion. Crassus proposait la nomination de trois légats. Bibulus demandait que tous trois fus-

(1) Cicéron, *ad Div.*, I, 1, dans une lettre à Lentulus.

(2) Lucain, VIII, 824 :

« Haud equidem immerito Comanæ carmine vatis
Cautum, ne Nili Pelusia tangeret ora
Hesperius miles, ripasque æstate tumentes. »

sent des personnages de dignité inférieure. Volcatius et Afranius, amis de Pompée, et d'autres qui étaient gagnés par les intrigues du royal pétitionnaire (1), auraient conféré la charge au grand commandant seul. Servilius, un des plus graves et des plus nobles du sénat, déclarait la commission tout à fait inutile (2). Ainsi divisé en diverses fractions, le sénat s'exposa derechef aux attaques de son ennemi le plus implacable. Clodius réussit à obtenir l'édilité, pendant que ses amis, affectant de soutenir la proposition de Crassus comme contraire à Pompée, faisaient tous leurs efforts pour élargir la division entre les deux triumvirs (3). Ces derniers, sans égard pour leur intérêt commun, ne purent plus longtemps dissimuler leur mutuelle jalousie. Pompée accusait ouvertement son collègue de desseins contre sa vie, tandis que Crassus contrecarrait avec une vigilante activité tous plans ayant pour but l'agrandissement de son rival. Tout obscures que fussent les sources du pouvoir que Crassus avait en mains, chaque jour prouvait combien il était profondément enraciné, et de quel poids était la classe riche qui lui servait surtout d'appui. Le résultat d'une série de petites intrigues fut de rétrécir graduellement le débat, à un choix entre Pompée et Lentulus; mais la violence

(1) Cicéron, *ad Div., loc. cit.* : « Regis causa si qui sunt qui velint, qui pauci sunt, omnes rem ad Pompeium deferunt. » Le roi égyptien employa l'intrigue et la corruption et même la violence pour atteindre son but. Les Alexandrins envoyèrent des ambassadeurs pour se confronter avec lui à Rome; il leur fit dresser des embûches et les fit assassiner sur leur route. Dion, XXXIX, 13; Strabon, XVII, 1.

(2) Idem, *ibid.*

(3) Idem, *ad Qu. Fr.*, II, 3 : « Qui est-ce qui affame le peuple? » s'écriait Clodius. » « Pompée! » criaient ses partisans. « Qui a envie d'aller à Alexandrie? » « Pompée! » criaient-ils encore. « Qui voulez-vous y envoyer? » « Crassus! »

croisante des démagogues populaires rendait toute décision impossible.

Violence de Clodius et de Milon. — La cité devint encore une fois en proie à des tumultes intérieurs. Les nobles commencèrent à faire venir leurs adhérents de la campagne, pour protéger leur champion Milon (1). Les Clodiens, hors d'état de repousser la force par la force, en appelèrent à leur tour aux tribunaux, et l'accusèrent sans succès. Le tribun C. Caton, cependant, s'obstinait à harceler le sénat, par ses motions factieuses devant l'assemblée populaire. La statue de Jupiter sur le mont Albain fut frappée de la foudre (2); ce prodige excita une panique générale et souleva un cri pour que la nomination de Lentulus fût révoquée (3). Une loi fut même proposée pour le rappeler de sa province (4); mais les consuls intervinrent en consultant les auspices le jour de la réunion, et vicièrent de la sorte les opérations (5). Les rouages de la constitution étaient arrêtés.

Pompée est avide d'obtenir le consulat. — Clodius s'était mis à l'abri pour le présent du danger d'une accusation judiciaire, en obtenant son élection à l'édilité. L'influence dont il continua à disposer pendant cette crise, bien que perdu de réputation, et dépourvu des ressources ordinaires des

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 3. « Operasautem suas Clodius confirmat. Manus ad Quirinalia paratur : in eo multo sumus superiores ipsius copiis. Sed magna manus ex Piceno et Gallico exspectatur ut etiam Catonis rogationibus de Milone et Lentulo resistamus. »

(2) Dion, XXXIX, 15. Ce fut en janvier ou au commencement de février. A. U. 698.

(3) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 3.

(4) Idem, *ibid* ; *ad Div.*, I, 5 : « C. Cato legem promulgavit de imperio Lentulo abrogando. »

(5) Idem, *ad Div.*, II, 6 : « Consul... dies comitiales exemit omnes. C. Cato concionatus est, comitia haberi non siturum, si sibi cum populo agendi dies essent exempti. »

grands chefs de parti, doit être attribuée à l'appui secret qu'il recevait de personnages de plus d'importance que lui-même. Pompée, à la vérité, l'avait secoué dans un accès de mauvaise humeur; cependant les fins que poursuivait le triumvir étaient de nature à ne pouvoir être réalisées qu'au milieu de la confusion à laquelle tendaient les façons d'agir du démagogue. Le sénat avait montré plus de résolution qu'il ne s'y attendait; l'État n'était pas encore assez mûr pour tomber sous sa domination. Il regrettait alors amèrement d'avoir déposé son commandement militaire; la charge d'approvisionner la ville avait été dépouillée de ce qui constituait son plus grand charme, le pouvoir de lever des troupes. Le sénat l'avait joué par un cadeau spécieux, qui ajoutait beaucoup à son impopularité, et peu à sa force. La perspective qui s'était ouverte ensuite d'un commandement en Égypte, s'était évanouie. Il ne lui restait plus qu'une voie pour recouvrer la position qu'il avait délaissée; et c'était le consulat. Les élections en étaient la porte; mais le sénat tenait la clef.

Les consuls s'opposent vigoureusement à ses plans. — Les consuls pour l'année qui venait de commencer étaient des hommes d'une résolution peu commune; tel était au moins Lentulus Marcellinus; et sa force supérieure de caractère entraînait à sa suite Marcius Philippe, son collègue (1). Ils n'étaient point hommes à abandonner l'avantage que leur parti avait remporté par le renversement de l'infâme loi de Clodius; au contraire, ils mettaient déjà en avant, comme candidat pour le prochain consulat, L. Domitius Ahenobarbus, beau-frère de M. Caton, et puisant dans cette alliance, sinon dans sa propre nature, une haine profonde pour les triumvirs. Domitius déclarait ouvertement que son pre-

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 6 : « Consul est egregius Lentulus non impediente collega. »

mier acte, dans sa fonction, serait de proposer le rappel de César de sa province, et il était animé sans doute d'un égal esprit d'hostilité envers les alliés du proconsul. Le danger assurément touchait César de beaucoup plus près qu'aucun de ses associés ; car pour lui la privation de son commandement eût été quelque chose de beaucoup plus sérieux que l'échec temporaire de ses projets ambitieux. Ce n'eût été rien de moins qu'une sommation de comparaître devant ses ennemis à Rome, désarmé et sans défense.

Position critique de César, sous le coup d'une menace de rappel. — Le bannissement ou même la mort l'attendaient, selon toute probabilité, du moment qu'il descendrait du pouvoir. Assurément, la position de César était excessivement critique. L'annulation de la sentence de Cicéron venait trop tôt pour sa politique. Il n'y avait consenti qu'avec répugnance. Elle lui avait été arrachée par l'impatience de Pompée ; car il avait sans doute compté sur la continuation de l'ascendant de Clodius, jusqu'au moment où il pourrait obtenir certaines concessions nouvelles du sénat terrifié. Avec cet instrument sur le banc des tribuns, il osait espérer forcer les nobles à consentir à une extension de son temps de commandement, avec de plus grands pouvoirs et des ressources plus abondantes. Tout cela lui était absolument nécessaire pour accomplir complétement son dessein de s'élever à une position d'où il pût défier ses ennemis ; et dans cette vue il continua, nous devons le penser, à soutenir Clodius, même après que Pompée lui eut retiré son appui.

César arrive à Luca, et reçoit la visite d'un grand nombre de sénateurs et de chevaliers. — Le proconsul de Gaule n'était jamais plus activement occupé que durant les intervalles des campagnes, qui absorbaient pour le moment son attention. Après l'apparente soumission des nations transalpines dans l'automne de 697, il s'était retiré dans la province cité-

rieure, avec deux objets en vue ; le premier et le plus ostensible, c'était de convoquer l'assemblée provinciale, au moyen de laquelle il réglait les affaires de son gouvernement central, et pourvoyait plus particulièrement à l'entretien et au recrutement de ses forces ; le second, était de conférer avec les amis qu'il avait laissés dans la ville, qui accouraient autour de lui à Luca (1), amenant à leur suite des agents politiques de toutes les nuances de partis, des espions, des ennemis et des admirateurs. Des consulaires et des officiers de tout grade se pressaient dans les rues étroites d'une petite ville d'eau de province. On pouvait compter cent vingt licteurs à la porte du proconsul, tandis que deux cents personnages de sang sénatorial, presque une moitié de l'ordre, lui faisaient leur cour à ses levers (2).

Effets de ses corruptions et de ses caresses. — Le génie du champion populaire ne fut jamais inférieur aux occasions que la fortune lui offrit, et semblait alors briller avec plus d'éclats du comble de gloire auquel il était parvenu. S'il mettait en œuvre tous les artifices pour acquérir ou conserver les affections de toutes les classes, c'était pour s'assurer un abondant retour de reconnaissance et d'acquiescement à toutes les demandes qu'il méditait. Tandis qu'il les éblouissait de l'éclat de ses splendides exploits, et qu'il tempérait par sa bonté et son affabilité la hauteur du commandement militaire, il s'assurait l'indemnité pour la hardiesse avec laquelle il avait multiplié ses légions au delà des limites fixées par le gouvernement et fortifiait sa position contre la

(1) Luca était sur la frontière de la Ligurie, qui était comprise dans la province de la Gaule cisalpine. Elle fut pour la première fois comprise dans l'Étrurie par Auguste. Mannert, *G. der G. und R.*, IX, I, 391 ; Suétone, *Jul.*, 24 : « In urbem provinciæ suæ Lucam. »

(2) Plutarque, *César*, 21 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 17. Dans l'hiver de 697-698.

malveillance d'un futur consul. En prodiguant à scs flatteurs les dépouilles de ses gucrres heureuses (1), il se préparait à plonger ses mains dans le trésor public pour payer les armées qu'il avait conduites à la victoire (2). Ces manœuvres furent couronnées de succès dans une large mesure. Sénateurs et chevaliers retournèrent à Rome, les oreilles pleines de ses compliments, les mains débordant de ses bienfaits. Le dissipateur exaltait sa générosité, le prudent admirait sa dextérité, le plus honnête et le plus grand pliait sous l'ascendant de son caractère, et s'attachait imprudemment à l'espoir qu'il pourrait encore sauver la république.

Les triumvirs se rencontrent à Luca, et concertent leur politique. — L'inimitié de Pompée et de Crassus semblait à César, qui devait tirer tant d'utilité de l'un et de l'autre, hautement désavantageuse pour ses intérêts. Il lui tardait d'effectuer une réconciliation entre eux avant de quitter l'Italie pour rcprendre le commandement de ses armées. Il obtint des entrevues avec eux séparément, avec Crassus à Ravenne, puis avec Pompée à Luca, où il réussit, par le cours des événements à les réunir tous deux (3). L'hiver était passé; et il n'avait pas encore quitté le théâtre de ses intrigues, quand au commencement du mois d'avril il fut l'objet d'une attaque directe de la part des oligarques. Le branle fut donné par Cicéron lui-même. L'orateur, après la première effervescence de vanité et d'ivresse, avait appris à prendre une plus juste idée de sa position. L'homme qu'on pouvait si aisément renverser ne pouvait raisonnablement aspirer à conduire un parti. Les nobles reculèrent devant

(1) Voyez l'exemple de C. Rabirius Postumus, dont César soulagea les besoins, dans le discours de Cicéron, *pro Rab. Post.*, 15, 16. Les effets de l'or gaulois devinrent plus évidents plus tard.

(2) Dion, XXXIX, 25.

(3) Suétone, *Jul.*, 24.

son élévation au rang de leur champion. Le ton moqueur avec lequel il continue à parler d'eux nous conduit à penser qu'il ressentait le déshonneur qu'ils jetaient sur lui. Mais il cédait aux circonstances. Pendant les trois premiers mois de l'année, il se montra très peu sur le théâtre des affaires publiques (1) ; à la vérité la confusion était telle qu'il y avait peu de place pour lui. Mais soudain, au commencement d'avril, il étonna la ville par un coup d'éclat, en attaquant la loi de César pour la division des terres en Campanie (2). Le gouvernement avait récemment été obligé de mettre une grande somme, quarante millions de sesterces, à la disposition de son haut commissaire pour l'approvisionnement de la cité. Le trésor était à sec, et il était aisé d'affirmer qu'il n'y avait plus de ressources prochaines pour l'achat de terres, suivant la teneur de la dernière loi agraire. Cicéron, dans un accès de courage extraordinaire, proposa que la loi fût rappelée tout d'un coup; et le sénat, surpris et ravi, reçut la motion avec des acclamations comme on en entendit plus souvent dans une assemblée populaire qu'aux délibérations d'un conseil si auguste (3). Il fut résolu que l'affaire serait réservée pour une discussion solennelle à un jour fixé dans le mois suivant (4). L'entrevue des triumvirs fut consacrée à tracer la ligne de leur politique par rapport à cette démonstration hostile. En premier lieu, il fut décidé que toutes les

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 6 : « Quo me libentius a curia et ab omni parte rei publicæ subtraho. »

(2) La question d'un rappel avait déjà été soulevée par le tribun Lupus au mois de décembre précédent, mais Marcellinus avait cru prudent de ne pas la discuter durant une absence temporaire de Pompée. Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 1.

(3) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 5 : « Clamore prope concionali. »

(4) *Idem, ad Div.*, I, 9 : « Non. April. mihi est Senatus assensus ut de agro Campano frequenti Senatu id. Mai. referretur. »

jalousies entre les associés devraient faire place à la défense de leurs intérêts communs, Il fallait faire échouer l'élection de Domitius, et César pressa ses collègues de se présenter eux-mêmes comme candidats en opposition avec lui (1). En cas de succès, il comptait sur les conventions communes pour l'affermir dans sa position, et donner à son pouvoir l'extension qu'il pourrait juger nécessaire à ses desseins. Si le sénat persistait à empêcher le peuple de s'assembler, il ne doutait pas qu'il ne dût finir par se lasser, ou par abandonner cette voie, de terreur d'une dictature. Cependant, Pompée faisait tous ses efforts pour détacher Cicéron de l'ennemi, et pour aider à procurer la prolongation du commandement de César, ainsi que les autres licences, qu'il réclamait.

Conduite équivoque de Cicéron qui abandonne les nobles pour s'attacher aux triumvirs. — Le proconsul se hâta alors de repasser les Alpes. Pompée s'embarqua pour la Sardaigne, où il rençontra son légat Q. Cicéron, qu'il lui plaisait de considérer, depuis son acceptation d'un poste sous lui, comme un otage de la fidélité de son frère (2). Aussitôt que l'orateur eut prononcé son discours contre la loi agraire de César, il s'empressa de faire visite à Pompée, qui était sur le point de quitter Rome pour la Sardaigne, avec l'espoir d'en obtenir quelques marques d'approbation. Mais l'habile comédien se renferma dans une réserve impénétrable (3) ; il ne fit pas même mention de son projet de rencontrer César à

(1) Suétone, *Jul.*, 24 : « Sed cum L. Domitius consulatus candidatus palam minaretur, consulum se effecturum quod prætor nequisset adempturumque eis exercitus, Crassum Pompeiumque in urbem provinciæ suæ Lucam extractos compulit, ut detrudendi Domitii causa alterum consulatum peterent. »

(2) Cicéron, *ad Div.*, I, 9.

(3) Idem, *ad Qu. Fr.*, II, 6.

Luca, sur sa route. Cicéron n'augura probablement rien de bon de sa taciturnité. Il avait déjà roulé dans son esprit l'imprudence de sa démarche; il avait mis en balance, les désastreuses conséquences d'une rupture avec les triumvirs, et le peu d'appui qu'il pouvait espérer de la faible et hésitante faction à la dévotion de laquelle il venait de se remettre. Il fut soulagé peut-être d'une pesante anxiété quand il reçut une lettre de son frère, le querellant sur son hostilité envers César, démontrant la bonne politique et la sagesse d'une concession, et l'assurant encore que les triumvirs, bien que offensés, ne seraient pas implacables. Nous découvrons aussitôt un changement de ton complet dans la correspondance de l'auteur (1). Il abandonne avec ressentiment la cause des oligarques, dont il fouette avec indignation la déloyauté et la frivolité. Ils ne l'aiment plus, dit-il, et il faut maintenant qu'il reporte ses égards à d'autre qui le fassent. Il se dépeint à lui-même en couleurs éclatantes le mérite des illustres chefs de la république, et prouve par les maximes des philosophes anciens, que le simple citoyen devrait conformer ses vues à celle des meilleurs et des plus nobles. Il demande qu'on lui épargne l'accusation d'inconstance avec des accents qui semblent en reconnaître la justice, et finit par se laisser aller, en désespoir de cause, à l'irrésistible courant des circonstances.

Discours de Cicéron de Provinciis Consularibus : *il défend César et Pompée et se venge de Pison et de Gabinius.* —Cicéron, à la vérité, n'eut pas à subir la disgrâce de réfuter en mai les arguments qu'il avait allégués le mois précédent contre la loi de César. Le sénat, abandonné par son orateur, laissa

(1) Comparez les lettres de Cicéron, *ad Att.*, IV, 5 ; *ad Div.*, I, 7, et plus particulièrement celle à Lentulus, I, 9, *ad Div.*, dans laquelle il passe en revue sa carrière politique à cette époque.

tomber l'affaire. Mais quand ce dernier reparut dans l'arène de la discussion publique, ce fut pour prononcer un panégyrique étudié du même homme contre lequel il avait mené si récemment les rang de l'opposition. Avant de procéder à l'élection des consuls, les nobles s'avisèrent de la loi Sempronia suivant laquelle les provinces consulaires devaient être assignées avant le jour de l'élection. On avait eu peu d'égard, comme nous l'avons vu, à une règle si opposée aux rapides et changeantes combinaisons de la politique du jour; mais on pouvait s'en servir comme d'instrument pour attaquer un ennemi, et on se rappelait bien que César n'avait dû ses trois provinces qu'à une éclatante violation de cette loi. Il fut proposé maintenant, non seulement de la mettre en vigueur, mais encore de lui donner un effet rétroactif(1). Tous les orateurs, à l'exception de Servilius, s'étaient déclarés favorables au projet de priver le proconsul d'un et de plusieurs des gouvernements qu'il occupait à la fois, quand Cicéron se leva pour le défendre dans un discours d'une noblesse et d'un feu remarquables. Il signala avec un juste enthousiasme l'étendue et la rapidité des conquêtes de César; comment il avait abattu les Helvétiens, repoussé les Germains, reçu la soumission et des otages de tous les États de la Gaule. Il appuya la politique qui consisterait à permettre au grand capitaine de compléter et de consolider l'œuvre qu'il avait si heureusement commencée; œuvre qui délivrerait Rome pour jamais de toutes ses craintes d'invasion gauloise. Par un panégyrique plein d'artifice de Pompée, le vainqueur de

(1) Cicéron, *Orat. de Provinciis Consularibus; ad Div.*, I, 9. Ce discours fut probablement prononcé en mai (Comparez *ad Div.*, I, 7), quand Cicéron fait allusion à la discussion dans une lettre à Lentulus, bien qu'il semble empêché par la honte de mentionner la part qu'il y prit luimême : « Quod eo ad te brevis scribo, quia me status hic reipublicæ non delectat. » Abeken, pag. 153.

l'Orient, il fit sentir l'importance de nourrir le génie d'un rival ambitieux. Il se fit un mérite d'avoir poussé le sénat à augmenter le nombre des lieutenants de César, et à lui accorder ces ressources pécuniaires dont la guerre ne pouvait se passer (1), et il soutint que pour couronner logiquement ces actes; il fallait repousser avec indignation le coup dirigé en ce moment contre le proconsul. Les arguments de l'orateur, appuyés par l'influence des triumvirs, détournèrent le décret menaçant. Mais Cicéron n'avait pas laissé échapper l'occasion de se venger des consuls qui avaient consenti à son bannissement. Il montra avec son bonheur habituel que la loi Sempronia condamnait sévèrement la nomination de Pison et de Gabinius en Macédoine et en Syrie, et il réussit même à faire effectuer leur rappel (2).

Les consuls s'opposent à l'élection de leurs successeurs jusqu'à l'expiration de leur charge. — Mais quelque gravité et quelque décorum que pût mettre le sénat dans la continuation de ses discussions, en prévision de l'élection de droit des magistrats, il y avait à ses portes des forces échappant à sa direction, et qui se dressaient dans une attitude si hostile, qu'il eût été hasardeux pour lui d'invoquer la décision des comices. Pompée et Crassus sollicitaient les tribus ; les démagogues du forum, secrètement ligués avec eux (3), excitaient les passions de la populace et la pressaient de rejeter les candidats de l'oligarchie. Quand il devint manifeste que Domitius ne pourrait réussir, le sénat, sous l'au-

(1) Dion, XXXIX, 25.

(2) Asconius, *in Pison. arg.*, pag. 2 : « Revocati... ex provinciis Piso et Gabinius. » Le dernier cependant n'abandonna son gouvernement que quand M. Crassus arriva pour le remplacer, A. U. 700. Pison fut rappelé à Rome sans délai et sa province confiée au préteur Q. Ancharius. Cicéron, *in Pison.*, 36.

(3) Dion, XXXIX, 29.

dacieuse impulsion de Marcellinus, résolut d'empêcher au moins l'élection de tout autre candidat. Jour par jour, les consuls s'obstinèrent à interdire la réunion des tribus. Les formes de la constitution excitaient encore assez de vénération pour assurer le respect même de cette extension de prérogative exagérée. L'élection des magistrats était si étroitement liée aux observances de la religion d'État, qu'aucune nomination ne pouvait commander le respect, même de ses auteurs, si elle n'avait pas été sanctionnée par les modes ordinaires de procédure. Et, en effet, l'obstination avec laquelle Marcellinus soutint un combat qui ne pouvait qu'accroître la confusion des affaires, lui mérita les acclamations même de l'inconstante populace. Il répondit à leurs cris insensés par l'avertissement solennel, qu'un temps allait arriver où leurs voix mêmes ne seraient plus libres (1). Il voulait peut-être préparer leurs esprits à cet appel final aux armes que les nobles avaient longtemps agité dans leurs conseils sauvages et irrésolus. Mais les consuls savaient que leur pouvoir était sur le point d'expirer avec la fin de l'année courante, et qu'il serait impossible de résister plus longtemps à l'usurpation qui menaçait la république. Ils s'abstinrent durant le reste de leur terme, de tous les devoirs de leur charge. Ils n'abandonnèrent point le deuil dont ils s'étaient revêtus; ils n'assistèrent point aux spectacles populaires, ils ne fêtèrent point au Capitole le jour solennel de Jupiter; ils ne célébrèrent point la grande fête latine sur le mont Albain; mais continuèrent à se conduire en toute chose comme des hommes subissant une contrainte, et des magistrats privés de leur pouvoir légitime (2).

Pompée et Crassus obtiennent leur élection au consulat par

(1) Valère-Maxime, VI, 2, 6.
(2) Dion, XXXIX, 30.

la violence. (A. U. 699; Av. J.-C. 55.) — Aussitôt que les siéges curules furent devenus vacants, les triumvirs reparurent sur la scène. Avec le secours de C. Caton et des autres tribuns à leur dévotion, ils rassemblèrent le peuple, et accomplirent un simulacre des formes électorales. Ils recoururent à la violence et à la corruption avec une égale licence; mais ce ne fut qu'après que le jeune Crassus fut arrivé de Gaule avec un détachement des vétérans de César, pour emporter l'élection de son père, que les nobles quittèrent enfin la partie. Domitius lui-même était intervenu avec acharnement en qualité de candidat rival et n'avait renoncé à la lutte, qu'après que son compagnon eut été tué à son côté (1). Les nouveaux consuls, Pompée et Crassus, ayant obtenu leur élection par la violation de tout principe de justice et de légalité, continuèrent à employer des moyens semblables, pour assurer les autres charges principales aux créatures sur lesquelles ils pouvaient compter (2). M. Caton, qui était candidat à la préture, subit un refus mortifiant, que le caractère de Vatinius, le rival que lui préférèrent les tout-puissants consuls, rendait encore plus insultant (3). D'ailleurs, les défenseurs assermentés de la tranquillité publique n'arrivèrent point à leur fin en toute circonstance sans effusion de sang. Mais le repos fut ramené par le cours des événements; ils furent redoutés pour leur

(1) Dion, xxxix, 31; Appien, *Bell. civ.*, II, 17.

(2) Deux seulement des nouveaux tribuns, C. Atéius Capito et P. Aquilius Gallus, leur étaient hostiles. Dion, xxxix, 32.

(3) Tite-Live, *Epit.*, CV; Valère-Maxime, VII, 5: « Comitiorum maximum crimen...proxima dementiæ suffragia... quem honorem Catoni denegaverant Vatinio dare coacti sunt. » Ce flagrant renversement de toute justice était rappelé quatre siècles plus tard. Comparez Mannert, *Grat. Act. ad Julian.*, cap. xix: « Unde factum est ut majores nostri viderent Vatinios designatos et repulsos Catones. »

vigueur, sinon respectés, et Rome s'affaissa, pour un temps, d'épuisement et de dégoût sous la tyrannie de ses nouveaux maîtres.

Pompée compare sa position à celle de César et médite un changement de politique. — Quand Pompée portait ses regards sur la carrière qu'il avait parcourue, depuis l'époque de son retour d'Asie, dans l'ivresse d'une gloire sans exemple, et avec la perspective d'exercer une influence presque sans limite, il ne pouvait pas méconnaître qu'il était tombé du comble d'honneur qu'il occupait alors, et que son rival César menaçait de l'éclipser dans un temps peu éloigné. Il pouvait remarquer toute la différence de la marche qu'ils avaient respectivement suivie. L'un avait attendu dans une inaction hautaine l'offre de nouveaux honneurs et de nouveaux pouvoirs; l'autre les avait saisis et se les était assurés de ses propres mains. L'un s'était étudié à augmenter la confusion des affaires publiques, en balançant une faction par une autre; le second s'était attaché, sans vaciller jamais, au parti auquel l'unissaient des liens héréditaires. L'un avait espéré que les nécessités de l'État finiraient par confondre tout le monde dans une même politique, celle de son élévation à la dictature; l'autre s'était appliqué avec persévérance à la tâche de réduire ses adversaires au néant, et de remettre la création d'un chef suprême aux mains de ses adhérents dévoués. Pompée semble s'être déterminé alors à changer de conduite et à imiter celle du jeune homme d'État, par quelques coups plus hardis et plus chanceux, comme ceux devant lesquels il n'avait pas reculé, à son début, quand il avait encore à conquérir sa position. Ce fut dans cette vue qu'il visa au consulat, et qu'il l'obtint par des moyens que les nobles ne pourraient jamais pardonner. Il désirait, nous l'avons vu, s'assurer la réversion d'une province, et se mettre de nouveau à la tête d'une armée. Une

courte expérience des affaires civiles avait suffi pour lui apprendre que la profession de son premier choix, celle dans laquelle il s'était montré invincible, lui était la plus naturelle aussi bien que la plus utile à ses desseins. Comme chef militaire, il pourrait renouveler les triomphes définitifs de son maître Sylla, qu'il avait imité au début de sa carrière avec tant de fidélité et de succès, Mais les embarras dont César l'avait enlacé, par suite de l'alliance qu'il avait si adroitement formée avec lui, gênèrent ses mouvements de tout côté, le rendirent incapable de tirer librement profit de sa position, et lui enlevèrent le libre usage de la victoire qu'il avait remportée.

Loi de Trébonius pour conférer des provinces à Pompée et à Crassus. Jalousie des adhérents de César. —Les consuls commencèrent leur carrière, avec un étalage extérieur de modération, affectant d'être satisfaits de leur brillante position, et de ne convoiter aucun avantage ultérieur. Mais C. Trébonius, un de leurs alliés au tribunat, se présenta pour les servir, sans doute à leur suggestion, avec la proposition de leur conférer respectivement, pour un terme de cinq ans, les gouvernements d'Espagne et de Syrie, à l'expiration de leur année de charge, en même temps que des pouvoirs étendus pour faire la guerre et lever des armées (1). Les amis de César se réveillèrent immédiatement. C'était la grande préoccupation de leur patron d'obtenir le renouvellement du terme de son proconsulat. Le temps qui lui avait été accordé originairement n'en était pas encore à la fin de la quatrième année; mais ses plans demandaient quelques années de plus, pour leur entier développement. La Gaule, une fois conquise, s'était encore soulevée en armes; la Germanie et la Bretagne se laissaient entrevoir obscurément

(1) Tite-Live, *Epit.*, CV; Dion, XXXIX, 33.

dans le lointain; le seul voisinage de l'indépendance fournissait un dangereux exemple à des sujets insoumis et mécontents. L'excuse était plausible; mais ce n'était qu'un prétexte; les véritables buts du proconsul ne pouvaient se révéler au forum romain. Aussi les partisans de César, dans leur zèle pour le succès de leur patron, non moins que pour leurs intérêts privés, déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas un tel accroissement de dignité pour Pompée et Crassus, si l'on n'assurait un équivalent au triumvir absent. Les consuls furent forcés, malgré leur résistance, de revenir de leurs prétentions exclusives; et ils firent signifier à Trébonius, comme leur désir, qu'il eût à proposer une autre loi pour prolonger également le commandement de César (1).

Une loi pour la prolongation du commandement de César pour cinq ans, est combattu par le parti sénatorial. — Si les hommes d'État de Rome étaient dégoûtés de l'arrogante ambition des consuls qui s'étaient installés sans en être priés dans les siéges qu'ils occupaient, ils étaient encore plus alarmés de la faveur réclamée dans l'autre camp. Ils ne pouvaient s'empêcher de prévoir qu'il s'élèverait de ce fondement un pouvoir tel que jamais république n'en avait subi; car il était manifeste que ces dernières années du gouvernement de César consolideraient son influence sur ses soldats, en leur faisant oublier les habitudes et les préjugés de citoyens, et en leur apprenant à concentrer tous leurs sentiments de devoir et d'obéissance sur leur chef seul. Aussitôt donc que ces motions furent faites, les nobles se préparèrent à un nouveau combat. Ce ne furent cependant ni Lucullus, ni Servilius, ni Cicéron qu'on vit, comme jadis, à l'avant-

(1) Appien, *Bell. civ.*, II, 18; Velleius, II, 46 : « Cæsari lege, quam Pompeius ad populum tulit, prorogatæ in idem spatium temporis provinciæ. »

garde. M. Caton, dont le prestige de gravité avait été presque éteint par une collision de chaque jour avec la violence et la vulgarité, et Favonius, un braillard de parti, plutôt qu'un champion politique, furent les chefs les plus actifs de l'oligarchie. Atéius et Aquilius, en leur qualité de tribuns, étaient disposés à étendre sur eux le bouclier froissé et brisé de leur dignité officielle. Mais, sous la conduite de pareils hommes, la cause courait le danger de devenir ridicule. Favonius, limité à une harangue d'une seule heure, la consuma tout entière à représenter l'insuffisance du temps qui lui était départi. Caton, auquel un espace double fut accordé, se lança dans une invective générale contre la conduite de ses adversaires, relevant les traces de leur violence et de leur perfidie à travers toute la série des événements politiques, si bien que son temps fut également épuisé avant qu'il fût arrivé au point réellement en discussion (1). Telle était l'infériorité des hommes à la direction desquels l'insolence ou le désespoir des nobles avaient alors livré leur cause.

La loi est emportée de force par le peuple. (A. U. 699.) — Tout le jour se passa de la sorte avant que Trébonius et ses alliés, sur le banc tribunitien, eussent l'occasion d'énoncer leur opinion; car c'était la coutume, restes de temps plus simples, de laisser des particuliers prendre le pas dans la discussion, afin qu'ils ne pussent être influencés à tort par l'autorité supérieure de ceux qui prenaient la parole du haut des siéges officiels. Caton avait ainsi remporté un avant tage : car, à une époque si troublée, alors qu'il était permis de dire avec vérité que personne n'était en état de prévoir ce qu'une journée pourrait produire, éloigner une décision même pour quelques heures, c'était au moins ouvrir une

(1) Plutarque, *Cat. Min.*, 43; Dion, XXXIX, 34.

nouvelle page dans le chapitre des accidents. Aquilius, craignant alors que l'exaspération de ses adversaires ne les conduisît à recourir à la violence pour l'empêcher de paraitre au forum, le lendemain, passa la nuit sur les lieux mêmes dans une des salles d'audience. Mais sa ruse lui profita peu. Tribonius fit fermer les portes de l'édifice, et tint son collègue emprisonné pendant la plus grande partie du jour suivant. En même temps, il barra les passages qui conduisaient au forum, et exclut d'autorité Atéius, Caton, Favonius et tous les hommes marquants de leur parti. Quelques-uns d'entre eux, à la vérité, réussirent à se glisser inaperçus dans l'assemblée, pendant que d'autres entraient de force dans l'enceinte au dessus des têtes de la foule. Caton et Atéius furent élevés sur les épaules, et de cette hauteur instable, on entendit la voix du tribun, au dessus du vacarme, proclamant que les auspices avaient été consultés, que les opérations étaient illégales, et l'assemblée formellement dissoute. On lui répondit en brandissant des gourdins et en faisant pleuvoir sur lui une grêle de pierres; des épées et des poignards furent tirés dans la bagarre, et les amis du parti sénatorial furent chassés de l'arène, non sans effusion de sang (1). Tels furent les procédés tumultueux par lesquels les triumvirs assurèrent la ratification populaire de leurs desseins.

Conséquences désastreuses de ces désordres pour Pompée. — Les consuls eux-mêmes ne se firent pas scrupule de prendre part ouvertement à de pareilles scènes. Peu auparavant, à l'élection des édiles, la robe de Pompée avait été arrosée du sang d'une victime de la férocité populaire. Cet accident fut accompagné des plus fatales conséquences (2). A son retour

(1) Plutarque, *Cat. Min.*; 43, *Pomp.*, 52; *Crass.*, 15; Dion, XXXIX, 35, 36.
(2) Plutarque, *Pomp.*, 53.

au logis, le consul fut reçu à la porte par sa femme Julia, qui avait appris la bataille, et avait hâte de féliciter son mari de son heureux retour. La jeune matrone, pleine d'attachement pour son époux, et fort avancée dans sa grossesse, fut si alarmée de la vue de ce sang, qu'elle fut prise de douleurs prématurées. Cet événement donna à sa constitution un choc dont, comme on le verra, elle ne se releva jamais depuis.

Pompée cherche à se mettre dans les bonnes grâces de la populace. Son théâtre magnifique. — La populace, qui prenait plaisir à a faire de l'opposition sénat et à insulter ses champions, n'avait néanmoins aucune sympathie pour les chefs qui avaient eu la condescendance de se mettre à sa tête. C'est en vain que Pompée s'étudiait à gagner ses bonnes grâces, comme César l'avait fait avant lui, par la magnificence de ses spectacles publics. Il est vrai que la splendeur, même de l'édilité de César, fut éclipsée par l'ouverture du magnifique théâtre de son rival, le premier édifice de ce genre qui fut bâti de pierre, et destiné à durer (3). Dans le circuit de ses murs, il pouvait contenir à l'aise quarante

(1) Dion, xxxix, 38 : ᾧ καὶ νῦν λαμπρυνόμεθα. Tacite, *Ann.*, XIV, 20 : « Quippe erant qui Cn. Pompeium incusatum a senioribus ferrent, quod mansuram theatri sedem posuisset : nam antea subitariis gradibus et scena in tempus structa ludos edi solitos, vel, si vetustiora repetas, stantem populum spectavisse. » Le fondateur fut supposé ne considérer aucun de ses exploits avec plus de complaisance que l'érection de ce magnifique édifice. Lucain, I, 133 : « Plausuque sui gaudere theatri, » VII, 10 :

« Nam Pompeiani visus sibi sede theatri
Innumeram effigiem Romanæ cernere plebis ;
Attollique suum lætis ad sidera nomen
Vocibus, et plausu cuneos certare sonantes. »

Les opinions des anciens sur cet édifice sont rassemblées et son histoire postérieure relatée par Drumann, IV, 521.

mille spectateurs, une portion raisonnable de la population fixe de Rome; et son constructeur l'orna d'une profusion d'or, de marbres et de pierres précieuses, telle que le monde occidental n'en avait jamais contemplé. Afin qu'une dépense si extravagante ne parût point entièrement gaspillée dans un ouvrage de pur luxe, il y attacha un temple dédié à Vénus Victorieuse, placé de manière à ce que les siéges du théâtre pussent servir de perron à l'édifice sacré. La cérémonie de consécration fut accompagnée d'un grand déploiement de musique, de courses de chars, et de tous les jeux de la palestre (1). Dans le cours de cinq journées successives, cinq cents lions furent lancés dans l'arène pour y être poursuivis et égorgés. Dix-huit éléphants combattirent contre des troupes exercées de gladiateurs, mais la populace fut saisie d'un accès inaccoutumé de sensibilité, et les cris et l'agonie de ces animaux à demi raisonnables, glacèrent même l'excitation d'un tel spectacle sous la pitié et le dégoût (2). Il y eut même des gens qui déclarèrent comprendre les tristes gémissements des victimes, et affirmèrent qu'elles en appelaient à la générosité et à la justice du peuple romain, n'ayant été entraînés à quitter leurs rivages natals que sur des assurances de sûreté, que ceux qui les capturaient leur avaient confirmées par serment (3). Après tout, à en croire les détracteurs du grand homme, la libéralité n'appartenait pas à Pompée (4). L'édifice avait été élevé par le goût et l'inspira-

(1) Dion, xxxix, 38; Plutarque, *Pomp.*, 52; Cicéron, *de Off.*, II, 16; Pline, *Hist. nat.*, xxxvi, 24.

(2) Cicéron, *ad Div.*, VII, 1; Pline, *Hist. nat.*, VIII, 7: « Tanto dolore, ut populus flens universus consurgeret, dirasque Pompeio quas ille mox luit imprecaretur. »

(3) La responsabilité de cette assertion doit être reportée à Dion exclusivement.

(4) Dion, *loc. cit.*

tion de Démétrius, un de ses affranchis, qui avait ainsi consacré au divertissement du public les trésors qu'il avait accumulés en suivant la fortune de son patron. Il y avait donné modestement le nom de Pompée, pour mettre à l'abri de l'attention jalouse des citoyens l'énorme amas de ses gains particuliers.

Il reste en Italie et gouverne sa province par ses lieutenants. — Quelque reste de gratitude que les Romains, toutefois, pussent ressentir pour leur consul, après les efforts qu'il avait fait pour les amuser, ils furent mécontents à la fois de lui et d'eux-mêmes quand ils virent les légions que son collègue et lui s'étaient hâtés de lever, en exécution de leur dernier décret. Les tribuns tentèrent même de révoquer la sanction sous laquelle elles avaient été mises sur pied, mais les rapides apprêts de Crassus pour le départ de l'expédition qu'il méditait, et l'apparente modération de Pompée qui dépêcha ses troupes en Espagne, afin que leur présence dans le voisinage de la ville ne pût causer d'ombrage, les engagèrent bientôt de se relâcher de leur hostilité. Pompée lui-même se détermina à ne pas quitter le centre des affaires; les fonctions dont il était investi comme contrôleur des approvisionnements lui donnaient une excuse toute prête (1); et il proposa, pour la première fois depuis l'institution de la république, de gouverner sa province par ses lieutenants seulement.

Décrètement des lois somptuaires, et d'une capacité nécessaire pour la charge de judex. — Durant leur consulat, Pompée et Crassus avaient donné une partie de leur attention, mais sans beaucoup d'énergie ni de décision, au décréte-

(1) Dion, XXXIX, 39; Plutarque, *Pomp.*, 53. L'historien philosophe attribue ce séjour de Pompée à Rome uniquement à son affection pour sa femme.

ment des lois somptuaires, acte qui flatte toujours les sentiments d'envie des classes moyennes, et qui rencontrait à Rome l'approbation réfléchie des plus éclairés parmi les hautes classes. Mais dans cette politique, ils furent bientôt battus par l'égoïsme des nobles, particulièrement d'Hortensius (1), et ils se laissèrent facilement amener à abandonner un projet, entrepris probablement plutôt en vue des apparences, que par un zèle quelconque pour la cause de la simplicité antique. Ils réussirent cependant à établir une condition pécuniaire de capacité, pour l'office de judex (2), au lieu du choix purement arbitraire des ordres privilégiés, les sénateurs, les chevaliers et les tribuns du trésor, qui avait prévalu depuis la mise en vigueur de la loi Aurélia (3). Cette réforme avait également une apparence spécieuse, en ce qu'elle tendait à réserver un poste, entrainant beaucoup de responsabilité et de tentation, aux classes, qu'à raison de leur situation opulente ou aisée, on pouvait croire suffisamment à l'abri des aiguillons ordinaires de la cupidité. En réalité, pourtant, dans l'état effrayant de l'immoralité régnante, l'acte n'eut probablement d'autre conséquence que de faire monter le prix des faveurs judiciaires. Mais Crassus était éminemment soucieux de décorum extérieur, et tel était certes, au premier abord, le caractère que semblait présenter la mesure. D'autre part, c'était une flatterie directe pour les intérêts d'argent, elle élevait la richesse au dessus de la naissance, de la vertu et de l'éducation; elle tendait à hâter la consommation de la corruption sociale, jusqu'à ce

(1) Dion, XXXIX, 37.

(2) Cicéron, *Philipp.*, I, 8; Asconius, *in Cic.; Pison.*, 94 : « Pompeius in consulatu secundo... promulgavit ut amplissimo ex censu, ex centuriis aliter quam antea lecti judices, æque tamen ex illis tribus ordinibus res judicarent. » Comparez Fischer, *Röm. Zeittæfeln*, pag. 247.

(3) A. U. 684, avant J.-C. 70.

moment où la pauvreté est flétrie comme un crime, et où l'argent est supposé comprendre à lui seul tout ce qui mérite du respect.

Position politique de Cicéron : son alliance avec les triumvirs et son hypocrite réconciliation avec Crassus. — La prépondérance écrasante des triumvirs dans la balance du pouvoir réduisit Cicéron à un état d'inactivité politique. Il travailla à s'assurer l'amitié, ou, en d'autres termes, la protection de César et de Pompée à la fois, tandis qu'en même temps, il évitait de se vouer systématiquement à la défense de leur politique, seule condition à laquelle ils eussent accordé cette protection sans réserve. D'un côté, il parle avec grande satisfaction dans sa correspondance de la visite dont Pompée a honoré sa retraite, non sans mélange, toutefois, de sérieux soupçons quant à la sincérité de ses expressions amicales (1), de l'autre, il fait sa cour assidûment au proconsul de Gaule, par le moyen de son frère Quintus, qui avait accepté auprès de lui le poste de lieutenant, et d'autres officiers de l'armée. Il soumet ses compositions poétiques au jugement du capitaine accompli, et se délecte grandement aux compliments qu'il en reçoit en retour (2). Il insinue qu'il travaille à un poème sur l'invasion de la Bretagne par César, qui occupait alors l'attention publique; il a recours à son frère pour les faits; la forme, dit-il, lui sera fournie par son propre génie (3). Mais on ne peut guère douter que Cicéron ne fût réellement attaché à l'un et à l'autre, plus spécialement cependant à César, qui semble ne s'être jamais créé d'ennemi personnel, ni s'être aliéné aucun de ses amis. Cicéron ne fit pas d'avances à Crassus, dont la personne et le caractère lui inspirèrent toujours

(1) Cicéron, *ad Att.*, IV, 9.
(2) *Idem, ad Qu. Fr.*, II, 16.
(3) *Idem, ibid.*, II, 15.

de l'aversion, et il ne sut mettre le masque de l'affection, là où ses sentiments étaient d'une nature directement opposée. Les autres triumvirs, il est vrai, tâchèrent constamment d'établir une meilleure entente entre lui et leur collègue, et leurs efforts furent fortement secondés, par la considération mutuelle de l'orateur et du jeune Crassus. Mais leur ancienne inimitié, comme Cicéron lui-même le confesse, éclata dans une violente altercation qu'ils eurent ensemble au sein du sénat, juste avant le départ de Crassus pour sa province, et cette rupture ouverte fut raccommodée avec difficulté au dernier moment, pour contenter l'œil du public (1). L'importance que les triumvirs attachèrent à la simple apparence d'une réconciliation peut avoir flatté l'amour-propre de Cicéron; mais l'avis le plus sage qu'on pût lui donner était probablement celui de son ami Atticus, qui le pressait, lors de cette crise, d'abandonner la vie politique. Depuis la conclusion de l'affaire de Catilina, son rôle était fini de fait. Son retour triomphant du bannissement formait une scène finale convenable au noble drame dont il avait été le héros.

Ses ressources intellectuelles. — Mais au milieu de tous ses soucis, du désappointement de son ambition, de l'ingratitude d'une catégorie d'amis et du manque de sincérité d'une autre, envenimés encore par ses constantes appréhensions pour le salut de sa patrie, il consacrait encore tous ses moments disponibles à des délassements de littérature et de philosophie (2). Sa porte était toujours ouverte à l'ami qui

(1) Cicéron, *ad Div.*, I, 9 : « Crassns, ut quasi testata populo Rom. esset nostra gratia, pœne a meis laribus est in provinciam profectus. » La réconciliation fut confirmée par un souper auquel les partis se rencontrèrent dans les jardins de Crassipes, qui avait récemment épousé la fille de l'orateur, Tullia : « Qnum mihi condixisset, cœnavit apud me in mei generi Crassipedis hortis. »

(2) Ce fut dans le courant de cette année que Cicéron écrivit ou du

voulait contribuer par une idée ou une critique à grossir ses trésors de pensées. Son esprit, irritable, perplexe et dépendant dans les affaires publiques, recouvrait, dans ces occupations plus saines, son calme, sa dignité et sa force. En philosophie, il poursuivait son but avec une persévérance qu'il eût été désirable, pour sa renommée, de lui voir observer dans sa carrière politique; ou plutôt, la même disposition à balancer ou à temporiser, qui fit échouer sa fortune comme homme d'État, le rendait capable d'écouter toutes les parties, de peser toutes les opinions théoriques, et sinon de découvrir une vérité spéculative, de poser de tous côtés des barrières aux empiétements de l'erreur (1).

Actes de Gabinius dans son gouvernement de Syrie. (A. U. 697-698.) — Cependant, les hommes d'État de Rome, incapables d'accorder leurs prétentions rivales pour la restauration du roi d'Égypte sur son trône, avaient laissé l'affaire tomber en oubli. Nous avons vu que Lentulus Spintha était parti pour sa province de Cilicie, dans l'attente de recevoir des pleins pouvoirs du gouvernement pour mettre cette mesure à exécution suivant la teneur de la loi qu'il avait proposée lui-même. Quand la ratification complète de sa mission fut refuée, et l'objet rouvert à la compétition et à l'intrigue, Cicéron entreprit de veiller aux intérêts de son ami, le dernier consul, et continua à l'amuser de l'espoir

moins compléta son dialogue *de Oratore*, le plus parfait et le plus intéressant peut-être de ses ouvrages. Cicéron, *ad Att.*, IV, 13, 16; *ad Div.*, I, 9.

(1) On fit un conte de Cicéron (Plutarque, *Cic.*, 5) que, dans sa jeunesse, il consulta l'oracle à Delphes pour savoir comment il pourrait acquérir de la renommée, et qu'il en reçut pour réponse le prudent avis de prendre le penchant de son génie et non l'estime du monde pour guide de sa vie. Cette agréable fiction exprime le jugement de la postérité sur son caractère.

qu'il finirait par mener l'affaire à une issue favorable. Mais pendant ce temps, l'affaire, qui avait si longtemps traîné à Rome, et avait enfin été oubliée dans le trouble d'agitations plus importantes, fut décidée tout d'un coup par une main audacieuse et sans scrupule.

Il prend la résolution de rétablir Ptolémée Aulète sur le trône d'Égypte. — Gabinius avait succédé, à l'expiration de son consulat, à la fin de l'année 696, au gouvernement proconsulaire de Syrie. Nous ne trouvons point de trace d'aucun décret spécial qui lui assurât cet office pour une période plus longue que le terme ordinaire d'un an; néanmoins, il occupa le gouvernement l'espace de deux années complètes, et ne le quitta pas, même après son rappel formel, sur la motion de Cicéron, jusqu'à la fin de 699, quand Crassus se préparait à l'expulser (1). Le caractère agressif et tyrannique qui distinguait la conduite des proconsuls romains, aussi bien envers les sujets qu'envers les étrangers, fut suivi par Gabinius avec une énergie systématique. Par rapport à la Judée, il adopta la politique que Pompée avait léguée aux gouverneurs de la province de Syrie, et maintint par la force des armes l'autorité d'Hyrcan contre la famille de son frère Aristobule. La turbulence des Arabes sur ses frontières pouvait demander sa vigilance et son activité, et excuser les attaques qu'il fit contre les tribus voisines. Quelques petits succès qu'il obtint dans ses expéditions lui méritèrent de ses soldats le titre d'impérator (2). Mais quand il s'adressa au sénat

(1) Les lois de Sylla, toujours destinées à augmenter l'influence du sénat, permettaient au proconsul de rester dans sa province, après l'expiration de l'année, jusqu'à ce qu'il fût remplacé par un successeur. (Drumann, I, 190.) Cicéron, dans une lettre à Lentulus (*ad Div.*, I, 9), lui suggère qu'il n'est pas autorisé à quitter la Cilicie avant l'arrivée d'un nouveau proconsul avec de pleins pouvoirs.

(2) Il semble que Gabinius souffrit quelques pertes ignominieuses dans

pour des prières publiques, en l'honneur apparemment de ses exploits dans une de ces expéditions, les nobles lui témoignèrent leur aversion pour lui, et leur haine sourde pour son patron Pompée, en accueillant sa demande par un refus méprisant (1). Un tel affront, paraît-il, n'avait jamais été infligé à un proconsul, et il servit plutôt à exciter qu'à refréner son ambition et son audace. Il résolut ensuite de remettre Mithridate sur le trône de Parthie, dont il avait été renversé par son frère Orodes. Mais en même temps, il fut assiégé des importunités de Ptolémée Aulète, qui s'était éloigné, de dégoût, des portes de ses patrons à Rome; et l'offre d'un présent direct engagea Gabinius à adopter de préférence la cause de l'Égyptien (2).

Bérénice, fille de Ptolémée, règne à Alexandrie. — La population d'Alexandrie, qui faisait la loi à l'Egypte, était d'un caractère obstiné et rebelle; et ce n'est qu'à force de flatteries que ses souverains pouvaient la retenir dans la soumission. Elle avait chassé Ptolémée de son trône, et donné la couronne à sa fille Bérénice. Quand le monarque exilé se retira à Rome, et sollicita le sénat de le rétablir dans la dignité qui lui avait été solennellement assurée par la déclaration d'amitié et d'alliance de la part de la république (3),

ses campagnes. Cicéron, *pro Sest.*, 33 : « Neque equitatum in Syria et cohortes optimas perdidissemus. »

(1) Cicéron, *Philipp.*, XIV, 9; *ad Qu. Fr.*, II, 8 : « id. Maiis senatus frequens divinus fuit in supplicatione Gabinio deneganda. »

(2) Sa cause fut recommandée à Gabinius par des lettres de Pompée lui-même. Dion. XXXIX, 56.

(3) César avait affirmé que le royaume d'Égypte avait été légué au peuple romain par Alexandre Ier. (Voyez t. Ier, pag. 122.) Ce souverain avait laissé une fille, Bérénice, et deux fils illégitimes, dans la suite rois d'Égypte et de Chypre. La fille mourut, et Aulète, le plus âgé des frères, eut beaucoup de peine à établir son droit à la succession. La

les Alexandrins cherchèrent à se fortifier contre le danger imminent. Ils invitèrent Séleucus, un rejeton de la dynastie qui avait jadis régné en Syrie, à partager le trône et le lit de leur jeune reine. Mais le peuple et la souveraine semblent avoir été bientôt mécontents tous deux de cette alliance, et l'infortuné prince fut étranglé par ordre de son épouse. On trouva un autre compétiteur pour cette périlleuse distinction dans la personne d'Archélaüs, qui était, comme on l'a établi, le fils d'un des généraux de Mithridate, mais qui se prétendait le descendant du grand roi lui-même, et se piquait de disposer de l'influence de ce nom vénéré. Il semble que Gabinius s'était emparé de cet homme à une époque antérieure, et l'avait à dessein laissé échappé (1), afin de brouiller de plus en plus la cour d'Égypte avec le gouvernement de Rome, et de donner une couleur à la violence qu'il méditait en opposition directe avec le décret du sénat.

Gabinius restaure Ptolémée qui met sa fille à mort. — A l'arrivée du proconsul avec ses légions, amenant Ptolémée à sa suite, les Égyptiens n'hésitèrent pas à courir aux armes pour défendre leur indépendance et le souverain de leur choix. Mais la résistance fut vaine. La populace d'Alexandrie, quoique violente, et peu ménagère de la vie, dans les tumultes et les séditions, n'était pas dressée par des chefs capables à la discipline militaire, et formait une soldatesque méprisable (2). Gabinius entra dans la ville après une ou

jalousie du sénat le sauva de l'agression méditée par César, et il dépensa 6,000 talents à gagner les membres qu'il craignait le plus. Suétone, *Jul.*, 54; Dion, XXX, 12; Plutarque, *César*, 48.

(1) Dion (XXXIX, 57) mentionne le fait de cette connivence.

(2) Comparez les remarques de Dion sur le caractère des Alexandrins (XXXIX, 58) et Ammien, XXII, 11 : « In civitate quæ suopte motu et ubi causæ non suppetunt, seditionibus crebris agitatur et turbulentis, ut oraculorum quoque loquitur fides. » où Valésius ajoute d'autres pas-

deux escarmouches, et effectua la révolution à laquelle il s'était engagé. Ptolémée remonta sur son trône, et son premier acte fut de mettre sa fille à mort, pour satisfaire sa vengeance, ou assurer sa sécurité ; il fit ensuite massacrer les plus nobles et les plus riches adhérents de sa victime, afin d'amasser l'énorme somme qu'il avait promise pour prix de sa restauration (1).

Alarmes superstitieuses de la populace romaine.—Une petite portion seulement de cet or égyptien arriva jusqu'à la caisse privée de Gabinius ; car il fut forcé d'en dépenser la plus grande partie à acheter l'impunité pour son audacieuse violation de la loi. Il n'osa même pas envoyer une relation de l'affaire à son gouvernement, encore moins élever aucune prétention à des honneurs publics. Mais la part prise par le proconsul à la restauration du monarque fugitif était trop notoire pour échapper à la révélation ; et ce n'était pas le seul point de son administration qui réclamât hautement une enquête judiciaire. Les Syriens se plaignaient des effets de son absence dans sa province. Ils avaient été exposés aux insultes des brigands des montagnes et du désert ; les publicains avaient été hors d'état d'opérer la rentrée des revenus ; et le jeune Sisenna, fils du proconsul, qu'il avait laissé derrière pour le représenter, s'était montré antérieurement au dessous d'un poste si ardu. Gabinius ne manquait pas d'ennemis personnels pour exciter contre lui l'indignation et la superstition du peuple romain. Ils firent agir avec un effet fatal,

sages des historiens ecclésiastiques. Comparez aussi Vopiscus in *Saturn.*, 7 ; Dion Chrys. *Orat.*, XXXII.

(1) Cette somme est fixée à dix mille talents, plus de deux millions de notre monnaie. En pareille matière, nous pouvons aisément soupçonner de l'exagération. La richesse fameuse de Crassus, d'après le calcul le plus élevé (Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 47) n'était pas de plus de huit mille trois cents talents.

les terreurs de l'oracle Sybillin. Eveiller les craintes de la multitude, c'était exaspérer sa colère.

Gabinius est remplacé dans sa province par Crassus.—Aussi longtemps que Pompée et Crassus occupèrent le poste de consul, ils étendirent sur le proconsul le bouclier de leur influence. L'un était son chef politique, comme il avait été jadis son chef militaire, et ne pouvait maintenant se dispenser de le soutenir; l'autre, Gabinius l'avait, dit-on, gagné à sa cause, en lui faisant partager les dépouilles de son gouvernement (1). On permit à Gabinius de rester paisiblement en Syrie; mais l'approche de Crassus comme son successeur dans l'administration de cette province lui enleva sa retraite, et l'obligea à prendre des mesures pour affronter ses ennemis à Rome. Les intrigues des triumvirs avaient empêché l'élection de nouveaux consuls jusqu'à la fin de l'année. Ce ne fut qu'en décembre que la persévérance des nobles finit par l'emporter. Les comices furent tenues, et Domitius obtint l'objet si longtemps convoité de son ambition (2). Mais l'élection d'Appius Claudius pour son collègue gâta le triomphe de ses amis, et menaça d'entraver les plans d'aggression et de vengeance qu'ils méditaient. Appius était le frère de P. Clodius, l'infâme tribun. Il était étroitement uni à Pompée par le mariage de sa fille avec un fils des triumvirs; et bien qu'il semble pour cette raison, regardé avec plus de considération par Cicéron, il était généralement détesté et craint par le parti sénatorial. Sa carrière se distinguait, même dans ce siècle corrompu, par une vénalité sans pudeur.

Il est menacé d'accusation. — Bien qu'il fît profession de

(1) Dion, xxxix, 60.

(2) L. Domitius Ahenobarbus et Appius Claudius Pulcher consuls, A. U., 700.

seconder la politique de Pompée, il commença son consulat par se joindre à son collègue pour menacer de traduire Gabinius en jugement (1); non tant par désir de rivaliser avec son frère comme démagogue, qu'avec l'espoir d'extorquer au proconsul, à l'aide d'un ignoble trafic, une portion des trésors dont la renommée s'était déjà répandue au loin (2). Mais Gabinius devina aisément ses vues, et trouva sans doute moyen d'adoucir son hostilité. Bien que dépouillé de la place d'honneur en Syrie, il ne s'éloigna pas pourtant de la province, et se mit à distribuer de là des présents à ses amis et à ses ennemis à Rome; il opposa la demande d'un triomphe aux accusations de mauvaise administration suspendues sur sa tête; sa conduite fut d'abord mise indirectement en question en février (A. U. 700. Av. J.-C. 54.), quand les citoyens de Tyr se plaignirent devant le sénat du mauvais traitement qu'ils avaient souffert des publicains de sa province. A cette occasion Domitius déploya ardemment son mauvais vouloir envers l'ancien proconsul, en administrant une répri-

(1) Telle paraît être la signification du passage, évidemment corrompu. Dion, XXXIX, 60.

(2) Un autre exemple de la cupidité d'Appius se rencontre dans sa conduite envers Antiochus, roi de Comagène. Ce district, sur la rive droite de l'Euphrate, formait une petite souveraineté dépendante. Antiochus, son maître, avait reçu de César, pendant son consulat, la permission de porter la toge romaine, et demandait alors au sénat de confirmer cette honorable distinction, qui avait été méconnue, peut-être, par les proconsuls voisins, Lentulus ou Gabinius. Appius avait reçu des présents pour l'engager à accorder sa faveur à cette requête. Cicéron attaqua et ridiculisa les prétentions du roitelet, évidemment par pure légèreté, car il ne pouvait entrer dans sa politique réfléchie d'insulter fût-ce le plus obscur des clients de César. Appius fit tout son possible pour ramener l'orateur, craignant que si les rois dépendants étaient détournés de solliciter auprès des hommes d'État romains, cela ferait tarir une source très lucrative de profit. Cicéron, *ad. Qu. Fr.*, II, 12.

mande aux publicains, pour les honneurs qu'ils lui avaient rendus à sa sortie de charge. Mais nous pouvons remarquer l'effet de l'or égyptien dans la conduite d'Appius qui fit alors usage de son autorité pour empêcher la réunion des comices populaires, devant lesquels, les tribuns avaient résolu de porter une accusation directe (1). L'affaire traîna encore en longueur jusqu'à l'arrivée du coupable lui-même, qu'il avait réservée pour le dernier moment.

Il retourne à Rome, est accusé de majesta; *mais acquitté.*— Malgré les moyens employés par Gabinius pour gagner à ses intérêts les principaux de la cité, la réception qu'il rencontra, à son apparition en septembre devant les murs, fut si froide et si décourageante, qu'il ne se risqua pas à faire une entrée publique. Ce n'était pas seulement, en effet, la faction du sénat, qui avait juré sa disgrâce et sa ruine; le sentiment populaire, dominé par ses terreurs superstitieuses, s'était soulevé décidément contre lui. En conséquence, il se glissa dans l'intérieur des murs, en simple particulier et de nuit, et même alors, tarda quelques jours à rendre au sénat le compte officiel de son administration. Il fut traité avec hauteur et dureté par les membres de l'assemblée. Cicéron l'attaqua avec acrimonie, et le provoqua tellement, qu'il répliqua en raillant son assaillant de la disgrâce de son exil. Mais les choses avaient changé depuis que Gabinius avait quitté Rome. Le sénat, au lieu de courber la tête sous les coups dirigés contre son champion, comme aux jours de triomphe du tribunat de Clodius, se leva tout entier pour sa défense, et se groupa autour de lui, faisant pleuvoir sur lui les expressions d'approbation et de reconnaissance, avec tout l'enthousiasme de l'époque de son consulat. L'influence de Pompée, il est vrai, s'interposa pour

(1) Cicéron, *ad. Qu. Fr.*, II, 13.

protéger Gabinius contre l'exaspération des sénateurs ; mais plus d'une accusation était suspendue sur lui, et L. Lentulus fut choisi d'abord pour le traduire en justice sous l'inculpation de « majestas, » ou trahison envers l'État. L'acte d'un officier qui faisait la guerre sans l'ordre exprès du gouvernement était une violation traîtreuse de la majesté de la république; mais le crime de Gabinius était d'un caractère plus grave, car il avait attaqué l'Égypte, en contravention directe avec les ordres qu'il avait reçus. Il allégua pour sa défense, que nonobstant le décret qui avait été porté pour défendre la restauration de Ptolémée, une autre loi sortie de l'assemblée populaire, l'avait expressément ordonnée (1). Soit que quelqu'une des opérations tumultueuses de Clodius eût réellement donné une couleur à ce système de défense, soit que Gabinius s'appuyât sur un faux (car il n'est pas impossible qu'on eût falsifié jusqu'aux instruments publics de l'État (2), ou soit que l'apologie reposât uniquement sur une audacieuse fiction, le sénat refusa d'y prêter aucun appui. Mais l'opposition de Cicéron s'était déjà refroidie, les juges avaient été pratiqués avec succès, et, en dépit de l'hostilité professée au moins par les deux consuls, et des imprécations de la multitude, le criminel fut acquitté sur la charge principale, et la réponse de la sybille fut interprétée d'une manière évasive, comme se rapportant à des circonstances toutes différentes. Le peuple, toutefois, ne fut pas satisfait à si bon marché, et l'accident d'une violente inondation du Tibre (3) arma sa superstition de nouveaux arguments contre la victime, qui n'avait pas encore échappé à ses mains.

(1) Cicéron, *pro Rab. Post.* 8.

(2) Idem, *de Leg.*, III, 20; comparez Drumann, III, 55. Un exemple flagrant de ce genre est mentionné dans Cicéron, *ad Att.*, IV, 18.

(3) Idem, *ad. Qu. Fr.*, III, 7 : « Cadit in absolutionem Gabinii. » Dion, XXXIX, 61.

Gabinius est accusé d'extorsion dans son gouvernement, défendu par Cicéron, mais condamné et banni. — Une seconde charge pesait encore sur le proconsul, celle de corruption et d'extorsion (1), mais, victorieux dans la première cause, il ne s'inquiétait guère de l'autre. Il comprit combien son or l'avait bien servi auprès d'âmes vénales et corrompues, lorsque, chose étrange à dire, Cicéron eut été amené par Pompée à entreprendre sa défense. Le triumvir lui-même, qui avait été éloigné du voisinage de la cité durant le premier procès, s'engagea à rester à portée, et à redoubler d'efforts pour le sauver. Mais ce furent ces efforts mêmes, suivant toute apparence, qui perdirent sa cause. On ne put supporter d'entendre Cicéron soutenir, pour plaire au grand triumvir, l'assertion des témoins alexandrins, que Gabinius n'avait reçu aucun présent du roi d'Egypte, quand le fait était si notoire, que le même orateur, dans la prochaine cause qu'il plaida, l'admit sans hésitation (2). Certes, on ne peut douter que le caractère de Cicéron n'ait perdu beaucoup dans l'estime de ses amis à cette occasion (3) : son propre récit de l'affaire ne donne point d'excuse plausible pour cette inconsistance. Il était oiseux de se vanter de sa placabilité, puisqu'il reconnait que la réconciliation fut effectuée sur les instances du triumvir, qu'il n'osait évidemment pas désobliger (4). Accepter presqu'au même moment (5) de Pompée une

(1) La corruption consistait dans son acceptation d'une somme d'argent de Ptolémée, pour prix de sa restauration : en outre il était accusé d'avoir extorqué quatre millions de sesterces aux provinciaux. Dion, XXXIX, 55.

(2) Cicéron, *pro Rabir. Post.*, 12.

(3) Dion, XXXIX, 63.

(4) Cicéron, *pro Rabir. Post.*: « Neque me vero pœnitet, mortales inimicitias, sempiternas amicitias habere. »

(5) Cette lieutenance ne demandait pas sa présence dans la pro-

lieutenance en Espagne, ce fut à la fois indiscret et indécent. Les juges ne furent pas plus charmés, peut-être, de l'intervention officieuse de César, dont Cicéron produisit une lettre qui pressait fortement pour l'acquittement de l'accusé. A la surprise tant de ses amis que de ses ennemis, et probablement à sa propre confusion, le procès finit par la condamnation de Gabinius, et il fut forcé de partir pour l'exil (1). Ses propriétés furent confisquées pour l'État, en liquidation de l'amende que les juges proportionnèrent au montant des richesses qu'il avait acquises (2).

Cicéron s'attache aux triumvirs et affecte une grande cordialité envers Crassus. — Les amis politiques de Cicéron se sentirent atteints par cet abandon ouvert de leurs idées, que sa défense de Gabinius manifestait. Il fut évident, dans tout le cours de cette année, qu'il avait perdu tout espoir de défendre la position qu'ils avaient prise en hostilité avec les triumvirs, et que ses visées, si elles ne se bornaient pas à la conservation de ses intérêts personnels, tendaient à exciter des sentiments plus patriotiques dans le cœur de ceux chez lesquels tout pouvoir réel semblait se concentrer alors. Il s'était posé, l'hiver, en défenseur de Crassus, contre une tentative de la part des nobles pour obtenir son rappel avant même qu'il eût atteint sa province. Assurément les sentiments qu'il exprime dans une lettre adressée à cette occasion au proconsul de Syrie (3), s'ils étaient tels qu'il l'affirma publiquement à cette époque, étaient faits pour surprendre et dégoûter ceux qui avaient connu l'âpreté de l'inimitié exis-

vince, mais lui fournissait une honorable retraite, en même temps que les moyens de faire fortune, en cas où il trouverait encore utile de quitter Rome pour un temps. Cicéron, *ad Div.*, VII, 5.

(1) Dion, XXXIX, 63.

(2) Cicéron, *pro Rabir Post.*

(3) Idem, *ad Div.*, V, 8 (Févr. A. U., 700).

tant jusque-là entre eux. Il déclarait que sa propre bienveillance envers le triumvir avait été constante dès l'abord ; il avait la confiance que cette sympathie avait été réciproque ; leur mutuelle estime avait été jouée par de faux et pernicieux associés. Il répudiait l'idée que sa défense actuelle du caractère et de la conduite de Crassus eût été l'effet d'aucune conviction nouvelle ; il avait toujours observé sa carrière avec admiration, et s'était efforcé sans cesse de provoquer entre eux l'intimité la plus étroite. Cela était dit, il faut se le rappeler, en face de leurs jalousies notoires et de leurs querelles répétées. Cicéron lui-même avait été le premier à insulter Crassus, en donnant à son rival toute la gloire de la destruction de Spartacus; il l'avait profondément offensé, en laissant planer sur lui quelque soupçon par rapport à sa participation supposée aux conseils de Catilina. D'autre part, les machinations de Clodius contre la dignité de l'orateur avaient été sous main encouragées par Crassus, non moins que par les autres triumvirs; et quand nous considérons combien peu il était dans le caractère du sordide gagneur d'argent d'attirer ou d'éblouir un esprit comme celui de Cicéron, il est impossible de supposer que sa réconciliation avec lui pût être aussi sincère qu'elle peut l'avoir été avec César, ou même avec Pompée.

Cicéron défend Messius et Vatinius, créatures de César et de Pompée. — Mais l'orateur continua à agir systématiquement suivant la politique qu'il s'était proposée à lui-même, en se conciliant lès triumvirs l'un après l'autre. Il employa son frère Quintus, qui, nous l'avons vu, servait alors comme lieutenant de César, et son ami Trébatius, qui occupait des fonctions civiles à sa suite ; pour le mettre en grâce avec le proconsul de Gaule (1). Il offrit ses services comme avocat

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 13, 15; *ad Div.* (sc. Trebatium), VII, 6-8.

pour défendre Messius, un autre lieutenant de César, qui quitta le camp de son général sur l'ordre du sénat pour soutenir son procès (1). Vatinius également, en adhérent à la fois de César et de Pompée, qui, par leur influence réunie, avait obtenu la préture à l'exclusion de M. Caton, et exerçait maintenant en leur faveur toute la puissance du tribunat, trouva un défenseur dans Cicéron, quand il fut accusé de corruption par le parti sénatorial.

Son apologie de sa ligne actuelle de conduite. — La défense étudiée de sa conduite dans ce cas particulier, adressée par l'orateur à Lentulus en Cilicie, montre que c'était l'un de ses actes qui avaient blessé le plus profondément le cœur de la noblesse. Piqué au vif par les reproches de désertion, dont ses amis l'accablèrent alors, Cicéron se retourna à la fin contre eux avec indignation. « En admettant, dit-il, que Vatinius soit le scélérat et le traître que vous décrivez; en admettant que je l'aie moi-même attaqué publiquement comme tel, quoique plutôt afin d'exalter les vertus de Caton, que de dénoncer les vices de son rival; encore n'est-ce pas à vous, chefs du sénat, à me railler de caresser un être que je méprise, quand on voit quels infâmes coquins, vous avez à plusieurs reprises récommandés à mon patronage, quels éloges vous avez accumulés sur eux, quels mensonges vous avez mis dans ma bouche pour orner la défense que j'en faisais (2). »

Le pouvoir des nobles comme classe est annihilé par les énormes ressources des individus dans l'État. — L'autorité des nobles comme classe avait été complétement minée, non seulement par les attaques de César et les machinations

(1) Cicéron, *ad Att.*, IV, 15. Il était attaqué par le parti anticésarien: « Servilius edixit ut adesset. » L'accusation n'est pas spécifiée.

(2) Idem, *ad Div.* (sc. Lentulum, Sept, A. U. 700), I, 9.

plus couvertes de Pompée, mais aussi par le changement silencieux des circonstances, et le passage de la richesse et du pouvoir dans des mains privées. La violence qui avait été faite à un homme d'État tel que Catulus, et le peu de respect avec lequel Bibulus, Lentulus et d'autres avaient été traités, avaient tendu à accoutumer le peuple à se moquer de prétentions qui n'avaient point de fondement solide dans la force matérielle. Les troupes de la république avouaient que leur obéissance était accordée à leurs généraux plutôt qu'à l'État, et la noblesse n'osait pas avoir recours à elles pour la défense des institutions établies. Elle était forcée de se fier aux levées irrégulières de ses partisans les plus exaltés, comme Milon, en encourageant ainsi le mépris croissant pour la loi et l'ordre. Ils firent un effort désespéré pour maintenir leur pouvoir par une corruption en masse. Ils plaçaient leur confiance dans leur immense pratronage, comptant sur le pillage des provinces, la location des revenus, la vente de la justice dans les tribunaux publics. Mais les proconsuls, qu'on avait, dans l'origine, envoyés dans les provinces pour amortir leur chute du plus haut office de l'État, revenaient maintenant, année par année, de leurs gouvernements, avec des richesses trop grandes pour une position privée, avec une ambition aiguisée par la conquête ou le pillage, et avec une suite de partisans enrichis à leur service et dévoués à leur intérêt au mépris de tout lien de patriotisme ou de parti. Enfin, ils essayèrent de la corruption directe, en achetant les suffrages des assemblées populaires, ou ceux des juges dans les procès politiques; mais sur ce champ de bataille encore, ils rencontrèrent les énormes ressources de spéculateurs privés, qui les dépassèrent en largesse, et plus encore en promesses. La licence effrénée des individus avait encore un avantage sur le gouvernement le moins scrupuleux.

Conduite corruptrice des candidats consulaires pour l'année. (A. U. 701.) — La conduite des candidats consulaires pour l'année 701 fournit un exemple de cette licence dépassant tout ce qu'on avait jamais vu. La lutte se livra sans interruption durant la dernière moitié de l'année, les compétiteurs eux-mêmes employant tous les moyens de retard possible, dans l'espoir de traverser les intérêts l'un de l'autre, ou d'avancer les leurs propres. Pompée vit l'ajournement des élections avec une satisfaction mal déguisée, et fomenta secrètement la confusion générale (1). Les candidats étaient au nombre de quatre, Memmius, Domitius Calvinus, Emilius Scaurus et Valérius Messala. Les deux premiers formèrent une coalition, et s'engagèrent avec les consuls actuels, à leur procurer, s'ils étaient élus, telles provinces que ces derniers désireraient pour prix de leur influence. Ils avaient des témoins, dont deux consulaires et trois augures, déjà subornés pour jurer qu'ils avaient été présents, les premiers quand le sénat avait fait le décret requis, les derniers quand ce même décret avait été ratifié par l'acte de l'assemblée populaire (2). Mais Pompée, pressé de rompre une alliance qui menaçait de tout balayer devant elle, trouva moyen d'amener Memmius à dévoiler cette infâme transaction, et après avoir ainsi perdu ses associés, de renoncer à ses plans, et d'adopter la politique des triumvirs (3).

Le sénat propose de les mettre en jugement. — Le sénat,

(1) Cicéron, *ad Att.*, IV, 15 : « Pompeius fremit, queritur, Scauro studet; sed utrum fronte an mente dubitatur. »

(2) Idem, *ad Att.*, IV, 15 : « Cum Memmio consules Domitium conjunxerunt quâ pactione epistolæ committere non audeo (Comparez IV, 18).

(3) Il espérait que Pompée, comme dictateur, lui donnerait le consulat par la recommandation de César. Cicéron, *ad Qu. Fr.*, III, 2; *ad Att.*, IV, 18.

plus mortifié que dégoûté, fut forcé d'instituer une enquête dans l'affaire. Il adopta un mode de procédure, qui fut appelé un jugement muet, et qui ne devait être prononcé qu'après que l'élection aurait eu lieu. — Mais cette manœuvre par laquelle les nobles espéraient sauver les apparences, en même temps qu'ils assuraient l'élection qu'ils avaient pour objet de hâter, se trouva déjouée. Q. Scévola, un des tribuns, agissant non dans l'intérêt de Pompée, mais avec l'approbation, suivant Cicéron, des meilleurs et des plus honnêtes citoyens du jour (1), n'eut pas confiance dans la justice soit de la décision sénatoriale, soit de celle des tribunaux, devant lesquels tous les candidats étaient alors cités par plusieurs accusateurs (2), pour répondre de leurs corruptions notoires. La centurie prérogative, qui donnait le premier vote à l'élection, et sur l'exemple de laquelle on pouvait compter, paraît-il, pour emporter les voix du reste (3), avait été achetée, disait-on, au prix de dix millions de sesterces. Afin de suffire à cette énorme profusion, les candidats empruntaient aux capitalistes de la plus scandaleuse manière. L'intérêt produit par l'argent, par suite d'une demande si inouïe, monta d'un seul coup de quatre pour cent, taux suffisamment exorbitant, à huit pour cent par mois.

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, III, 3 : « Comitiorum quotidie singuli dies tolluntur obnuntiationibus, magnâ voluntate bonorum. »

(2) Idem, *ad Qu. Fr.*, III, 2 : « De ambitu postulati sunt omnes qui consulatum petunt. » Comparez *ad Qu. Fr.*, II, 15, 16; *ad Att.*, IV, 15.

(3) La centurie prérogative était choisie par le sort dans les cent quatre-vingt-treize qui composaient la masse, pour donner sa décision la première. L'influence particulière qu'elle exerçait sur le reste est l'objet d'une allusion de la part de Cicéron (*pro Planc.*, 20) : « Centuria prærogativa tantum habet auctoritatis, ut nemo unquam prior eam tulerit quin renuntiatus sit. » Je suis tout à fait incapable d'expliquer cette remarquable assertion.

Les élections sont arrêtées par l'intervention d'un tribun. — Scévola s'interposa pour empêcher toute assemblée des comices pour l'élection des consuls, et l'année se passa sans élection d'aucun des premiers magistrats pour celle qui allait suivre.

Mort de Julie dans l'été de l'année 700. — Rien ne pouvait être plus favorable aux vues de Pompée, suivant tous les calculs humains, que la paralysie qui gagnait ainsi par degrés les pouvoirs vitaux de la constitution. Quelque grande mesure de réforme dans l'État semblait évidemment exigée, et les circonstances du temps, non moins que la pratique bien connue de la république, provoquaient à l'élection d'un seul personnage, le plus éminent de l'État, homme d'un jugement et d'un courage éprouvé, d'une popularité connue, auquel une charge d'une si grande responsabilité serait confiée sans réserve. Mais tandis que le progrès des événements, pour autant qu'ils étaient susceptibles d'être dirigés ou pétris par l'adresse et l'expérience, développait ainsi tranquillement la politique chérie du triumvir, d'autres incidents hors de sa puissance préparaient le chemin à de nouvelles combinaisons, non prévues encore dans ses conseils, et fatales à tous ses calculs. Ce fut en l'an 699, comme on l'a déjà mentionné, qu'une alarme soudaine donna aux nerfs de sa femme un choc qui amena un enfantement prématuré, et brisa la force de sa constitution. Dans l'été de l'an 700 (1) elle mourut en

(1) La date peut-être fixée approximativement d'après un passage de Cicéron *ad Qu. Fr.*, III, 1, 5. Il reçut une lettre de César en Bretagne, le 11 des calendes d'octobre, dans laquelle une allusion était faite à la mort de sa fille. Or le 11 des calendes d'octobre = le 20 septembre A. U. 700 du calendrier non réformé = 25 août avant Jésus-Christ, 54. Une lettre pouvait franchir la distance entre la Bretagne et Rome en 20 jours. En conséquence Julia a dû mourir au moins 100 jours avant que la lettre de César mentionnée plus haut pût parvenir à Cicéron, c'est à dire pas

couches, sans que l'enfant survécût pour perpétuer les maisons pompéienne et julienne (1). Les Romains accordèrent longtemps des regrets passionnés à la mémoire d'un être qui aurait pu servir de médiateur entre le père et son beau-fils, et apaiser la rivalité personnelle qui renversa leurs libertés nationales. Le chagrin qui couve son objet et s'amuse des imaginations bizarres, qu'il se crée à lui-même, rappelait la vieille légende des Sabines, qui sauvèrent l'État en se précipitant entre les rangs armés de leurs pères et de leurs époux(2). Mais il est de l'ordre naturel des choses pour les parents d'acquiescer aux volontés de leurs enfants, et de céder avec la dignité de l'âge, aux décisions plus passionnées de la jeunesse. Dans le cas actuel de tels sentiments étaient entièrement renversés. Le père était plus jeune d'années, et plus encore de position; la passion et l'esprit de mouvement lui appartenaient : le mari était celui des deux qui pouvait céder le plus aisément et avec le plus de bonne grâce. Le seul résultat que nous puissions supposer à l'existence prolongée et fructueuse de cette union mal assortie, c'est que Pompée

plus tard que le 9 août A. U. 700, ou le 16 juillet, 54 avant Jésus-Christ. Plutarque est évidemment dans l'erreur quand il dit que la nouvelle arriva à César immédiatement à son retour, καταλαμβάνει γράμματα μέλλοντα διαπλεῖν πρὸς αὐτόν (Cicéron, 23); mais c'est sur son autorité, j'imagine, que Fischer établit que Julia mourut en septembre (*Röm. Zeitt.*). Il sera bon de rappeler aux lecteurs que dans le calendrier non réformé août (Sextilis) avait 29 jours, et septembre un nombre égal.

(1) Plutarque, *Cés.*, 23 ; *Pomp.*, 53 ; Valère Maxime, IV, 6, 4 ; Tite-Live, *Epit.* CVI.

(2) Velléius, II, 47 : « Concordiæ pignus Julia. » Lucan, I, 114 :

« Quod si tibi fata dedissent
Majores in luce moras, tu sola furentem
Inde virum poteras, atque hinc retinere parentem.
Armatasque manus excusso jungere ferro,
Ut generos soceris mediæ junxere Sabinæ. »

aurait graduellement succombé sous l'influence supérieure de César, au lieu de se jeter, en repentant, une fois dégagé de cette alliance téméraire, dans les bras de l'aristocratie qu'il avait outragée. Quoi qu'il en soit, l'union de Pompée avec Julie dura assez longtemps pour nous donner de plus agréables idées de son caractère que nous n'en tirons de l'observation d'aucune autre partie de sa carrière. La férocité de ses premières années, quelque tempérée qu'elle fût par la prospérité de son âge moyen, nous eût à peine permis de le supposer si aimable dans la vie domestique, qu'il le paraît dans le récit donné par les historiens de ses relations avec Julie. Quoique célèbre pour sa beauté, aussi bien que pour ses qualités, et plus jeune que son époux de vingt-trois ans, elle se dévoua à lui avec une rare affection, tandis que son attachement pour elle croissait même jusqu'à la faiblesse. Soit que la populace fût touchée de ce rare exemple de fidélité conjugale, au point de l'honorer par des distinctions inusitées, soit qu'elle n'ait fait que saisir l'occasion de déployer son dévoûment à son héros César, elle ne laissa pas à l'époux dépouillé la consolation de garder les cendres de Julie dans sa villa Albaine, qu'il destinait probablement à recevoir les siennes à leur tour, mais elle insista pour que ses restes fussent honorés de funérailles publiques dans le champ de Mars (1).

(1) Plutarque, *Pomp.*, 53. Le consul Domitius tenta d'empêcher ce tribut d'égards rendus à la défunte, qu'il considérait évidemment comme ayant pour but de faire rejaillir de l'honneur sur son père; mais le peuple ne pouvait être arrêté même par l'interdiction des tribuns. Dion, XXXIX, 64.

CHAPITRE II

Quatrième campagne de César (A. U. 699). — Invasion de la Belgique par des tribus germaines. — César les chasse au delà du Rhin. — Traverse le fleuve et châtie les Sicambres. — Il envahit la Bretagne. — Cinquième campagne de César (A. U. 700). — Il envahit la Bretagne une seconde fois avec de plus grandes forces. — Passe la Tamise, et défait Cassivellaunus. — Reçoit des otages et un tribut, et se retire. — Révolte des Gaulois. — Destruction de deux légions en Belgique. — Courageuse résistance de Q. Cicéron. — Sixième campagne de César (A. U. 701). — Il fait une incursion au delà du Rhin. — Destruction des Eburons. — Défense d'Aduatuca. — Pacification de la Belgique.

État de la Gaule au commencement de l'année 699. — Les Gaules gisaient abattues aux pieds de César; la fleur de presque tous les peuples était tombée dans la vaine tentative de défendre sa liberté; les assemblées nationales étaient terrifiées par les châtiments effrayants que le conquérant avait infligés à ces nations, et leurs décisions étaient guidées ou troublées par des agents romains établis dans leurs villes (1). En outre, les inimitiés mutuelles de leurs tribus empêchaient qu'il y eût beaucoup de rapports et de délibérations entre elles, et les quatre grandes divisions dans lesquelles la contrée se partageait, la Belgique, l'Aquitaine, et celles où les

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 5.

Éduens et les Vénètes occupaient respectivement la prééminence, gardaient peu de sympathie l'une pour l'autre. Mais il n'est pas à supposer qu'aucune d'elles fût contente de sa position, ni satisfaite de ses nouveaux maîtres; et personne n'était plus pleinement convaincu de la fausseté de leur soumission que César lui-même. Elles guettaient avec anxiété une occasion de secouer le joug; mais au lieu d'entrer franchement dans une confédération nationale pour leur but commun, elles attendaient, chacune dans un triste silence, les chances qui pouvaient surgir en leur faveur.

Mouvement des Usipètes et des Tenchtres. — Cependant les Ménapiens eurent peu de temps pour se réjouir de la retraite des légions romaines. Un nouvel ennemi les attaqua soudain d'un côté opposé. Les Usipètes et les Tenchtres étaient deux tribus germaines situées sur le cours inférieur du Rhin, respectivement au nord et au sud de la Lippe (1). Pendant quelque temps ils avaient été rudement pressés par les Suèves, qui, nous l'avons vu, poursuivaient à cette époque une carrière de victoires dans laquelle ils avaient étendu leur domination de la forêt Hercynienne à la frontière de la Gaule, et n'avaient été arrêtés sur ce dernier territoire que par l'invincible prouesse des armées romaines, sous leur commandant distingué. Bornés dans cette direction, ils se tournèrent alors vers le nord, et les tribus mentionnées plus haut furent bientôt réduites à la dernière extrémité des races barbares, celle d'émigrer en corps et d'occuper de nouveaux établissements par la force des armes. En conséquence, ils tombèrent sur les Ménapiens au delà du Rhin, en une masse estimée à quatre cent trente mille âmes. Les Ménapiens s'enfuirent précipitamment de leurs demeures sur la rive droite de ce fleuve et cherchèrent un refuge

(1) Mæbe, *in Cæs.*, IV, 1; Mannert, III, 153; Zeuss, 90.

auprès de leurs parents établis sur la rive gauloise. Ainsi réunie, toute la tribu présenta un front plus hardi aux envahisseurs, et défendit le passage du courant large et rapide avec énergie et succès. Les Suèves eurent alors recours au stratagème. Ils se retirèrent à distance, invitèrent les fugitifs à repasser le fleuve pour retourner à leurs premiers foyers (1) ; puis, les environnant tout à coup, ils les attaquèrent et les détruisirent, et effectuèrent leur passage dans les mêmes barques à l'aide desquelles les autres venaient d'arriver (2). Les Germains étaient une fois de plus établis sur la rive gauche du Rhin. En tout autre temps, presque toute la Gaule du nord au sud se serait levée pour affronter et braver ses ennemis héréditaires. Les anciens compatriotes des envahisseurs, fixés en Belgique, se seraient eux-mêmes élancés en avant pour défendre leur pays d'adoption. Mais à ce moment, de tout autres vues occupaient les esprits du peuple gaulois. D'une part, ceux qui rampaient le plus bas sous le joug romain commençaient déjà à admettre sans horreur le fatal raisonnement que les Romains, étant devenus maîtres de la contrée, étaient responsables de sa défense. D'autre part, un plus grand nombre encore étaient indifférents à une invasion, qui ne pouvait avoir pour la Gaule de pire conséquence qu'un changement de maîtres. Mais de plus, il n'en manquait pas qui espéraient que la lutte imminente pourrait affaiblir les deux puissances rivales, et offrir ainsi une

(1) Les établissements des Suèves au temps de César étaient situés principalement dans l'intérieur de la Germanie, à l'est des Sicambres et des Ubiens, sur le bord de la forêt Hercynienne, qui les séparait des Chérusques (César, *Bell. Gal.*, VI, 10). Ils sont quelquefois représentés comme une seule tribu, quelquefois comme une collection de tribus (Tacite, *Germ.*, 38). Les Chattes et les Hermondures de Tacite semblent partager leur territoire à une époque postérieure.

(2) César, *Bell. Gal.*, IV, 4 ; Dion, XXXIX, 47, 48 ; Orose, VI, 20, 21.

occasion de triomphe éventuel pour la cause nationale. Telles étaient les secrètes espérances de beaucoup de ceux qui s'assemblaient alors sous l'étendard de César, et remplissaient son camp de braves, mais perfides auxiliaires.

César marche à la rencontre des tribus envahissantes.—Le proconsul quitta Luca en toute hâte, avant son époque de départ ordinaire, quand il apprit de ses lieutenants l'état des affaires (1), et que des tribus gauloises avaient appelé les envahisseurs en Belgique, et offraient de les recevoir comme amis et libérateurs. On était encore au milieu de l'hiver quand il franchit les passes difficiles des Alpes, convoqua une assemblée générale des États, et, dissimulant la connaissance qu'il avait de leurs sentiments et de leurs actes, leur soumit la position de leur pays comme une affaire d'intérêt national. Ils lui votèrent tous les vivres et tous les renforts qu'il demanda, et, avec ses nouvelles recrues, il marcha droit au point où les Usipètes et les Tenchtres étaient assemblés. Ils avaient passé le Rhin, et se répandaient alors le long de la vallée de la Meuse, pénétrant au loin, au sud des territoires ménapiens, dans ceux de leurs parents germains, les Eburons et les Condruses, sur les frontières du Luxembourg. Le succès qui couronnait ainsi leur entreprise excitait leur courage, et donnait à leur langage un ton de vaine gloire peu d'accord avec leur condition de horde défaite et fugitive. Ils envoyèrent des députés au général romain, lui offrirent de choisir entre la paix et la guerre. C'était, direntils, la coutume de leur nation, de ne jamais refuser le combat à un ennemi qui les défiait : toutefois, ils avaient atteint leur objet immédiat, il avaient trouvé les établissements qu'ils cherchaient; avec les Romains ils n'avaient point de querelle; ils étaient contents de rester sur le sol qu'ils

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 4.



avaient saisi; tous ce qu'ils réclamaient, c'était le droit de le faire sans être molestés. Ils exaltaient bien haut la valeur avec laquelle ces acquisitions avaient été faites si rapidement, et finirent par déclarer qu'ils ne le cédaient en force et en bravoure à aucune nation sous le soleil, excepté aux Suèves, auxquels les dieux eux-mêmes ne pourraient résister (1). César répliqua, suivant sa coutume, en réclamant comme la charge et le devoir d'un proconsul romain, de protéger les Gaulois contre tout ennemi extérieur. Il ne voulait entretenir aucun rapport ni aucune discussion avec une nation étrangère, tant qu'elle occuperait un pouce du sol gaulois. De quel front pouvaient-ils, eux qui étaient incapables de défendre leurs propres possessions, prétendre affirmer leur droit à celles des autres? Il condescendait à leur signaler qu'en ce moment les Ubiens, une autre tribu du Rhin, étaient en quête d'alliés pour se défendre contre les empiétements des Suèves; un mouvement latéral les conduirait à l'endroit désigné en peu de jours ou d'heures; il ne s'opposerait pas à ce qu'ils repassassent la rivière paisiblement, et à ce qu'ils s'établissent dans ce district comme une garnison contre les progrès de leurs ennemis communs. Il promit de plus d'obtenir le consentement des Ubiens à cet arrangement.

César confère avec les envahisseurs germains. — Le premier objet de la politique de César à ce moment était de convaincre les Gaulois qu'ils étaient parfaitement à l'abri de l'invasion étrangère sous la puissante protection de Rome. Pour y réussir, il était nécessaire de prendre le ton du plus orgueilleux défi avec les Germains, et d'être tout prêt à agir d'accord avec cette attitude. Mais il avait devant lui un formidable ennemi; la valeur désespérée des armées barbares

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 7.

avait trop souvent détruit les légions, pour permettre à un général prudent de risquer un combat mortel avec eux, sans absolue nécessité; et les Germains étaient encore regardés par le soldat romain avec une appréhension extraordinaire. Il était beaucoup plus sage de consolider les forces des adversaires des Suèves au delà du Rhin, que de servir en fin de compte les vues de cette puissance envahissante, en désolant et en dépeuplant les frontières. La modération que César déploya, soutenue par son caractère bien connu pour son inflexible résolution, refroidit la bouillante audace des orateurs germains. Ils consentirent à soumettre ses propositions au conseil de leur tribu, et se contentèrent de demander que lui, de son côté, suspendît sa marche pour trois jours, jusqu'à ce qu'on pût lui rendre une réponse. Mais César refusa rigoureusement même ce court répit. Il savait qu'une partie de la cavalerie de l'ennemi avait été détachée pour fourrager dans le pays des Ambivarites, et ne voulait pas leur laisser le temps de revenir, si on devait en venir aux mains (1). Il continua sa marche, et arrivait à douze milles des cantonnements barbares, quand les députés, revenant en hâte, l'engagèrent en vain à s'arrêter, et obtinrent seulement de lui la promesse qu'il empêcherait sa cavalerie, déjà en avant, de commencer les hostilités ce jour-là. Les députés pressaient pour obtenir une trêve de trois jours, afin qu'une communication pût être faite aux Ubiens; mais César regarda cette requête comme un faux-fuyant. Quatre milles plus loin il s'attendait à trouver de l'eau; il avait résolu d'établir là son camp, et aucunes remontrances ne purent l'engager à s'écarter de cette détermination. Enfin, il demanda qu'une députation plus nombreuse de chefs germains vînt le trouver le lendemain à cette place. En même

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 9.

temps, il envoya aux officiers qui commandaient sa cavalerie, l'ordre de s'abstenir d'hostilités, et même en cas d'attaque, de ne point riposter jusqu'à ce qu'il les eût rejoints.

Grande bataille entre les Romains et les Germains : déroute totale des derniers. — Suivant la narration faite par César de ces événements, il paraîtrait que la cavalerie des Germains, portée en avant de leur camp, aussitôt qu'elle vit s'approcher les escadrons romains, les chargea sans égard pour à la trêve qui venait d'être conclue (1). Il porte le nombre des Germains à huit cents, le reste de leur cavalerie étant absente pour fourrager. Celle des Romains, ou plutôt des auxiliaires gaulois, montait à cinq mille. Se reposant sur la foi des traités, ils n'étaient nullement préparés pour l'attaque, et furent aisément mis en désordre même par une poignée d'assaillants. Se défendant faiblement et sans ensemble, ils subirent une perte de soixante-quatorze hommes, et furent dispersés et pousuivis jusqu'à la tête des colonnes du corps principal qui s'avançait. César, hautement indigné de cette flagrante violation de la trêve, résolut de prendre une vengeance signalée de ceux qui s'en étaient rendus coupables. Il ne voulut plus consentir à un instant de délai, n'y voyant plus alors qu'un piége tendu pour le prendre. Il savait bien, en outre, quel effet désastreux la nouvelle de son échec, tout léger qu'il fût, produirait sur les auxiliaires gaulois et sur les nations situées derrière lui. Trahi luimême, il ne se fit pas scrupule de payer les barbares d'une trahison plus grande et plus destructive que la leur. En conséquence, quand, le matin suivant, la députation germaine, consistant en un grand nombre de chefs, l'aborda avec des protestations de regret pour l'événement du jour précédent, et un désaveu de leur erreur ou de leur faute, il

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 12.

les fit jeter sur-le-champ dans les fers, et donna des ordres pour marcher immédiatement contre l'ennemi, non préparé au combat et privé de ses commandants. Les Germains, pris ainsi à l'improviste, n'eurent pas le temps même de former leur grossier ordre de bataille. Ils ne purent que prolonger une résistance inutile en se ralliant autour de leurs chariots. Ils renvoyèrent leurs femmes et leurs enfants en toute hâte, dans l'espoir qu'ils pourraient au moins échapper à la fureur d'un ennemi qu'ils désespéraient de vaincre. Mais César, apercevant ce mouvement, ordonna à sa cavalerie de poursuivre et d'attaquer les fugitifs désarmés, et comme les Germains n'avaient que peu de chevaux à leur opposer, ses ordres furent exécutés facilement et avec une férocité impitoyable. A la vue de ce carnage, les barbares perdirent tout courage, rompirent leurs rangs et se mirent à fuir. Leurs derrières étant occupés par la cavalerie romaine, il semblerait qu'ils aient dû s'échapper du champ de bataille, sur leur flanc gauche, du côté où se trouvait le Rhin, apparemment à peu de distance. Leur fuite fut arrêtée par ce courant profond et rapide au point de sa jonction avec un autre, la Meuse suivant le texte de César, mais plus probablement la Moselle (1). Là, ils se rallièrent,

(1) Il y a beaucoup de difficulté à fixer l'endroit de cette bataille. Le texte de César parle, à n'en pas douter, des confluents du Rhin et de la Meuse (Mosa); mais les Germains, on se le rappellera, ne demandaient que trois jours pour envoyer un message aux Ubiens (sur la rive droite du Rhin entre Cologne et Coblenz), et recevoir leur réponse délibérée, ce qui est tout à fait en désaccord avec une telle explication. Ils avaient pénétré au moins jusqu'aux frontières des Trévires, suivant César et Dion (xxxix, 47), et il n'y a pas de raison de supposer qu'ils firent aucune retraite devant les Romains. Cluverius pense qu'il faudrait lire Moselle pour Mosa; et nonobstant la critique de Mannert, je suis disposé à croire ou que notre texte est fautif, ou que l'auteur des commentaires a com-

mais seulement pour un instant; un moment après, la multitude plongea tête baissée dans les eaux et fut emportée par le flot hivernal. Les Romains n'eurent que peu d'hommes blessés, pas un seul tué. La grande masse des Germains, dont le nombre n'était probablement pas inférieur à cent quatre-vingt mille individus, périt entièrement. Quant à la députation captive, le vainqueur la traita avec une clémence méprisante. Il les laissa libres de partir; mais ils craignaient l'inimitié des Gaulois, à qui ils avaient fait subir des dommages et des insultes, et préférèrent rester dans le camp romain.

Trahison imputée à César dans le sénat. Caton propose de le livrer à l'ennemi. — César envoya à Rome la nouvelle de ce triomphe signalé, et le sénat, après avoir lu sa dépêche, décréta par acclamation une *supplicatio*, ou des actions de grâces nationales aux dieux. Caton se leva en fureur pour s'opposer à ce qu'on prodiguât de tels honneurs en une occasion si indigne. Il dénonça la conduite de César comme perfide et dégradante pour le nom romain. Il présenta le traitement qu'il avait infligé aux Germains comme une violation de la foi donnée au nom de la république, et proposa plutôt une humiliation nationale pour détourner le courroux du ciel, et prouver aux barbares que les Romains désavouaient la trahison chez leurs généraux, même quand elle réussissait. Il déclara que César devrait être livré aux Germains en expiation du crime national. Des exemples d'une telle démarche ne manquaient pas tout à fait. Au moins deux cas de cette espèce pouvaient être mentionnés : l'un

mis une erreur de mémoire. Mannert admet que la jonction de la Meuse et du Wahal avait lieu anciennement au même point que maintenant, à quatre-vingt milles seulement de la mer (II, 1, 192). Le pays avoisinant était à cette époque tout à fait inaccessible aux Romains.

quand Q. Fabius et Cn. Apronius furent livrés aux Appolloniates pour avoir tué leurs ambassadeurs (1); l'autre quand L. Minucius et L. Manlius furent rendus aux Carthaginois en expiation d'un crime semblable (2). Mais malgré tout ce qu'on eût vu dans les temps plus austères de la république, ce n'était ni à la vertu publique du sénat ni à ses sentiments religieux qu'un tel appel pouvait, à l'époque actuelle, être sérieusement adressé. Un petit nombre des ennemis personnels du proconsul, qui avaient tout l'acharnement de Caton, sans partager ses idées singulières, purent applaudir et exciter sa violence frénétique; mais un examen raisonnable de l'affaire vint se joindre à un sentiment d'intérêt général ou privé, pour empêcher la grande majorité de l'assemblée de se laisser entraîner par un si extravagant travestissement de justice.

Crédibilité du récit de César. — On ne pouvait certainement attendre une saine appréciation des faits réels de la cause d'hommes d'État si aveuglés par l'animosité politique (3). En tout cas, quant à la probabilité interne du récit donné de l'affaire par César, qui impute aux Germains la première infraction du traité, il semble qu'il n'y ait pas de raison de la contester en se basant sur l'énorme disproportion de leur nombre. La cavalerie qui leur était opposée était gauloise, et son peu de goût pour la cause où elle était engagée, peut se présumer. Elle avançait aussi sans défiance sur la foi du traité. L'événement prouva la justesse du calcul des Germains. Le plus grand escadron s'enfuit en

(1) Tite-Live, *Epit.*, XV; Dion, *Excerpt. Vales*, 43; Valère Maxime, VI, 6, 5.

(2) Tite-Live, XXXVIII, 42; Valère Maxime, VI, 6, 3. Comparez Cicéron, *pro Cæc.*, 34 : « Ut religione solvatur civitas civis Romanus traditur. »

(3) Il est fait allusion à cette histoire par Suétone (*Jul.*, 25) et elle est mentionnée plus distinctement par Plutarque (*Cés.*, 22).

désordre devant le moindre. Il n'en eût pas été de même si les Gallo-Romains avaient été les premiers à attaquer avec une force si supérieure. L'accusation de perfidie préméditée de la part de César semble donc sans fondement. Qu'il fût heureux de mettre à profit le crime de ses ennemis, qu'une légère explication aurait pu suffire à réparer, c'est ce qu'on ne peut nier. Il eût eu le droit d'exiger des conditions plus dures en considération de ce fait; mais son temps était précieux et sa situation précaire. Il se permit une mesure extrême de représailles ; et s'il remporta l'avantage, il perdit certainement toute la gloire de l'engagement qui suivit.

César projette de faire une incursion en Germanie.—Diverses hordes émigrantes avaient passé le Rhin avant les Usipètes et les Tenchtres, et soit qu'elles se fussent établies sur le sol gaulois, ou qu'elles eussent péri dans leurs courses vagabondes, des rumeurs vagues et incertaines de leur destin étaient seules parvenues aux oreilles de ceux qu'elles avaient laissés derrière. Mais César était résolu à faire savoir au peuple germain ce qu'il était advenu de ce dernier essaim d'envahisseurs, comment les deux tribus étaient tombées en un grand jour de carnage, et quels étaient les ennemis fatals qui avaient ainsi abrégé leur carrière. Son autorité en Gaule dépendait à un haut degré du frein qu'il mettrait à l'esprit aventureux des hommes libres d'au delà du Rhin, et de la conviction qu'il inspirerait aux mécontents d'en deçà de cette frontière, que le bras de la république était assez long pour atteindre leurs auxiliaires les plus éloignés. Le prétexte qu'il mit en avant lui-même pour son incursion en Germanie, celui de poursuivre les misérables restes des Usipètes, la cavalerie qui avait été absente de la bataille, semble à peine digne de considération. Et ce n'est guère davantage par la raison que les Ubiens avaient, dit-on, sollicité son assistance contre les Suèves. C'était le rôle d'un proconsul romain

de mettre toujours en avant un prétexte légitime pour un acte d'agression ; mais le motif réel était souvent tenu secret, et sans doute César, dans l'occasion présente, avait des vues plus hautes et plus profondes, quand il résolut de passer la frontière et de se montrer dans toute la majesté des armes romaines aux guerriers orgueilleux devant lesquels tremblaient les tribus du Rhin (1).

Sa courte campagne au delà du Rhin. — Il demanda d'abord aux Sicambres de lui livrer les fugitifs qui venaient d'échapper à son étreinte. Ils répliquèrent avec fermeté que puisqu'il déniait le droit des Germains à intervenir dans les affaires de la Gaule, eux pour leur part, étaient prêts à contester son autorité sur un peuple de leur nation. Ce fut un prétexte suffisant pour prendre de l'ombrage et César donna des ordres pour effectuer le passage du fleuve. Il choisit un emplacement près de la ville actuelle de Neuwied (2), quelques milles au dessous de Coblentz, où les rives présentent un espace de terrain uni, des deux côtés, et y bâtit un pont, en partie pour plus de sécurité, en partie peut-être pour

(1) César, *Bell. Gal.*, IV. 16.

(2) C'était l'endroit où Auguste construisit après cela un pont de pierre, dont on dit que les fondations sont encore visibles. Il correspond avec la situation des Ubiens. En supposant que la bataille dont nous venons de parler eût eu lieu près des confluents du Rhin et de la Moselle, nous pourrions nous attendre à voir César poursuivre sa victoire en passant la rivière dans le voisinage immédiat. Pour ces raisons j'ai préféré la localité mentionnée dans le texte. On a supposé, il est vrai, d'après l'assertion de Florus (III, 18), qu'il passa la Moselle aussi bien que le Rhin dans sa première expédition contre les Germains, que son premier passage de ce dernier fleuve fut dans le voisinage de Bingen. Mais cela ne correspondrait pas avec la position des Ubiens ou des Sicambres, qui étaient situés certainement plus au nord. C'est avec plus de vraisemblance que Florus imaginait qu'il avait passé la Moselle de la rive droite. Voy. Mannert, II, 1, 256.

frapper les naturels d'une plus haute idée de la dignité et du pouvoir de la république. Le courant était large et rapide, et les ingénieurs appliquèrent toute leur habileté et tout leur talent, sous sa direction spéciale, à construire un édifice solide. L'ouvrage fut achevé dans le court espace de dix jours (1). Mais après tout ce travail, César n'en fit plus usage que pour transporter son armée à l'aller et au retour, après qu'il eut employé quelques semaines à ravager la contrée des Sicambres, et à se montrer comme ami et allié, aux Ubiens. Les Suèves, il est vrai, rassemblèrent de grandes forces, et se préparèrent au combat. Néanmoins le proconsul se contenta de la démonstration qu'il avait faite et ne prit aucune mesure pour amener un engagement. Quand il eut regagné la rive gauche, il détruisit son pont, et s'éloigna à la hâte, pour s'engager dans une autre entreprise, de même nature, et dirigée, probablement, par des vues politiques analogues (2). Ce n'était autre chose que la fameuse invasion de la Grande Bretagne, entreprise à laquelle nous devons notre première introduction dans l'histoire de l'Europe et du monde.

César se renseigne sur le caractère et la condition des Bretons. — Les campagnes de César en Belgique ne pouvaient manquer de lui rendre familiers l'existence et le caractère des habitants de la grande île située en vue des côtes de ce pays.

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 17 ; Plutarque, *Cés.*, 22. L'auteur du *Précis des guerres de César*, pag. 61, compare ce pont avec celui que Bertrand jeta sur le Danube, près de Vienne, pour Napoléon en 1809. Il montre la grande supériorité des ingénieurs modernes, eu égard à la fois à la difficulté de l'entreprise et à la rapidité avec laquelle elle fut achevée. Le pont de Napoléon demanda dix fois autant de travail, et il ne fallut que deux fois le même nombre de jours pour le finir. Cet auteur suppose que César a passé à Cologne .

(2) César fut le premier Romain qui passa le Rhin. Suétone, *Jul.*, 25 ; Dion, xxxix, 50.

C'était certainement de leurs alliés du bord opposé que ses ennemis avaient tiré des ressources assez considérables. Interrogés sur les relations existant entre eux et les naturels de la Bretagne, ils affirmaient qu'un grand nombre de membres de leur propre race avaient émigré de Gaule au siècle précédent, et s'étaient établis au delà des blanches falaises qu'on apercevait justement à l'horizon. Ils parlaient d'une population regardée par eux comme aborigène, au milieu de laquelle ces émigrants avaient fait invasion, et sur les terres desquels ils avaient peu à peu fixé leurs demeures (1). Ils dépeignaient ce peuple primitif comme particulièrement rude et barbare dans ses coutumes sociales (2). Presque entièrement dépourvus de vêtements, ils prenaient un grotesque plaisir à peindre et à tatouer leur corps en bleu (3). Ils admettaient une communauté de femmes soumises à des règles. Ils vivaient presque entièrement de lait et de viande, par répugnance pour la peine et l'adresse que peut demander même la pêche (4); et habitant à part, ou par petits groupes de cabanes, avec une barrière de bois autour d'eux, et à l'abri de forêts, de montagnes ou de marais, ils ne possédaient rien qui pût mériter le nom de ville (5). C'était, selon toute apparence, à l'intérieur ou au nord du pays que les tribus les plus barbares

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 12.

(2) Idem, *ibid.*, V, 14.

(3) César dit : « *Omnes* se Britanni vitro inficiunt ; » s'il faut étendre le sens de ces mots aux tribus belges en Grande Bretagne, nous devons supposer que la coutume a été partiellement adoptée par eux, en imitation de leurs voisins plus grossiers. Solinus dit : « Regionem *partim* tenent barbari quibus per artifices plagarum figuras jam inde a pueris variæ animalium effigies incorporantur. » (cap. 25).

(4) Dion, xxxvi, 12. Ce qui caractérise fatalement leurs descendants Gaëliques aujourd'hui encore.

(5) César, *Bell. Gal.*, V, 21 ; Strabon, IV.

se servaient à la guerre du char armé de faux. César qui ne pénétra jamais fort loin de la côte, ne paraît pas l'avoir rencontré. Nous pouvons conclure que les premiers habitants connus de l'île appartenaient à la division Gaëlique de la famille Celtique, et que la possession leur en fût disputée à une époque très reculée par l'invasion subséquente des Kymris (1). Ces derniers apportèrent avec eux, outre le langage et les caractères physiologiques qui restent encore si fortement marqués dans une partie de l'île, la religion druidique, que nous avons déjà fait connaître. Ce furent peut-être les qualités fixes et exclusives appartenant à une institution insulaire qui donnèrent au druidisme breton un si grand ascendant parmi les tribus gauloises, et le leur firent regarder comme l'expression la plus pure de leur sublime théologie. Les Belges, qui étaient les derniers arrivés sur les bords bretons, semblent avoir été détournés facilement des habitudes sauvages de leur vie des bois, par les influences civilisantes de la côte, et d'un cours d'eau navigable. César remarque que les habitants du coin le plus rapproché de la Gaule, étaient de beaucoup les plus avancés dans la culture sociale, et la rapidité extraordinaire avec laquelle les ports orientaux s'élevèrent à la célébrité commerciale, révèle dans la race cette aptitude naturelle, que la suite de leur histoire a si pleinement confirmée.

Leur proximité de la Gaule dangereuse pour la sécurité de la conquête romaine. — Une alliance étroite subsista entre les tribus Belges établies dans l'île, et les parents qu'elles avaient laissés derrière (2). Quelques rois des États continentaux

(1) Voy. Thierry, *Gaulois*, Introd., pag. XCI.

(2) César nous informe que plusieurs des États bretons tiraient leur nom et leur origine de Gaule, spécialement les tribus Belges (*Bell. Gal.*, V, 12). Ptolémée mentionne les noms des Parisiens, Atré-

réclamaient encore, une sorte de souveraineté sur ceux qui avaient émigré par delà la mer. César se plaignit que ses ennemis en Gaule avaient fréquemment reçu du secours d'un invisible bras qui leur était tendu de ces colonies éloignées. L'exemple de la liberté et cette expression de sympathie offraient, en tout cas, des dangers pour la tranquillité de ses nouvelles conquêtes. Il semblait d'une certaine importance politique de porter un coup à des peuples qu'on pouvait supposer orgueilleux de leur sécurité insulaire, et de faire pénétrer au moins la terreur des armes romaines, plus loin que la barrière dressée devant elle, par la nature elle-même. Un siècle auparavant, une armée proconsulaire avait tourné les talons, de respect où de terreur, à la vue des flots de l'Atlantique. On croyait avoir atteint l'extrémité du monde habitable et s'être approché, en profanes, des frontières de la nuit et de l'oubli. Mais ni l'époque, ni l'esprit des légions, ni le tempérament de César n'étaient plus inaccessibles à de tels sentiments, et les vagues de l'Océan occidental leur inspiraient plutôt de l'ambition que de la crainte (1).

César se prépare à envahir la Bretagne. — Après avoir repassé le Rhin, le proconsul fixa ses quartiers d'hiver sur

bates, Belges, Ménapiens. Les Parisiens étaient Belges, dans la signification étendue du terme, pour Strabon, mais non pour César.

(1) « Decimus Brutus aliquanto latius Celticos Lusitanosque et omnes Galiæce populos, formidatumque militibus flumen Oblivionis (Comparez Tite-Live, *Epit.*, LV); peragratoque victor Oceani littore, non prius signa convertit, quam cadentem in maria solem, obrutumque aquis ignem non sine quodam sacrilegii metu et horrore deprehendit. » Florus, II, 17. Les Romains tournèrent en ridicule la vanité de César décorant un détroit peu profond du nom d'Océan. Lucain, II, 571.

« Oceanumque vocans incerti stagna profundi
Territa quæsitis ostendit terga Britannis. »

la côte des Morins; car c'était seulement dans les districts plus écartés que cette tribu pouvait maintenir son indépendance; et le simple bruit de son projet d'invasion dans l'île, donna à ces peuples une telle idée de sa hardiesse et de sa puissance, qu'ils se hâtèrent, pour la plupart de faire en même temps une soumission volontaire (1). Le général romain fut fort aise de les recevoir en grâce, et d'en obtenir l'assistance et les informations dont il avait besoin. Il employa quelques semaines à rassembler ses armements navals, envoya un officier nommé Volusenus explorer la côte opposée, et donna mission à Commius, un chef auquel il avait conféré la souveraineté des Atrébates, de se rendre auprès de ses amis et de ses parents dans l'île, et de leur représenter sous des couleurs convenables la grandeur de la puissance romaine et la nécessité de l'alliance ou de la soumission. Le bruit de ses préparatifs avait déjà alarmé les Belges du sud de la Bretagne, et diverses ambassades arrivèrent de leur part dans son camp, chargés d'offrir des otages de leur bon vouloir et de leur fidélité.

Il passe le détroit à Douvres. — La saison était déjà trop avancée pour permettre au général romain de projeter la conquête d'aucune partie de l'île dans cette campagne, si toutefois il nourrissait pour l'avenir aucun dessein de cette nature. Son but était d'acquérir une connaissance personnelle de la contrée, de ses chefs et de sa population, afin de s'introduire en quelque manière dans leurs affaires, et d'établir avec eux des relations qui pussent fournir un prétexte convenable à une intervention plus sérieuse dans une future occasion. Il parut suffisant pour ses desseins immédiats de rassembler une force de deux légions et de quelques centaines de cavaliers. Les premières devaient s'embarquer

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 21, 22.

dans quatre-vingts transports au Portus Itius (1), les derniers en un lieu situé à huit milles plus loin vers l'Est. L'embarquement des deux divisions eut lieu simultanément, le matin du 26 août, après minuit, pendant la troisième veille. Ce semble avoir été le commencement de la marée montante, qui court le long de la côte de France et du bord opposé dans une direction nord-est. Le proconsul s'embarqua avec l'infanterie, et s'avançant très lentement, peut-être afin de pouvoir rencontrer les transports de cavalerie, se trouva à dix heures du matin à la hauteur des falaises de Douvres. Cependant l'escadre attendue était retenue par le vent ou par

(1) Le point de la côte française d'où César mit à la voile n'a pas été déterminé avec certitude, nous pouvons ne pas tenir compte du déraisonnable esprit national de quelques écrivains flamands (Voy. Bast, *Antiq. Rom. Gaul.*, pag. 261); mais Boulogne, Ambleteuse, Witsand et Calais, se disputent encore cet honneur. Ce ne fut point Calais, car César en ce cas n'eût pas certainement envoyé sa cavalerie plus loin vers l'est pour opérer le passage. Boulogne, qui, devint à une époque postérieure la place habituelle d'embarquement pour la Grande Bretagne, était connue sous un autre nom, celui de Gessoriacum. C'est probablement par une erreur d'est pour ouest, que Ptolémée place cet endroit à l'est. de l'Ἴκιον ἄκρον (Voy. Mannert, II, I, 186). La question semble donc réduite aux deux ports d'Ambleteuse et de Witsand. En décidant entre eux, nous pouvons nous laisser guider, en partie, par la ressemblance des noms d'Iccius ou Itius, et de Witsand, et en partie par ce fait qu'au moyen âge Witsand était le port d'où le passage se faisait communément (Voy. Ducange, sur les *Mémoires de Joinville*, diss. XXVI). Tous deux sont à égale distance du point le plus proche de la côte britannique. Quand César calcule la longueur du passage à trente milles, ce qui dépasse la distance de plage en plage, il peut mesurer de son point de départ au point où il a pris terre, à savoir Deal. L'Ἴκιον ἄκρον est probablement le cap Grisnez. Voy. Walckenaer *G. des G.*, II, 268. Par rapport à l'orthographe du nom romain, les MSS. de César lisent Itius, ceux de Ptolémée Ἴκιον. La forme, Iccius, est une corruption d'écrivains plus récents. Bast, *loc. cit.*

quelque accident, et la place elle-même offrant des obstacles, l'envahisseur se détermina à chercher un autre lieu de débarquement. On décrit ici la mer comme remontant dans les terres par une crique étroite dominée par des hauteurs, qui commandaient complétement tous les abords (1), et se couronnaient déjà d'indigènes en armes. Aussi, après avoir attendu pendant la plus grande partie du jour l'arrivée de sa cavalerie, le proconsul saisit l'occasion de la marée suivante, d'accord avec un vent favorable, pour suivre la côte vers le nord, pendant un espace de sept ou huit milles, ce qui l'amena à la plage ouverte de Walmer ou de Deal (2).

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 23. Ses expressions décrivent évidemment une crique ou un estuaire, et ne peuvent se rapporter au promontoire du South Forcland. C'est une ancienne tradition à Douvres que la mer remontait jadis à cet endroit de cinq ou six milles dans les terres. *Acad. Sci. et Bell. Lett. de Bruxelles*, III, 1 (1770), citée par Bast, *Antiq. Rom. et Gaul.*

(2) Idem, *ibid.* : « Ventum et æstum nactus secundum. » On a beaucoup disputé sur le point de savoir si l'endroit où César prit terre gît à l'est ou à l'ouest de Douvres, à Deal ou à Hythe ; mais un examen attentif de son langage semble fixer la question d'une manière décisive. Il vint en Grande Bretagne un peu avant la fin de l'été (exigua parte æstatis reliqua), et quitta le pays avant l'équinoxe. D'après les calculs d'Halley (Voy. *Phil. Trans.*, N° 193), il est établi qu'il y eut deux pleines lunes en août, l'an avant Jésus-Christ 55, le 1er à midi, et le 30 à minuit. Cette dernière, dès lors, doit avoir été celle que César nota la quatrième nuit après son arrivée (c. 29). Si la marée avait atteint son plein à minuit (30-31), il doit en avoir été de même vers huit heures après-midi, le 26. En conséquence, la marée commença l'après-midi du 26 à 2 heures, et c'est avec elle que César doit avoir quitté son amarrage à la hauteur de Douvres. Comme le flux s'avance vers le nord, c'est cette direction qu'il a dû prendre, et une course de sept ou de huit milles l'amenait précisément à la grève-plate de Deal ou de Walmer. La seule raison pour croire qu'il ait choisi la course opposée est l'expression de Dion, XXXIX, 51 : *τοὺς προσμίξαντάς οἱ ἐς τὰ τενάγη ἀποβαίνοντι νικήσας*, où *τενάγη* est supposé in-

Les Romains effectuent leur débarquement. — Les mouvements de l'escadre romaine étaient, des hauteurs, surveillés de près par les Bretons, et en même temps qu'elle atteignit l'endroit où son chef se proposait de tirer ses vaisseaux à sec, la plage se couvrit d'un imposant déploiement de guerriers montés sur des chariots, prêts à lui disputer l'atterrissement. La mer était trop basse pour permettre aux plus grands vaisseaux d'approcher du bord, et les barbares s'élancèrent dans l'eau pour atteindre leurs aggresseurs. Les galères de guerre, qui tiraient moins d'eau, furent disposées en flanc pour disperser l'armée des assaillants, et quand elles ouvrirent leurs batteries de projectiles, le désordre se mit parmi les Bretons. Les Romains, toutefois, dans la confusion causée par une manière de combattre avec laquelle ils n'étaient point familiers, montrèrent peu de vivacité dans l'attaque de l'ennemi, jusqu'à ce que le porte-enseigne de la dixième légion sautât avec son aigle au milieu des vagues, et appelât ses camarades à la rescousse (1). Excités par le danger de leur enseigne adorée, les soldats se jetèrent dans l'eau, repoussèrent les barbares et réussirent à prendre terre. La renommée de César et de ses légions l'avait précédé, aussi quand les Bretons se trouvèrent engagés corps à corps avec les conquérants de la Gaule, leur courage les abandonna. Néanmoins, les Romains, privés de cavalerie, auraient pu souffrir beaucoup de l'attaque vigoureuse des chariots et des cavaliers ennemis. Quelque faible que fût la résistance opposée à leur débarquement,

diquer des marais comme on en trouve entre Hythe et Romncy, mais non de l'autre côté. Le mot peut, toutefois, signifier, la plage unie lavée par le flot. Dion aussi dit qu'il navigua autour d'un promontoire, ce qu'on ne peut concilier avec la notion de sa marche vers l'ouest.

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 25, 27.

ils ne furent point en position de poursuivre les insulaires, et ils se hâtèrent de mettre à couvert le terrain sur lequel ils avaient pris pied, en élevant leurs retranchements habituels. Cependant, avant même que ces premières défenses fussent achevées, arriva une ambassade des Bretons, avec l'offre d'otages, et les plus humbles protestations de soumission. Commius, qui avait été saisi et jeté dans les fers quand il s'aventura à mettre le pied dans l'île, fut rendu à la liberté, avec force excuses. Le général romain se plaignit de la réception hostile qu'il avait rencontrée, après avoir été attendu en Gaule avec des offres d'amitié et d'alliance ; mais il consentit à accepter les ouvertures qu'on lui faisait actuellement, en même temps que les otages promis.

Leur flotte gravement endommagée par une haute marée. —Mais que les Bretons fussent ou non sincères dans la première terreur de la défaite, un accident qui atteignit l'armement étranger leur donna le courage de changer de politique, et de violer leur foi. La cavalerie romaine, faisant voile enfin le quatrième jour après le départ de son chef, fut chassée par la violence du vent. Comme leur course se dirigeait vers le nord-ouest, la brise favorable avec laquelle ils avaient espéré opérer l'atterrage venait probablement d'un point de l'orient. Avant qu'ils eussent atteint les dunes, le vent fraîchit, et leurs vaisseaux furent rendus ingouvernables. Quelques-uns d'entre eux réussirent à regagner la côte de Gaule ; mais d'autres furent emportés à travers le détroit, loin vers l'ouest, et faillirent être jetés çà et là sur les points écartés de la côte britannique (1). A minuit, la marée s'éleva avec la pleine lune, à une hauteur inusitée, et le vent d'est souffla avec une violence telle que les Romains, avec leur expérience imparfaite de ces mers, n'en avaient

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 28.

jamais été témoins. Les navires de guerre, jetés sur la plage, furent couverts par les vagues et mis en pièces, pendant que les transports, qui étaient à l'ancre, étaient arrachés de leurs amarres, et lancés contre la côte et l'un contre l'autre.

L'armée romaine harcelée par les Bretons. — Ainsi la flotte fut mise presque hors de service, sans que la petite armée eût les moyens nécessaires pour réparer le dommage. En outre, il n'y avait point de provision de blé dans le camp, pour les sustenter durant l'hiver. Les Bretons, qui avaient remarqué combien les forces romaines étaient peu considérables ainsi que leur pénurie de vivres, commencèrent alors à nourrir l'espoir de les détruire par la famine, présumant que la perte totale d'une armée avec son général, ôterait aux Romains le courage de répéter leur entreprise. Mais ils n'exécutèrent pas leurs plans avec habileté. Ils firent une attaque soudaine contre la septième légion, qui avait été envoyée dehors pour fourrager; mais qui n'était pas encore hors de portée des secours du camp. César s'élança à son aide, et mit en fuite les assaillants avec un brillant succès; mais son expérience de la trahison de l'ennemi et le péril auquel il était alors journellement exposé, ne firent que le rendre plus impatient de se retirer de l'île sans délai. L'équinoxe s'approchait, d'ailleurs, rapidement, ainsi que le temps de tempête dont il est généralement accompagné. Il s'estima sans doute extrêmement heureux de recevoir une offre nouvelle de repentir et de soumission de la part des barbares irrésolus. Il se contenta de leur imposer le double du nombre d'otages qu'ils avaient originairement offert. Depuis la nuit de l'ouragan, il s'était assidûment occupé de réparer ses vaisseaux, détruisant les plus endommagés pour se procurer les matériaux nécessaires à la réparation des autres.

César retourne en Gaule avant l'équinoxe. — Il mit à la voile

peu après minuit, qnelques jours avant l'équinoxe, c'est à dire, près de trois semaines après l'époque de son arrivée, profitant du reflux qui devait servir alors à l'éloigner de la côte, et à le porter jusqu'en Gaule. Deux vaisseaux qui ne purent atteindre le port fixé furent entraînés plus loin par le courant, qui leur fit descendre le canal (1).

Opérations du reste de l'année. César va en Illyrie. — A son retour de la Grande Bretagne, César envoya Sabinus et Cotta faire une incursion dans le pays des Ménapiens. Elle réussit mieux que celle de l'année précédente, la sécheresse de la saison ayant rendu les marais accessibles. En même temps Labiénus châtiait les Morins qui s'étaient armés contre les équipages des vaisseaux dispersés. Les Bretons, aussitôt qu'ils apprirent que le général romain avait quitté leurs rivages, négligèrent, à l'exception de deux seulement de leurs tribus, d'envoyer les otages promis (2). Mais ses compatriotes reçurent les nouvelles de ses succès avec acclamation, et particulièrement celle de son attaque d'une île inconnue, exploit d'audace héroïque qui frappait leur imagination, en même temps qu'il enflammait leur cupidité des espérances d'un nouveau et incalculable pillage (3). Les rêves d'avarice des Romains, assignaient des amas d'argenteries et de joyaux aux plus rudes barbares de l'ancien monde. On rapportait que la Bretagne était riche en mines, au moins de

(1) César, *Bell. Gal.*, IV, 36 : « Paulo infra delatæ sunt. » En atteignant la côte de Gaule, les équipages de ces navires furent attaqués par les Morins, et se trouvèrent à portée immédiate du corps principal, qui avait déjà débarqué. Ils vinrent donc probablement à terre près d'Ambleteuse, ou de Boulogne.

(2) César, *Bell. Gal.*, IV, 38.

(3) Dion, XXXIV, 53. Après avoir décrié l'entreprise comme malheureuse, il ajoute : τούτῳ γὰρ καὶ αὐτὸς ἰσχυρῶς ἐσεμνύνετο, καὶ οἱ οἴκοι Ῥωμαῖοι θαυμασθῶς ἐμεγαλύνοντο, κ. τ. λ.

métaux inférieurs. Par dessus tout, les perles de la côte de Rutupie étaient célèbres pour leur abondance et leur splendeur supposée, et formaient un objet de désir spécial (1). Le devant de cuirasse garni de ces coûteux brillants que le conquérant dédia ensuite à Vénus Génitrix, la patronne et la mère de sa race, ne fut pas moins agréable aux yeux de la jeune noblesse qu'à ceux de la déesse elle-même. Des actions de grâces de vingt jours furent décrétées en son honneur, tandis qu'il se hâtait, comme d'ordinaire, d'arriver à la frontière de sa province pour conférer avec ses amis de Rome. Toutefois, dans les premiers jours de l'année suivante, il trouva le temps de visiter le district ultérieur de sa province, l'Illyrie, occupée par des hordes pillardes, qui avaient passé le cours supérieur de la Save et de la Drave, et pénétré à travers les limites alpines de la province (2). Le nom de Julius est attaché à beaucoup d'endroits, dans ce voisinage : les Alpes Carniennes y prennent l'appellation de Juliennes, une ville immédiatement à leur pied était nommée Julium Carnium, et Forum Julii, encore subsistant dans la moderne Friuli, est située à une distance peu considérable, près de la tête de l'Adriatique (3). Ce n'est pas cependant au grand conquérant que

(1) Suétone, *Jul.*, 47 : « Britanniam petiisse spe margaritarum quarum amplitudinem conferentem, etc. » Cependant Pline confesse que les perles de Bretagne étaient, après tout, « parvi et docolores » (*Hist. nat.*, IX, 57), et Tacite ajoute : « Gignit oceanus margarita sed subfusca et liventia (*Agric.*, 12).

(2) César, *Bell. Gal.*, V, 1 ; comparez Mannert, III, 547.

(3) L'origine de ces noms reste obscure : voy. Mannert, V, 546, qui suppose que le Forum Julii a été fondé par un membre de la famille de César d'une génération postérieure, et que les Alpes ont tiré de cette ville leur désignation locale. L'épithète de Juliennes est donnée pour la première fois à ces montagnes par Tacite, *Hist.*, III, 8. Tite-Live, qui parle de la localité ne fait pas mention d'un pareil nom. Ammien (XXXVI, 16) dit : « Usque ad radices Alpium Juliarum quas Venetas ap-

ces appellations peuvent être attribuées, car il est impossible qu'il eût traversé les Alpes dans la saison d'hiver, et porté l'épée dans les vallées natales des Pirustes dans le Tyrol; et il ne resta pas non plus assez longtemps dans le voisinage pour fonder des cités ou des colonies.

Grands préparatifs pour une seconde invasion de la Bretagne au printemps. — Sur ces entrefaites, de grands préparatifs se faisaient dans les ports et les camps de la Gaule septentrionale pour une seconde invasion de la Bretagne avec des forces plus considérables. Six cents transports furent construits, d'une forme adaptée aux côtes basses, et aux vagues pressées et clapoteuses du canal. Le point de ralliement de tout l'armement fut fixé au Portus Itius; et César mit à profit ce court intervalle pour menacer les Trévires, contre lesquels il était irrité parce qu'ils avaient négligé d'assister à la réunion générale des états, et à cause de leurs intrigues avec les Suèves. Deux de leurs chefs, Cingétorix et Indutiomar, aspiraient mutuellement au pouvoir suprême. A l'approche de l'armée romaine, le premier se hâta de faire sa soumission; le second, ainsi prévenu, rassembla précipitamment ses troupes et ses adhérents. Mais bientôt repentant de cet acte d'hostilité déclaré, il sollicita son pardon, que César se laissa aisément persuader de lui accorder. Toutefois, il montra à Cingétorix une faveur beaucoup plus grande en prenant son parti, et en conciliant à ses vues les principaux de l'État. Les Trévires rentrèrent dans l'obéissance; mais l'ambition d'Indutiomar se tourna en hostilité plus amère, bien que contenue (1).

pellavit antiquitas. » Les Alpes Juliennes connues à cette époque étaient celles qui se nommèrent dans la suite Cottiennes. Voyez plus haut, pag. 290.

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 3, 4.

Intrigues de Dumnorix.—Cette affaire arrangée, toutes les forces dont le proconsul pouvait disposer s'assemblèrent au Portus Itius (1). Il avait à sa suite un corps de quatre mille cavaliers gaulois, commandés par la fleur de la noblesse indigène, que César se proposait d'emmener avec lui, non moins comme otages pour la tranquillité de leur pays dont l'état devenait de jour en jour plus critique, que pour le bénéfice de leurs services militaires. Parmi eux était Dumnorix l'Eduen, de la bonne foi duquel César se défiait à juste titre, et qui tenait ses compatriotes en alarme en se vantant que le proconsul avait promis de lui conférer la souveraineté de leur nation. Il était impatient de se soustraire à l'obligation d'accompagner l'expédition, espérant, si on le laissait derrière, trouver une occasion d'avancer ses projets particuliers d'ambition. Il s'étudiait à éveiller les craintes des chefs, ses compagnons d'armes, en leur représentant que le conquérant, n'osant pas les mettre à mort en présence de la nation gauloise, cherchait à se défaire d'eux dans cette expédition lointaine. La prédominance des vents de nord-ouest imposa un délai de quelques jours, que l'Eduen mit à profit de tout son pouvoir.

Il s'échappe du camp, est poursuivi et tué. — Enfin, quand l'ordre d'embarquer fut donné, il s'échappa secrètement du camp, avec quelques compagnons. César dépêcha immédiatement une troupe de cavaliers d'élite pour reprendre le fugitif, mort ou vif. Il fut atteint, et les Gaulois, qui ne lui portaient pas moins de haine qu'à leurs tyrans romains, le massacrèrent sur place (2). Ceux qui le suivaient ne firent pas difficulté de retourner aux quartiers romains.

César débarque en Bretagne sans opposition.—Le printemps

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 5.
(2) Idem, *ibid.*, V, 7.

durait encore quand la flotte romaine mit à la voile pour la Bretagne. Elle consistait en cinq légions, et un nombre proportionné de cavaliers, l'importance de cette force ayant été pleinement démontrée dans la dernière expédition. Trois légions furent laissées sous Labiénus pour veiller à la sécurité du pays conquis. L'expédition effectua son débarquement sans opposition au même endroit que l'été précédent (1) ; et César, laissant dix cohortes et trois cents chevaux pour protéger sa station navale, gagna avec le corps d'armée principal une place du voisinage, où il construisit un camp pour une occupation permanente. Ce fut la fondation, selon toute probabilité, de la célèbre station de Rutupiæ, en Richborough. Les ruines de ses gigantesques défenses avec celles de Caistor, et le reste encore plus parfaits de Garianonium, ou Burghcastle, attestent aujourd'hui encore l'étendue et la solidité des travaux militaires de Rome dans notre île. Les Bretons s'abstinrent encore de faire aucune résistance aux envahisseurs ; et ce ne fut que quand l'armée fut arrivée aux bords de la Stour, à la distance de douze milles du camp, qu'elle trouva un ennemi rangé en bataille pour lui disputer ses progrès ultérieurs. Mais ce n'est point sur le cours lent et étroit d'une petite rivière que les Bretons plaçaient leur confiance ; ils avaient un camp d'une construction particulière, et à eux propre, un espace éclairci dans le centre d'un bois, et défendu par les troncs des arbres. C'est là qu'ils se retirèrent après avoir été repoussés une première fois, et il fut difficile de les en déloger. Après en être enfin venu à bout, César ne s'aventura pas à poursuivre dans leur fuite rapide leurs cavaliers et leurs chars à travers un pays qui lui était totalement

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 8 ; Dion, XL, 1. Le prétexte de l'invasion était le refus des Bretons d'envoyer le nombre d'otages stipulé.

inconnu. Un accident, qui était encore arrivé à sa flotte, le rappela soudainement. Une tempête, comme dans l'expédition précédente, avait gravement endommagé ses vaisseaux. Il fallut plusieurs jours de travail incessant pour réparer le dommage, et alors, à la fin, on se détermina à tirer tout l'armement sur la plage, et à étendre et à consolider les fortifications qui le défendaient du côté de la plage. César s'avança de nouveau et cette fois encore rencontra les indigènes au passage de la rivière. Au milieu de leurs dissensions intérieures (car elles paraissent avoir atteint chez eux à un degré plus considérable encore que chez leurs voisins du continent), les Bretons en étaient venus à la résolution de confier la conduite générale de leur défense à un de leurs principaux chefs.

Les Bretons commandés par Cassivellaunus font une courageuse résistance. — Il se nommait Cassivellaunus (1), et régnait sur les Trinobantes, qui peuplaient le Middlesex, Hertford et Essex. Les Bretons avaient pour coutume de combattre presque toujours à cheval ou dans leurs chars. L'adresse avec laquelle les barbares maniaient ces lourds véhicules, le poids de leur attaque et la rapidité de leur retraite déjouèrent tout le jour la bravoure et la discipline des envahisseurs. Les lignes romaines étaient ébranlées par des charges répétées; le pilum étendait plus d'un chef sur la plaine, mais ses coursiers et son char vide venaient rebondir contre le mur d'acier. Repoussés, les escadrons rapides étaient bientôt hors de poursuite; la cavalerie gauloise était molle et paresseuse; ce fut par la solide patience de la vieille infanterie que la victoire fut enfin assurée. Les Bretons per-

(1) C'était l'orthographe romaine. Dion l'écrit κασουελλανός, se rapprochant davantage de ce qui était probablement la prononciation réelle, Caswallon ou Cadwallon.

dirent les plus braves de leurs combattants et leur incommode matériel de guerre. Depuis cette journée, les Bretons ne se hasardèrent plus à attaquer les légions de César en bataille régulière, mais ils s'éparpillèrent dans le pays, avec l'espoir d'épuiser les forces des Romains, par des escarmouches répétées et passagères.

Ils défendent la ligne de la Tamise. — César toutefois tint ses hommes rassemblés et s'abstint de tout engagement partiel, pendant qu'il s'avançait hardiment dans le cœur de la contrée jusqu'aux rives de la Tamise, derrière lesquelles Cassivellaunus s'était retiré. Il était nécessaire pour passer à gué la rivière, de remonter au dessus du plus haut point où la marée atteignît ; et l'endroit même où le passage eut lieu peut se conjecturer avec quelque confiance une d'après antique et constante tradition. Une place connue sous le nom de Coway Stakes, près de l'embouchure de la Wey, est supposée avoir tiré son nom des palissades à l'aide desquelles les Bretons obstruèrent le lit et le bord de la Tamise (1), et dont les restes étaient encore visibles, suivant le témoignage de Bède, au huitième siècle (2). Ce point s'accorde aussi suffisamment bien avec la distance de huit milles de la mer, à laquelle César place la frontière des États de Cassivellaunus (3).

Succès partiels de César en Bretagne. — Le passage des rivières à la nage et à gué, faisait partie des exercices régu-

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 18; Dion, XL, 3.

(2) Bède, *Hist of Brit.*, I, 2. Cet auteur, à la vérité, n'est pas très digne de foi. Comparez la *Britannia* de Camden, « Surrey. » Il établit que la profondeur de l'eau à cet endroit est généralement de six pieds. Le passage de César eut lieu au milieu de l'été, et la saison était remarquable pour sa sécheresse : « Eo anno frumentum in Gallia propter siccitates augustius provenerat. » César, *Bell. Gal.*, V, 24.

(3) César, *Bell. Gal.*, V, 11.

liers du légionnaire romain. Bien qu'immergé dans l'eau jusqu'au menton, il était expert à jouer de sa hachette contre les pieux qui s'opposaient à sa marche, pendant qu'il tenait son bouclier au dessus de sa tête avec autant de fermeté que sur un terrain sec. Derrière lui une tempête constante de pierres et de dards était lancée contre l'ennemi, de ces machines qui accompagnaient toujours les armées romaines (1). Les indigènes furent chassés de leur position et César marcha vers la capitale des Trinobantes, située à une distance peu considérable (2). Cependant, cette nation, sur laquelle Cassivellaunus avait usurpé l'autorité par le meurtre de son roi Immanuentius, était disposée à traiter avec le conquérant, et à abandonner le tyran à son sort. Les Trinobantes présentèrent à César Mandubratius, le fils de leur dernier souverain, comme le chef qu'ils désiraient voir régner sur eux; et le jeune prétendant au trône avait déjà gagné la confiance du général romain en se plaçant sous sa protection en Gaule. Cet exemple fut suivi par quelques autres États désignés sous le nom de Cenimagni, Segontiaci, Ancalitæ et Bibroci, occupant apparemment les comtés de Berks et de Buckingham, et le voisinage de Henley et de Bray (3). Le chef breton, réduit à son unique forteresse, se défendit à l'aide des fortifications naturelles de forêts et de marais qui entouraient sa soi-disant ville. Il excita la population du Cantium, ou

(1) Polyænus (*Stratagem*, VIII, 23, 5), dit que les Bretons furent terrifiés à la vue d'un éléphant dont César fit usage dans cette attaque.

(2) Nous pouvons conjecturer que c'était Verulamium ou Saint-Alban, le siége dans les temps postérieurs d'une grande colonie romaine. S'il s'était agi de Londinium, qui était déjà cent ans plus tard une place d'une importance commerciale considérable (Tacite, *Ann.*, XIV, 33), nous aurions été sans doute informés qu'elle était située sur la rive du fleuve.

(3) Camden, *Britannia*; Mæbe, *Cæs. in loc.*

Kent, à attaquer le camp naval des envahisseurs ; mais pendant qu'ils étaient repoussés avec perte et déconfiture, il fut obligé lui-même de s'échapper de la forteresse qu'il ne pouvait défendre plus longtemps.

Il accepte la promesse d'un tribut et retourne en Gaule. — Réduit à l'extrémité, il implora la paix, qu'il obtint par la restitution de sa souveraineté usurpée, et par la promesse d'otages et de tribut que firent les divers États qu'il avait ligués contre les Romains (1). César avait hâte de retourner en Gaule, où les rumeurs d'une insurrection projetée régnaient plus que jamais (2). Il ne retint pas de territoire en Bretagne, et n'y laissa ni forteresse, ni garnison ; et en quittant ses bords avec la vaine assurance d'un tribut dérisoire, il dut sentir qu'il avait manqué son entreprise. Les espérances mêmes du pillage étaient entièrement déçues. Cicéron, qui correspondait, comme nous l'avons vu, avec son frère Quintus, servant sous le proconsul dans sa campagne de Bretagne, nous dit qu'il n'y avait rien à obtenir de la pauvreté des indigènes. On ne pouvait ni leur extorquer de vaisselle plate, ni acquérir de butin d'aucune espèce, sauf peut-être des esclaves ; et ceux-ci n'étaient point de la classe raffinée et éduquée, de ceux que les conquêtes de Lucullus et de Pompée avaient répandus à Rome, de l'Asie ; ce n'était

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 22.

(2) Telle paraît être la signification de l'expression de Cicéron dans une lettre à Trébatius (*ad Div.*, VII, 6), qui resta en Gaule à Samarobriva, refusant d'accompagner l'expédition en Bretagne : « Quamquam vos nunc istic satis calere audio. » Ou faut-il simplement rapporter ce passage à la grande chaleur de l'été, qu'on a déjà remarquée? Il y avait eu à Rome aussi une saison extrêmement brûlante : « Ex magnis caloribus, non enim memini majores... » Cicéron, *ad Qu. Fr.*, III, 1, écrit en septembre 700. Mais César avait évidemment grande hâte de quitter la Bretagne ; voyez ch. XXIII. Comparez Dion, XL, 45.

point d'ingénieux artisans ou des professeurs de littérature et de musique ; mais des enfants grossiers et rudes des forêts et des montagnes, que leurs maîtres eussent rougi d'employer hors des limites de quelque ferme éloignée (1).

Esprit général de désaffection en Gaule. — Ces courtes campagnes contre les Germains et les Bretons suffirent pour occuper les intervalles pendant le temps que César surveillait attentivement le conflit des partis à Rome ; elles maintenaient ses troupes en activité, lui fournissaient des prétextes pour multiplier ses légions, et nourrissaient la cupidité ou l'ambition de ses officiers. Mais les yeux du proconsul restaient constamment tournés vers l'Italie, et il ne perdait aucune occasion de se transporter à la frontière de sa province, pour observer de plus près les affaires de la capitale. Cependant, à son second retour de la Grande Bretagne, il était manifeste que ses récentes conquêtes couraient un péril imminent, et que sa présence pendant tout l'hiver était indispensable à leur sécurité. L'assemblée des états gaulois se réunit à Samarobriva (Amiens) et César employa, suivant son système, l'autorité des députés parmi leurs tribus respectives, à donner une couleur de volonté

(1) Cicéron, *ad Att.*, IV, 16 : « Etiam illud jam cognitum est, neque argenti scripulum esse in illa insula, neque ullam spem prædæ nisi ex mancipiis : ex quibus nullos puto te literis aut musicis eruditos exspectare. » Il parle aussi de la même façon à Trébatius (*ad Div.*, VII, 7). « In Britannia nihil esse audio neque auri neque argenti. Id si ita est, essedum aliquod suadeo capias et ad nos quamprimum recurras. » Cette espérance de pillage est un lieu commun favori de sa correspondance. Encore à Trébatius, VI, 16 : « Balbus mihi confirmavit te divitem futurum. Id utrum Romano more locutus sit, bene nummatum te futurum an quomodo Stoici dicunt, omnes esse divites qui cælo et terra frui possint, postea videro. » Dans la vie de Plutarque (César, 23), on dit de César *κακῶσαι τοὺς πολεμίους μᾶλλον ἢ τοὺς ἰδίους ὠφελῆσαι. οὐδὲν γὰρ ὅτι καὶ λαβεῖν ἦν ἄξιον ἀπ' ἀνθρώπων κακοβίων καὶ πενήτων.*

nationale aux décrets, qui, en réalité, sortaient de sa seule bouche. Le conseil fut dissous avant la fin de l'automne, et ses membres retournèrent chacun dans leur ville, emportant avec eux les ordres du conquérant, qui réglaient la politique intérieure de la province, et levaient de nouvelles impositions, tant en argent qu'en hommes. Au milieu de la répugnance que de telles réquisitions excitaient parmi les chefs orgueilleux et jaloux de la Gaule, les circonstances contribuèrent à donner plus de chance de succès à une attaque concertée contre l'ennemi dont émanaient ces exigences.

Les forces romaines sont disséminées sur une trop vaste surface. — On avait eu un été d'une excessive sécheresse, et il était impossible de conserver dans une même localité la grande masse des forces romaines. En conséquence, les huit légions dont elles se composaient furent distribuées principalement dans le pays des Belges, parmi les Morins, les Nerviens, les Rêmes, les Trévires et les Éburons, en petites divisions et sous divers commandants (1). Il est probable que les Gaulois comptèrent sur le départ habituel du proconsul pour l'Italie ; et que, le redoutant plus que tous ses lieutenants, ils résolurent d'attendre qu'il fût parti pour diriger leur attaque générale contre les quartiers d'hiver des légions (2). Mais César, bien que forcé d'en courir le risque, voyait bien le danger de diviser ses forces, et il s'établit lui-même à Samarobriva, poste central, d'où il

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 24.

(2) César nous donne à penser qu'il n'avait pas l'intention de quitter le nord de la Gaule durant l'hiver : « Si ipse... in Gallia morari constituit. » (V, 25). Dion (XL. 8) soutient qu'il était en route pour l'Italie, quand il fut rappelé par la position périlleuse de ses affaires ; et cette version semblerait confirmée par l'ignorance de ses officiers. Quant au point de savoir s'il était en Gaule ou non : voir plus bas.

pourrait convenablement embrasser la direction des affaires tant militaires que civiles (1).

Révolte des Belges. — Le premier indice de l'esprit insurrectionnel prêt à faire explosion dans tout le nord de la Gaule fut un acte isolé de violence de la part de Carnutes, qui massacrèrent tout à coup Tasgetius, le chef désigné par le gouvernement romain pour exercer la souveraineté dans leur État (2). La complicité des magistrats et d'autres personnages influents de la tribu firent croire que c'était un acte de vengeance publique et non privée. Les Carnutes, toutefois, n'étaient pas en état de soutenir leur action, et l'arrivée rapide d'une légion, avec ordre de prendre ses quartiers d'hiver parmi eux, réprima tout mouvement ultérieur de leur part contre le pouvoir romain. L'affaire fit l'objet d'instructions judiciaires, et les coupables furent envoyés au proconsul pour être châtiés. Sur ces entrefaites, pourtant une vaste conspiration se formait au nord de la Belgique (3).

Ruse et courage d'Ambiorix. — Ambiorix, un jeune chef des Éburons, obtint l'honneur de frapper le premier coup, et il y déploya autant d'habileté rusée que de courage. Il avait été traité avec beaucoup de faveur par les Romains, et avait acquis une large part dans leur confiance. Aussi cette attaque partie d'un homme qu'ils avaient comblé de bienfaits, leur causa autant de surprise que de chagrin. Les

(1) César semble préoccupé d'atténuer l'étendue sur laquelle il avait dispersé ses forces, quand il dit que toutes ses divisions, à l'exception de celle cantonnée chez les Essui en Normandie, où il n'y avait point d'appréhension de troubles, étaient portées dans un espace de cent milles. Mais la distance d'Aduatuca aux frontières des Bellovaques (c. 46) n'est guère inférieure à deux cents milles.

(2) César, *Bell. Gal.*, V, 25.

(3) Outre César, Dion, XL, 5-11 ; Plutarque, *César*, 24.

Romains, toutefois, ne furent pas pris au dépourvus. L'assaut qu'il dirigea contre le camp de Sabinus et de Cotta fut repoussé sans difficulté. Après cet échec, Ambiorix demanda une conférence avec ses adversaires. Il s'y déclara ami sincère des Romains, mais forcé par la violence de son propre peuple, à commander une attaque contre eux. La tribu elle-même, à ce qu'il assura, n'agissait que sous une impulsion semblable parce qu'elle était incapable de résister au pouvoir de la grande confédération gauloise, qui avait longuement préparé, et s'occupait alors d'exécuter un assaut simultané contre tous les quartiers romains. En deux jours, un grand corps de Germains arrivèrent pour renforcer les assaillants. Il finit par engager les officiers romains à évacuer le camp tandis qu'il en était encore temps, et à consulter, non leur sûreté seulement, mais le bien général, en cherchant à rejoindre une des autres divisions de leur armée, dont la plus proche, celle de Q. Cicéron, était éloignée de cinquante milles (1).

Les Éburons détruisent deux légions romaines. — La délibération qui eut lieu dans le camp romain fut longue et pleine d'inquiétude. Cotta et Sabinus différaient d'opinion, l'un voulait garder la position à tous hasards, l'autre penchait pour se replier sur la légion de Cicéron. Chose étrange à dire : Sabinus put faire valoir en faveur de cette dernière manœuvre, qu'il était incertain si César était lui-même en Gaule, ou s'il était parti pour l'Italie. Les nouvelles de l'acte de violence inconsidérée des Carnutes furent invoquées comme une

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 27, Dion, XL, 5, 6. Cet écrivain suit de très près les commentaires de César, et il importe de remarquer qu'ils formaient encore le livre-texte pour cette période de l'histoire après un intervalle de 250 ans. On peut inférer encore de là que les accusations de trahison que César porte contre les Gaulois n'ont pas été discréditées par des autorités subséquentes.

preuve que le contrôle du proconsul avait dû faire défaut ; la défection soudaine des Éburons fut regardée comme confirmant cette présomption. Il semble incroyable que César eût réellement laissé ses officiers dans l'incertitude sur un point d'une importance si majeure pour la direction de leur conduite ; et nous sommes portés à croire que des doutes pareils ne furent exprimés que pour colorer une conduite pleine de déshonneur et de lâcheté. Cotta finit par céder aux représentations de son collègue, et on résolut d'effectuer une retraite. Dans leur marche, les deux légions tombèrent dans une embuscade, malgré les assurances amicales par lesquelles ils avaient laissé surprendre leur confiance. Enveloppés dans une vallée étroite, ils furent forcés d'abandonner leur bagage, et sous le commandement de Cotta (car Sabinus avait perdu toute présence d'esprit), ils se rangèrent en cercle pour soutenir jusqu'au bout une lutte désespérée contre leurs assaillants. Cette manœuvre, qui avait souvent démontré son efficacité en sauvant les armées de la république, ne fut en cette occasion d'aucun secours. Après avoir repoussé des attaques répétées, les Romains succombèrent enfin, sous l'incessante pluie de traits dont ils étaient accablés de toutes parts. Sabinus fut tué par trahison, pendant qu'il tentait de discuter les termes d'une capitulation ; et Cotta qui avait refusé de parlementer avec un ennemi armé, trouva une mort honorable au front de sa petite troupe. L'armée romaine fut presque entièrement détruite ; le peu qui s'en échappèrent à travers les forêts, dans l'obscurité de la nuit, n'étaient que des fuyards isolés, sans bagages, sans armes et sans enseignes (1).

Attaque du camp de Q. Cicéron. — Cette destruction complète de deux légions avec leurs généraux fut le signal d'une

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 37 ; Dion, *loc. cit.*

vaste défection dans toute l'étendue de la Belgique centrale. Les Éburons, les Nerviens et les Atuatiques furent renforcés par des tribus nombreuses, mais moins célèbres. Ambiorix, habile et énergique, et couronné de la gloire d'un triomphe qui rappelait les anciens jours de la valeur gauloise, était l'ami de la confédération. Il marcha immédiatement contre le camp de Q. Cicéron, dont l'unique légion était cantonnée dans le territoire nervien. Des lettres, dépêchées du camp à César, furent interceptées, et pendant plusieurs jours le proconsul fut laissé dans une entière ignorance des mouvements de l'ennemi, et des dangers auxquels ses troupes étaient exposées.

Portrait de Q. Cicéron. — La correspondance de l'orateur, M. Cicéron, le représente sous les traits d'un conseiller, presque d'un tuteur ou d'un guide pour son frère puiné Quintus, et la figure de ce dernier a été éclipsée par la célébrité plus grande, et le mérite supérieur du premier. Mais Q. Cicéron, bien qu'il ne puisse aspirer à être rangé dans la première classe des hommes d'État de son temps, occupe néanmoins une place éminente parmi les hommes de services et de capacités moyennes, qui contribuèrent à imprimer le caractère national à l'administration romaine, à la ville comme au dehors. Porté par le flot de la fortune fraternelle et soutenu par ses talents et sa bonne conduite, il avait rempli des charges de haute distinction dans l'État. En suivant le cours ordinaire des dignités officielles, il était arrivé à la préture, dans laquelle il fut le collègue de César l'an 692. De là, il avait réussi à obtenir la propréture de l'Asie Mineure, où son terme de charge fut prolongé pour une seconde, et ensuite pour une troisième année, principalement aux instances de M. Cicéron (1), auquel les services de son

(1) Cela ressort d'une lettre remarquable de M. Cicéron à son frère,

frère furent éminemment utiles pour avancer sa politique particulière en faveur de l'ordre équestre, et aussi pour lui concilier les affections des provinciaux par sa justice et sa modération. De brillantes facultés n'auraient trouvé qu'un théâtre insuffisant dans une province si pacifique, et au milieu d'une société arrivée à un état de civilisation si avancé; mais ce ne fut pas un mince mérite pour Quintus, et ce ne pouvait être un médiocre avantage pour le parti réformiste auquel il appartenait, qu'on pût dire de lui avec vérité que, dans une province si pleine de tentations pour un homme d'élégance et de goût, il ne s'était pas laissé aller à acquérir injustement un seul monument d'art (1). En quittant cette province, accompagné des plus vives démonstrations d'estime de la part du peuple, Q. Cicéron avait aidé Pompée à exécuter sa grande mission d'approvisionner la cité de céréales; s'attachant ensuite à César, il s'était engagé à servir sous lui en Gaule, et avait fait le meilleur usage des occasions qui lui étaient offertes, d'avancer les intérêts de son frère auprès de son nouveau patron. Il fut, dès l'origine, ardent admirateur du caractère de César. Quand le sénat décréta la punition capitale des conspirateurs de Catilina, il avait voté, avec le chef du parti de Marius, pour une sentence plus douce (2); et maintenant, quand la fortune de

intitulée *ad Qu. Fr.*, I, 1, qui, outre la lumière qu'elle jette sur le caractère de Quintus, est intéressante comme contenant une exposition en forme, évidemment faite pour les yeux du public, des devoirs d'un gouverneur de province.

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, I, 1, 2 : « Præclarum est autem summo cum imperio fuisse in Asia triennium, sic, ut nullum te signum, nulla pictura, nullum vas, nulla vestis, nullum mancipium, nulla forma cujusquam, nulla conditio pecuniæ, quibus rebus abundat ista provincia, ab summa integritate continentiaque deduxerit. »

(2) Suétone, *Jul.*, 14

son général oscillait dans la balance, et que l'ascendant de la république en Gaule était mis en péril dans sa personne, il soutint l'attaque de l'ennemi avec autant de courage et de constance qu'en eût jamais déployé un officier romain. Ce qui rehausse sa défense, c'est le mauvais état de sa santé à cette époque (1).

Sa défense résolue. — Son magnanime général fut pleinement sensible à ses mérites, et les rappela en quelques paroles simples, telles que celles qui forment le plus digne monument de ses propres exploits. Il ne faut pas oublier non plus que le lieutenant de César fut soutenu par des troupes dont le courage et la patience n'ont jamais été surpassées. La rivalité littéraire de Pulfion et de Varénus semble tirer une étincelle de la froideur de tous ces récits militaires. Quand la légion assiégée fut enfin relevée par l'arrivée triomphante du proconsul en personne, on trouva que pas un homme sur dix n'avait échappé sans blessure. Les Gaulois n'avaient pas fait peu de progrès dans l'étude et l'application des méthodes d'attaques romaines (2). Ils avaient entouré le camp d'un fossé et d'un rempart; ils avaient poussé leurs tours au pied du mur, avaient réduit tout l'intérieur en cendres par leurs projectiles inflammables, et avaient réussi pendant plusieurs jours à couper toute communication entre les assiégés et les cantonnements les plus proches. Ils tinrent tous les détachements romains en alarme d'une façon si constante, que Labiénus n'osa pas s'éloigner de son poste, et que César fut obligé de laisser une légion à Samarobriva pour protéger le trésor, les magasins et les documents publics. Le proconsul ne put rassembler au delà de deux légions, pour les conduire

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 40.
(2) Idem, *ibid.*, V, 42; Dion, XL, 7; Orose, VI, 10.

contre l'ennemi, et ces légions furent réduites à un maigre reste de sept mille hommes. Il n'eut pas d'autres moyens d'informer les assiégés de son approche que d'envoyer un messager avec une lettre attachée à un javelot, qu'il devait lancer dans le camp s'il pouvait s'en approcher à une distance suffisante. La lettre était écrite en grec, ou en lettres grecques, pour déjouer la curiosité de l'ennemi, au cas où elle serait interceptée (1). Le javelot se fixa dans une des tours de l'enceinte, et ne fut découvert que le jour suivant. A ce moment, l'arrivée en grande hâte du secours était annoncée par la fumée des villages embrasés qui marquaient les progrès des Romains exaspérés. Les Gaulois sortirent des lignes et marchèrent, au nombre de soixante mille, à la rencontre de l'ennemi. Mais alors même César fut obligé de déguiser ses forces, quelques minimes qu'elles fussent, avant de pouvoir amener ses adversaires à risquer une attaque.

Il est sauvé par l'arrivée de César. — Une résistance vigoureuse brisa leur charge et les mit en déroute ; et c'est ainsi que Quintus Cicéron avec sa petite troupe, toute harrassée et toute affaiblie qu'elle fût, échappa au destin qui avait fondu sur ses collègues (2).

César reste au nord de la Gaule durant l'hiver. — Les nouvelles de leur commun désastre parvinrent bientôt aux diverses armées des confédérés, et elles s'évanouirent en un instant aux yeux étonnés des généraux romains. Indutiomar se retira de devant le camp de Labiénus, et chercha un asile

(1) Voir t. I, pag. 300 et s. Dion, en mentionnant cette circonstance, remarque que le mode habituel de César pour ses communications secrètes était d'employer chaque quatrième lettre à partir de celle qu'il avait en vue (XL, 9).

(2) Ces événements sont détaillés avec de longs développements, César, *Bell. Gal.*, V, 42-52.

chez les Trévires. Les troupes des États armoricains, qui menaçaient Roscius dans le pays des Essui, et étaient arrivées à huit milles de sa position, se dispersèrent sans coup férir. Le proconsul réunit trois légions autour de Samarobriva, et y fixa encore sa résidence pour le reste de l'hiver, uniquement occupé à veiller aux affaires de la Belgique. A l'exception des Rèmes et des Éduens qui s'étaient donnés sans réserve aux intérêts de la république, il y avait à peine un État que n'eussent pas atteint de graves soupçons de désaffection. Malgré la lenteur et la timidité montrées par les Gaulois au commencement d'un mouvement, à cause de leur défaut de communications et de confiance entre eux, cependant une fois l'affaire en train, tous étaient prêts à y coopérer du cœur et du bras, et la défection ouverte des deux nations dont ils étaient le plus accoutumés à respecter la valeur, exaspérait leur résolution et aigrissait leurs défiances en proportion qu'elle augmentait le danger de leur cause.

Les Gaulois attaquent le camp de Labiénus. La mort d'Indutiomar dissout la confédération. — Dans cette situation critique de leurs affaires, les défenseurs de la liberté gauloise eurent encore recours à l'aide des barbares d'au delà du Rhin. Mais les compagnons d'Arioviste étaient découragés des désastres qu'ils avaient déjà éprouvés dans leur collision avec les armes romaines, et le sort des Usipètes et de leurs alliés, ainsi que l'invasion subséquente de leur propre sol, avaient terrifié le reste des Germains. Aucun secours ne put être obtenu de ce côté (1). Mais, malgré ce désappointement, Indutiomar persista à pousser les Gaulois à la révolte. Il avait acquis une grande influence personnelle dans toutes leurs tribus au moyen des amis qu'il s'était attachés par des

(1) César, *Bell. Gal.*, V. 55.

présents et des promesses. Il se mit alors hardiment en avant, réclama le commandement de toute la confédération, et convoqua un conseil armé des chefs de cette dernière. La rigueur des institutions nationales exigeait, dit-on, que quiconque serait le dernier à répondre à un tel appel, fût mis publiquement à mort, dans les tourments et l'infamie. Dans cette assemblée, Indutiomar dénonça son rival Cingétorix comme l'ennemi de la cause commune, et ce dernier ne tarda pas à se venger en révélant à Labiénus les plans de son accusateur. Ce fut contre Labiénus lui-même que la première attaque fut dirigée. Une nombreuse troupe de cavalerie gauloise, courait çà et là autour de ses ouvrages, prodiguant à ses soldats les insultes et les menaces. Mais le légat, sur ses gardes, avait formé son plan de défense. Il laissa l'ennemi épuiser son énergie dans un long et vain effort pour l'attirer à un engagement, et ce ne fut qu'après avoir rassemblé à sa portée toutes ses forces auxiliaires, et excédé de fatigue ses assaillants, qu'il fit ouvrir les portes et donna le signal d'une sortie. Il donna des ordres stricts pour que la personne d'Indutiomar elle-même fût le point de mire de chaque soldat. Il leur défendit d'engager une lutte personnelle avec aucun des ennemis, avant que le chef eût été pris et tué. Les Gaulois offrirent peu de résistance à cette vigoureuse attaque, et Indutiomar fut atteint au passage d'un gué. Sa mort acheva la facile victoire des Romains; les Nerviens et les Éburons s'enfuirent précipitamment dans leurs foyers, et la confédération se trouva rapidement dissoute (1).

César fait de grandes levées supplémentaires pour sa sixième campagne (A. U. 701, av. J.-C. 53), *et emprunte une légion à Pompée.* — La fin de l'année apporta une courte période de répit aux soldats romains; mais les mois d'hiver furent

(1) César, *Bell. Gal.*, V, 55.

pour leurs officiers, et spécialement pour César, qui voyait maintenant clairement qu'il avait devant lui la tâche de reconquérir complétement le pays, une époque de sérieux travaux (1). Il était nécessaire de réparer ses forces, diminuées par de grandes levées. Des ordres furent donnés pour lever deux nouvelles légions, et le proconsul en obtint une troisième en prêt de Pompée (2), qui n'hésita pas à lui transférer une partie des forces que la république lui avait assignées. Cette légion, désignée par le titre de première, avait sans doute été levée en Gaule cisalpine par un décret spécial du sénat, et pouvait donc, semble-t-il, appartenir de droit plutôt à César qu'à son rival. Mais pour que Pompée ait consenti à fortifier ainsi les mains d'un compétiteur dont il avait été longtemps jaloux, il fallait qu'il se sentît bien fort dans l'exercice des nouveaux pouvoirs qu'il avait obtenus à l'expiration de son consulat, et qu'il eût placé une grande confiance dans les amis et les adhérents dont il avait sans doute formé les cadres de la nouvelle légion. Cette transaction montre aussi d'une manière frappante, combien les principaux chefs de la république se sentaient indépendants, puisqu'ils avaient ainsi su prêter et s'emprunter entre eux des troupes, sans même consulter, autant qu'on peut le savoir, les autorités suprêmes de l'État (3).

(1) César, *Bell. Gal.*, VI, 1 : « Multis de causis majorem Galliæ motum expectans. »

(2) *Idem, ibid.*, *loc. cit.*; comparez Dion, XL, 65. L'erreur de Plutarque qui parle ici de deux légions prêtées, est expliquée par Mæbé, *in Cæs.*, *loc. cit.*

(3) Voyez la simple mention faite par César de cette transaction (*loc. cit.*). Nous verrons que peu d'années plus tard, quand le combat fut près de commencer entre César et Pompée, ce dernier demanda la restitution de sa légion, et l'autre n'essaya pas de la garder (*Bell. Gal.*, VIII, 54); Plutarque, *César*, 29; Appien, *B. C.*, II, 29.

César châtie les Trévires et les Ménapiens et passe le Rhin. — Les levées de César avançaient rapidement, et il était de la politique aussi bien que de l'orgueil de César de montrer avec quelle rapidité Rome savait réparer ses pertes militaires, et jeter dans la plaine légion sur légion. Les tribus belges s'occupaient activement de former des alliances entre elles; les Germains Cisrhénans s'unissaient à eux de grand cœur; les Sénons et d'autres refusaient ouvertement obéissance à leurs maîtres étrangers; tout présageait une insurrection générale dans le nord-est de la Gaule, quand César, avant même que l'hiver fût passé, prévint le mouvement qui se préparait en jetant quatre légions dans le pays des Nerviens. Quelques marches rapides et d'énergiques proclamations domptèrent successivement l'ardeur de ce peuple, des Sénons, des Carnutes et d'autres. Mais c'étaient les Trévires qui constituaient la principale force des mécontents, et la perte de tous ces auxiliaires était compensée par l'assistance des diverses tribus germaines, et des Ménapiens et des Éburons, qui unirent leur fortune à la leur et parvinrent à distraire l'attention des généraux romains. Tandis que César poursuivait les Ménapiens dans leurs forteresses, Labiénus vainquit les Trévires dans une bataille à laquelle il les amena par une feinte retraite. César atteignit le Rhin, et le passa sur un pont qu'il construisit à quelque distance au dessus de l'endroit de son premier passage (1). Trouvant, cependant, que les Suèves s'étaient retirés à distance, et qu'ils se cachaient dans les profondeurs de la forêt Hercynienne, il cessa toute tentative pour les poursuivre, et se contenta de laisser une garnison à la tête du pont, dont il coupa la portion qui aboutissait à la rive droite du fleuve (2). Il tourna

(1) César, *Bell. Gal.*, VI, 9; Dion, XL, 32.
(2) César, *Bell. Gal.*, VI, 29; Dion, XL, 32.

alors ses forces contre le centre de la confédération belge. Son lieutenant Basilus, à la tête de la cavalerie, fit une pointe hardie pour s'emparer de la personne d'Ambiorix. Celui-ci échappa avec peine à cette attaque imprévue. Il fut forcé de renoncer à ses plans pour la campagne suivante, et de recommander à ses troupes de pourvoir à leur sûreté en se dispersant. Les Sègnes et les Condruses, tribus germaniques, envoyèrent leur soumission, avec de grandes protestations de la constance avec laquelle elles avaient refusé d'aider les confédérés. Le conquérant ne fit pas difficulté d'accepter leurs excuses.

Il offre le pillage des Éburons aux tribus voisines. — Mais au milieu de ces succès, la conduite de la guerre présentait encore de grandes difficultés. Les Éburons, ne possédaient pas d'autres forteresses qu'Aduatuca, où le proconsul avait alors établi ses quartiers. On ne pouvait les atteindre dans aucune partie vitale. La conquête et même la dévastation ne semblaient faire aucune impression durable sur ces tribus de chasseurs et d'habitants des bois. Le général romain fut forcé encore une fois d'éparpiller ses forces dans diverses directions. Les Ménapiens, qui venaient d'être soumis, étaient encore en armes, et il fallut la présence de trois légions commandées par Labiénus pour arrêter leurs hardies représailles. Q. Cicéron fut laissé avec une légion pour garder Aduatuca, tandis que trois autres étaient confiées à C. Trébonius, avec ordre de dévaster la contrée d'alentour, et d'empêcher l'ennemi de s'approcher davantage. César lui-même se mit en campagne à la recherche d'Ambiorix, à la mort ou à la capture duquel il prenait le plus grand intérêt. Aussi longtemps que de grands corps de troupes restaient réunis, ils étaient suffisamment à l'abri des attaques isolées des barbares; mais aussitôt qu'ils s'aventuraient à poursuivre ou à piller, ils s'exposaient à être exter-

minés en détail dans un pays qui n'était autre chose qu'une grande embuscade. Ce fut dans ces défilés que César résolut d'employer la dernière ressource d'un envahisseur sans scrupule. Il fit circuler une proclamation dans les États voisins, par laquelle il déclarait les Éburons traîtres à Rome, hors la loi de la race humaine, et offrait leurs vies et leurs biens comme une proie commune à tous ceux qui voudraient essayer de les saisir (1). C'en était assez pour exciter toutes les tribus qui nourrissaient quelque jalousie contre ce peuple infortuné, et tous ceux qui avaient à venger une querelle privée, à assouvir leur fureur sous la protection de Rome. Cet acte mettait les armes à la main à tout aventurier, soit Gaulois soit Germain, à qui il plairait de s'enrichir par la rapine et le meurtre. Tel était, paraît-il, l'état de mutuelle hostilité dans lequel les tribus gauloises vivaient entre elles, qu'une annonce de cette nature suffisait pour briser les plus antiques liens d'intérêt et d'amitié, et pour enrôler d'écrasantes multitudes dans l'œuvre de destruction. Les Éburons, il faut se le rappeler, étaient un peuple étranger, descendant des Cimbres et des Teutons de jadis. Peut-être y avait-il moins de sympathie entre eux et les races voisines que s'ils avaient formé un peuple de pur sang gaulois. La mesure réussit complétement. Les ordres du proconsul furent accueillis avec un empressement sauvage. Les Gaulois se ruèrent tête baissée sur leurs victimes, qui sans doute ne périrent point sans un combat désespéré pour la vie ou pour la vengeance. Mais de quelque côté que le sang coulât, c'était toujours

(1) César, *Bell. Gal.*, VI, 34 : « Cæsar ad finitimas civitates nuncios dimittit, ad se evocat, spe prædæ, ad diripiendos Ebuones, ut potius in sylvis Gallorum vita quam legionarius miles periclitetur, simul ut magna multitudine circumfusa, pro tali facinore stirps ac nomen civitatis tollatur. » Dion, XL, 32.

celui d'un ennemi, et les Romains le virent répandre avec une froide indifférence, jusqu'à ce que les rangs des assaillants fussent éclaircis, que tout le clan des Éburons fût massacré, et leur nom même effacé de la carte de la Gaule.

Réflexions sur cet acte de sévérité. — La guerre moderne présente rarement des scènes aussi affreuses que celles qui doivent avoir marqué l'anéantissement des Éburons; et les Romains non plus ne se laissèrent pas aller souvent à déployer de si terribles exemples de leur vengeance. Aussi l'affaire que nous venons de raconter a-t-elle servi, et bien naturellement, à imprimer une souillure indélébile sur la réputation de César. Cependant nous savons que ses compatriotes le représentaient uniformément comme humain, et même indulgent pour tout ennemi, domestique ou barbare : et il est dès lors du devoir de l'historien d'envisager cet acte d'un point de vue romain; car c'est ainsi seulement qu'on peut arriver à une juste conception des motifs du grand capitaine et de sa conduite en cette occasion.

Les lois de la guerre comme les entendaient les Romains. — Il n'y avait pas de plus grande gloriole nationale pour les Romains, que l'indignation avec laquelle ils faisaient profession de considérer la trahison politique. Dans leurs transactions publiques, spécialement sur le champ de bataille, ils s'en abstenaient incontestablement avec plus d'abnégation que les autres nations conquérantes. L'énergique réprobation dont ils châtièrent les rares commandants, tels que Cæpio et Papirius, qui avaient notoirement violé cette maxime de l'État, contraste d'une manière remarquable avec l'impudence avec laquelle la perfidie heureuse a été défendue, et même exaltée, par des écrivains nationaux dans tous les âges du monde. Mais, d'autre part, l'habitude qu'ils avaient de considérer toutes les nations étrangères comme *hostes* ou ennemies, ne pouvait manquer d'aiguiser leurs propensions

agressives. Leur religion exigeait un prétexte spécieux pour déclarer la guerre même à un ennemi; mais l'orgueil chatouilleux de la république rejetait l'idée de permettre que les droits d'aucun autre État fussent mis en balance avec les siens; et on ne pouvait en pratique faire appel à aucune loi des nations. De plus, les Romains persistaient à regarder les ennemis rudes et ignorants avec lesquels ils étaient si souvent en querelle comme non moins responsables qu'eux-mêmes, dotés comme ils l'étaient par l'éducation d'une plus haute intelligence, de l'exacte observance de leurs conventions, par quelque contrainte qu'elles eussent pu être extorquées. La plus légère infraction d'un traité plaçait à leurs yeux les transgresseurs, comme dans le cas des Vénètes, hors du sein de l'humanité. Aucun châtiment n'était réputé assez sévère, pour peu qu'une extrême sévérité parût avantageuse (1). La nécessité d'infliger des peines et la mort ne troublait jamais le plaisir que trouvait un général romain à s'acquitter de ce qu'il regardait comme son devoir envers l'État. La mort était l'élément dans lequel il semblait se mouvoir, soit à Rome soit au dehors, dans les luttes du forum presque autant que dans celles du champ de bataille. Dès son enfance il était dressé à une indifférence habituelle pour sa propre vie; et s'il tenait si peu de compte de celle de son ennemi, on ne pouvait guère l'accuser de la mépriser plus que la sienne. Telle était l'inévitable conséquence de l'état de guerre perpétuelle au dehors et de danger à l'intérieur, dans lequel le Romain vivait, sans qu'on pût l'attribuer à une férocité particulière de caractère.

Les Romains plus humains en somme que les barbares. — Dans le cas actuel, des traités incontestables avaient été imposés aux Éburons, et violés par eux. Ils avaient trompé

(1) Heyne, *Opusc.*, IV, 480 : « De bellis internecinis. »

Sabinus et Cotta, et employé la trahison pour les pousser à leur perte. Il semblait nécessaire de faire quelque chose qui terrifiât complétement les États voisins, et amenât la conclusion de la guerre, et les maximes de politique militaire ne présentaient pas d'obstacle à la vengeance qui leur fut infligée. Mais ce furent les Gaulois eux-mêmes qui s'assemblèrent pour détruire leurs amis et leurs alliés. La perspective du pillage l'emporta sur tout sentiment de sympathie et même d'avantage permanent (1). S'il en est ainsi, nous pouvons imaginer quelle absence totale de principes d'aucune espèce a dû présider à leur mode habituel de faire la guerre. Bien que les Romains s'abusassent beaucoup dans leurs prétentions à la culture morale et intellectuelle, encore étaient-ils ce qu'ils faisaient profession d'être, une nation civilisée, et partout où ils passaient, soit en paix, soit en guerre, ils adoucissaient les habitudes des barbares au milieu desquels ils s'établissaient (2). Les conquêtes de la république furent, au total, une carrière de perfectionnement humain, et furent effectuées d'une manière plus humaine et plus profitable au progrès du genre humain que celles qu'elles remplacèrent et détruisirent. Il y aurait peu d'attrait à en écrire l'histoire, s'il en était autrement.

Un corps de Germains passe le Rhin pour piller les Éburons.

(1) La défiance mutuelle des tribus gauloises apparaît dans leur coutume de prendre des otages l'une de l'autre chaque fois qu'elles formaient des traités d'alliance, etc. César, *Bell. Gal.*, VII, 2.

(2) On peut observer que, quelque déplorable qu'ait été souvent la conduite des armées civilisées, elle a été presque toujours meilleure que celle des barbares eux-mêmes. C'est une légère consolation pour l'humanité de penser que les atrocités perpétrées par les Français en Algérie et même par les Espagnols en Amérique étaient à quelque degré moins odieuses que celles que les indigènes avaient l'habitude de pratiquer l'un contre l'autre.

— Quand César quitta Aduatuca à la poursuite d'Ambiorix, dirigeant sa course vers les confins septentrionaux de la grande forêt des Ardennes entre le Bas-Escaut et la Meuse, il assura à Cicéron qu'il reviendrait dans sept jours. Sur ces entrefaites les pillards avaient commencé leur travail de destruction contre les Éburons, et parmi eux un petit corps de Germains avaient été attirés de l'autre côté du Rhin par l'espérance du butin (1). Ils effectuèrent leur passage sur des radeaux, évitant le pont et la garnison romaine, goûtèrent d'abord de leur proie sur la lisière nord du territoire éburon, pénétrèrent ensuite plus avant dans les forêts, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans le voisinage des cantonnements romains, à Aduatuca. Ils prirent des informations sur le nom redouté de César, et quand ils apprirent qu'il était absent, prêtèrent une oreille complaisante aux suggestions hardies d'un captif éburon. « En trois heures, disait-il, vous pouvez atteindre Aduatuca, c'est un pauvre et misérable pillage que celui que vous a procuré mon pays ; plus vous avancerez, moins vous glanerez des restes de la rapacité de nos voisins. Mais dans le camp de Cicéron se trouvent toutes les provisions du proconsul, toutes les ressources pour la campagne, et tout le butin qu'il a balayé dans son filet. La garnison est trop faible même pour occuper les murs qui entourent, mais sans la protéger, toute cette richesse. » Les Germains saisirent l'aventure avec empressement, et l'Éburon se réjouit de la destruction certaine de l'un ou de l'autre de ses ennemis.

Il se laisse exciter à attaquer la station romaine d'Aduatuca. — La garnison d'Aduatuca n'était, sans doute, nullement aussi faible qu'on l'avait représentée, puisqu'elle dépassait de beaucoup la poignée de Germains qui avait ainsi entrepris de la surprendre et de la détruire. Nous pouvons suppo-

(1) César, *Bell. Gal.*, VI, 35.

ser toutefois que ces derniers s'étaient grossis en route de manière à composer une troupe beaucoup plus considérable, et au moment de leur apparition imprévue devant les portes du campement, cinq cohortes de la légion étaient absentes pour fourrager à une courte distance. Le septième jour était passé; point de nouvelles du proconsul, il y avait dans le camp un pressant besoin de provisions, et point d'apparence d'ennemis dans le voisinage. Néanmoins, l'imprudence commise par Cicéron, en réduisant ainsi sa force, lui devint presque fatale. L'attaque des Germains fut si soudaine, la défense si faible (car les murs étaient gardés, en grande partie, par les malades et les blessés) que la place fut sur le point d'être emportée par un coup de main. Les cinq cohortes revinrent de fourrager; mais l'ennemi s'était placé entre elle et le camp, et méprisant la faiblesse de leur nombre, comptait sur une victoire aisée. Les Romains, en outre, étaient pour la plupart, de nouvelles recrues, faisant partie de l'armement qui avait été levé cet hiver en Italie. On avait pourvu aux places d'officiers, toutefois, par la promotion d'hommes choisis dans les autres légions, et ils furent sauvés alors par l'inébranlable discipline et la présence d'esprit des centurions. Ils étaient instruits à former immédiatement le *cuneus*, ou coin, et à se précipiter ainsi avec toute leur force contre les rangs opposés. Leur poids et leur solidité brisèrent toute résistance, et la masse mouvante perça au travers de la foule des barbares, jusqu'à ce qu'elle atteignit les portes du camp, qui lui furent ouvertes en toute hâte.

Les Germains sont désappointés dans leur entreprise. — Ainsi joués, les Germains perdirent courage, et retournèrent chez eux aussi vite qu'il purent, avec autant de butin que le temps et leur crainte leur permirent d'en emporter : car César était alors près de leurs derrières, et ils étaient beaucoup plus



près de croire à son approche que les Romains eux-mêmes, qui s'étaient livrés au désespoir, convaincus que sa défaite et sa mort seule pouvaient avoir amené les Germains si soudainement contre eux (1).

César quitte la Gaule pour l'Italie à la conclusion de sa sixième campagne. — César, cependant, avait été malheureux dans le principal objet de sa dernière expédition, la capture ou le meurtre d'Ambiorix. Il se mit en campagne encore une fois, et ravagea par le fer et le feu tous les districts à travers lesquels il passa ; mais l'Éburon rusé eut encore l'habileté d'éluder sa poursuite. En vain les captifs des escarmouches de chaque jour déclaraient-ils, quand on les amenait en la présence du proconsul, qu'ils venaient justement de voir le fugitif, qu'il devait encore être tout près de là, qu'il était sans défiance et seul, ou suivi tout au plus d'une poignée de compagnons, car les récompenses que les Romains promettaient à son peuple pour le trahir, faisaient qu'il n'y avait plus nulle part de sûreté pour sa personne. Comme la saison tirait à sa fin et qu'aucun ennemi ne se montrait plus, les travaux de la campagne eurent enfin un terme. César convoqua l'assemblée générale à Durocortorum, et l'occupa d'une enquête sur la culpabilité des Sénons et des Carnutes ; mais il traita ces peuples avec une douceur inaccoutumée, et se contenta du sacrifice d'une seule victime. Il établit deux légions dans le pays des Trévires, deux chez les Lingons, mais il concentra les six qui restaient à Agendicum, dans le territoire des Sénons (2). Ces dispositions prises, il n'hésita plus à se mettre en route pour l'Italie, avec l'entention de tenir l'assemblée des états cisalpins, et d'avoir en même temps une vue plus prochaine des

(1) César, *Bell. Gal.*, VI, 35-41.
(2) Idem, *ibid.*, VI, 44.

affaires de Rome, où étaient survenus des événements de la plus haute importance pour le développement ultérieur de ses plans.

La mort de Julia. Son importance politique. — César était encore occupé de sa seconde invasion en Bretagne, quand il apprit, par des lettres de Rome, la mort de Julia (1). L'expression naturelle de son affliction est légèrement touchée dans la correspondance de Cicéron avec son frère (2), et la force d'âme avec laquelle il la supporta, retournant, trois jours après, à l'accomplissement de ses devoirs publics, est rappelée en termes chaleureux par un philosophe plus pédantesque (3). Il soumit sa douleur, dit Sénèque, avec la même rapidité qu'il subjuguait ses ennemis. On peut douter que le changement que cet événement apportait dans ses relations avec Pompée et la perspective d'une rupture plus prompte entre eux ait augmenté son chagrin domestique, comme cet écrivain voudrait nous le faire supposer (4) ; mais s'il rompit ses plans, et en rendit l'accomplissement plus incertain et plus précaire encore, il dut ajouter une lourde charge à ses soins politiques. Toutefois, à la veille de son prochain retour en Italie, un autre événement d'une plus grande importance publique conspira avec sa perte récente pour troubler et déranger ses desseins. Nous raconterons, dans notre chapitre suivant, l'expédition de Crassus en Asie et sa terminaison fatale.

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, III, 1, 17, 25. Comparez et corrigez Plutarque, *César*, 23.

(2) Idem, *ibid.* : « O me sollicitum, quantum ego dolui in Cæsaris suavissimis litteris ! »

(3) Sénèque, *Consol. ad Marc.*, 14 : « Intra tertium diem imperatoria obiit munia, et tam cito dolorem vicit quam omnia solebat. »

(4) Idem, *ibid.* : « In oculis erat Cn. Pompeius, non æquo laturus animo quemquam alium esse in republica magnum. »

La mort de Crassus et de Clodius. — La triple ligue fut dissoute par la mort du triumvir, que sa position particulière dans l'État ainsi que ses qualités personnelles avaient mis en état de tenir la balance entre ses collègues plus ambitieux ; on faisait de lui, dans le langage du poète, l'isthme qui empêchait la collision de deux océans envahissants (1). S'il fallait quelque chose de plus pour enlever toute contrainte aux passions irritées de ses chefs rivaux, on l'eût rencontré dans la disparition de Clodius de la scène ; événement dont la nouvelle accueillit César, dès son arrivée à la frontière de sa province (2). Les circonstances qui accompagnèrent ce fait forcèrent le sénat à jeter tout son pouvoir entre les mains de Pompée ; et la réconciliation de leurs récentes jalousies, fausse comme elle était, ne servit qu'à détruire tout ce qui restait de confiance et de bonne foi entre les chefs de l'oligarchie et le champion de la cause populaire.

(1) Lucain, I, 100 :

« — Qualiter undas
Qui secat et geminum gracilis mare separat isthmus, » etc.

(2) César, *Bell. Gal.*, VII, 1 : « Ibi cognoscit de Clodii cæde. »

CHAPITRE III

État de la monarchie parthe. — Crassus médite une expédition contre les Parthes. — Première invasion (A. U. 700). — Seconde invasion (A. U. 701). — Il est trompé par les Parthes et égaré par ses guides. — Fatal engagement au delà de Charræ. — Mort du jeune Crassus. — Crassus attiré dans une conférence et tué dans un tumulte. — Ses restes insultés. — Un interrègne à Rome. — Pompée fait consentir les tribuns à l'élection des consuls. — Assassinat de Clodius. — Troubles dans la ville. — Pompée nommé seul consul pour l'année 702. — Procès de Milon. — Les procédures du Forum gênées par une force armée.

Origine de la monarchie parthe. — Avant de recommencer à contempler l'agonie prolongée de l'indépendance romaine, il faut que nous nous détournions pour suivre l'expédition de Crassus chez les Parthes, un des épisodes les plus romantiques de l'histoire de la belliqueuse république, remarquable par la plus folle aggression et le châtiment le plus signalé dont ses annales sanglantes offrent l'exemple. La province de Syrie offrait de brillantes occasions à l'ambition ou à l'avarice d'un proconsul romain. Sa richesse, laissée comparativement intacte par les conquérants précédents, résultait de l'accumulation de siècles de splendeur commerciale. Ses frontières touchaient aux domaines des souverains tributaires de Cappadoce et de Palestine, qui florissaient à l'ombre de la protection romaine. Au delà étaient

situés les royaumes d'Arménie, placés aussi dans un état de douteuse dépendance vis à vis de la république, et l'Égypte, dont la liberté, à ce moment, se trouvait en balance. A l'Orient, s'étendait le vaste empire des Parthes, avec lequel Rome ne s'était jamais mesurée. La région dont le nom jadis redouté des Parthes prend son origine est une étendue de pays insignifiante arrosée par la rivière Ochus, la moderne Tedjen, près de l'extrémité sud-est de la mer Caspienne. Au nord, un désert de sable la sépare de l'Oxus et de la ville moderne de Khiva; au sud elle est bordée par la grande chaîne de montagne qui relie le Caucase de l'ouest à l'Hindoo-Koosh, ou Caucase de l'est. Ce district avait formé l'extrémité septentrionale de l'empire macédonien; mais, au partage des diverses provinces après la mort d'Alexandre, aucun des généraux grecs ne s'aventura à occuper un trône dans une région si écartée et si barbare. La Parthie tomba dans les mains d'un chef d'extraction indigène, bien que connu sous le nom grec de Stasanor; mais elle resta dans un état de dépendance précaire à l'égard des souverains de la ligue macédonienne, qui tenaient leur cour à Suse. La puissance des dynasties européennes était affaiblie par leurs querelles; et les Parthes et les Bactriens secouèrent le joug dans le second siècle avant notre ère. Arsace, le fondateur d'une race de rois parthes, était un homme d'origine obscure; la conquête de l'Hyrcanie étendit ses possessions jusqu'à la mer Caspienne; et quand sa vigoureuse chevalerie passa le Caucase et vint en contact avec les nations du Midi, les successeurs d'Alexandre furent incapables de leur résister, et la totalité des provinces entre l'Euphrate et l'Inde tombèrent, à la quatrième génération, sous la domination du Parthe Mithridate. A ce tyran puissant succéda un fils qui, après de brillants triomphes sur les Grecs de Syrie, fut défait et tué par une horde de Scythes envahisseurs. L'attention de ses successeurs, au-

tant qu'ils purent la détourner de leurs divisions intestines et de leurs intrigues de famille, fut principalement consacrée à arrêter le progrès de ces déprédateurs, et à soutenir l'Arménie sur leur frontière du nord-ouest, où ce royaume formait un boulevard contre une invasion future (1).

La cour parthe à Séleucie. — Le souverain parthe choisit pour sa résidence Séleucie, sur le Tigre, au milieu des résidences royales de l'empire qu'il avait subjugué. A peine sorti de la tente de ses pères, il s'établissait tout d'un coup dans toute la pompe des anciennes dynasties qui avaient successivement tenu le sceptre de l'Asie centrale. Il adopta des Assyriens le luxe indolent des rois-prêtres de la lignée de Bélus; il s'entoura d'esclaves, d'eunuques, et de concubines; s'habilla plutôt comme une femme que comme un homme (2); et se livra aux charmes des parfums, du vin et de la musique. A l'exemple des Mèdes, il s'arrogea la licence de s'unir par le mariage les membres les plus proches de sa famille, coutume barbare destinée à limiter le nombre des prétendants à la succession. Il ne se laissa pas moins facilement séduire par les raffinements plus intellectuels, mais à peine moins énervants, que les Grecs avaient introduits en Asie. Une littérature exotique et un théâtre fastueux florissaient à Séleucie sous le patronage royal; les cérémonies rituelles des plus gracieuses superstitions étaient trop étroitement entremêlées aux formes du drame grec pour ne pas arriver à sa suite. La cour de Séleucie présenta un mélange bariolé de

(1) Cette histoire est détaillée avec concision par Justin, XLI, 4, 5.

(2) Voyez la description donnée par Plutarque de Surénas (chap. 24): Ἐντρίμμασι προσώπου καὶ κόμης διακρίσει, et comparez chap. 32 : Ἐσθῆτα βαρβαρικὴν γυναικὸς ἐνδύς. L'habillement flottant que les Grecs supposaient féminin, était dans l'origine sacerdotal, mais il a pu avoir pour effet d'encourager l'indolence et la lâcheté.

coutumes de siècles et de pays différents, qu'on ne peut comparer, peut-être, qu'aux modes semi-européennes de Pétersbourg et de Moscou. Mais le monarque était entouré et son trône soutenu par les armes fidèles d'une noblesse belliqueuse au sein de laquelle ces raffinements n'avaient pas pénétré si profondément. C'est pour eux qu'il avait changé les satrapies de Perse et les gouvernements d'Alexandre en fiefs dépendants. Quand il faisait appel à toutes ses forces pour la conquête ou la défense, il pouvait compter sur les services de dix-huit vitaxæ ou rois vassaux (1). Chaque petit chef convoquait, de son côté, ses tenanciers, qui conservaient, au moins, sur le champ de bataille, les habitudes de leurs ancêtres nomades, se revêtaient de leur armure écailleuse, et sautaient sur leurs chevaux, armés d'arcs et de flèches, également meurtriers dans la charge ou dans la retraite (2).

(1) Gibbon, *Déclin et chute*, chap. 8 ; Malcolm, *Hist. de Perse*, I, chap. VII.

(2) Les forces parthes consistaient principalement en cavalerie, et hommes et chevaux étaient couverts d'armures de mailles ou d'écailles. Justin XLI, 2. Ces accoutrements devinrent un objet de terreur pour les Romains après leur défaite sur Crassus, et formèrent le sujet de beaucoup de descriptions populaires. (Voy. Properce, Martial, et les poètes en général.) Il est à peine croyable que les cavaliers parthes ainsi équipés pussent avoir une grande rapidité de mouvement ; et la cavalerie arménienne, armée d'une façon semblable fut défaite et détruite avec facilité par Lucullus à Tigranocerte (Plutarque, *Luc.*, 28). Mais leurs attaques étaient formidables pour le légionnaire romain, à moins qu'il ne fût bien fourni d'archers, de frondeurs et de cavalerie sur ses ailes. Dans les derniers temps de l'empire, les Romains adoptèrent ce mode d'équipement, plutôt peut-être pour la parade que pour le service (Claudien, *in Rufin.*, II, 360). Mais cette même espèce d'armure défensive que nous sommes accoutumés à associer au nom des Parthes a été fort usitée dans diverses parties du monde. Les figures ainsi vêtues sur la colonne de Trajan représentent des Sarmates : comparez Tacite, *Hist.*, I, 79 ; Ammien, XVII, 12 ; Pausan, I, 21. Les Géorgiens et les Circassiens

La dynastie des Arsacides odieuse à ses sujets persans.—La faveur que les monarques parthes montrèrent pour les manières et pour les usages introduits par leurs prédécesseurs immédiats dans les régions au delà de l'Euphrate, blessa sans doute la fierté de la race indigène, et les rendit particulièrement odieux à la caste des prêtres, qui adoraient l'élément du feu dans sa source visible au firmament. Ce fut à cette hostilité, peut-être, que la dynastie des Arsacides doit l'obscurité qui enveloppe son histoire dans les annales nationales. Ferdousi, l'historien poétique de la Perse, la passe presque entièrement sous silence; et d'autres autorités orientales, en même temps qu'elles en diminuent la durée de deux siècles ou plus, nient l'extraction étrangère du fondateur (1). Cette opinion a trouvé des appuis parmi les savants européens; mais le passage de Strabon, sur lequel ils s'appuient peut être en toute sûreté regardé comme corrompu (2), et l'on ne peut supposer avec

s'en servent habituellement aujourd'hui, et elle leur fut empruntée par leurs descendants les mamelucks d'Égypte. Le major Denham a découvert un peuple à Bornou dont le roi était servi par uno garde du corps de cavaliers en cotte de mailles. Leurs chevaux, dit-il, étaient petits, mais avaient une grande rapidité de mouvement. *Premier voyage de Denham et Clapperton*, pag. 62-64. Ses dessins sont précisément semblables aux spécimens de la cotte de mailles des Afghans ou Béloutchis, — qu'on peut voir dans la collection de M. Samuel Meyrick à Goodrich Court. La cotte de mailles des croisés avec laquelle nous sommes familiers était plus complète et plus pesante que toute autre.

(1) Malcolm, *Hist. de Perse*, 1, chap. VII, Arsace est connu des écrivains indigènes so us le nom de Ashk.

(2) Strabon seul parmi les écrivains anciens semble identifier les Parthes avec les Carduques (XVI, 1); mais la leçon Παρθυαίων est rejetée par Groskurd, qui, avec Tzschukke Koray, et Wesseling, voudrait lire Γορδυαίων. Les Carduques ou Kurdes, avaient le centre de leurs possessions près des sources du Tigre, mais s'étendaient aussi dans les plaines d'Adiabene. Xénophon (*Anab.*, III, 5, 16), les décrit comme n'étant que nominalement dépendants des rois de Perse à son époque. Leurs habitudes no-

fondement que les Arsacides aient formé une exception à la destinée qui a soumis si constamment la Perse au joug de maîtres étrangers (1).

Crassus part pour une expédition contre les Parthes. — Cependant le progrès des armes romaines dans l'Orient les avait mises en contact immédiat avec les avant-postes parthes, et la ligne de l'Euphrate devint, pendant une grande partie de son cours, la limite reconnue des deux dominations. La province de Syrie s'étendait de l'extrémité sud-est de l'Asie Mineure, ou du golfe d'Issus, au Liban, limite septentrionale de la Palestine. Elle était gouvernée directement par Rome, comme nous l'avons vu, tandis qu'on permit aux territoires immédiatement voisins, de conserver leurs propres lois populaires, et qu'ils restèrent soumis à des souverains natifs, désignés par la république. La grande force nécessaire pour se maintenir dans une position de cette importance, et la distance qui la séparait du siége du gouvernement, investissait le proconsul de Syrie d'un pouvoir presque irresponsable. Gabinius fut à peu près le premier auquel cette charge fut confiée, depuis l'organisation politique établie dans toute l'étendue de ces régions par Pompée. Il était parti pour sa province tout plein de projets de guerre et de pillage. Il s'était querellé avec les Parthes, qui avaient jusque-là cultivé des relations amicales avec leurs formidables voisins, et

mades et leur amour des chevaux (Kinneir, *Géogr. Mem. of Persia*, pag. 143) sont des caractères trop communs d'un état analogue de société, pour établir aucune identité entre eux et les Parthes. Cependant il y avait sans aucun doute une ancienne parenté entre les Arméniens, les Parthes, les Mèdes et les Perses, dérivée de leur commune origine caucasique, et on peut, jusque-là, réconcilier les deux théories.

(1) La dynastie des Arsacide, fut renversée, au troisième siècle, par Ardshir, ou Artaxerce, le premier des Sassanides, race native, qui régna jusqu'à la conquête des Saracènes, au septième siècle.

se conduisaient à l'égard de ses officiers avec la respectueuse franchise d'un peuple brave et indépendant. Il avait été jusqu'à les menacer d'une invasion, mais s'était laissé détourner de son dessein par une tentation plus forte, celle de restaurer Ptolémée Aulète sur le trône d'Égypte. Ce fut ce capricieux projet de Gabinius de se signaler par une guerre contre les Parthes, qui enflamma la vanité de Crassus. Le succès du nouveau proconsul en affaires militaires avait jusque-là été équivoque; avant cette époque, il n'avait point paru ambitionner la réputation d'un grand général. Mais la renommée de Pompée et de César lui faisait depuis longtemps une secrète blessure; il résolut de rivaliser avec eux et avec l'espoir de surpasser; des sentiments d'ambition militaire, qu'on ne supposait pas devoir jamais trouver place dans sa nature circonspecte et tempérée, faisaient maintenant explosion dans des expressions de la plus extravagante arrogance. Il entretenait ses amis, avec un orgueil puéril, des exploits qu'il accomplirait; il ne limiterait pas ses entreprises à la Syrie, ni même à la Parthie. Les victoires de Lucullus sur Tigrane, de Pompée sur Mithridate, étaient pour lui des misères qu'il tournait en ridicule; pendant qu'il proclamait sa résolution de soumettre, lui, les Bactriens et les Indiens, et de pénétrer, comme un autre Alexandre, jusqu'à l'Océan qui entoure le continent (1). César, toujours aux aguets des erreurs de ses associés, lui écrivit de Gaule pour stimuler son ambition et ses espérances (2). Nous pouvons supposer que l'avis du conquérant de l'Occident ne fut pas d'un caractère moins audacieux que celui qui avait si souvent signalé ses actions, et qu'il pressa Crassus de donner la plus large interprétation à la faculté

(1) Plutarque, *Crass.*, 16.
(2) Idem, *ibid.*

de faire la guerre ou la paix, que Trébonius avait obtenue pour lui. Il était assurément trop tard pour chercher querelle au proconsul de Syrie, parce qu'il se préparait à exercer un pouvoir qui lui avait été formellement concédé; néanmoins, les hommes d'État de la république répugnaient de se jeter aux pieds d'un autre despote militaire, et la révélation de sa résolution belliqueuse causa parmi eux une alarme et un mécontentement général. Afin d'échapper à l'effet de leur découragement ou de leurs remontrances, Crassus pressa ses préparatifs, et se mit en voyage quelques semaines avant l'expiration de son consulat (1). Le tribun Atéius, un partisan des nobles, hors d'état de le retenir par une voie légale, l'attendit à la porte de la ville : tenant d'une main un brasier de charbons allumés, et y jetant de l'encens de l'autre main, il invoqua la malédiction du ciel sur l'entreprise et sur son chef, et le dévoua, à la face de la patrie, et dans les termes des anciens formulaires, aux dieux infernaux (2). La superstition populaire attachait une terrible importance à la malédiction d'un tribun, et elle ne fit

(1) Il quitta Rome avant le milieu de novembre, suivant le calendrier non réformé (Cicéron, *ad Att.*, IV, 13), l'année romaine à cette époque étant juste de quinze jours en avance sur le temps réel. Il fit probablement la traversée de Brundisium près d'une quinzaine plus tard, quand sa flotte fut assaillie par une violente tempête. Plutarque, *Crass.*, 17; comparez Drumann, IV, 96. Plutarque se contredit dans *Pompée*, 52, où il dit que Crassus ne quitta Rome qu'au commencement de l'année suivante.

(2) Plutarque, *Crass.*, 16; Dion, XXXIX, 39; Florus, III, 11, 3, où le nom de Métellus constitue une méprise. Les nobles affectèrent d'être mécontents du zèle extravagant de leur ami. Mais Cicéron dans une lettre à Atticus (IV, 13), fait contraster le mince cortége d'amis et de partisans au départ de Crassus, avec l'enthousiasme qui fut manifesté quand Æmilius Paulus quitta la ville pour entreprendre la guerre contre Persée, roi de Macédoine.

pas moins d'impression sur l'esprit des soldats que sur celui du peuple. Comme on pouvait s'y attendre, la porte se trouva ouverte du même coup à l'invention de tous les genres de mauvais présage que la crainte ou la malice pût suggérer. On en rapporta beaucoup à cette époque qui, plus probablement, furent imaginés après la catastrophe qu'ils semblaient présager. Une histoire, relatée par Cicéron, offre un intérêt d'antiquité qui peut en justifier la répétition. Pendant que les troupes étaient rassemblées à Brundisium, on entendit un homme crier ses figues dans les rues : « Cauneas, cauneas ; » ses accents longs et traînants furent bizarrement interprétés comme un avertissement fatal, « cave ne eas, » « gardez-vous d'aller (1). » La perte, dans la traversée de Dyrrachium, de quelques vaisseaux avec des troupes à bord, fut une plus sérieuse mésaventure. Mais le voyage à travers la Macédoine et l'Asie Mineure, avec toutes ses vues riantes et ses agréables lieux de repos, ranima la bonne humeur des soldats, et Crassus lui-même était plein de confiance et d'arrogante légèreté. Déjotarus, roi de Galatie, vieux et fidèle allié du peuple romain, était en train de bâtir une ville sur la route du proconsul. Crassus se moqua de ce qu'il entreprenait un si grand travail dans sa vieillesse. « Et vous, aussi, répliqua le vétéran, vous êtes trop avancé en âge pour conduire une expédition contre les Parthes (2). »

Crassus passe l'Euphrate et remporte quelques légers succès. — Le Romain, il est vrai, ne tarda pas un instant à faire sa première campagne. Il passa l'Euphrate, et accepta la soumission de quelques villes en Mésopotamie. Un détachement

(1) Cicéron, *de Div.*, II, 40. Le son était probablement « Caf'neas. »

(2) Crassus avait 60 ans et paraissait encore plus vieux. Plutarque, *Crass.*, 17 ; Appien, *Hist. Rer. Parth.* Cet ouvrage ne peut être considéré comme original et est presque transcrit mot pour mot de Plutarque.

de ses troupes ayant éprouvé un échec devant une place, il la prit d'assaut et la pilla, et se plut à recevoir, pour un si pauvre exploit, les acclamations de son armée, et l'appellation d'impérator. Mais il fut aussitôt satisfait de son succès, et, au lieu de pousser en avant sur le centre de la puissance ennemie, il retourna indolemment dans sa province; permettant ainsi aux Parthes, irrités, mais non sérieusement frappés, de compléter leurs préparatifs pour repousser une seconde attaque. La domination d'une race de barbares parvenue froissait l'orgueil des grandes cités de l'ancien monde, Séleucie et Babylone. Le premier objet d'un envahisseur, selon les critiques militaires de l'antiquité, aurait dû être de se présenter devant leurs murs et de se proclamer le libérateur d'une civilisation voluptueuse du joug des rudes montagnards (1). Pendant le reste de l'année, la sept centième de la fondation de la cité, Crassus s'occupa des affaires civiles de ses provinces, c'est à dire d'extorsion et d'accumulation de richesse. Dans la poursuite de son but, il commit divers actes de sacrilége, à la grande horreur des indigènes, qui notèrent soigneusement les présages qui annonçaient la vengeance des dieux (2). Il fut rejoint par son fils, le brave lieutenant de César, avec un corps de mille cavaliers de Gaule, présent du triumvir à son collègue. Le plus expérimenté

(1) Plutarque, *Crass.*, 27; Dion, XL, 13 : τῶν γὰρ Μακεδόνων καὶ τῶν ἄλλων τῶν συστρατευσάντων σφίσιν Ἑλλήνων ἄποικοι πολλοί, βίᾳ ἀχθόμενοι, καὶ ἐς τοὺς Ῥωμαίους ὡς καὶ φιλέλληνας πολλὰ ἐλπίζοντες, οὐχ ἀκουσίως μεθίσταντο.

(2) Crassus saisit sans remords les trésors amassés dans le temple de Dercéto ou Atargatis, à Hiérapolis (Plutarque, *Crass.*, 27; Strabon, XVI, 1, 4.) Il fit un voyage à Jérusalem dans le dessein de dépouiller le temple. Sa richesse était évaluée à dix mille talents. Eléazar le grand-prêtre essaya de les sauver, en offrant une présent considérable. Crassus prit à la fois le don et le trésor. Joseph, *Antiq.*, XIV, 7, 1, *Bell. Jud.*, I, 7, 8.

de ses officiers était C. Casisus Longinus, soldat d'une habileté et d'un courage éprouvé, le même qui devint célèbre dans la suite comme un des acteurs principaux de l'assassinat de César. Avec ces secours et une armée convenablement disciplinée et équipée, il s'entretenait dans une confiance téméraire quant au résultat de la campagne qu'il projetait pour l'année suivante. Le mode de faire la guerre des Parthes, lequel devint un si grand objet de terreur pour les Romains, ne leur était encore que peu connu ; mais la flèche persane, comme on le rappelait, n'avait pas pu lutter contre la sarisse macédonienne. On ne distinguait point les cavaliers à cotte de mailles de la Parthie, des troupeaux lâches et efféminés que Xerxès avait chassés devant lui à coups de fouets, qu'Agésilas avait dispersés avec une poignée d'infanterie spartiate, ou qu'Alexandre avait chassés de l'Hellespont, à l'Hyphasis (1).

(1) Comparez le discours de Lentulus dans le poème de Lucain (VIII, 331, et ss.), lequel semble exprimer une renaissance des préjugés dédaigneux et mal fondés des Romains, après que la défaite de Crassus eut été effacée de leur souvenir :

« Illic et laxas vestes et fluxa virorum
Velamenta vides... »

L'arc est stigmatisé comme une arme lâche et efféminée en comparaison de l'épée :

« Ensis habet vires, et gens quæcunque virorum est
Bella gerit gladiis... »

Il avait un désavantage :

« Nam Medos prælia prima
Exarmant, vacuæque jubent remeare pharetræ.

Aucun Romain ne se serait échappé du champ de bataille de Charræ si les Parthes avaient maintenu un blocus rigoureux des légions épuisées.

Ambassade des Parthes et défi mutuel.— Tandis que Crassus retirait ses troupes de leurs quartiers d'hiver, Orode, le roi des Parthes, envoya des ambassadeurs pour se plaindre de la soudaine aggression de son territoire, ou plus exactement, de celui d'Agbarus, roi d'Osrhoene, une dépendance de la couronne de Séleucie. Mais ils avaient moins pour mission de négocier avec le proconsul romain que de le défier. Les Parthes paraissent avoir été informés du déplaisir avec lequel la conduite de Crassus était vue par le sénat romain. On avait fait récemment dans cette assemblée uue tentative pour obtenir le rappel du proconsul de sa province; mais elle avait échoué par l'intervention de Pompée, secondée par un discours de Cicéron (1). Les Parthes affectèrent d'établir une distinction entre la république et le maraudeur qui les avait insultés. Avec la première, dirent-ils, ils étaient prêts à soutenir la guerre à toute extrémité ; mais si l'entreprise n'était que l'acte personnel du vieillard qu'ils avaient devant eux, ils ne s'abaisseraient pas à faire mal à un cheveu de sa tête; mais lui ramèneraient dédaigneusement les garnisons qu'il avait laissées au delà de l'Euphrate. Crassus répondit avec le sarcasme ordinaire des commandants inexpérimentés, qu'il discuterait ces questions, daus leur capitale. Wagise, un vieux Parthe, montra la paume lisse de ses mains, et dit qu'il y pousserait des poils avant que les Romains vissent jamais Séleucie (2).

Avis de Cassius et d'Artabaze touchant la conduite de la campagne. — La confiance que ces paroles indiquaient ne fut pas démentie par la puissance et la résolution qui leur servirent d'appui. Quelques détachements romains stationnés au delà de l'Euphrate furent bientôt forcés d'abandonner leurs postes,

(1) Cicéron, *ad Div.*, V, 8.
(2) Plutarque, *Crassus*, 18.

et vinrent chercher un refuge dans le camp. Ils racontèrent quelle vigueur caractérisait l'ennemi qui les avait assaillis, combien son assaut était meurtrier, sa poursuite vaine, ses flèches infaillibles et son armure impénétrable. Les Parthes étaient évidemment un peuple d'une tout autre espèce que les Arméniens et les Cappadociens, que Lucullus avait si aisément mis en déroute. Ces relations répandirent beaucoup d'inquiétude dans les cantonnements romains, et Cassius prévint à temps son chef des périls de l'entreprise qu'il était près d'entamer. Mais Crassus ne tint pas compte de l'avertissement. Artabaze, le roi d'Arménie, se présenta à lui avec l'offre de toutes les ressources de son pays. Il promit l'assistance de dix mille cavaliers équipés d'armures complètes, et de trente mille fantassins; en même temps il le pressa fortement de diriger sa marche à travers son territoire ami, bien pourvu d'eau et de vivres, et abondant en collines et en cours d'eau, qui déjoueraient les manœuvres redoutables des cavaliers parthes (1). Par cette route, il atteindrait les eaux supérieures du Tigre, d'où il pourrait descendre à Séleucie, à travers un pays fertile et praticable. Mais Crassus, bien que satisfait du zèle de son allié, ne voulut souffrir aucun

(1) Comparez Lucain, (VIII, 331 et ss.) :

« Parthus per Medica rura.
Sarmatiros inter campos, effusaque plano
Tigridis arva solo, nulli superabilis hosti est
Libertate fugæ, sed non, ubi terra tumebit,
Aspera conscendet montis juga, nec per opacas
Bella geret latebras, incerto debilis arcu :
Nec franget nando violenti vorticis amnem...

Cependant les Parthes venaient originairement d'une contrée montagneuse, et la cavalerie couverte de mailles de l'Arménie, aussi bien que les modernes Beloutchis, était accoutumée à la guerre de montagne.

délai, ni adopter une ligne de marche détournée ; de plus il représenta qu'il avait encore laissé quelques troupes pour occuper les avant-postes au delà de l'Euphrate, et qu'il devait se hâter de les secourir.

Routes diverses ouvertes au choix d'une armée envahissante. — Les écrivains dont nous tirons nos récits de la campagne qui suivit vivaient au moins deux siècles après la date des événements qu'ils relatent ; et même si les sources dont ils tirèrent leurs matériaux étaient dignes de foi et exactes, ils ont pu très probablement en confondre et en défigurer les données, par suite de leur manque d'esprit critique. Aussi leurs narrations s'accordent-elles très-imparfaitement avec la géographie du pays à travers lequel ils prétendent nous guider. Le district d'Osrhoene, qui comprend sans doute toute la route que nous désirons retracer, était borné au nord par la ligne du mont Masius, ou Karahjah Dag, courant droit de l'est à l'ouest, du Tigre à l'Euphrate, parallèlement à Samosate. Le dernier de ces fleuves le limite à l'ouest et au sud, jusqu'à son confluent avec le Chaboras, qui peut être regardé comme la limite orientale du district. Le grand chemin de l'Asie Mineure aux villes de Perse passe par la ville de Zeugma, sur l'Euphrate, laquelle tire son nom du pont par lequel les rives opposées s'y trouvaient reliées, et qui, dans les temps les plus prospères de Rome, quand elle dictait des traités aux empires abattus de l'Orient, était décoré du titre pompeux de Route de la Paix (1). Le village moderne de Roum Kale (le château romain) marque encore sa situation ; mais les caravanes passent maintenant le fleuve quel-

(1) Stace, *Sylv.*, III, 2, 137 : « Zeugma Latinæ Pacis iter. » Le pont fut construit à l'origine pour le transport de l'armée d'Alexandre au delà de l'Euphrate. Dion, XL, 17 ; Kinneir, *Géographical Memoir*, 316. L'Euphrate à cet endroit est profond et rapide, et large de près de 130 yards.

ques milles plus bas, à Birs. De Zeugma une voie militaire se dirigeait droit à l'est sur Edesse, la moderne Orfa, l'Ur de l'Écriture, où le roi d'Osrhoene tenait sa cour. A une période postérieure cette position devint, aux mains des Romains, la clef de la Parthie et de l'Arménie. De là la route se partageait en deux lignes : l'une continuait dans une direction orientale jusqu'à Nisibis et Ninive, sur le Tigre, et ici était le point de départ soit pour Séleucie, soit pour Ecbatane; l'autre inclinait plus au sud, courait à travers Charræ, puis tournait droit au sud, bordant le petit cours d'eau Balissus, jusqu'à ce qu'elle atteignît l'Euphrate à Nicephorium. De ce point, elle se dirigeait presque parallèlement aux rives de ce fleuve et enfin se terminait à Séleucie, après avoir traversé la partie la plus étroite de l'isthme qui sépare l'Euphrate du Tigre. Ces grandes routes furent l'ouvrage d'un siècle postérieur, quand le pouvoir de Rome fut établi sur toute l'étendue de la Mésopotamie, mais elles furent placées sans aucun doute dans la ligne des routes beaucoup plus anciennes qui étaient en usage au temps de Crassus. C'est donc le long de l'une ou de l'autre de ces lignes que nous devions espérer suivre la marche de l'armée envahissante. Plus tard, Trajan entra dans la Parthie par la route du nord, et Julien par celle du sud (1); mais Crassus, selon nos historiens, ne suivit ni l'une ni l'autre. Nous sommes forcés de considérer comme exacts les principaux incidents de leur narration, et nous devons nous contenter de remarquer en passant, les contradictions moindres dont elle est encombrée.

(1) Mannert, V, 2, pag. 200; Francke, *Gesch. Trajans*, pag. 277; Ammien, XXIII, 3. L'ouvrage de d'Anville sur l'Euphrate et le Tigre est d'un grand secours pour décrire l'ancienne géographie; mais sa carte est entièrement incorrecte pour ce qui regarde le cours du premier fleuve. Celle qui est jointe au *Voyage à travers l'Arménie*, etc., de Kinneir, semble beaucoup plus digne de foi.

Découragement de l'armée romaine. — Le proconsul avait rassemblé ses troupes, au nombre de sept légions, à Zeugma. Encore une fois, les soldats, dominés par la superstition, recueillirent avec soin les signes qui leur présageaient un désastre. Le tonnerre et les éclairs, les tempêtes mêlées de vent et de pluie furent pour eux les indices généranx d'une défaite (1). Le pont se rompit sous le poids de l'armée et de ses bagages; ce qui découragea beaucoup les troupes. Mais les actions et les paroles de leur chef, étaient particulièrement significatives et de mauvais augure. Crassus, ayant l'intention de revenir des conquêtes qu'il méditait par la route d'Arménie, ne fit pas attention au désastre, et proféra sans le savoir cette prophétie, qu'aucun de ses soldats n'aurait plus besoin de ce pont. Ainsi encore, en offrant un sacrifice, il laissa tomber de sa main les fragments sacrés de la victime. Au lieu de se hâter de les reprendre, et de détourner le présage par des formules appropriées, il se contenta de sourire, et de dire avec légèreté : « Voyez l'infirmité de l'âge! (2). »

Préparatifs des Parthes. — Aussitôt que l'armée romaine eut atteint la rive droite de l'Euphrate, elle se mit, si nous sommes bien informés, non à prendre la route d'Edesse, mais à descendre pendant quelque temps le long du fleuve (3). Si le général avait pour objet de donner appui et secours aux garnisons stationnées sur le cours du fleuve, comme par

(1) L'Euphrate est sujet à de violents ouragans. Ce fut dans l'un d'eux que le navire du capitaine Chesney fut perdu, dans son expédition pour explorer la navigation de cette rivière. Long, *Notes sur Plutarque.*

(2) Plutarqne, *Crass.*, 19 : τοιοῦτον τὸ γῆρας.

(3) La force qui passa l'Euphrate se montait à sept légions, avec près de quatre mille cavaliers, et autant de troupes armées à la légère. Plutarque, *Crass*, 20. Appien (*Bell. Cat.*, III, 18), élève le nombre à 100,000 hommes et Florus à onze légions (III, 11).

exemple à Barbalissus et Nicéphorium, il semble que cet objet eût pu être atteint beaucoup plus aisément en s'approchant de la rivière à l'endroit le plus près d'Antioche, son point de départ originel, sans faire un circuit si inutile. Il n'y aurait pas eu de difficultés à jeter un pont de bateaux à l'une ou l'autre de ces places. Les conseils d'Artabaze ayant été tout à fait négligés, l'habileté et l'expérience de Cassius suggérèrent alors le plan le plus praticable qui restât pour la campagne. Il recommanda à son chef de suivre la rive de l'Euphrate, au moyen duquel il pouvait s'assurer des approvisionnements constants par la flottille qui était équipée pour l'accompagner, et prévenir la possibilité du danger d'être entourés. En même temps il lui conseilla de marcher lentement et avec circonspection, de ne pas se fier aux rumeurs qui couraient dans le camp sur la disparition et la fuite préméditée des Parthes, mais de se tenir à l'abri de quelques-uns de ses postes fortifiés, jusqu'à ce qu'on pût être tout à fait certain des plans de l'ennemi. De fait, comme il le prévoyait, ils se préparaient à se tenir sur la défensive, et n'eussent pas aimé à rencontrer les envahisseurs en bataille rangée, dans des conditions égales.

Leur stratagème pour égarer l'ennemi. — Leur projet était de conduire l'armée romaine dans les plaines sablonneuses qui s'étendent entre les deux fleuves, et là de s'attacher lâchement à ses derrières, jusqu'à ce que la chaleur, la fatigue et le besoin eussent fait à moitié l'ouvrage de leur épée. Ils trouvèrent un instrument propre à leur dessein dans la personne d'Abgarus (1), l'Osrhoénien, qui suivit la marche

(1) Il est appelé par Dion Αὔγαρος, c'est à dire Abgarus ; par le Pseudo-Appien Ἄκβαρος, dans lequel nous pouvons peut-être reconnaître le moderne Akhbar. On dit que ce mot est un titre royal, signifiant « grand. » Quelques personnages de ce nom sont mentionnés dans ce siècle et dans

des légions romaines, et s'insinua dans la confiance de leur chef par de belles protestations de reconnaissance pour les faveurs qu'il avait reçues de Pompée.

Suréna, le général Parthe. — Il assura au proconsul qu'Orode, désespérant de la défense de son pays, avait laissé deux de ses satrapes, Suréna et Sillace, pour faire un semblant de résistance, tandis qu'il était lui-même en pleine retraite pour la Scythie et l'Hyrcanie, emportant avec lui tous les trésors qu'il pouvait déplacer rapidement. Toute apparence, disait-il, d'hésitation de la part des Romains, lui rendrait confiance, mais une marche soudaine et directe sur Séleucie ne rencontrerait, en ce moment, aucune résistance efficace. En fait, soit par crainte des Romains, soit pour montrer son mépris pour eux de la manière la plus éclatante, Orode avait entrepris lui-même de châtier l'insolence de leur allié arménien, en chargeant ses satrapes de soutenir le choc de l'invasion. Mais cette division de ses forces était calculée pour bercer l'ennemi d'une fausse sécurité et l'exciter à un mouvement périlleux, grâce auquel la nature du pays et du climat donnerait aux Parthes des armes irrésistibles. Suréna occupait un rang rapproché du trône par sa naissance, sa richesse et ses distinctions (1). Il était le premier de la nation par sa valeur et ses capacités, et il n'avait pas non plus d'égal en force et en beauté corporelle. Il marchait, soit en paix, soit en guerre, avec un équipage de mille chameaux, et ses femmes et ses concubines le suivaient dans un train de deux cents chariots. Sa garde du corps

le siècle suivant comme rois d'Edesse. Plutarque donne à ce personnage le nom d'Ariamnes. Il se sert aussi de la forme Ὑρώδης pour Orode.

(1) Plutarque, *Crass.*, 21, 24. Il semble probable que Suréna, comme Agbarus, était un titre, et non une appellation.

consistait en mille cavaliers à cotte de mailles, et en un nombre plus grand encore de cavaliers armés à la légère. Son rang et ses relations avec le trône lui donnaient la faculté et le droit de placer le diadème sur la tête du souverain. C'est à lui qu'Orode devait sa restauration au pouvoir suprême, dont il avait été antérieurement renversé par ses propres sujets. Suréna avait reconquis Séleucie par sa valeur personnelle, et quoiqu'il ne fût pas encore âgé de trente ans, il ajoutait à tous ces titres d'honneur, la réputation d'avoir le plus de sagesse dans le conseil, et le plus de ruse en face de l'ennemi.

L'armée romaine est égarée par la perfidie d'Agbarus. — Il semble qu'Agbarus n'eut pas de peine à persuader au Romain d'abandonner la ligne de l'Euphrate, et de percer à travers les plaines qui le séparent du Tigre, en face de ce formidable adversaire. Le caractère général du pays de Zeugma au Chaboras est à la fois plat et sablonneux, mais sa stérilité est compensée par de nombreux lambeaux de sol cultivé et abondamment fertile. Il n'y manque non plus, ni rivières, ni sources, pour fournir de l'eau à la culture. Il semble donc, qu'il n'y ait pas d'empêchement sérieux à la marche, soit d'une caravane, soit d'une armée, jusqu'à la rivière Chaboras, au delà de laquelle s'étend le grand désert de Sinjar (1). Il n'est pas probable que l'armée de Crassus ait jamais pénétré dans cette région ultérieure, et nous soupçonnons fort les traditions communes, sur lesquelles les historiens se sont appuyés, d'avoir entouré sa marche de privations et de difficultés beaucoup plus grandes qu'elle n'en rencontra réellement. Bientôt après qu'on avait quitté le bord de la rivière, dit-on, le pays per-

(1) C'est le grand désert de Mésopotamie que Strabon décrit comme situé au delà du Chaboras (XVI, 1).

dait toute apparence d'habitation et de fertilité. Des étendues sans bornes de sable léger et mouvant s'offraient aux regards, sans ombre ni eau, ondulant comme les vagues de la mer. La chaleur était intense; et les forces des soldats succombaient sous la répétition journalière d'une fatigue sans relâche. Artabaze, accablé par l'attaque d'Orode, se fit excuser d'envoyer les renforts promis, et engagea le général romain à tourner sa course dans la direction de l'Arménie. Crassus dénonça l'infortuné prince comme un traître, et le menaça de la vengeance de la république, aussitôt qu'il aurait le loisir de l'exécuter. Sa conduite envers Cassius se signala par un mépris hautain et les officiers, qui prévoyaient les périls dans lesquels ils se précipitaient, n'avaient d'autre ressource que de décharger leur mauvaise humeur en amers reproches contre Agbarus, qui demandait, avec la plus tranquille assurance, s'ils s'étaient attendus à faire une excursion de vacance au milieu de bocages ombragés et de fontaines, dans un pays de bains et d'hôtelleries, comme leur Campanie. A la fin, sous prétexte de rendre des services secrets, il quitta le camp romain, et s'échappa des mains de l'ennemi qu'il avait attiré dans le désert (1).

Difficultés géographiques touchant la ligne de marche de Crassus. — Il est évident, d'après ce récit, que Plutarque pense que l'expédition a fait une marche de plusieurs jours à partir du point où elle quitta la route battue, jusqu'à la prochaine localité qu'il mentionne, le passage de la rivière Balissus. C'est ici que Crassus fut informé par les piquets qu'il avait envoyés en avant, que les Parthes étaient rassemblés en face de lui, en bien plus grande force, qu'on ne le lui avait fait entendre. Si telle fut, donc, l'ex-

(1) Plutarque, *Crass.*, 22.

trême limite de sa marche en avant, il n'avait pas laissé l'Euphrate plus de cinquante milles en droite ligne derrière lui ; il n'avait pas mis du tout le pied dans le désert de sable ; et il n'avait donné aucune indication de son dessein de poursuivre sa route par le centre de la Mésopotamie ; car à ce point, il n'avait pas abandonné le grand chemin qui conduit d'Édesse à Nicephorium et à Séleucie. Nous devons accoutumer nos esprits à considérer tout le récit que nous avons des erreurs et de la mauvaise conduite de Crassus, comme indigne de crédit, et les accusations portées contre lui comme dénuées de preuves, ou nous devons apporter une correction à la géographie de Plutarque, et croire qu'il aurait dû indiquer, non le Balissus, mais une des branches, probablement la plus occidentale du Chaboras, pour l'emplacement où l'armée se prépara au combat. Quoi qu'il en soit, nous trouvons maintenant Crassus surpris, et son armée jetée en même temps dans la plus grande confusion. On fit à la hâte des préparatifs pour rencontrer l'ennemi ; l'ordre de bataille était un profond carré de quatre fronts, avec douze cohortes de chaque côté, soutenu par un corps de cavalerie, non seulement sur les flancs, mais aussi en tête et en queue. On n'accorda aux troupes qu'un moment de repos, sur la rive du petit cours d'eau, contrairement à l'avis des officiers les plus expérimentés, qui recommandaient une halte et un campement pour la nuit. L'armée poussa en avant, jusqu'à ce qu'elle arrivât en vue des colonnes en marche de la cavalerie parthe. L'ennemi avait pris des mesures pour cacher son nombre, jusqu'à ce que les Romains fussent tout près. Quand leurs forces se révélèrent en entier, avec leurs nuées meurtrières de cavaliers, reluisant, hommes et chevaux, dans des armures brillantes ; les bannières agitant dans les airs la soie et l'or, et le son retentissant de leurs timbales formant une musique discordante

pour des oreilles européennes (1), les Romains furent atterrés de la découverte soudaine à la fois de leur nombre et de leur résolution.

Les armées romaines et parthes engagent le combat. — Néanmoins, quelque fatigués et essoufflés qu'ils fussent, ils furent forcés d'accepter sur-le-champ le combat qui leur était offert. La grêle de flèches avec laquelle les Parthes commencèrent le combat perça de part en part l'armure du légionnaire. Son bouclier était cloué à son bras, ses pieds étaient fixés au sol. Jusque-là, il est vrai, il n'éprouvait rien de plus que le péril ordinaire auquel l'exposait la première décharge des escarmoucheurs au commencement d'une bataille, si ce n'est que la flèche parthe était d'une force et d'une acuité extraordinaire. Mais l'archer parthe était monté, et le fantassin romain essayait en vain de le joindre. Il savait tirer aussi bien en fuyant qu'en chargeant, et l'attaque de l'infanterie ne le mettait pas en déroute, et ne produisait pas même une minute de soulagement. Son carquois n'était pas plutôt vide, qu'il rejoignait ses chameaux à l'arrière-garde, et reparaissait rapidement avec de nouvelles munitions. Crassus comprit qu'il était nécessaire d'employer la cavalerie pour disperser l'ennemi; mais le nombre en était misérablement disproportionné pour un tel service. Il donna à son fils Publius, l'ordre de charger; et le brave et jeune soldat obéit avec un empressement trop ardent. Les Parthes lui firent place, et l'attirèrent assez loin pour lui enlever l'appui du corps principal; puis ils tournèrent bride, l'enveloppèrent et eurent aisément raison de ses faibles escadrons.

(1) Comparez Florus, III, 11, 8, et Plutarque, *Crass.*, 24. Milton (*Parad. Regained*, III), a recueilli des historiens et groupé avec un éclat poétique les caractères de la guerre comme la faisaient les Parthes :

« He look'd and saw what numbers numberless, » etc.

Mort du jeune Crassus et retraite des Romains. — Le jeune Crassus combattit avec résolution jusqu'à la fin, et quand tout espoir de victoire ou de secours se fut évanoui, il se fit tuer par son porte-bouclier. Le père s'était flatté que le terrain si soudainement balayé par la charge impétueuse de son fils lui appartenait déjà. Il fut réveillé de son rêve par le retour des Parthes, poussant des cris de triomphe, et brandissant au bout d'une pique la tête de leur victime. Crassus étouffa sa douleur et son horreur, et fit un violent effort pour s'acquitter de ses fonctions de général. Il courait de cohorte en cohorte, prononçant des paroles d'encouragement accoutumées, telles que les lui fournissait son désespoir ou son chagrin. La mort de Publius, dit-il, enlevait un fils à son père ; mais rien qu'un citoyen à la république. Mais découragé lui-même, il était hors d'état de communiquer du courage. Les Parthes continuèrent toute la journée à fatiguer l'armée romaine par la répétition de leurs manœuvres ordinaires. Ce ne fut qu'à la tombée du jour qu'ils lui accordèrent quelque répit. N'étant pas accoutumés à construire des camps, ils ne passaient jamais la nuit dans le voisinage immédiat d'un ennemi. Ils se retirèrent à distance, laissant les Romains employer comme ils pourraient le peu d'heures qui se passeraient avant leur réapparition. Crassus lui-même, accablé de douleur et de mortification, sinon de crainte, était incapable de suggérer aucun conseil ou d'adopter aucune résolution. Cassius et les autres officiers le mirent promptement de côté, et prirent sur eux de donner les ordres nécessaires. Ils résolurent de se mettre en retraite sans un instant de délai. Ils furent forcés de laisser derrière eux les blessés, et ces infortunées victimes, sans espérance de merci, poussèrent des cris si perçants qu'ils parvinrent aux oreilles des espions parthes. Ceux-ci en devinèrent la cause et en reportèrent la nouvelle. Aussitôt les cavaliers sautèrent

en selle, et surprirent promptement les légions en retraite. Mais il semblerait que leurs chevaux, après le service d'une longue journée, furent incapables de tenir pied à l'élan aveugle d'hommes désespérés.

Ils cherchent un refuge à Charrhæ. — Des nouvelles du désastre furent bientôt portées à Charrhæ, et la garnison romaine, qui y séjournait, sortit pour secourir et dégager les restes de l'armée en fuite, qu'elle conduisit à un asile de repos et de sûreté. Les Parthes se contentèrent de piller le camp et de massacrer les blessés, ainsi que tous les traînards qu'ils purent arrêter, au nombre de plusieurs milliers (1).

Le bruit se répandit dans les cantonnements parthes que Crassus et les principaux chefs avaient abandonné l'armée en déroute, et pris la fuite. Suréna était surtout désireux de s'emparer de la personne du proconsul, car, suivant les notions orientales, la mort ou la captivité du chef était généralement regardée comme décisive à la guerre. En conséquence, il aurait poussé plus loin sa poursuite, et laissé les fugitifs derrière lui à Charrhæ, s'il n'avait pas obtenu par un stratagème l'information qu'il cherchait. S'étant assuré que Crassus était dans les murs, il rassembla ses forces et résolut d'assiéger la place. Cependant la tactique parthe n'était pas propre soit au siége, soit au blocus. Les Romains, se défiant de leurs légères fortifications, ou dépourvus de moyen de subsistance, ou plus que jamais pressés de s'abriter derrière leur frontière, s'échappèrent de nuit de la forteresse.

L'armée romaine abandonne Charrhæ et se disperse en diverses directions. — Chaque officier semble avoir été autorisé à se tirer d'affaire de son mieux avec sa division : on ne

(1) Plutarque, *Crass.*, 27; Dion, XL, 25; Florus, III, 11, 8.

fit aucune tentative pour conduire la retraite de concert. Cassius réussit à passer l'Euphrate avec un petit corps de cavalerie ; Octavius, avec une division plus importante, atteignit les premières assises des montagnes de l'Arménie; et il était presque hors de poursuite, quand l'imminent danger auquel le proconsul était exposé derrière lui, l'engagea à quitter son terrain avantageux, et à descendre pour sauver son général ou périr avec lui. Les Parthes avaient atteint Crassus, et le serraient de près en queue et sur les flancs. Quelques heures de plus, et les ombres du soir l'auraient reçu dans les retraites montagneuses, au sein desquelles la cavalerie, qui le poursuivait, cesserait d'être formidable. Suréna vit sa proie sur le point de lui échapper; le courage et l'audace pouvaient à peine la lui assurer, la ruse et la trahison pouvaient encore triompher. Il laissa s'évader quelques prisonniers, après les avoir convenablement préparés pour son projet, en discourant en leur présence sur la bonté et la clémence d'Orode, et en les assurant que les Parthes se contenteraient de belles et raisonnables conditions d'accommodement,

Stratagème de Suréna pour engager Crassus à une conférence. — En même temps il envoya des prisonniers à Crassus pour lui proposer une capitulation. Les prisonniers échappés s'en allèrent au camp de leurs compatriotes, et répandirent parmi eux leur conviction de la bonne foi et de la modération de l'ennemi. Crassus eut le bon sens de se défier de leurs représentations. Mais l'armée se remplit de clameurs, et commença à menacer d'employer la violence, en secouant ses armes en tumulte. Le proconsul se crut forcé de céder, non sans protester devant ses officiers qu'il y était obligé par l'insubordination de ses soldats, le comble de la disgrâce pour un commandant romain. Le chef parthe fit les plus belles déclarations, et arrangea l'entrevue qui aurait

lieu en présence de quelques officiers choisis de chaque côté. L'impérator romain, escorté de son état-major, tout désarmé et démonté, vint trouver son vainqueur. Crassus fut reçu d'abord avec les plus grandes démonstrations de respect, et Suréna, suivant la coutume parthe, ordonna de faire avancer un cheval caparaçonné d'or, pour l'usage du proconsul. Celui-ci aurait voulu envoyer chercher son propre coursier, mais le Parthe lui en offrit un au nom du roi Orode. Le vieillard, faible et éperdu, fut jeté tout à coup en selle, et les palefreniers parthes se mirent à exciter le cheval, et à le pousser vers l'ennemi. Les compagnons de Crassus tentèrent vainement de le sauver. Octavius et un autre officier nommé Pétronius saisirent les rênes, tandis que d'autres tâchaient de les couper.

Une lutte en résulte. Crassus et Octavius sont tués. — Il s'ensuivit de la confusion et des coups furent échangés. Octavius saisit l'épée d'un Parthe et tua un des palefreniers, mais il fut immédiatement abattu par un coup porté par derrière. Dans le tumulte Crassus lui-même reçut une blessure mortelle de la main d'un Parthe nommé Pomaxaithras. Tel fut le récit le plus digne de foi de ce fait; mais on ne sut rien de certain (1). D'autres Romains tombèrent aussi dans la bagarre; le reste prit la fuite et rejoignit l'armée, et les Parthes permirent alors aux fugitifs de continuer leur route

(1) Horace, *Od.*, III, 5, 5 :

> « Milesne Crassi conjuge barbarâ
> Turpis maritus vixit, » etc.

Et suivant Velléius, II, 82, et Florus, IV, 10. M. Antoine dans sa campagne de A. U. 718, trouva des prisonniers de l'armée de Crassus au service des Parthes. Comparez Justin, XLIII, 5. Le jour de la mort de Crassus, VI. Id. Jun., ou le 8 juin, est fixé par Ovide, *Fast.*, VI, 465. Voy. Fischer, pag. 253.

sans être inquiétés, jusqu'aux montagnes. Un grand nombre, il est vrai, se rendirent à Suréna, qui les assura que la mort du général terminait les hostilités. Nous ne voyons pas qu'ils aient reçu aucun mauvais traitement; bien que, d'après la manière dont, comme nous le verrons, les restes de Crassus furent insultés, nous ne puissions supposer qu'ils aient rencontré le respect dû à des captifs honorables. Détenus pendant des années, parmi les étrangers qui les avaient pris, ils finirent par adopter leurs coutumes et leurs manières, s'unirent par mariage aux familles des barbares, et renoncèrent au pays de leurs ancêtres romains. On calcula que vingt mille hommes périrent dans cette malheureuse expédition, et que la moitié de ce nombre furent faits prisonniers.

Les Parthes amusent leurs sujets du spectacle d'un triomphe dérisoire. — Le vainqueur envoya la tête et la main de Crassus à Orode; mais il eût mieux aimé conduire son prisonnier vivant en présence du roi, comme il l'avait promis, dit-on. Il amusa ses soldats, et contenta sa propre vanité en exécutant une cérémonie en dérision d'un triomphe romain. Le proconsul fut représenté par un des captifs, qu'on supposa avoir quelque ressemblance personnelle avec lui. On le revêtit d'habits de femme, d'une magnificence ridicule, et on le força de répondre au titre d'impérator, que ses compagnons de captivité avaient ordre de lui donner. Les habillements voluptueux et efféminés, attribués à Crassus et à ses officiers, devinrent des sujets de mépris et de ridicule (1), et les livres licencieux qu'on trouva dans les tentes romaines furent étalés avec une moquerie in-

(1) Il faut observer, cependant, que Crassus lui-même fut pur des vices les plus honteux de sa classe : « Vir cætera sanctissimus, immunisque voluptatibus. » Velleius, II, 46.

dignée. Il semble que les Parthes furent heureux d'offrir un tel spectacle aux Grecs efféminés qui étaient leurs sujets; mais eux, de leur côté, refusèrent d'en tirer la conclusion que leurs maîtres avaient en vue et trouvèrent inconséquent de la part de Suréna de railler la licence des Romains, tandis qu'il était lui-même accompagné à la guerre de son bataillon de concubines, et qu'il se plaisait à la musique débauchée et à la danse d'un train d'esclaves, et tandis que le trône des Arsacides était si souvent occupé par le rejeton d'alliances étranges et déshonorantes. Ils comparaient en effet son armée en campagne à la figure d'une vipère, se dressant fièrement en face, avec ses guerriers et ses chevaux armés, mais dégoûtante et malpropre par derrière, avec son train de femmes, et leurs tambourins, et leurs chants, et leurs orgies de bacchantes (1).

Outrages commis sur les restes de Crassus. — Tandis que ces événements se passaient, Orode en venait à traiter avec l'Arménien Artabaze, et acceptait la main de sa fille pour son fils Pacorus. Cette heureuse union reçut un nouveau lustre du triomphe de Suréna. Les fêtes par lesquelles elle fut célébrée furent imitées des modèles de la Grèce, tant les rudes descendants d'Arsace s'étaient vite abandonnés au luxe fascinateur de leur capitale semi-hellénique. Orode était bien versé dans la langue et la littérature de la Grèce; Artabaze même composa des tragédies à la grecque et écrivit des ouvrages historiques dans cette langue. Quand on apporta la tête de Crassus à la porte de la salle du festin, un acteur grec de Tralles se mit à réciter des vers appropriés, des «Bacchanales» d'Euripide; quand le trophée sanglant fut jeté aux pieds des hôtes assemblés, il le saisit dans ses mains, et exécuta avec lui la frénésie d'Agave et la mutilation de

(1) Plutarque, *Crass.*, 32.

Penthée. L'histoire d'après laquelle de l'or fondu fut versé dans la bouche de l'avare romain n'est pas mentionnée par Plutarque, qui nous raconte avec des détails si minutieux les insultes pratiquées sur ces restes. Mais le témoignage d'un écrivain antérieur montre qu'elle avait déjà cours (1), et il n'y a dans la circonstance rien d'improbable qui nous engage à ne pas y ajouter foi.

Réflexions sur la mort des deux Crassus.—Telle fut la fin de l'infortuné triumvir. Il y avait un grand nombre d'années qu'un proconsul n'avait ainsi péri misérablement à la tête d'une armée qu'il avait conduite à la destruction. Les noms de Charrhæ et de Cannæ se mêlèrent sur la plus sanglante page des annales nationales. Le destin du général fut élevé par les poètes comme un phare pour l'avertissement des hommes d'État ambitieux, et peut-être ses fautes furent-elles amplifiées pour cacher le défaut de conduite et de discipline dans les armées licencieuses de l'Orient. Pas une seule voix ne s'éleva à travers tous les siècles pour déplorer sa mort prématurée, si ce n'est en ce qu'elle tendit à précipiter la confusion des affaires de son pays, et à renverser la constitution. Mais le fils mérite au moins d'échapper à l'impitoyable mépris qui s'attache pour toujours au nom du père, et d'être honoré comme le brave Lausus de l'histoire romaine (2). C'est assez pour lui que sa mémoire ait trouvé un refuge impérissable dans les pages

(1) Florus, III, 11, 11, à la fin du règne de Trajan, presque cent soixante et dix ans après l'événement. Les commentateurs de ce passage ont rassemblé quelques histoires analogues empruntées à Appien, Pline, Justin, Zosime, et à des écrivains plus modernes.

(2) Virgile, *Æn.*, X, 811 :

« Quo, moriture, ruis, majoraque viribus audes?
Fallit te incautum pietas tua. »

du philosophe qu'il révérait le plus et du commandant qu'il s'efforçait d'imiter (1).

Interrègne : les tribuns empêchent l'élection des consuls. (A. U. 701. Av. J.-C. 53). — L'année 701 s'ouvrit à Rome par un interrègne, et par là un grand pas fut fait dans la direction où visaient les intrigues de Pompée. Les interrois étaient nommés par un comité composé des membres patriciens du sénat (2). Chacun, à son tour, occupait l'office pour cinq jours seulement, et l'on regardait comme le principal objet de leur nomination qu'ils pouvaient convoquer et présider les comices pour l'élection des consuls. Ils remplissaient sans doute, en même temps, les fonctions générales des plus hauts magistrats. Mais un pouvoir si limité dans sa durée était purement nominal. La force exécutive était paralysée, et presque tout le monde était intéressé à trouver des moyens pour mettre fin à une interruption si désastreuse dans le cours ordinaire des affaires. Le cri public pour une dictature s'éleva de plus en plus haut, au dessus des murmures des intérêts personnels et des intérêts de parti, car tel était le moyen régulier que les institutions de Rome fournissaient pour couper le nœud, quand la complication des affaires politiques semblait défier toute solution. Pompée affectait de l'indifférence, et prétendait se tenir à l'écart de la confusion, mais ses créatures travaillaient activement en

(1) Cicéron, *ad Qu. Fr.*, II, 9 : « P. Crassus, adolescens nostri studiosissimus. » *Ad Div.*,V. 8 : « Hoc magis sum Publio deditus, quod me maxime sicut alterum parentem et observat et diligit. » *Ad Div.*, XIII, 16 : « P. Crassum ex omni nobilitate adolescentem dilexi plurimum. » Comp. *Brut.*, 81 : « Erat cum institutus optime tum perfecte planeque eruditus; ineratque et ingenium satis acre, orationis non inelegans copia ; prætereaque sine arrogantia gravis esse videbatur et sine segnitia verecundus. » Voy. aussi César, *Bell. Gal.*, I, 52. II, 34, III, 7.

(2) Ascon., *arg. in Milon*, init.

sa faveur. Les nobles étaient pleins d'appréhension et d'anxiété. Caton démêlait et dénonçait le complot contre les libertés de la république; Cicéron se taisait (1). Cependant les tribuns ou au moins quelques-uns d'entre eux continuaient à jouer le jeu du triumvir, en s'opposant obstinément à toute tentative d'assembler les comices. Dans les premiers temps, la nomination des interrois avait été un objet de jalousie traditionnelle pour les protecteurs de la plèbe, aussi longtemps que la constitution n'accordait pas aux plébéiens une part dans leur élection (2). Mais maintenant non seulement ils acquiesçaient à cet arrangement temporaire, mais ils semblaient résolus à le perpétuer jusqu'à ce que le sénat fût forcé de recourir à un chef irresponsable. Les nobles cependant tinrent bon avec plus de fermeté qu'à l'ordinaire, et prirent même le parti vigoureux d'emprisonner l'un des tribuns, Q. Pompéius Rufus, un petit-fils de Sylla, dont l'hostilité était la plus violente. Pour mettre ce coup audacieux à exécution, ils eurent l'habileté d'employer le bras vigoureux du triumvir lui-même. En l'absence de consuls et de préteurs, les tribuns qui, depuis l'abrogation des décrets de Sylla, avaient constamment empiété sur les fonctions des autres magistrats, s'emparèrent presque entièrement du maniement des affaires de la cité. Pompée même s'offensa de leurs insolentes usurpations. L'absence de ses collègues et la rupture des liens particuliers qui l'unissaient à César (3) donnaient une plus libre carrière aux préjugés aristocratiques de sa jeunesse. Il méditait déjà dans son esprit la conve-

(1) Cicéron, *ad. Qu. Fr.*, III, 9 : « Ego quiesco. »

(2) Tite-Live, IV, 43 : « Coïre patricios tribuni prohibebant. »

(3) Pompée était d'autant plus libre d'agir sans en référer à César, à ce moment, qu'il venait de lui prêter une de ses légions proconsulaires. César, *Bell. Gal.*, VI, 1 ; Dion, XL, 65; Plutarque (César, 25) dit deux, mais c'est une erreur.

nance de retourner à ses premières alliances, quand il consentit à devenir ainsi l'instrument du sénat pour châtier la dictature tribunitienne (1).

Pompée à la fin s'interpose et les consuls sont élus. — Il guettait l'occasion d'offrir sa médiation avec la meilleure grâce, et intervint à la fin pour mener l'affaire à une conclusion, en engageant ses amis à céder et à consentir à l'élection des consuls (2). Les causes ostensibles du retard de cette opération s'étaient évanouies, et, le terrain une fois déblayé, il n'était que convenable, pour un homme si soigneux des apparences, de préparer la fondation d'un nouvel édifice. L'enquête muette que le sénat avait instituée sur la conduite des différents candidats avait été différée sous diverses excuses, jusqu'à ce que le public eût cessé de s'intéresser à sa poursuite; les compétiteurs se présentaient le front haut devant le peuple dont ils demandaient les suffrages; Cicéron lui-même avait demandé et obtenu l'acquittement d'Æmilius Scaurus; le parjure et la corruption levaient triomphalement la tête, et on pouvait s'attendre avec raison à ce qu'aucun homme public ne fût jamais plus condamné, excepté pour une accusation de meurtre (3). L'élection tomba sur Cn. Do-

(1) Mais une telle violation de la personne sacrée du tribun doit avoir été un acte de flagrante illégalité, et nous cherchons en vain une explication plus ample des circonstances. Le fait est raconté par Dion, XL, 45.

(2) Plutarque, *Pomp.*, 54 : αἰδεσθεὶς ἐπεμελήθη ; Dion, XL, 46. Cet écrivain se trompe en disant que la dictature fut offerte à Pompée : l'offre fut proposée par Lucelus Hirrus, un des tribuns, mais la question ne fut jamais formellement traitée. Parmi d'autres suggestions des tribuns, il faut compter le retour au gouvernement des tribuns militaires, un conseil de plusieurs membres. Ce fut peut-être là ce qui engagea Pompée à prendre le parti du sénat.

(3) Ce fut la remarque de Cicéron lui-même au commencement de ces opérations (*ad Att.*, IV, 16.)

mitius Calvinus et M. Valérius Messala, qui entrèrent enfin en fonctions le septième mois de l'année (1).

Conviction générale de la nécessité d'un dictateur. — Bien que le coup eût été ainsi détourné pour un moment, cependant au milieu de ces dissensions, une opinion gagnait rapidement du terrain, c'est que les affaires tendaient irrésistiblement à la création d'un dictateur. Les pouvoirs de l'État ne pouvaient exister longtemps au sein de cet antagonisme et de cette collision perpétuelle de l'un avec l'autre. La force des matériaux qui le composaient était mise à une trop rude épreuve. Le patriotisme sincère et l'unité de vues qui seuls, et non quelque bel agencement de fonctions et de forces, avaient en réalité préservé dans les anciens temps la machine du gouvernement, se trouvaient avoir disparu tout à fait sous l'incessante pression à laquelle ils étaient soumis maintenant. La constitution de la république éprouvait le besoin d'un changement organique; le pouvoir exorbitant des individus ne pouvait être balancé qu'en conférant une part correspondante d'importance politique à la richesse et à l'intelligence d'une classe inférieure. Probablement l'établissement d'une police militaire permanente, telle que les empereurs la maintinrent dans la suite à Rome, était absolument nécessaire pour garantir la liberté des assemblées et des élections; cependant la main à laquelle cette force serait confiée ne pouvait guère manquer d'établir une domination monarchique.

Elle est seulement retardée par le souvenir des proscriptions de Sylla. — Qu'est-ce donc qui retardait encore un dénoûment si imminent en apparence? Il semble que Cicéron et les politiques plus modérés qu'il représentait, auraient acquiescé à la nomination temporaire d'un dictateur, suivant

(1) Dion, XL, 45.

la vieille politique traditionnelle de l'État, au moins comme à un mal nécessaire, et qu'ils s'aveuglaient eux-mêmes follement sur le danger que ce mal ne devînt perpétuel. Les chevaliers et les autres membres de la classe moyenne espéraient sans doute que l'énergie d'un chef irresponsable se déployerait en mesures pour l'élévation de leur ordre. La multitude, toujours portée à applaudir à un changement extraordinaire, n'avait plus pour un dictateur cette appréhension qu'il avait coutume d'inspirer quand il était l'instrument des patriciens pour mâter l'insolence des tribuns. Les nobles eux-mêmes auraient pu se rappeler que la dernière dictature avait été l'ouvrage de leurs propres mains, et que toutes ses mesures avaient été dirigées vers leur agrandissement. Pompée, quelque inconstance qu'il eût montrée pour leur cause, était toujours le pupille, le partisan, l'admirateur de Sylla, l'héritier de sa renommée, de son armée, de sa carrière politique. En outre, le prudent décorum avec lequel il s'était conduit pendant un grand nombre d'années, lui avait donné la réputation, quelque imméritée qu'elle pût être, d'être un homme de dispositions modérées et humaines, et qui, on pouvait l'espérer, userait avec douceur, et peut-être sans verser de sang, de l'autorité absolue. Néanmoins, ce fut des nobles que l'opposition à cette nomination vint principalement. Les proscriptions de Sylla et de Marius avaient fait une impression indélébile sur les esprits de la génération suivante. Ils les voyaient encore passer devant leurs yeux ouverts comme un rêve sanglant; le nom du dictateur était indissolublement lié à l'idée d'horreurs inimaginables (1). La vie d'un citoyen était encore sacrée aux yeux des conquérants et des bourreaux du monde. Un Pompée pou-

(1) Dion, XL, 45 : Πρὸς γὰρ τὴν τοῦ Σύλλου ὠμότητα ἐμίσουν πάντες τὸ πολίτευμα.

vait-il posséder l'autorité dans un État, où César était un sujet? A moins que l'un ne fût massacré, l'autre devait être renversé. Le meurtre succéderait au meurtre, la révolution engendrerait la révolution. Une fois la porte ouverte à la violence, elle ne se fermerait plus jamais devant les torrents de sang qui jailliraient à travers. Ils étaient forcés de reconnaître que la question n'était point celle de la nomination d'un dictateur temporaire, mais d'une succession de tyrans.

Égoïsme et aveuglement de l'oligarchie. — Le poids de ces sentiments et de ces raisons était renforcé par la masse pesante de voluptueux égoïsme, qui, sans aucune considération lointaine de conséquences ultérieures, ne voulait pas consentir à abandonner ou à diminuer ses jouissances au commandement d'un réformateur social. Aucune aristocratie n'eut jamais la vue plus courte à la crise de ses destinées, que le patriciat jadis glorieux de Rome. Elle s'attacha en désespérée à ses privilèges, non par un respect passionné pour leur antiquité, ou par leurs liaisons avec des préjugés sociaux ou religieux; elle n'invoquait pas les mots d'ordre spécieux de patriotisme, de philosophie ou d'utilité; elle prit position sur les décrets que Sylla avait faits pour augmenter sa richesse et sa puissance, et rabaisser celle de ses rivaux, et la disputa pied à pied à ses assaillants. Sans politique et sans chef, les nobles s'avançaient avec hésitation dans leur aveugle conflit avec les forces armées contre eux, et Pompée, n'osant pas franchir le seul pas qui le séparait du poste qu'il convoitait, laissait toute chose en suspens et en confusion. A la fin, la force des circonstances avait jeté à ses pieds le prix même du combat : il le contemplait et soupirait après lui, mais il ne se baissait pas pour le relever.

La tranquillité non rétablie par la nomination des consuls. — La nomination des consuls n'eut point pour effet de rétablir l'ordre public. Le sénat sans doute passa un décret, osten-

siblement d'une importance considérable, qui défendait aux consuls et aux préteurs d'assumer le gouvernement d'une province avant la cinquième année depuis l'expiration de leur charge dans la ville (1). On espérait peut-être que cette limitation abattrait matériellement l'ardeur des candidats. La loi, il est vrai, semble avoir été réellement salutaire et, comme telle, elle fut judicieusement remise en vigueur et confirmée en des temps plus tranquilles par Auguste (2). Ce fut, néanmoins, la seule mesure de réforme qui put être prise. Les consuls et le sénat se vêtirent publiquement de deuil (3) quand ils virent, que, comme les années précédentes, il était impossible d'effectuer l'élection des magistrats ordinaires. Parmi les divers candidats, Milon briguait le consulat, et Clodius la préture; la violence de l'un et l'esprit d'intrigue de l'autre, rendaient plus que jamais toute décision impossible. La nouvelle année s'ouvrit comme la précédente par un interrègne. Elle s'en distingua bientôt par un crime flagrant, et la longue chaîne de conséquences qu'il traîna après lui. Au milieu de janvier (A. U. 702. av. J. C. 52), il arriva que Milon voyageait le long de la voie Appienne. Il était accompagné dans sa voiture par sa femme, un grand train de serviteurs l'escortait, et il était suivi, comme c'était généralement sa coutume, d'une troupe de gladiateurs. L'objet de son voyage était pacifique, au moins ostensiblement, puisqu'il était en route pour accomplir une des cérémonies attachées à sa dictature municipale de Lanuvium. A quelques milles de la ville il fut rencontré par Clodius, qui était à cheval, avec une petite compagnie d'hommes armés. De tels modes de voyage étaient assez sou-

(1) Dion, XL, 46.
(2) Idem, LIII, 14.
(3) Idem, XL, 46.

vent adoptés pour plus de sécurité, même dans le voisinage de Rome; mais les vies d'hommes dans la position de Milon et de Clodius n'étaient jamais à l'abri de violence soudaine, et leur marche avec des escortes militaires ne pouvait prouver qu'ils eussent des desseins sinistres, ni que leur rencontre fût préméditée d'aucun côté. Cicéron, dans sa défense de Milon, attache beaucoup d'importance à la nature de sa suite, qu'il donne comme preuve que son client n'avait pas l'intention de dresser un guet-apens à son ennemi, tandis qu'il cherche d'autre part à jeter sur Clodius un soupçon de cette nature.

Querelle entre Clodius et Milon : — Clodius tué : — Quoi qu'il en soit, une querelle surgit entre les serviteurs des deux parts; des coups furent échangés, et Clodius lui-même, blessé dans la bagarre, chercha un refuge dans une auberge au bord de la route. La fureur de Milon était au comble. Une fois la violence commise, il résolut de la pousser jusqu'au bout. Il attaqua la maison, fit traîner son ennemi hors de sa cachette, et le fit tuer. Le corps resta étendu sur la route, jusqu'à ce qu'un ami passant le ramassât et le portât à Rome. Les partisans de la victime l'exposèrent aux regards de la populace, qui entra en fureur à cette vue.

Émeute et incendie dans la ville. — Une émeute s'ensuivit; bancs, livres et papiers furent arrachés de la curie où le sénat s'assemblait habituellement, et le bûcher révolutionnaire enveloppa une partie du forum dans sa conflagration (1). La maison de Milon et celle de l'interroi M. Lépidus furent atta-

(1) Dion, XL, 49; Appien, *Bell. Gal.*, II, 21; Asconius, *arg. in Milon*, : « Quo igne et ipsa quoque curia flagravit, et item Porcia basilica, quæ erat ei adjuncta, ambusta est. » L'incendie de la Curia Hostilia et des édifices avoisinants déblaya le terrain pour les améliorations introduites dans la suite par César. Il y eut un autre grand feu en l'année 703, dans la partie occidentale du Forum. Orose, VI, 13.

quées; mais les assaillants furent reçus avec sang-froid et détermination, et repoussés avec effusion de sang. Telle était la clameur populaire contre le meurtrier qu'il n'osa pas d'abord se soumettre à un procès. Il se préparait à se retirer en exil volontaire ; mais ses amis se rallièrent autour de lui ; la violence de Clodius excita quelque réaction de l'opinion en faveur de Milon (1), et l'on savait la majorité des tribuns, favorable, en général, à son parti. On l'exhorta à rester dans la cité et à essayer l'effet d'une corruption en grand, en distribuant des largesses parmi les plus pauvres citoyens (2). Mais il y avait émeute sur émeute, et la populace refusait d'écouter les excuses que le coupable plaidait pour sa défense. Le sénat, privé de son membre exécutif, sentait son autorité bravée par les deux partis qu'il ne pouvait se concilier ni faire comparaître ensemble devant un tribunal équitable.

Une commission nommée pour le procès de Milon. La substance de la dictature jetée entre les mains de Pompée. — Il adopta l'expédient de nommer une commission, composée de l'interroi, des tribuns, et de Pompée; et il leur confia conjointement la charge solennelle de pourvoir à la sûreté de l'État. On permit à Pompée de lever des forces militaires pour intimider la populace turbulente. La substance de la dictature fut jetée entre ses mains; en effet, quelle autorité ses collègues pouvaient-ils exercer contre le commandant d'une armée placée aux portes, ou même au forum? Pourtant, le titre encore fut écarté, de secrètes intrigues réussirent à contrecarrer le désir favori; Pompée, encore une fois, hésita à le demander. César était à ce moment arrivé

(1) Asconius, *Bell. Gal.*, II, 21 : « Incendium curiæ majorem aliquanto indignationem civitatis moverat quam Clodii cædes.

(2) Applen, *Bell. Civ.*, II, 22.



à Lucca, et observait attentivement la crise (1). Son voisinage immédiat donna un nouveau stimulant aux efforts de ses partisans, et des honneurs lui furent votés avec profusion en reconnaissance de ses dernières victoires. En l'ayant si près de lui, le sénat appréhendait, non seulement qu'il n'eût du ressentiment de l'élévation de son rival à une dictature armée, mais qu'il ne réclamât pour lui-même une part dans la dignité consulaire. En conséquence, les nobles inventèrent, avec la sanction de Caton et de Bibulus, un moyen terme pour réconcilier les prétentions rivales des jaloux alliés, en refusant à Pompée la dictature, mais en décrétant sa nomination comme consul unique (2).

Il est décrété seul consul. (A. U. 702. Av. J. C. 52.) — Pompée lui-même était absent de la ville; mais on n'exigea point l'apparition publique du candidat, les suffrages des tribus ne furent pas sollicités; il est même douteux qu'on ait observé aucune des formes de l'élection populaire.

Le procès de Milon : intimidation de ses avocats. — Le procès de Milon fut le principal but en vue duquel ces irrégularités furent commises, car il fallait des mesures extraordinaires pour rendre efficace une procédure judiciaire dans un cas semblable. La réputation de l'accusé et l'influence qu'il exerçait se combinaient avec l'ostentation de mépris pour les lois qu'étalaient ses ennemis, pour ôter tout espoir d'une décision juste. Il entrait dans le rôle d'un magistrat vigoureux de réprimer au moins la violence, et dans ce but, le

(1) César, *Bell. Gal.*, VI ult. : « Ibi cognoscit de Clodii cæde.

(2) Dion, XL, 50 : Τῷ Πομπηΐῳ τὴν ὑπατείαν, ὥστε μὴ δικτάτωρα αὐτὸν λεχθῆναι, καὶ μόνῳ γε, ἵνα μὴ ὁ Καῖσαρ αὐτῷ συνάρξῃ, δόντες. Appien, *Bell. Civ.*, II, 23; Plutarque, *Pomp.*, 54 ; Tite-Live, *Epit.*, CVII : « Cneius Pompeius a senatu consul tertium factus est, absens et solus, quod nulli alii umquam contigit. » Pour couronner cette série d'irrégularités, il faut se rappeler qu'il était en même temps proconsul.

consul n'hésita pas à remplir les avenues du forum et même les degrés et les portiques des temples qui l'entouraient, de rangées de soldats (1), spectacle jusqu'alors sans précédent pour les yeux des Romains. Cicéron, en se levant pour défendre le criminel, fut assailli par de tel cris et de telles menaces de la part de la populace, qu'il fut sur le point de renoncer à toute tentative. La vue des dispositions militaires du consul était trop nouvelle et trop alarmante pour le rassurer. Il dépêcha son discours au plus vite, déconcerté et découragé; son client perdit sa cause et fut condamné au banissement (2).

Milon va en exil. Discours de Cicéron PRO MILONE. — Ce fut en retournant chez lui qu'il revint au sentiment de la glorieuse occasion qu'il avait perdue, et qu'il s'assit pour composer la magnifique oraison qui est arrivée à la postérité comme sa défense de Milon (3). L'orateur avait exécuté une

(1) Plutarque, *Cic.*, 34; Scol. Bob. *in Milon.*, pag. 276; Lucain, I, 319 :

« Quis castra timenti
Nescit mixta foro, gladii cum triste minantes
Judicium insolita trepidum cinxere corona. »

(2) Les juges, suivant un nouveau décret de Pompée, furent choisis par le sort au nombre de quatre-vingt-un : ce nombre fut réduit par des récusations des deux parts, à cinquante et un. En cette occasion leurs votes furent donnés dans les proportions suivantes : les sénateurs, pour la condamnation, douze, pour l'acquittement six. Les chevaliers pour la condamnation, treize, pour l'absolution, quatre. Les tribuns du trésor pour la condamnation, treize, pour l'acquittement, trois. Asconius, pag. 54. Immédiatement après cette condamnation sur l'accusation *de vi*, Milon fut accusé d'*ambitus*, et condamné en son absence. Il fut encore accusé *de sodalitiis*, de conspiration, et condamné une troisième fois.

(3) Dion, XL, 54 : *χρόνῳ ποθ' ὕστερον καὶ κατὰ σχολὴν ἀναθαρσήσας ἔγραψε.* L'écrivain de la Scholia Bobiensia mentionne que de son temps le discours original existait : « Existit alius præterea liber actorum pro Milone, in quo omnia interrupta et impolita et rudia, plena denique maximi tem-

splendide déclamation, et sa vanité lui conseilla de l'envoyer à son client à Marseille. L'exilé la lut; et répondit qu'il s'estimait heureux qu'un discours si convainquant n'eût pas été réellement prononcé, « autrement » dit-il, « je ne jouirais pas maintenant des mulets délicieux de ce pays; » réplique qui peut avoir passé aux yeux de Cicéron pour une agréable plaisanterie, mais qui, comme Dion le remarque malignement, doit s'entendre comme un amer sarcasme de la timidité de l'orateur au forum, et de sa vanité dans le cabinet (1).

roris agnoscas. » Ce doit avoir été le compte rendu du discours inséré peut-être dans les Acta Diurna. Voyez la dissertation de Leclerc, *Journaux Publics chez les Romains.*

(1) Dion, XL, 54.

CHAPITRE IV

Septième campagne de César en Gaule (A. U. 702, avant J.-C. 52). Vercingétorix établit une coalition entre les Belges et les Arvernes. — César prend Genabum et Avaricum — Politique habile et courageuse de Vercingétorix. — Siége de Gergovie. — Révolte des Éduens. — César forcé de lever le siége : il effectue sa jonction avec Labiénus en Belgique et se retire dans la direction de la province. — Il remporte une victoire, et bloque l'armée gauloise. Grandes opérations devant Alésia. — Triomphe des Romains et soumission de Vercingétorix. — Huitième campagne de César, (A. U. 703 ; avant J.-C. 51). — Insurrections partielles dans le nord, l'ouest et le centre de la Gaule. — Prise d'Uxellodunum. La conquête de la Gaule achevée.

Politique conciliante de César à l'égard des États conquis de la Gaule. — Nous avons vu la mort de Crassus commencer à porter ses fruits, en ce qu'une mutuelle aversion divisa les membres survivants de la triple ligue, et en ce que Pompée se rapprocha de nouveau du parti dont il s'était tenu si longtemps éloigné. Pendant l'hiver, César, de sa retraite de Luca, avait soigneusement observé ce changement dans le jeu de la politique, encore précipité par les actes qui suivirent le meurtre de Clodius. Le consul unique avait entrepris de maintenir la position de l'oligarchie romaine par une vaste conscription dans toute l'étendue de l'Italie. Sur l'ordre du grand conseil des nobles, la jeunesse de la péninsule se

rangea en bataille; on fit prêter serment aux Étrusques, aux Marses, aux Samnites et aux Umbriens de défendre le sénat et le peuple de Rome (1) sous les auspices du nouveau Sylla. Restait à voir si les vieux alliés de Marius deviendraient une source de force ou de faiblesse pour l'ennemi qui s'était hasardé à invoquer leur aide. Au moment d'une crise d'un intérêt si vif, ce ne fut, nous pouvons le penser, par aucun motif patriotique, ni par un rigoureux sentiment du devoir que César se retira encore une fois du foyer de l'action et de l'intrigue, dans l'obscur exil d'une province éloignée. Pendant qu'il restait désarmé à portée de la ville, sa sûreté personnelle même était à la merci de ses ennnemis. Moins patient, moins maître de soi, il eût pu se laisser entraîner, par le tour défavorable des circonstances, à tenter prématurément les chances de la guerre. Il eût pu faire appel tout d'un coup à ses légions dévouées; il eût pu se reposer sur le généreux élan de ses amis dans la cité; même les nouvelles levées de Pompée, il eût pu les entraîner au nom de Marius et de Drusus, de Pompédius et de Télésinus. Mais ses ressources n'étaient encore qu'à demi développées; les Gaulois étaient hostiles, et toujours indomptés. Il lui fallait en achever complétement la conquête avant de pouvoir les plier à ses plans ultérieurs, et les faire servir d'instruments volontaires dans la carrière qu'il méditait. Le proconsul, en fait, regardait alors la magnifique contrée soumise à son gouvernement, non purement comme une grande province qu'il avait attachée à l'empire, mais plutôt comme un État privé à organiser pour l'avancement de ses propres desseins. C'est ainsi qu'il en fit, surtout, la

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 1 : « De senatus-consulto certior factus ut omnes juniores Italiæ conjurarent, » où *conjurare* est un terme militaire pour *simul jurare*.

pépinière de son armée, levant dans ses limites de nouvelles légions romaines, sans avoir égard à l'autorité du sénat, et sans recourir au trésor national. Dans les mêmes vues, il établit ses amis et ses partisans sur le pays conquis, les distribua dans des emplois permanents sur toute sa surface, et effectua, à l'aide de ces agents, un développement systématique des ressources de la nouvelle province. Il traita les États subjugués et alliés avec des ménagements attentifs, comme ils en éprouvèrent rarement de la part d'autres commandants : il octroya des priviléges à leurs cités fidèles, et encouragea leur commerce, qui florissait déjà dans le Midi sous son équitable administration.

Disposition favorable des démocraties gauloises envers lui. — Mais un examen plus attentif de la politique de César en Gaule, avec ses principes et ses résultats, doit être réservé pour une autre occasion ; il suffit pour le présent d'indiquer dans cette mesure la direction qu'elle suivait. Les barbares furent aisément séduits par ces caresses. Ils sollicitaient avec ardeur l'honneur d'être enrôlés dans la « gens » Julienne (1). Les parties de la contrée où le vieux régime aristocratique s'était le plus altéré, furent celles qui se soumirent avec le moins de résistance à la domination romaine. Partout où le peuple avait voix à la direction des affaires, il se montra en général disposé à accepter un joug qui lui promettait sécurité personnelle, égalité de charges, et toutes les faveurs énervantes que Rome prodiguait à ses sujets obéissants. La

(1) Dans l'histoire postérieure de l'empire nous rencontrerons un Africanus, un Agricola, un Classicus, un Florus, un Indus, un Sacrovir, un Sabinus et quelques autres, tous d'extraction gauloise et portant le nom de « gens » de Julius. Ce fut toutefois à Auguste sans doute que beaucoup de familles durent leur introduction dans la maison Julienne, comme il donna aussi à quelques-unes de ses colonies le nom de Julia, en l'honneur de son parent adoptif.

période florissante de la démocratie gauloise avait été rapide et sans gloire. D'autre part, c'étaient surtout les chefs qui souffraient impatiemment la conquête. Partout où cette classe jouissait d'un grand pouvoir, comme dans les sociétés récentes et peu civilisées de la Belgique, les flammes de l'insurrection purent être étouffées, mais ne furent point éteintes. Ce fut par cet indomptable esprit de résistance à la conquête, non moins que par leur caractère, reconnu de leurs propres compatriotes, que les Belges méritèrent le témoignage qu'en porta César, comme du peuple le plus belliqueux de la Gaule. Même parmi les Arvernes, les sentiments de clan n'étaient pas éteints, et les valeureux appels de Vercingétorix purent remuer les passions de la multitude, en dépit de la décision des assemblées, et du jugement plus mûr de la nation elle-même.

César prodigue les trésors de la Gaule, enrichit ses partisans et décore la cité. — Mais sur ces parties de la Gaule où la résistance avait été vigoureuse, et où le joug de la conquête fut encore secoué par des révoltes répétées, la main du proconsul s'appesantit lourdement. Les terres des chefs, les ornements des villes, les trésors accumulés des temples furent distribués sans remords entre ses amis et ses officiers. Tout ce qu'il put dérober à leur insatiable appétit, il le réserva pour défrayer ses prodigalités à Rome, pour gagner les nobles à prix d'argent, et flatter la multitude par des bienfaits publics. Les triumvirs avaient fait assaut de pompe et de magnificence pour exciter les applaudissements populaires. César résolut d'éclipser le théâtre de Pompée par des bâtiments d'une splendeur ou d'une utilité plus grande. Les dépouilles des Gaulois furent employées à orner et à élargir le forum, dans lequel leurs victorieux ancêtres avaient campé; et les restes de la basilique Julienne, d'une part, et l'édifice contemporain d'Émilius, de l'autre, indiquent

encore aux antiquaires les limites de cette enceinte vénérable (1).

Enivrement du peuple de Rome aux victoires de César. — Les magnifiques résultats ainsi placés sous leurs yeux donnaient aux Romains une vive idée de la grandeur du travail par lequel ils avaient été atteints. Leur histoire ne leur rappelait rien de pareil, surtout dans les rapports célèbres de Rome avec la Gaule, fertiles comme ils étaient pour la république en défaites désastreuses et en victoires sans résultats. « Marius, disait l'orateur populaire, arrêta le déluge des Gau- « lois en Italie, mais il ne pénétra jamais dans leur séjour, il ne « soumit jamais leurs cités. César n'a pas seulement repoussé « les Gaulois, il les a conquis. Les Alpes étaient jadis la barrière « entre l'Italie et les barbares ; les dieux les avaient placées là « dans ce but même, car elles seules protégèrent Rome à tra- « vers les périls de son enfance. Aujourd'hui qu'elles s'abais- « sent, et souhaitent la bienvenue, depuis les Alpes jusqu'à « l'Océan, Rome n'a plus désormais d'ennemis à craindre (2). »

(1) Stace, *Sylv.*, I, 1, 29 :

« At laterum passus hinc Julia tecta tuentur,
Illinc belligeri sublimis regia Paulli. »

Cicéron (*ad Att.*, IV, 16) dit qu'Oppius et lui-même furent chargés, comme amis de César, d'acheter et de déblayer un espace d'un côté du Forum, ce qu'ils effectuèrent au prix de 60,000,000 de sesterces, en abattant une grande quantité de demeures privées. La curie et la basilique Julie, qui occupèrent une partie de cet emplacement, ne furent commencées que quelques années plus tard (voyez les tables chronologiques de Bunsen, *Beschreibung Roms*). César donna des ordres en même temps pour rebâtir en marbre les *Septa* ou enceintes de vote dans le champ de Mars, et les entourer d'une arcade d'un mille de long. Cicéron, *loc. cit.* L. Emilius Paulus fut questeur de Macédoine, préteur A. U. 701 et finalement devint consul A. U. 704 avec C. Marcellus.

(2) Cicéron, *de Prov. Cons.*, 13, 14.

Les Gaulois se flattent d'un nouvel espoir de recouvrer leur indépendance. — Cependant, tandis que Cicéron prodiguait ainsi ses plus belles fleurs de rhétorique, il arriva que les Gaulois aussi, de leur côté, s'imaginèrent que leur cause était à la veille de triompher. Ils avaient entendu parler de la confusion qui régnait à Rome, des levées de la jeunesse d'Italie, et de l'imminence apparente d'une guerre intestine. Ils étaient persuadés que César était retenu au delà des Alpes par l'urgence des affaires publiques (1). Ils espéraient être oubliés de Rome, au moins pour un instant, et résolurent de tirer le meilleur parti possible d'un court répit, qui pourrait ne jamais se représenter. Dix légions, il est vrai, restaient dans leur pays, mais César était absent. C'était le général lui-même qui les avait conquis, disaient-ils, et non son armée. Le proconsul avait auparavant fait l'expérience de disperser ses forces sur une grande étendue de territoire, et en avait souffert de grandes pertes. Cet hiver, il les concentra davantage; mais les tribus, qui n'étaient plus intimidées par la présence immédiate des soldats romains, purent pousser leurs intrigues avec plus de sécurité, et réussirent à organiser une autre révolte générale; tandis que César était obligé de se fier à la fidélité des Éduens et des Arvernes eux-mêmes, pour la transmission de ses courriers et de ses dépêches entre les quartiers-généraux de son armée, et sa résidence d'hiver en deçà des Alpes. Les Gaulois, il est vrai, n'étaient pas sans espoir de lui barrer le passage quand il reviendrait seul ou avec une faible escorte (A. U. 702. Av. J.-C. 52). Mais les levées que faisait Pompée en Italie, par l'autorité du sénat, lui fournissaient une excuse pour fortifier ses propres armements; et il employa le temps de son absence de Gaule,

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 1 : « Addunt ipsi et affingunt rumoribus Galli quod res poscere videbatur, retineri urbano motu Cæsarem. »

à rassembler des troupes pour la nouvelle campagne qu'il prévoyait (1).

Ils forment une grande confédération sous le commandement de Vercingétorix. — L'exécution d'Accon fournissait un brûlant sujet de plainte aux secrètes réunions convoquées par les chefs gaulois dans leurs retraites lointaines (2), pour dresser des plans de révolte. Tel serait, se faisaient-ils observer mutuellement, le destin de chacun d'eux. Qui donc oserait frapper le premier coup dans une affaire qui les concernait tous également? A l'État qui se lèverait le premier en armes, on fit des promesses de reconnaissance et de récompenses nationales. Les Carnutes acceptèrent le poste d'honneur; ils exigèrent seulement que le reste s'engageât par un serment d'une solennité extraordinaire, à se joindre à l'entreprise; car leurs conciliabules étaient trop précipités et trop secrets pour admettre la précaution ordinaire d'un échange d'otages de leur mutuelle bonne foi (3). Les chefs des Carnutes, Cotuatus et Conetodunus, sont dépeints par César, comme des hommes d'un caractère violent et désespéré; assurément ils poussèrent leur peuple à la guerre avec plus de véhémence que de réflexion. Mais le premier choc des barbares fut soudain et irrésistible. Ils se jetèrent sur les colons romains de Genabum, qui se livraient à leur trafic habituel de prêteurs d'argent, et les massacrèrent sans distinction. Plus importante encore fut la défection des Arvernes. Ils furent excités à s'armer, contre le gré du gouvernement, par Vercingétorix, un fils de l'ambitieux Celtillus, qui avait perdu la vie peu d'années aupa-

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 1.

(2) Idem, *ibid.* : « Indictis inter se principes Galliæ conciliis sylvestribus ac remotis locis. »

(3) Idem, *ibid.*, VII, 2 : « Quoniam in præsentia de obsidibus inter se cavere non possint, ne res efferatur. »

ravant, pour avoir aspiré à la souveraineté (1). Chassé de Gergovie, capitale des Arvernes, le jeune guerrier rôdait par les régions montagneuses du Cantal et du Puy de Dôme, qui furent jusqu'à ce jour les plus rudes retranchements de l'indépendance gauloise. Il enflammait jeunes et vieux par sa généreuse éloquence, au point de les entraîner à expulser à leur tour le gouvernement qui résistait au mouvement, et à décerner à leur champion le titre de roi. A l'instant, les Sénons, les Parisii, les Pictons, les Cadurci, les Turons, les Aulerci, les Lémovices et les Andi, toutes les tribus de la Seine mitoyenne et de la basse Loire s'unirent dans une seule clameur de défi à l'oppresseur. Elles saluèrent unanimement Vercingétorix comme leur chef, et se soumirent aux levées d'hommes, d'argent et d'armes qu'il leur imposa à chacune. Il connaissait le peuple qu'il avait à conduire; il savait que le courage militaire s'enflammait et s'éteignait chez lui comme par accès, de quel étrange mélange de bravoure et de lâcheté il était composé. Son commandement fut basé sur la terreur et la sévérité. Toute apparence de relâchement pour la cause commune fut punie par les flammes et les tortures. La perte d'un œil ou d'une oreille était son plus léger châtiment, réservé aux fautes minimes (2).

Énergie et décision de Cesar. — Il y avait à redouter que

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 4. Cingétorix, Vercingétorix et d'autres noms gaulois peuvent être décomposés peut-être en plusieurs mots celtiques, et le composé, dans chaque cas, peut être une désignation officielle, telle que capitaine, général, généralissime (Thierry, *Gaulois*, III, 86). De la même manière le nom d'Arminius peut être l'allemand d'Heermann ou général. Mais Heermann (Hermann) est un nom bien connu, et tel peut avoir été le cas également pour ces appellations celtiques.

(2) De même, sous le régime napoléonien en France, la plus extrême sévérité était nécessaire pour lever et tenir rassemblée une armée qui, en campagne, était pleine d'enthousiasme et d'abnégation.

la trahison des Arvernes, qui avaient gardé jusque-là une fidélité inviolable, ne fût suivie de celle des Éduens, car il était au pouvoir de ces derniers de fermer la seule route qui restât ouverte à César pour communiquer avec son armée. C'est vers ce point que le chef gaulois dirigea ses armes en premier lieu, et il fallut de la part du proconsul la décision et la rapidité la plus grande, pour les déjouer. On était alors au fort de l'hiver (1). Les Cévennes, qui atteignent leur suprême élévation au point où elles forment la frontière commune de la province et du territoire Arverne, étaient couvertes d'une neige épaisse et regardées, en pareille saison, comme une barrière infranchissable (2). Mais César, qui venait de passer les Alpes, n'était pas homme à se laisser détourner par un rempart moins formidable (3). Il se fraya un passage au travers avec les troupes telles quelles qu'il avait avec lui. Elles comprenaient ses nouvelles levées (4).

(1) Par suite de la confusion du calendrier romain à cette époque, laquelle sera expliquée dans un chapitre subséquent, les calendes de janvier pour l'année A. U. 702 tombaient le 23 novembre de l'année précédente, selon le véritable calcul. (Ideler, *Chronologie*, II, 116.) Pompée assuma le consulat V. Kal. Mart. ou le 25 février (Asconius, *in Milon.*), correspondant avec le milieu de janvier. C'était l'époque du retour de César en Gaule. « Cum jam ille urbanas res virtute Cn. Pompeii commodiorem in statum pervenisse intelligeret. » (*Bell. Gal.*, VII, 6.)

(2) Comparez Plutarque, *César*, 25. Lucain s'en rapporte évidemment à cet exploit quand il décrit les Cévennes comme des montagnes neigeuses. I, 134 :

« Qua montibus ardua summis
Gens habitat cana pendentes rupe Gebennas. »

(3) Silius (IV, 745) dit d'Hannibal passant les Apennins :

« Prior extingui labique videtur
Gloria, post Alpes si stetur montibus ullis. »

(4) César, VII, 8 : « Discussa nive sex in altitudinem pedum atque ita viis patefactis summo labore ad fines Arvernorum pervenit. »

Par ce mouvement, il détourna l'attention de Vercingétorix, qui s'occupait à ce moment de solliciter l'alliance de quelques États voisins, et le força à revenir défendre ses compatriotes épouvantés. César laissa Décimus Brutus dans une position sûre pour fatiguer et occuper l'ennemi, tandis que lui-même se hâtait de retourner sur ses pas à travers les montagnes jusqu'à Vienne, capitale de la province, y ramassait quelques troupes supplémentaires, et prenait sa route à travers le pays des Éduens, vers les quartiers de ses légions, situés chez les Lingons (1).

Il atteint les quartiers de son armée, la guide dans le pays des Carnutes, et prend Genabum. — Ainsi, par des efforts extraordinaires et de rapides mouvements, souvent plus propres à terrifier un ennemi que les plus brillants faits d'armes, César se plaça de nouveau à la tête de ses forces, rassemblées de leurs cantonnements disséminés en une masse formidable. Le chef de la confédération gauloise, encore tout sanglant des massacres de Genabum, menaçait Gergovie, capitale des Boïens. Ce peuple, un reste, comme nous l'avons dit auparavant, de la migration helvétique, avait été établi dans ce district par César, et placé sous le patronage des Éduens. L'attaquer, c'était, en fait, ébranler la

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 9 : « In Lingones contendit ubi duæ legiones hiemabant. » L'emplacement, nous pouvons le conjecturer, était la station romaine d'Andematunum, ensuite Lingones, maintenant Langres. Cette ville est située sur une colline surgissant d'un plateau central, et on la dit la plus haute de France ; peut-être peut-on l'identifier à la station à laquelle Lucain fait allusion (I, 397) :

« Castraque quæ Vogesi curvam super ardua rupem
Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis. »

Les collines dont la Marne, la Meuse et la Saône prennent leur origine étaient comprises sous le nom général de Vogesus.

fidélité de la nation plus puissante, qu'on espérait pouvoir amener, par le danger de ses clients, à se joindre à la défection générale de la cause de Rome. Pressé d'écarter ce péril, César s'élança à la défense des Boïens, quoique la saison de l'année et la rareté des provisions présentât de sérieux obstacles aux mouvements d'une armée. Son premier objet fut de marcher sur Genabum, la possession de cette place devant intercepter la communication entre les États du Nord et les États du Sud de la confédération, en même temps qu'il s'attendait avec raison à ce que le premier bruit de son attaque éloignât Vercingétorix du siége de Gergovie (1). Avec sa célérité habituelle, il arriva près des murailles, avant que les défenseurs eussent connaissance de ses mouvements. L'assaut projeté ne fut remis pour le moment, qu'à cause de l'heure tardive de son arrivée. Mais les Gaulois, au dedans, consternés de l'apparition inattendue de leur vigilant ennemi, se préparèrent à évacuer la ville par le pont qui passe la Loire. A la nouvelle qu'ils étaient près d'éluder la poursuite, il conduisit aussitôt à l'attaque des murs ses troupes, qui n'attendaient que le signal. On mit le feu aux portes, et l'entrée s'effectua aisément, puisqu'aucune résistance n'était opposée. La multitude des fuyards, empêchée par l'obscurité de la nuit, et l'étroitesse du pont, fut capturée presque sans coup férir. Les efforts de la soldatesque demandaient une récompense de soldat, en même temps que la trahison des habitants en donnait un prétexte suffisant, ou au moins plausible. César livra la

(1) Genabum ou Genabus est la moderne Orléans. Gergovie des Boïens doit être distinguée de Gergovie des Arvernes ; il n'y a aucun moyen d'en déterminer la situation ; mais les Boïens étaient fixés dans une partie du territoire éduen entre la Loire et l'Allier, un district du moderne Bourbonnais, et leur capitale peut avoir été à Moulins.

place au feu et au fer; la totalité du pillage fut distribuée entre les vainqueurs.

Vercingétorix exhorte les Gaulois à changer leur plan de guerre. — Le proconsul passa sur-le-champ la Loire et entra dans le pays des Bituriges. Il prit une forteresse nommée Noviodunum, défit un détachement de cavalerie arverne, principalement par la bravoure de cavaliers germains qu'il avait à sa solde, et procéda au siége d'Avaricum, capitale de la tribu, place de grande importance et d'une force considérable, connue dans les temps modernes sous le nom de Bourges (1). Vercingétorix, sans être découragé par ces désastres successifs, vit alors la nécessité de changer le plan d'opérations auquel ses compatriotes s'étaient si longtemps fiés en aveugles. Il les assura que la terminaison fatale de chaque rencontre entre les Gaulois et les Romains ne pouvait être reprochée à leur valeur; qu'aucunes murailles ne pouvaient résister à l'habileté des Romains dans l'art de l'ingénieur, qu'aucune armée ne pouvait se maintenir sur le champ de bataille contre de telles armes et une telle discipline. Mais il leur rappela que pendant l'hiver et au commencement du printemps, le sol que l'ennemi foulait ne lui fournirait point de vivres. Il lui fallait disperser ses troupes dans les villages et les forteresses, et saisir pour sa subsistance les approvisionnements qui y étaient rassemblés. Qu'il n'y ait donc plus de tentatives de le défier en rase campagne; qu'on le poursuive plutôt en détail dans tous les coins où il rôde pour sa subsistance; surtout, que les villes qui lui ser-

(1) Comme pour beaucoup d'autres villes gauloises, le nom original fut changé en celui du peuple, c'est à dire Bituriges, d'où le moderne Bourges et le nom de la province Berry. L'histoire de ce changement de noms, qu'on trouve si fréquemment répété dans la géographie gauloise, forme en lui-même un curieux sujet que j'aurai peut-être l'occasion d'expliquer plus à fond.

vent de magasins soient détruites par les mains des habitants eux-mêmes. Un tel mode de résistance doit avoir pour effet la prompte et honteuse retraite de l'ennemi, et avec elle la restauration de la liberté dans la Gaule centrale, ainsi que dans tous les autres États qui auraient le courage de faire des sacrifices semblables (1).

Ils consentent à détruire leurs villes, mais sont conduits à épargner Avaricum. — Le conseil assemblé des états gaulois donna vaillamment son assentiment à cette proposition. En un jour vingt forteresses des Bituriges furent rasées, et une dévastation semblable fut exécutée dans toute l'étendue du territoire des alliés. Mais quand on vint à discuter le sort d'Avaricum, pour savoir si on la défendrait ou si on la détruirait, les Bituriges ne purent y résister plus longtemps. Leurs députés se jetèrent aux pieds des Gaulois assemblés et intercédèrent avec des cris excitant la pitié pour la préservation de leur belle et, à ce qu'il pensaient, imprenable cité. Le cœur des chefs était ému de compassion. Vercingétorix résista d'abord avec vigueur à des représentations qu'il savait être vaines. Mais quand les autres chefs lachèrent pied, il finit par céder à la clameur générale, et consentit à ce que la place fût maintenue, et une ample force assignée pour sa défense.

Avaricum prise par les Romains.— La situation d'Avaricum était admirablement choisie pour la défense. Elle s'élevait sur une colline, et une étroite levée entre une rivière et un marais permettait seule d'en approcher (2). Ces avantages naturels avaient été perfectionnés par l'art, et une garnison dévouée s'occupait maintenant de fortifier les défenses dans l'intérieur des murs. Les efforts combinés des légions romaines s'appliquèrent à tracer à l'entour des lignes de circon-

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 20.
(2) *Idem, ibid.*, VII, 17; Dion, XL, 34.

vallation, pendant que la principale force de la ligue gauloise surveillait ces opérations à une courte distance, et interceptait les approvisionnements destinés au campement par les Boïens et les Éduens. Pendant que les Bituriges, dans l'intérieur de leur ville, étaient rudement pressés par les machines que les ingénieurs romains dirigeaient contre leurs murs, les forces du proconsul, d'autre part, étaient harassées des fatigues du siége et de la rareté des provisions. César est prodigue de louange en parlant du courage avec lequel ses soldats supportaient leurs privations : ils refusèrent de lui laisser lever le siége ; et quand enfin il les conduisit contre l'armée ennemie, et la trouvant trop fortement postée pour une attaque, les fit rentrer de nouveau dans leurs lignes, ils supportèrent le désappointement, et se mirent sans un murmure aux ennuyeuses opérations du blocus. L'habileté des assaillants triompha à la fin de la bravoure des défenseurs. Des tours s'approchèrent des murs sur divers points, et l'on contruisit des retranchements contre lesquels les projectiles enflammés des assiégés furent inefficaces. Enfin, une sortie désespérée fut repoussée, et alors la constance des Bituriges commença à fléchir. Prenant avantage d'un moment où la garde des murs s'était relâchée de sa vigilance, César forma ses légions en bataille derrière ses ouvrages, et les lança soudain contre les remparts opposés (1). Ils gagnèrent le sommet des murs que les défenseurs abandonnèrent sans coup férir, se ralliant cependant, au centre de la ville, dans un ordre assez confus, comme le permettait la hâte du moment. Un combat sanglant s'ensuivit ; les deux partis étaient nombreux ; et, brûlant encore de venger le massacre de leurs compatriotes à Genabum, les assaillants ne faisaient point

(1) César, *Bell. Gall.*, VII, 27 : « Legiones intra vineas in occulto expeditas. »

quartier. Les Gaulois furent défaits et exterminés, leurs femmes et leurs enfants massacrés sans merci, et la grande cité centrale de la Gaule tomba entre les mains des conquérants, sans fournir un seul captif pour leur triomphe (1).

Vercingétorix ravive le courage des Gaulois. — L'influence du champion de l'indépendance gauloise, loin de décliner, gagna plutôt en force par ce désastre, car il pouvait représenter que la défense d'Avaricum avait contrarié la politique qu'il recommandait si chaudement, et à laquelle, dans cet unique cas, les alliés avaient refusé d'accéder. Il enseigna alors à ses partisans à se défendre, après avoir abandonné leurs forteresses régulières, à l'aide d'ouvrages temporaires. C'était la pratique romaine, que les Gaulois n'avaient jamais adoptée auparavant. D'ailleurs, le reste des tribus n'étaient pas découragées : beaucoup de renforts arrivaient nonobstant les grandes pertes que la cause avait souffertes; les rangs des confédérés se recrutaient de nouvelles levées, et les Romains trouvèrent leurs ennemis non moins formidables qu'auparavant en force effective, et bien plus en expérience et en confiance.

Conduite vacillante des Éduens, et division parmi eux : intervention de César. — Jusque-là les Éduens avaient agi avec une grande indécision. Ils avaient refusé assistance aux Bituriges, quand ce peuple infortuné, pressé de se révolter par les Arvernes, avait sollicité leur protection pour être en état de rester fidèle à Rome. Ce refus, voilé d'un faible prétexte, avait jeté les Bituriges dans les bras des confédérés. L'attaque de Vercingétorix contre les Boïens, avait pour but de forcer les Éduens à déclarer leurs sentiments; mais la diversion soudaine de César au nord détourna l'ennemi, et les délivra de cette pression. D'autre part, le proconsul se

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 22-28.

plaignait que les vivres et les munitions qu'il demandait arrivaient au camp avec lenteur et parcimonie, jusqu'à ce que la capture d'Avaricum lui livrât d'abondantes ressources. Les conseils des Éduens vacillaient au milieu de divisions intérieures. Au commencement du printemps, ils firent leur élection annuelle d'un vergobret, et alors ces dissensions furent portées à leur comble. Tandis qu'une faction parmi les chefs essayait d'introduire de force dans la charge un noble du nom de Cotus, lequel, comme frère du dernier vergobret, était exclu par la loi, les prêtres, à la tête du parti dominant, choisirent un jeune homme de naissance et de distinction, nommé dans la version romaine de son appellation Gauloise, Convictolitans. Les candidats rivaux en appelèrent à César et consentirent à s'en tenir à sa décision. Il considérait probablement le parti populaire comme le plus favorable à sa politique, et en conséquence, il confirma la nomination faite par ce parti (1). Mais, après avoir accompli cet acte d'intervention amicale, il demanda sa récompense. Il requit la nation de coopérer vigoureusement avec lui, et de lui fournir un contingent de dix mille hommes.

César entre dans le pays des Arvernes, et met le siége devant Gergovie. — Après avoir imposé ses ordres à ses clients, César procéda à diviser les forces romains en deux armées. Il plaça quatre légions sous le commandement de Labiénus, qu'il chargea de prendre ses quartiers dans le pays des Sénons, et de là, de maintenir l'obéissance des États centraux; avec les six autres, il passa de la Loire à l'Allier,

(1) Il y a quelque obscurité dans le récit que donne César de cette affaire (VII, 33) : « Intermissis magistratibus » se rapportent, comme je le comprends avec Hotoman, à la loi d'après laquelle deux individus de la même famille ne pouvaient se succéder l'un à l'autre dans la magistrature suprême.

avec l'intention de diriger sa route vers Gergovie des Arvernes. Son vigilant ennemi était sur ses gardes. Vercingétorix avait brisé les ponts et gardait les gués de la dernière rivière. Si l'énergie des deux commandants était égale, l'habileté du Romain était supérieure. Par un mouvement feint, il détourna l'attention de son adversaire, et restaura rapidement les moyens de passage. Le camp de César était toujours fourni d'outils et de travailleurs, et il dut beaucoup de ses succès à l'art de ses ingénieurs. Il transporta son armée de l'autre côté de l'Allier avec sa célérité habituelle; et Vercingétorix, surpris de voir son flanc ainsi soudainement tourné, déclina avec prudence et fermeté, un engagement général. César se mit en marche le long de la rive gauche de l'Allier vers Gergovie, pendant que l'ennemi se retirait devant lui avec non moins de constance (1). Il arriva en face des remparts, le cinquième jour; mais il fut étonné, à son tour, en examinant la place, de la trouver trop forte de situation et de défense pour être prise d'assaut. Il était impossible de former un siége régulier jusqu'à ce que les provisions nécessaires aux troupes eussent été rassemblées et amenées au camp. Il se contenta pour le moment d'une attaque heureuse sur une importante position dans le voisinage, qu'il emporta par un hardi et savant mouvement pendant la nuit (2). Sur ces entrefaites, Convictolitans, le vergobret des Éduens, avait résolu de trahir le patron auquel il

(1) On suppose que Gergovia des Arvernes est une colline sur le bord de l'Allier, à deux milles du moderne Clermont en Auvergne. Les Romains semblent avoir négligé Gergovia et avoir fondé la cité voisine, à laquelle ils donnèrent le nom d'Augustonemetum. La cité romaine fut connue après cela comme *civitas Arvernorum*, au moyen âge Arvernes et ensuite, d'après la situation de son château, Clarus Mons, Clermont. Voyez d'Anville, *Notice de la Gaule*, au mot; Mannert, II, I, 131.

(2) César, *Bell. Gal.*, VII, 34-36.

devait sa nomination, et de jeter son pays dans une guerre contre les Romains.

Les Éduens se révoltent, massacrent les résidents romains, sont soumis et pardonnés. — Il prit ses mesures avec Litavicus, le commandant des levées que sa nation avait consenti à envoyer à César, et machina un plan pour tromper les soldats, et précipiter le peuple aveuglément dans la révolte. Au milieu de la marche, Litavicus fit soudainement arrêter ses troupes ; des hommes auxquels il avait donné ses intructions vinrent lui annoncer que le proconsul avait fait passer au fil de l'épée ses otages éduens, et réservait le même sort aux troupes mêmes qui en ce moment allaient se jeter dans ses filets (1). Le stratagème réussit ; les Éduens, saisis d'indignation, tuèrent tous les Romains à leur portée, et Litavicus transmit ces nouvelles à Bibracte avec des représentations calculées pour enflammer les passions de la nation, et donner une force nouvelle à Convictolitans, en attachant irrévocablement le peuple à la cause gauloise. Un massacre des résidents romains s'ensuivit, comme préliminaire ordinaire d'une révolte. A ce moment, les Éduens qui se trouvaient dans le camp du proconsul, ceux-là mêmes dont on le faisait le meurtrier, complotaient sa ruine. La faiblesse de l'un des conspirateurs révéla le danger et César marcha en avant avec sa décision habituelle pour rencontrer les troupes de Litavicus, tandis qu'elles attendaient encore de nouveaux ordres de Bibracte. Au lieu de les attaquer et de les écraser par la force des armes, il leur montra leurs compatriotes, dont l'assassinat supposé les avait excités à la révolte. Accablé de surprise et de terreur, Litavicus se remit à la merci du proconsul. Les soldats désavouèrent l'autorité de leur général ; le général renia les actes de son

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 34-36.

gouvernement; chacun se hâta de plaider pour lui-même et de faire les plus abjectes protestations d'obéissance pour l'avenir (1). César fut forcé de s'en contenter. L'alliance des Éduens était de trop d'importance pour lui permettre de se laisser aller à la vengeance, ou même à une juste punition du meurtre de ses compatriotes. Il ramena le contingent de Litavicus à son camp devant Gergovie, où sa présence était nécessaire pour raviver le courage de la division qu'il avait laissée derrière, et qui, après avoir repoussé une attaque de Vercingétorix, en appréhendait immédiatement une autre.

Engagement devant les murs de Gergovie. César défait. — Il semblait cependant, nonobstant ce succès, que de lourds nuages s'amoncelassent autour de la position de César. Il n'ignorait pas que les Éduens méditaient encore une défection, d'autant plus, qu'ils ne pouvaient se persuader qu'il persisterait dans sa clémence quand le danger du moment serait passé. Ils tenaient la clef de la route qui conduisait à ses légions à Agendicum, et la situation de ses forces, séparées ainsi par une large étendue de pays hostile, était éminemment précaire. Il se hâta d'avancer sur Gergovie; mais sans espoir de forcer le chef gaulois à une bataille, ou de faire aucune impression notable sur le centre de la confédération. Il n'avait d'autre souci que d'accomplir quelque beau fait d'armes, et puis de retirer ses forces vers le nord, évitant ainsi l'apparence d'un échec. (2). Vercingétorix avait posté son armée à mi-chemin de la déclivité au sommet de laquelle était située la cité, et il avait si bien imité la science de ses ennemis en entourant sa position de fortifications, qu'on ne pouvait le forcer de combattre. Il avait aussi pris possession de quelques lieux élevés dans le voisinage, d'où

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 38-44.
(2) Idem, *ibid.*, 44.

il commandait le camp romain dans toutes les directions. De fréquentes escarmouches avaient lieu entre la cavalerie des deux côtés ; et César remporta un avantage momentané en trompant l'ennemi par un faux mouvemeut, et en l'attirant à distance de son campement. Le gros des forces romaines s'avança hardiment sur la hauteur, pénétra dans les lignes presque désertes, et se trouva, hors d'haleine, et étonné de son succès, au pied des murs de la ville. Les Gaulois, à l'intérieur, furent frappés de panique à cette apparition soudaine. Le cri s'éleva parmi la population désarmée, que les scènes d'Avaricum allaient se répéter; les femmes jetèrent leurs ornements et leurs trésors du haut des murailles; il y en eut même qui sautèrent dans les bras des assaillants, espérant obtenir merci par leur soumission précipitée. Sur ces entrefaites, César, satisfait du résultat de la journée, donna le signal de la retraite. Il n'avait pas l'intention de faire une attaque sérieuse contre Gergovie, qu'il ne pouvait espérer de prendre, encore moins de garder s'il la prenait. Mais l'ardeur de ses soldats les avait conduits trop loin; le retour rapide de l'armée gauloise les plaça entre deux ennemis. Sans les prodigieux efforts de la dernière légion qui, sous le commandement immédiat de César, s'accrocha à la queue et aux flancs de Vercingétorix, ils auraient été écrasés par la pression entre des murs de pierre et des forces supérieures. Le combat fut long et douteux; les diverses divisions des deux armées semblaient mêlées les unes aux autres d'une façon inextricable; la lutte inégale de cavaliers avec fantassins, de soldats armés à la légère et de soldats pesamment armés, l'un combattant d'en haut avec un autre placé en bas, l'un derrière un mur ou une haie avec un autre exposé et sans défense, tout contribuait à rendre l'issue incertaine et à causer de rapides fluctuations de succès. Le général romain parvint enfin à retirer ses troupes avec une

précipitation mal dissimulée. Leur perte était si grande, leur découragement si affreux, que ce fut seulement pour sauver l'apparence d'une déroute que César retarda sa retraite de deux jours. Les Gaulois s'abandonnèrent à la pleine ivresse d'un succès dépassant leurs plus sanguinaires espérances. Les écrivains romains eux-mêmes le comptèrent parmi les quelques cas où leur illustre héros fut battu (1). César lui-même passe légèrement dessus; et certainement sa défaite n'était ni d'étendue ni de caractère à lui faire un tort sérieux dans d'autres circonstances que celles où il se trouvait actuellement (2).

César se retire dans ses quartiers en Belgique. — Mais ce simple délai de deux jours jetait un sérieux obstacle sur la route de César. Les Éduens, vacillants et inconstants, fatigués qu'ils étaient par les intrigues et les sollicitations de Convictolitans et de Litavicus, cédèrent enfin à leurs persuasions, à la nouvelle du désastre de leurs alliés. Leur première indécision fit place à la plus véhémente activité. L'enthousiasme du peuple ne connut plus de bornes; ils le signalèrent par le sacrifice, non de villages ou de villes aussi misérables que ceux que les Bituriges avaient livrées aux flammes, mais de Noviodunum elle-même, la seconde ville de leur

(1) Suétone, *Jul.*, 25 : « Per tot successus ter nec amplius adversum casum expertus : in Britannia classe vi tempestatis prope absumta; et in Gallia in Gergoviam legione fusa; et in Germanorum finibus Titurio et Arunculeio legatis per insidias cœsis. »

(2) César, VII, 52, 53. Dion (XL, 36) prend le même point de vue. César a soin de mentionner qu'il remporta l'avantage dans deux escarmouches de cavalerie avant d'abandonner ses quartiers. D'autre part, Orosius dit qu'il perdit une grande partie de son armée, ce qui ne fut certainement pas le cas (Orosius, VI, 11). Cet auteur toutefois est très mal informé. Il confond Genabum avec Avaricum et Gergovia avec Alésia. Florus (III, 10) fait la même méprise.

riche et florissant pays, le marché du commerce, le centre des communications, le magasin et l'arsenal des étrangers, dont on désertait la cause (1). Leur premier acte fut de massacrer les Romains résidants ou trafiquants dans la ville; ils démolirent ensuite le pont sur la Loire, vers lequel ils savaient que César marchait, et consommèrent enfin la terrible catastrophe du patriotisme et du dévoûment. César avait alors levé le camp de devant Gergovie. Il passa sur la rive droite de l'Allier, entra dans le pays des Boïens, à peine moins épuisé et moins stérile que celui des Bituriges sur la rive gauche, et traversa la bande de terre qui sépare les lits parallèles de l'Allier et la Loire. Il arriva en face de Noviodunum à temps pour entendre le dernier craquement du pont qui s'abîmait, et voir les flammes dévorantes s'élever triomphalement au delà. Son armée était épuisée par sa marche rapide; elle était à court de vivres; les eaux des rivières étaient gonflées de la première fonte de neiges, et les gués ordinaires étaient devenus impraticables. Devant lui se trouvait un peuple puissant, mûrissant depuis longtemps, il le savait, pour la rébellion; et il contemplait le premier signal de sa défection armée dans les masses enflammées qui s'étendaient devant lui. A l'alternative de tourner vers le sud, et de faire retraite dans la province, s'opposaient de nombreuses considérations. Les routes étaient difficiles, et le passage des Cévennes coûterait beaucoup de temps; de plus, outre le déshonneur de montrer le dos à l'ennemi, il laisserait Labiénus dans une position d'extrême péril. Dans cette occurrence, il n'hésita pas un moment. Consumer un seul jour à bâtir un pont, aurait constitué un délai fatal. Mais on découvrit un endroit où la Loire pourrait être passée à gué en plongeant jusqu'aux aisselles; les soldats porte-

(1) Noviodunum, la moderne Nevers.

raient leurs armes au dessus de leurs têtes. Le courant était fort et rapide, mais la cavalerie fut rangée au dessus, et brisa le courant pour protéger l'infanterie au dessous. Si les Éduens avaient tiré le meilleur parti de l'occasion, ils auraient pu défendre la rive du fleuve contre les Romains avec grand avantage. Mais César balayait tout devant lui par la terreur de son nom. Il se fournit alors de provisions dans le voisinage de Noviodunum, et de là continua sa marche sans être inquiété jusqu'au point où il effectua sa jonction avec son lieutenant qui, par son ordre, s'avançait d'Agendicum à sa rencontre (1).

Opérations heureuses de Labiénus. — Cette opération bien combinée ranima le courage abattu des légions romaines. Les forces de Labiénus avaient été engagées dans une campagne contre les Parisii et quelques États voisins. Leur succès y avait d'abord été douteux. L'enthousiasme croissant des Gaulois jetait constamment de nouvelles armées sur le champ de bataille ; presque chaque jour faisait connaître d'autres défections ; l'issue du siége de Gergovie fut rapidement communiquée aux tribus du Nord. La révolte des Éduens leur fut apprise au même moment. On croyait généralement que l'envahisseur bafoué avait tourné les talons à la Gaule, et se hâtait de chercher un asile dans la Province. Cette accumulation de succès avait inspiré aux adversaires de Labiénus une présomption excessive. Ils n'avaient pour les diriger aucun chef d'une prudence et d'une expérience consommée, comme Vercingétorix ; leur roi Camologénus fut hors d'état de maîtriser leur empressement pour une

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 55, 56. Agendicum est généralement supposé être la moderne Sens. Voyez d'Anville, Mannert, Walckenaer. Un essai dans les *Mémoires de la Société des antiquités de France* (II, 397) maintient l'opinion des premiers critiques en faveur de Provins.

bataille immédiate. Une fois engagés homme à homme en rase campagne, les Romains remportèrent une victoire complète, et ce triomphe contre-balança dans leur esprit tous les désastres qui avaient jusque-là marqué leur campagne (1). Labiénus pouvait maintenant recevoir son général avec des troupes fières de leur victoire, et enrichies par le pillage, dans des quartiers abondants en approvisionnements, et au centre d'une étendue de pays où l'hydre de la révolte gisait étourdie et terrassée. Peut-être fut-ce de ce moment que le lieutenant commença à se mesurer avec son général, et à murmurer secrètement de servir de second à un chef dont il se vantait d'avoir tourné la disgrâce en triomphe.

Grands préparatifs des deux parts. — La tranquillité ainsi temporairement restaurée dans le Nord, fournit, à la vérité, un répit d'une grande importance pour les plans du proconsul. Il avait réuni toutes ses dix légions, et leur effectif n'avait pas été beaucoup diminué par les échecs qu'elles avaient éprouvés jusque-là. Mais sa cavalerie avait très gravement souffert; et on lui avait enlevé la possibilité de tirer des recrues de la province. Il tourna les yeux vers la Germanie, et la promesse d'une paie et d'un butin attira sous son étendard plusieurs bandes de cavaliers avec les coureurs légèrement armés qui avaient coutume de combattre à leur côté. Seulement les chevaux des Germains étaient inférieurs à ceux de Gaule, et César n'hésita pas à se démonter, lui et ses officiers, pour leur fournir des coursiers de meilleure qualité (2). Sur ces entrefaites, les confédérés recevaient les Éduens à bras ouverts dans leur alliance. Quelque défiance qu'ils pussent être disposés à entretenir envers un

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 57-62.
(2) Idem, *Ibid.*, 66.

peuple qui, après avoir commencé par trahir ses compatriotes, les avait trompés plus d'une fois depuis, tout soupçon devait s'évanouir devant un dévoûment pareil à celui qu'ils déployaient maintenant pour la cause dans tous leurs actes publics. Ils avaient déposé leur ancienne prétention à la préséance parmi les États gaulois, et abandonné aux braves Arvernes le commandement des armées combinées. Ayant saisi à Noviodunum les otages gaulois que César y tenait sous une surveillance honorable, ils en firent usage pour confirmer la fidélité de quelques tribus, et en stimuler d'autres trop nonchalantes. Ils manièrent avec tant de succès ces instruments de coercition, que quand l'assemblée générale se réunit à Bibracte, il n'y eut que trois États, dit-on, dont il n'arriva point de députés. Ce furent les Rêmes, les Lingons et les Trévires : les premiers avaient été invariablement dévoués à Rome; les seconds étaient maîtrisés par la présence ou la proximité des armées romaines; les troisièmes avaient souffert grièvement dans des luttes précédentes, et comme on les avait laissés se défendre sans assistance des États de la Gaule méridionale, de même, il ne leur plaisait pas maintenant, de former une ligue avec eux (1).

César se retire de Belgique à travers la province. — Tandis que Vercingétorix se préparait à aller à la recherche de César avec une force écrasante, il ne négligeait point les mesures ultérieures. Il envoya une division de ses troupes organiser une diversion contre les Romains dans la Narbonnaise, par un mélange de force et d'intrigue. Avec les Allobroges, il adopta une marche semblable; bien qu'il ne pût leur persuader d'unir leurs armes aux siennes, ils prirent des mesures pour défendre les points où le Rhône supérieur

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 63, 64.

pourrait être passé, ainsi que pour prévenir toute tentative du proconsul pour regagner la Province dans cette direction (1). Ils conjecturaient avec raison le plan que les besoins de César le forceraient à adopter. Il lui était impossible de rester dans sa position actuelle, ayant perdu toute communication avec le Sud : mais ses forces réunies étaient formidables, aussi bien par leur nombre que par leur valeur, et il pouvait se frayer un chemin vers la Province à travers toute opposition. Quelles étaient ses vues ultérieures? C'est ce dont il ne nous donne aucune indication; mais il ne laissa pas de troupes en garnison derrière lui; il ne laissa que la terreur de son nom et le profond découragement infligé par tant de campagnes triomphantes. Il dirigea sa marche sans précipitation et sans confusion, et sembla rechercher plutôt qu'éviter l'attaque de l'ennemi. Mais il abandonna la route directe par le territoire des Éduens, et gagna la rive gauche de la Saône, s'attendant peut-être, de la part des Séquanes, à une résistance moins bien organisée et moins efficace.

Une grande bataille s'ensuit : danger personnel de César. — Vercingétorix rencontra l'armée romaine dans la haute région de la Saône supérieure; mais, suivant encore sa vieille tactique, il déclina tout engagement. Pendant quelques jours il suivit ses mouvements à petite distance; peut-être se défia-t-il du pouvoir des Allobroges d'arrêter l'ennemi sur le Rhône; peut-être l'ardeur des chefs gaulois était-elle trop impétueuse pour être maîtrisée. Dans un funeste moment, tremblant que son ennemi ne lui échappât à la fin, lui aussi, se laissa emporter par la vaine confiance dans lé caractère national, et donna le signal de la bataille (2). Jamais, il est

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 65.
(2) Idem, *ibid.*, 67.

vrai, l'esprit chevaleresque d'un peuple brave ne fut plus complétement éveillé. Les chefs s'engagèrent, par des serments mutuels, à ne pas quitter le champ de bataille avant d'avoir deux fois poussé leur cheval à travers les rangs de l'ennemi. La cavalerie était la force dont les Romains manquaient le plus, et dans laquelle les Gaulois se vantaient le plus de leur puissance; car leurs cavaliers appartenaient à la classe des riches et des nobles, mieux armés, mieux équipés, et inspirés d'un esprit plus martial que les multitudes qui les suivaient à pied sur le champ de bataille. César, qu'on trouvait toujours au point où le danger était le plus grand, en vint aux mains ce jour-là avec la cavalerie, comme dans sa grande bataille avec les Nerviens où il avait fait le devoir d'un légionnaire. Un instant, il fut si près d'être capturé que son épée lui fut arrachée, et resta aux mains de ses ennemis (1). Les Arvernes la firent suspendre dans un de leurs temples, et de tous les trophées militaires ce fut assurément le plus noble.

Les Gaulois sont défaits. — La solidité romaine et l'impétuosité gauloise se balancèrent bien dans la lutte désespérée de ce jour. A la fin, un adroit mouvement des escadrons germains arrêta la bouillante charge de la cavalerie gauloise, et donna du champ aux légionnaires pour ouvrir leurs lignes et charger à leur tour. Les lourdes masses de l'infanterie barbare n'avaient pas encore appris à soutenir ce formidable choc. Les hommes, s'imaginant soudain qu'ils étaient enveloppés, perdirent leur présence d'esprit, rompirent leurs rangs, et s'enfuirent précipitamment. Leur chef prévoyant leur avait préparé une retraite dans trois camps qu'il avait fortifiés, sur ses derrières. Les Gaulois se rallièrent, mais ce ne fut que pour un moment; un grand nombre de leurs

(1) Plutarque, *César*, 26.

principaux chefs avaient été tués ou pris; la panique devint plus que jamais irréparable; et Vercingétorix fut forcé d'abandonner la défense de sa position, et de guider les multitudes fugitives à la cité voisine d'Alésia. Ici, outre l'enceinte de la place elle-même, située sur le plateau d'une colline très escarpée, un vaste camp avait été construit et fortifié à l'aide de toutes les ressources de l'art, pour recevoir quatre-vingt mille hommes (1).

Résolution hardie de César d'attaquer les Gaulois dans leur camp fortifié d'Alésia. — Ainsi échoua la téméraire tentative de mettre aux abois le lion en retraite. Mais même après la perte de la bataille, la cause eût pu se soutenir, par le retour au système de harcèlement dans lequel les Gaulois, sauf une exception, avaient persévéré jusque-là avec tant de constance. Si leurs grandes forces avaient été dispersées, ou soustraites à l'atteinte immédiate de César, et le pays dévasté autour de lui, nous pouvons présumer qu'il ne se serait pas aventuré à traîner une guerre indécise sous le poids des circonstances qui le pressaient de gagner les frontières romaines. La victoire qu'il avait remportée aurait, dans ce cas, manqué de tout résultat décisif. Mais la méprise fatale d'assembler toute l'armée gauloise dans le même lieu, et là, de l'attacher, pour ainsi dire, au poteau, offrait au général romain l'occasion d'un exploit audacieux et décisif. Peu de faits d'armes ont été plus prompts et plus hardis que le dernier accompli alors par César, en se retirant, et se retournant pour attaquer l'ennemi et terminer la lutte d'un coup. A ce moment, César risquait tout; tous les plans de conquête qu'il avait tracés et mûris en Gaule; tous les desseins d'agrandissement qu'il avait si longtemps couvés; sa vie, sa réputation, tout était

(1) *Bell. Gal.*, VII, 69. On suppose qu'Alésia est la moderne Alise, à l'ouest de Dijon. Mannert, II, 1, 176.

hasardé dans cette crise redoutable. Car s'il s'échappait maintenant dans la Province, il pouvait espérer organiser une future invasion; une autre série de campagnes pouvait lui rendre cette suprématie qu'il venait de perdre au delà du Rhône; ou il pouvait laisser la tâche à terminer à son successeur, et se hâter de réparer sa fortune par quelque acte populaire d'audace à Rome. Mais il vit toute la fleur et toute la force de la Gaule se tenir elle-même emprisonnée dans un campement unique, et vouloir attendre son attaque. Il avait pleinement calculé sa propre force. Il était à la tête d'une armée plus puissante qu'aucune de celles qu'il eût jamais passées en revue, et il rassembla toutes ses forces pour un combat décisif, avec une juste confiance dans un succès capital.

Il forme un blocus : exaspération des deux armées. — Les préparatifs de César pour mener à bonne fin sa résolution furent faits sur une échelle proportionnée à la grandeur de celle-ci. Il forma une ligne de circonvallation autour de la totalité des travaux de l'ennemi, bloquant ainsi d'un seul coup le camp et la ville, une armée de quatre-vingt mille hommes et la population de la place grossie d'une foule innombrable de fugitifs. L'ivresse qu'ils avaient ressentie de leurs derniers triomphes, et l'indignation que leur faisaient éprouver leurs récents revers; le goût du sang qu'ils avaient pris dans la boucherie de Genabum et d'Avaricum; leur horreur du massacre de leurs compatriotes à Noviodunum et à Bibracte; tout ce qu'ils avaient accompli et tout ce qu'ils avaient souffert, s'était réuni pour endurcir l'âme des légionnaires, et dépouiller hommes et officiers des communs sentiments d'humanité. Les Gaulois, aussi, avaient eu leurs moments de triomphe et d'exaspération, de vengeance et de désespoir; les mêmes causes avaient produit sur eux des effets non moins terribles; les nerfs des deux partis étaient

tendus au suprême degré, et tous deux étaient également préparés à infliger ou à subir les dernières extrémités.

Les Romains vainqueurs dans une escarmouche de cavalerie : ils maintiennent le blocus. Désespoir des Gaulois. — Si c'était avec ces sentiments que les deux armées s'envisageaient mutuellement de derrière leurs parapets, les événements du siége y ajoutaient de jour en jour une nouvelle âpreté. Vercingétorix, découvrant la faute qu'il avait commise, essaya de briser les lignes romaines au moyen de sa cavalerie. Mais ici encore les Germains firent tourner à leur gré la fortune de la journée, et les Gaulois, repoussés avec perte dans leurs retranchements, furent frappés d'un grand découragement. Leur chef sentit croître ses alarmes. Il savait quelle rapidité devait avoir le progrès de la disette dans une armée comme celle qui était enfermée avec lui, et n'osait plus la mener au combat. Il renvoya une grande partie de sa cavalerie, avec la mission de battre le pays en tous sens, et de sommer tribus et villes de lui venir en aide. Mais cette opération ne pouvait produire de résultat dans le court espace durant lequel il pouvait espérer garder son poste; comme les opérations de l'ennemi étaient poussées avec plus de résolution et de décision, il devint nécessaire de repousser l'approche de la famine par des mesures extraordinaires. Les chefs gaulois étaient animés de la résolution la plus désespérée; on proposa délibérément de sanctionner la mise à mort d'êtres humains pour les manger. Pour le présent, il est vrai, cet horrible conseil fut rejeté. Mais on adopta une autre alternative, à peine moins barbare : toute la population non militaire qui s'était rassemblée dans l'intérieur des lignes, les femmes et les enfants, les malades et les vieillards, furent chassés de la cité et des retranchements. Le général romain fut inexorable; lui aussi s'était endurci dans ce dernier combat contre tout sentiment ordinaire d'hnmanité, et il ordonna que la multi-

tude désespérée fût rejetée sur ses compatriotes, à coups de pierres et de dards. Entre les retranchements de leurs amis et les rangs hérissés de leurs ennemis, les misérables victimes moururent de faim ou des blessures qu'ils avaient reçues (1).

Les Romains sont attaqués en queue par une armée gauloise, mais ils la repoussent et la dispersent. — Le général romain, appréhendant l'arrivée des secours de l'ennemi, n'avait pas seulement complété une ligne de circonvallation en face des fortifications gauloises, mais s'était aussi fortement retranché sur ses derrières. Les États confédérés s'étaient hâtés d'envoyer des renforts à Vercingétorix; ils n'avaient pas attendu le résultat tardif d'une levée générale, qu'il aurait fallu le temps d'armer et d'équiper, mais avaient fourni chacun un contingent autant que leurs moyens le leur permettaient. Une nombreuse armée fut ainsi rapidement assemblée autour du circuit des retranchements romains, et un rayon d'espoir brilla sur les remparts d'Alésia, quand on donna le signal d'une attaque simultanée contre les envahisseurs, à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de leurs lignes. Les Romains avaient muni leurs fortifications de tous les engins bons à la défense, art dans lequel ils n'étaient pas moins habiles que dans celui de l'attaque. Pressés comme ils l'étaient par une grande supériorité de nombre, et disséminés le long de lignes d'une immense étendue, leur activité et leur science suppléa à tout ce qui leur manquait; et bien que le danger fût imminent, ils réussirent en fin de compte à repousser tous les assauts. Le conflit, il est vrai, se répéta de jour à jour, mais sans cesse avec le même résultat. Les assaillants du dedans, animés par le désespoir, renouvelaient l'attaque avec une vigueur indomptée, mais ceux du dehors, soit qu'ils fussent mal armés, soit qu'ils fussent conduits par

(1) César, *Bell. Gal.*, VII, 78.



des généraux moins expérimentés, soit qu'ils fussent énervés par la possibilité de s'échapper, toujours ouverte devant eux, cédèrent devant les sorties des Romains assiégés, et enfin levèrent leur camp et se retirèrent en désordre.

Vercingétorix offre de se dévouer pour son pays. — Le résultat du blocus primitif fut dès lors inévitable. Il ne pouvait rester qu'une question pour les Gaulois, s'ils mourraient les armes à la main, ou s'ils se livreraient à la vengeance de l'ennemi exaspéré. Alors, à la fin, Vercingétorix offrit de se donner comme rançon pour le sang de la nation gauloise. S'ils étaient vaincus en rase campagne, nulle merci, il le savait, ne serait accordée aux combattants, ni à leur patrie; mais s'ils capitulaient, même au dernier moment, on pourrait peut-être arracher des conditions à la prudence, sinon à la clémence du vainqueur. Le courroux du proconsul pourrait, il l'espérait, être apaisé par un splendide sacrifice. Il n'y avait pas eu, il est vrai, de lutte entre des nations rivales; suivant les maximes de la république, la confédération de la Gaule était une conspiration rebelle. Vercingétorix lui-même avait, pour un temps, rampé sous la puissance du gouvernement usurpateur; il était personnellement connu de César; il en avait reçu des faveurs; et il était marqué pour une vengeance signalée autant à cause de ce qu'on nommait sa trahison, que pour son hostilité acharnée contre Rome. C'était une ancienne superstition chez un grand nombre de nations, que le dévoûment volontaire du chef était accepté par les dieux comme une expiation pour le peuple; et Vercingétorix, qui avait été le principal instigateur, aussi bien que le chef le plus remarquable de la révolte, réclamait maintenant l'honneur d'en être la dernière victime.

Il se rend à César. — Les Gaulois furent touchés de la grandeur d'âme de leur héros. Avant d'accepter son offre

magnanime, ils envoyèrent une députation à César pour négocier les termes d'une capitulation. La réponse fut dure et de mauvais augure. Il fallait que les chefs se rendissent, qu'on délivrât les armes, que toute la multitude se soumît à la discrétion du général romain. Vercingétorix, avec toute la vaillante gaîté de sa race, se revêtit de sa plus splendide armure, et monta son plus noble coursier. César avait rangé ses troupes sur le front des lignes, et s'était assis pour recevoir ses captifs. Le Gaulois fit ouvrir toutes larges les portes de son campement, et se lança au galop dans l'espace resté libre, dans l'attitude d'un guerrier chargeant. Arrivé tout près du siége du proconsul, il tourna adroitement en rond, et revenant de nouveau au même endroit, sauta à terre, et déposa ses armes aux pieds du vainqueur. L'armée fut touchée d'un sentiment d'admiration voisin de la compassion; mais César resta froid et impassible.

Rigueur de César, et sort cruel de Vercingétorix.—Le général romain avait éteint maintenant le foyer de la résistance. Quelque retard que pût encore subir la complète pacification de la Gaule, un mélange judicieux d'indulgence et de sévérité en éloignerait tout le danger. César avait pour habitude de calculer tous ses mouvements, et à cette crise de sa fortune, il ne se laissa guider par aucune impulsion de magnanimité impolitique. Afin d'être agréable à la populace romaine, il réserva le champion de la Gaule pour orner son futur triomphe. Afin d'apaiser la cupidité de ses soldats, il leur distribua à chacun un de ses captifs comme esclave. Tous les Arvernes et les Éduens qui se trouvaient parmi eux furent libérés par lui, en vue de ramener leurs compatriotes à leur premier état de soumission. Nous ne voyons pas qu'aucune punition ait été infligée aux autres chefs gaulois, et il nous est permis d'espérer qu'une circonstance qui jette une ombre sinistre sur la réputation de générosité de César, la laissa au

moins pure de la tache que l'esprit de vengeance y aurait imprimée. Néanmoins, le pis reste à dire. A l'endroit où le char triomphal tournait vers la gauche pour commencer l'ascension de la colline du Capitole, une autre route menait, dans une direction opposée à la prison de l'État, creusée dans le roc. Les nobles captifs qui avaient suivi jusque-là les roues du conquérant étaient alors emmenés de la procession, et mis à mort dans le fatal donjon, au moment même où le héros entrait dans le temple de Jupiter. Telle avait été la coutume de la république depuis le temps de sa barbarie originelle; l'antiquité et peut-être la superstition l'avaient consacrée sans que le progrès de la civilisation eût réussi à l'adoucir; et c'est de cette façon que le brave Vercingétorix subit enfin la mort, après six ans de réclusion (1).

Troubles ultérieurs dans certaines parties de la Gaule. Huitième et dernière campagne de César. — La politique de conciliation que le proconsul adopta alors envers les Arvernes et les Éduens semble avoir été couronnée d'un éclatant succès. La classe gouvernante dans ces deux États, s'était en réalité, laissée entraîner à la guerre contre sa propre incli-

(1) Dion, XL, 41 : *Ἀλλ' εὐθὺς ἐν δεσμοῖς ἔδησε, καὶ ἐς τὰ ἐπινίκια μετὰ τοῦτο πέμψας ἀπέκτεινε.* De la même manière C. Pontius, le général samnite, fut sacrifié au triomphe de Q. Fabius Gurges A. U. 464. Jugurtha fut jeté en prison et mis à mort A. U. 650. Mais Persée et d'autres ennemis vaincus furent relâchés. Comparez Cicéron (II, *in Verr.*, V, 30) : « At etiam qui triumphant eoque diutius vivos hostium duces servant, ut his per triumphum ductis pulcherrimum spectaculum fructumque victoriæ populus Romanus percipere possit; tamen cum de foro in Capitolium currum flectere incipiunt, illos duci in carcerem jubent; idemque dies et victoribus imperii et victis vitæ finem facit. » Il faudrait remarquer cependant que Dion Cassius est la seule autorité pour ce fait, et que ses accusations de cruauté contre César, là où elles peuvent être contrôlées par d'autres témoignages, se trouvent souvent démenties.

nation ; l'élévation de Vercingétorix au commandement suprême avait été la source des jalousies les plus vives pour les chefs des deux tribus ; et ce fut paisiblement, et peut-être avec joie, qu'ils se soumirent de nouveau au joug de Rome. Cependant, l'esprit de résistance n'était pas apaisé, dans d'autres parties de la Gaule. Les gouvernements mieux organisés déclinèrent, il est vrai, pour la plupart, une lutte ruineuse et sans espoir ; partout où prédominait l'influence d'un chef unique, partout où, comme chez les Carnutes, l'autorité des druides était toute puissante, les flammes étouffées trouvèrent de l'aliment au sein d'une population remuante et fatiguée, et de nouvelles armées continuèrent à surgir avec une inépuisable abondance. Faute d'un esprit dirigeant, elles retombaient, sans doute, dans le même défaut d'unité et de concert qui avait paralysé leurs premiers efforts de défense (1). César vola d'État en État avec l'activité extraordinaire qui le distingua toujours. Il écrasa les Bituriges par une incursion dans leur territoire au fort de l'hiver (2). A peine avait-il regagné ses quartiers, qu'il se

(1) Anctor *Bell. Gal.*, VIII, 1. Dans le huitième livre des Commentaires sur la guerre de Gaule, nous n'avons plus pour guide César lui-même. Snétone attribue ce livre à l'un de ses officiers, Aulus Hirtius (*Jul.*, 56). Le style se modèle sur celui de César, mais lui est inférieur à la fois en élégance et en clarté. Mais c'est, comme les livres précédents, l'ouvrage d'nn témoin oculaire, et il paraît également digne de foi. A l'endroit où nous sommes, l'anteur donne pour raison de la guerre d'escarmouches à laquelle les Gaulois revinrent après la perto de Vercingétorix, leur désespoir de triompher do l'ennemi dans un engagement général, et leur espoir d'user ses troupes en les attaquant en détail. Il est plus probable que la perte dn seul chef qui eût jamais réussi à les unir dans une entreprise commune était irréparable.

(2) Idem, *ibid.*, 2. Il commença sa marche le dernier jour de l'an 702 : « Pridie Kal. Jan-ab oppido Bibracte proficiscitur. »

rua encore sur les Carnutes, brisa toute opposition, et chassa les mécontents au delà de leurs frontières. Ils cherchèrent refuge sous les étendards des Belges (1).

César défait les Bellovaques et accepte leur soumission. — Ce fut dans cette partie de la Gaule, qui avait pris le moins de part aux campagnes épuisantes des deux dernières années, que la résistance aux Romains, fut le mieux organisée et le plus efficace. D'un côté, les Bellovaques et les Suessions se liguèrent; et comme ils n'avaient pas de villes fortifiées, qui les tentât de défier la science militaire de leur ennemi, ils s'assemblèrent en grande multitude dans une position particulièrement fortifiée par la nature : une colline enfermée dans d'épaisses forêts, et environnée de marais infranchissables. D'autre part, les Trévires, toujours fiers de leur isolement, jetaient à l'étranger le défi de mettre le pied sur leur territoire. César entreprit la réduction du premier de ces adversaires et, confia à Labiénus, celle du second. Il jeta des chaussées à travers les marais, traça de longues lignes de retranchements en face de l'ennemi, le chassa de toutes les positions qu'il occupa successivement pour éviter ses circonvallations et le sort des victimes d'Alésia, et enfin le força d'accepter un combat général. C'était la crise qui finissait toujours par décider de toute campagne gauloise. Complétement battus et défaits, ayant perdu leur roi Correus et une grande partie de leurs combattants, les Bellovaques se hâtèrent d'excuser leur révolte en alléguant que le sénat ne pouvait résister à l'influence que leur souverain possédait sur la multitude. Il est probable que cette excuse n'était pas tout à fait fausse; mais il convint à César de la rejeter sévèrement, en même temps qu'il faisait parade

(1) Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 3-6.

de sa clémence en épargnant la nation qu'il avait su si complétement humilier (1).

Les Trévires et les Éburons de nouveau terrassés : une révolte des Pictons apaisée. — Cependant Labiénus avait également réussi à défaire les forces des Trévires (2). Aussi la campagne en Belgique fut-elle bientôt réduite à ce genre de guerres irrégulières, pour lequel la contrée était si bien préparée. Commius, l'Atrébate, à la tête d'une bande de cavalerie germaine, qu'il entretenait par le pillage de convois ou de stations romaines, s'enfuit constamment de place en place. Ambiorix continua à stimuler le zèle du petit reste des Éburons, jusqu'à ce qu'ils fussent enfin exterminés par un second massacre. A l'ouest de la Gaule, au milieu d'indices manifestes qu'on préparait un soulèvement général contre les Romains, une diversion importante fut faite en leur faveur par l'adhésion à leur cause de Duratius, un des principaux chefs des Pictons (3). Il saisit et occupa Lémonum, capitale du pays, tenant en échec du même coup les Andes et les Armoricains. Les tribus voisines s'assemblèrent en grande force pour le réduire par un siége : toutes les troupes dont les Romains purent disposer furent envoyées à son secours ; et une grande bataille livrée sur les bords de la Loire eut pour résultat la déroute totale de l'armée confédérée.

Réduction d'Uxellodunum, la dernière place forte des Gaulois. — Après la dispersion de cette multitude, une petite bande se rallia encore une fois sous le drapeau d'un chef, nommé Drappes (4). Les Romains la flétrirent comme une

(1) Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 6-22.
(2) Idem, *ibid.*, 25.
(3) Idem, *ibid.*, 26.
(4) Idem, *ibid.*, 30.

poignée de voleurs, de fugitifs et d'esclaves, unis seulement par l'espoir du pillage, et indignes du droit commun de la guerre. Cette petite troupe traversa rapidement le pays vers le sud, et se prépara à attaquer la frontière nord-ouest de la province. Ceux qui la composaient espéraient trouver aide et sympathie de divers côtés, spécialement en Aquitaine. Mais la rapide arrivée de deux légions lancées à leur poursuite les força d'abandonner cette entreprise hardie, et de se renfermer dans la forte place d'Uxellodunum (1). Ils y firent une résistance désespérée. César lui-même se hâta de venir du Nord pour conduire le siége. C'était la dernière expédition importante qui restât à accomplir; et l'on peut dire que la conquête de la Gaule fut achevée par la réduction de cette forteresse (2).

César traite l'ennemi avec sévérité. Pacification finale de la Gaule. — Le proconsul, qui avait alors pour politique de calmer à force d'indulgence les passions des chefs et des États régulièrement organisés de la Gaule, fit un exemple sévère de la canaille capturée à Uxellodunum. Ils ne furent ni mis à mort, ni vendus comme esclaves. Dans les deux cas, leurs personnes eussent été soustraites à la vue de leurs compatriotes, et leur exemple promptement oublié. Comme souvenir plus durable de leurs crimes, et de la juste sentence qui les avait frappés, il leur fit couper la main droite, et les livra, ainsi mutilés, à la compassion de leurs voisins. Gutruatus, chef rebelle parmi les Carnutes, fut sacrifié aux importunités des soldats. En ordonnant ces actes de rigueur, César connaissait, à ce que remarque froidement son historien, sa réputation de clémence; et il lui suffisait

(1) Uxellodunum, le Puy, ou Puech d'Usolle dans le Quercy, département du Lot. Thierry, *Gaulois*, III, 195; d'Anville.

(2) Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 43; Plutarque, *Cés.*, 75.

que personne ne pût le suspecter de cruauté personnelle (1). Commius, le champion des Atrébates, qui doit à ses aventures romanesques d'inspirer plus d'intérêt que la plupart des chefs, ses collègues, fut reçu à merci sous d'honorables conditions. Labiénus avait agi envers lui avec une perfidie signalée. Sous prétexte que la rébellion répétée du chef gaulois justifiait toutes les trahisons de la part de ses ennemis, il avait envoyé Volusénus pour avoir avec lui une conférence amicale, et saisir l'occasion de l'assassiner (2). Frappé à la tête, et presque étourdi, le Gaulois fut sauvé par la promptitude de ceux de sa suite. Moitié par appréhension, moité par ressentiment, il ne cessa jamais d'envisager les Romains avec une horreur particulière, et ne consentit plus à en rencontrer aucun pour traiter de la paix. On employa dans la suite ce même Volusénus à poursuivre l'Atrébate de forteresse en forteresse : l'excitation de la chasse vint encore envenimer leur haine mutuelle. Commius, constamment réduit à la plus grande détresse, réussit encore à échapper à son persécuteur; mais enfin, Volusénus s'approcha imprudemment de sa proie; le chef aux abois se retourna, et perça la cuisse de son ennemi (3). M. Antonius, qui commandait alors en Belgique, avait hâte de mettre un terme à ces hostilités. Les deux partis se trouvaient également fatigués d'une lutte inutile. Des ouvertures de réconciliation furent faites et acceptées. Commius stipula seulement que dans l'arrangement à l'amiable des conditions, il ne serait jamais mis personnellement en présence d'un Romain (4).

(1) Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 38, 44 : « Cæsar quum suam lenitatem cognitam omnibus sciret, neque vereretur ne quid crudelitate naturæ videretur asperius fecisse, » etc.

(2) Idem, *ibid.*, 23.

(3) Idem, *ibid.*, 48.

(4) Idem, *ibid.*

Description par les anciens écrivains de l'état où la Gaule était réduite. — Le dernier livre des Commentaires sur la guerre des Gaules, qui nous ont si longtemps servi de guide, est l'œuvre d'un des officiers du proconsul, et il n'est pas vraisemblable, d'ailleurs, d'après le caractère du document que César nous a laissé, que s'il eût complété l'ouvrage de sa main, il lui eût plu de satisfaire notre curiosité par une esquisse générale de l'état de la province, au terme de ses travaux de huit années. Un écrivain d'un temps bien postérieur, a cru convenable d'embellir une faible narration par une peinture qui frapperait davantage notre imagination si les couleurs en étaient plus naturelles. « Que le lecteur « s'imagine, dit *Orose* (1), la figure languissante et exsangue « de la Gaule au moment où elle sort d'une fièvre brûlante, « et d'une inflammation de ses parties vitales; qu'il remarque « comme elle est maigre et pâle, comme elle gît sans espoir « et sans force; comme elle craint de remuer même un « membre, de peur de causer une rechute plus dangereuse; « car l'armée romaine se ruait sur elle comme un mal plus « fort que le plus fort patient, qui s'exaspère d'autant plus « qu'il rencontre plus de résistance. La soif qui la consu- « mait, était son impatience de ce qu'on lui demandait des « gages de sa perpétuelle servitude; la liberté était le doux « et raffraîchissant breuvage pour lequel elle brûlait; elle « aspirait ardemment après les eaux qu'on lui dérobait. » Ou que ce même lecteur ait recours à un passage d'un caractère très différent, la froide et sèche énumération de Plutarque, laquelle semble porter l'empreinte des paroles de César lui-même (2) : « Il prit d'assaut plus de huit cents cités, défit trois « cents nations, et en vint aux mains, en différentes rencontres,

(1) Orose, VI, 12. Comparez Thierry, *Gaulois*, III, 206.
(2) Plutarque, *Cés.*, 75.

« avec trois millions d'ennemis, dont il tua un million dans « l'action, et fit un même nombre prisonnier. » Quel que soit celui de ces deux documents qu'on trouve le plus expressif, le lecteur sentira qu'ils en disent assez pour rendre compte de la longue prostration des forces de la Gaule, à compter de cette époque, et de la résignation presque passive avec laquelle elle se soumit à l'établissement et au développement de l'administration provinciale.

CHAPITRE V

Pompée, comme consul unique, entreprend la réforme des abus. — Son insuccès. — Il s'unit de nouveau à l'oligarchie en épousant la fille de Scipion. — César intrigue pour obtenir le consulat avant de quitter sa province. — Cicéron accepte le gouvernement de Cilicie. — Son administration civile et militaire. — Les nobles cherchent à priver César de son commandement. — M. Marcellus l'insulte en châtiant sévèrement un Gaulois transpadain. — Pompée tombe malade. — Réjouissances pour son rétablissement. — César se concilie les Gaulois. — Force et composition de son armée. — Sa popularité parmi les soldats. — Caractère du jeune Curion. — Son dévoûment aux intérêts de César. — César reçu avec des acclamations dans la Gaule cisalpine. — Il fixe ses quartiers à Ravenne. — Il offre au sénat un compromis. — Ce dernier refuse et le requiert de résigner son commandement. — Les tribuns s'interposent. — On les menace de violence. — Ils fuient alors au camp de César. — A. U. 702-704. Av. J.-C. 52-50.

Comparaison entre Pompée et Sylla. (A. U. 702. Av. J.-C. 52.) — En entrant en charge comme consul unique, Pompée soumettait sa réputation d'homme d'État à une épreuve décisive. Sa position était en substance celle d'un dictateur, mais sans l'odieux du nom. Seulement, en retour du pouvoir irresponsable qui formait le trait particulier de cette fonction extraordinaire, on n'attendait pas moins de lui que de diriger le courant des affaires publiques de manière à le faire rentrer dans les vieux canaux, qu'il avait abandonnés, de rendre jeunesse et vigueur à une république sur le déclin, et de restaurer l'esprit d'une constitution qui ne semblait plus survivre qu'en formes et en traditions. L'œuvre de Sylla était le modèle que les nobles lui plaçaient devant les yeux; car

ils nourrissaient encore le vain espoir qu'il possédait le génie non moins que le désir de restaurer une suprématie oligarchique que la marche des événements avaite rendu impossible. Mais si le champion qu'ils avaient appelé à leur aide avait l'ambition de manier le pouvoir de son ancien patron, ses motifs étaient purement personnels et égoïstes. Le dictateur s'était appuyé avec une foi aveugle sur les principes de sa faction. L'ascendant de sa classe était le but auquel sa carrière était dévouée; il n'était pas moins prêt à devenir le martyr que le champion de son symbole politique. Si l'esprit des deux hommes différait, il en était de même de la largeur de leurs vues et de la vigueur de leur exécution. Sylla se laissait aveugler sur les maux réels de son temps, et sur leurs vrais remèdes : mais au moins il sentait et reconnaissait la responsabilité qu'il assumait. Il tint son but en vue d'une manière immuable, et tailla une constitution complète, au moins relativement, en deux ou trois rudes coups de ciseau. C'était l'œuvre d'un maître, complète, solide, accomplissant son idée. Pompée, au contraire, se contenta d'essayer de pallier quelques abus saillants. Il ne sonda rien jusqu'au fond; il écarta pour le moment certains scandales, mais ne fit aucune tentative pour atteindre les sources du mal. Le dictateur et le consul unique n'agirent de même que sur un seul point : ni l'un ni l'autre ne se soumirent aux entraves auxquelles ils avaient assujetti leurs compatriotes. Sylla, dans son zèle pour la réforme sociale, avait édicté de nouvelles et sévères lois contre la violence, l'immoralité et l'extravagance; tandis que personnellement il était célèbre par les goûts frivoles et les passions licencieuses auxquelles il s'adonnait (1). Les correctifs que Pompée appliquait aux abus sociaux étaient d'un caractère plus subtil; mais lui aussi

(1) Duruy, *Hist. des Rom.*, II, 297.

tout scrupuleux qu'il fût en toutes matières de décorum public, ne put s'empêcher de violer ses propres lois, pour les intérêts passagers de sa politique (1).

Réformes introduites par Pompée. — Les moyens que le consul inventa pour soustraire les tribunaux politiques à une influence illégitime, étaient frivoles à l'extrême. On dit qu'il choisit dans les trois ordres privilégiés les personnes qui pourraient être désignées par le sort pour exercer les fonctions de juge. Cette élection a pu avoir pour effet de purger les tribunaux de leurs membres les plus nécessiteux et les plus ouvertement corrompus; mais la vénalité et la partialité étaient des vices communs aux plus nobles et aux plus abjects; et ce n'est pas en se contentant d'écarter l'écume de la surface qu'on pouvait purifier réellement les sources de la justice. La restriction du nombre des avocats, et la limitation du discours de l'accusateur à deux heures et du défenseur à trois heures, étaient de petites réformes de procédure; mais cette dernière au moins est digne de remarque à cause de l'importance qu'on y attacha dans la suite, comme faisant époque dans l'éloquence du barreau (2). On peut y voir assurément un symptôme du désir qu'avaient les hommes sages et réfléchis de diminuer le poids illégitime de la rhétorique et de ses appels aux passions. C'était en outre un artifice d'usage pour impressionner les juges que de produire

(1) Tacite, *Ann*, III, 28 : « Tum Cn. Pompeius tertium consul, corrigendis moribus delectus, et gravior remediis quam delicta erant, suarumque legum auctor idem atque subversor, quæ armis tuebatur armis amisit. » Il est curieux de voir l'aristocratie d'une époque si postérieure s'attacher encore à la conviction que les maux du temps n'étaient pas aussi grands que Pompée se plaisait à les représenter, et qu'il trahit son parti par l'extension donnée à ses réformes.

(2) Auteur *de Caus. Corr. Eloq.*, 38. Cicéron lui-même semble avoir regardé cette restriction comme raisonnable et convenable (*Brut.*, 94).

en faveur de l'accusé les témoignages et les protestations d'hommes distingués. Une lettre de César ou de Pompée exprimant leur considération pour le coupable, la conviction de son innocence, leurs vœux pour son succès, pouvait se lire en pleine cour avec grand effet sur les parties intéressées aux mains desquelles reposait la décision (1). Cet autre instrument de l'arsenal de la corruption fut aussi considéré par le consul comme un digne objet de ses réformes spécieuses. Mais quelques frivoles que fussent ces amendements en eux-mêmes, il contribuaient à détruire la fière indépendance du système judiciaire, qui avait permis aux juges et aux avocats de jouer entre eux leurs rôles respectifs, en défiant à la fois le gouvernement et la clameur populaire. Nonobstant les réformes partielles qui avaient été effectuées depuis le temps de Sylla, les *questiones perpetuæ* étaient encore la forteresse du monopole aristocratique. Tout essai, même superficiel de les amender, contribuait à révéler l'irrégularité de leurs opérations. Avilis dans l'estime publique, ils

(1) Asconius dans son commentaire sur la plaidoierie de Cicéron pour Scaurus (A. U. 700) cite, apparemment d'après les documents du procès, les noms des personnages qui prêtèrent leur influence de cette façon : « Laudaverunt Scaurum consulares novem, L. Piso, L. Volcatius, Q. Metellus Nepos, M. Perperna, L. Philippus, M. Cicéron, Q. Hortensius, P. Servilius pater, Cn. Pompée Magnus. Horum magna pars per tabellas laudaverunt qui aberant, inter quos Pompeius quoque; nam quod erat pro consule, extra urbem morabatur. Unus præterea adolescens, laudavit, frater ejus, Faustus Cornelius, Sullæ filius. Is in laudatione multa humiliter et cum lacrymis locutus non minus audientes permovit, quam Scaurus ipse permoverat. Ad genua judicum, cum sententiæ ferrentur, bifariam se diviserunt qui pro eo rogabant : ab uno latere Scaurus ipse, et M. Glabrio, sororis filius, et Paulus, et P. Lentulus, Lentuli Nigri Flaminis filius, et L. Æmilius Buca filius, et C. Memmius, Fausta natus, supplicaverunt; ex altera parte Sulla Faustus frater Scauri, et F. Annius Milo, et T. Peducæus, et C. Cato, et M. Octavius Lenas Curtianus. »

perdirent leur ancienne influence sur les sentiments des citoyens; et l'intrusion de soldats armés au procès de Milon, bien qu'adaptée seulement aux convenances du moment, et ne se rattachant à aucuns desseins ultérieurs, indiquait en réalité d'une manière significative, que l'ascendant des nobles était tombé pour toujours sous la domination militaire de généraux et de dictateurs.

Sa conduite à la tête des affaires. — Il n'est pas à supposer que Pompée agît, dans ces réformes, avec une préméditation de trahison envers le parti aux intérêts duquel il avait uni sa fortune. Il croyait que sa position élevée ne reposait que sur l'opinion publique, et, en remplissant ses fonctions de réformateur de l'État, il se proposait de soutenir l'influence du sénat, comme l'ennemi invétéré de son rival César, autant qu'il le pourrait sans sacrifier sa propre popularité. Il se serait contenté des éloges dus aux palliatifs spécieux qu'il avait imaginés pour des abus condamnés depuis longtemps; et il n'entrait ni dans ses aspirations ni dans ses prévisions de jeter les fondements d'un nouveau système politique. Il persuada à ses amis que l'abandon de Milon, dont la popularité dans son parti, et le dévoûment sans réserve à ce dernier, excitaient sa jalousie, était un sacrifice nécessaire aux apparences. Mais après avoir fait cette concession spécieuse aux exigences de la loi outragée, le consul avait hâte de montrer l'impartialité de sa justice; et il encouragea alors des poursuites contre les amis de Clodius qui étaient impliqués dans les troubles. A la vérité, Milon s'était fait beaucoup d'ennemis, même parmi les nobles; l'historien Salluste couvait le ressentiment d'un affront privé, et s'était montré l'un des plus ardents à demander à grands cris sa condamnation. Il avait, toutefois, évité le danger de tout acte qui pût l'envelopper dans l'accusation de sédition. Moins prudent ou moins heureux, Sextus Clodius fut accusé et condamné pour infrac-

tion à la paix publique; et, aussitôt que leur année de charge expira, les tribuns Pompéius Rufus et Munatius Plancus, tous deux de grande maison, et adhérents du sénat, furent néanmoins appelés en jugement. Le réformateur ne fit pas un pas pour détourner le châtiment du premier d'entre eux; mais pour l'autre il condescendit à écrire une lettre destinée à être lue devant les juges, usant ainsi de son influence juste de la manière qu'interdisaient expressément ses propres décrets. Ce procédé inconvenant offensa profondément. C'était une infraction manifeste de la loi, aussi bien qu'un acte grossier de partialité. Caton le dénonça, avec toute l'autorité de sa réputation sans tache (1). L'accusé en profita pour le récuser du nombre de juges; mais bien que sa réclamation eût été admise, il n'en fût pas moins condamné à la majorité des voix. Dans ce réveil soudain d'un beau zèle pour la pureté et la loyauté, les criminels qui récusèrent Caton furent généralement condamnés : tant c'était une forte présomption de culpabilité, que de redouter la sentence d'un juge, dont l'intégrité était placée si haut dans l'estime publique (2). L'année du consulat de Pompée se distingua par la multitude des cas où la conduite d'hommes de toutes les nuances d'opinion politique fut judiciairement scrutée. Il promulgua une loi pour contraindre à la poursuite de tous les procès de corruption dont les divers candidats depuis l'an 699 avaient été menacés (3). Afin de stimuler le zêle lan-

(1) Valère Maxime, VI, 2, 5 : Huic facto persona admirationem ademit: nam quæ in alio audacia videretur, in Catone fiducia cognoscitur. »

(2) Plutarque, *Cat. Min.*, 48; Dion, *loc. cit.*

(3) Plutarque, *Cat. Min.*, 48. C'était l'année du second consulat de Pompée. Appien (*Bell. Civ.*, II, 23), étend la valeur rétrospective de cet acte jusqu'à son premier consulat en 684. On dit que les amis de César se plaignirent de l'outrage qu'on faisait à leur patron, en plaçant son consulat (695) dans la période ainsi stigmatisée pour sa corruption, et

guissant des accusateurs, on adopta une disposition curieuse. Le coupable, convaincu lui-même d'un crime analogue, pouvait obtenir la remise de sa propre peine, en menant à bonne fin une accusation contre un autre (1).

Son administration produit des effets salutaires. — Il semble toutefois que l'alliance de Pompée avec le sénat, et son éloignement de César, attesté par toute sa conduite, donnèrent une vie et une santé nouvelles aux fonctions du gouvernement. Non seulement le consul s'arma pour assurer par la force l'exécution des lois, mais il en prévint la violation par une mesure salutaire en défendant aux citoyens de porter des armes dans les murs de Rome (2). En se débarrassant à la fois de Milon et de Clodius, en même temps que d'un grand nombre de leurs adhérents les plus turbulents, on délivra le forum des bandes tumultueuses par lesquelles les affaires publiques avaient été si longtemps entravées. Les tribuns apprirent à être plus circonspects dans leur opposition, et le peuple, qui n'était plus ni caressé ni menacé par des démagogues rivaux, devint accommodant et maniable. Telle fut l'aurore de la tyrannie militaire que le consul et le sénat avaient virtuellement introduite dans la ville. Le succès du consul fut dû peut-être autant au bon vouloir des citoyens, qu'à la force qu'il déploya. La charge qu'il avait reçue pour approvisionner la cité, lui donna l'occasion et les moyens

peut-être pour cette raison restreignit-on la limite. Hoeck, *Römische Geschichte*, I, 149.

(1) Ce privilége continua sous les empereurs, et tendit à multiplier le nombre des délateurs. Tacite, *Ann.*, VI, 7. « Sed Minucius et Servæus damnati indicibus accessere. »

(2) Pline, *Hist. nat.*, xxxiv, 39. S'il faut prendre les mots à la lettre, il défendit même de garder des armes : « Magni Pompeii in tertio consulatu exstat edictum, in tumultu necis Clodianæ, prohibentis ullum telum esse in urbe. »

de distribuer du grain à la populace. Cet usage, avait pris son origine dans la législation de C. Gracchus (1). L'astucieuse politique de Caton l'avait fait tourner au soutien de l'ascendant sénatorial. Sous sa direction il avait servi à calmer l'irritation du peuple, à la défaite des partisans de Catilina (2). Bien que la suite des événements ait montré à quel point cette coutume était fatale aux libertés et même à la prospérité de la nation, elle la concilia, pour le moment, aux gouvernements qui la nourrissaient. Elle devint un bouclier entre les mains des oligarques contre les attaques des démagogues, et ils ne purent s'empêcher de l'employer, malgré les avertissements de Cicéron et des plus clairvoyants de leurs hommes d'État (3).

Pompée, mécontent de sa position, recherche l'alliance de l'oligarchie. — Néanmoins, Pompée ne s'aveuglait pas sur ce qu'offraient de creux et de peu substantiel les réformes qu'il avait imaginées. La permanence du peu de bien qu'il avait effectué, ne pouvait être assurée que par la force militaire qui y servait réellement de base. Quelques mois devaient révéler l'imposture, et la fin de sa charge extraordinaire serait saluée comme le détrônement d'un tyran. Quelles que fussent ses capacités dans la conduite des affaires, quelque libre qu'il fût des passions qui obscurcissent si fréquemment le jugement des hommes d'État, dégagé de toute cupidité ou de toute sensualité, ayant peu de haines ou de partialités personnelles, il n'en est pas moins vrai que son caractère n'exerçait aucun ascendant sur les autres. Toujours artificieux, il n'avait pas le talent de cacher son artifice. Il était

(1) Cicéron, *pro Sest.*, 48.

(2) Plutarque, *Cat. Min.*, 26; voy. Hoeck, *R. G.*, I, 112.

(3) Cicéron *loc. cit.; ad Att.*, I, 16 : « Illa concionalis hirudo ærarii misera ac jejuna plebecula. »

suspect à tout le monde; et ne pouvait en imposer à personne. Sa nature morale était aussi répulsive pour ceux qui venaient en contact avec lui, que celle de son grand rival était attractive. Il sentit que son consulat unique était après tout une chute, et se hâta de rejeter la responsabilité d'un pouvoir inutile. A la dissolution de son alliance avec César par la mort de Julie, il avait résolu de revenir sur ses pas, et de s'unir par un autre mariage aux têtes de l'oligarchie.

Il épouse Cornélie et s'associe son père Scipion dans le consulat. — Il offrit sa main à Cornélie, veuve du jeune Crassus (1), dont le père, Q. Cæcilius Métellus Scipion, était un des chefs du sénat, et un ennemi juré de la faction de Marius. Il saisit alors l'occasion de cimenter cette alliance intéressée en s'associant son nouveau beau-père dans le consulat pour la seconde moitié de l'année. Le peuple, si toutefois il fut consulté dans l'affaire, ne fit pas difficulté d'accepter cette nomination, et le sénat fut flatté de cet acte de condescendance à ses désirs, bien qu'il méprisât sans doute la faiblesse qui le dictait (2).

Sa conduite inconséquente et arbitraire, et sa déloyauté envers César. — Mais dans cette conduite encore, Pompée trahit ce même oubli des dispositions de sa politique générale, que nous avons remarqué. Scipion était lui-même un de ceux sur la tête duquel, comme candidat récent au consulat, une accusation de corruption était suspendue; et il fallait

(1) Appien, II, 25; Dion, XL, 51; Plutarque, *Pomp.*, 55; qui donne une agréable idée de son caractère et de ses mérites. Les chauds éloges que Lucain prodigue à son sujet sont un témoignage des préjugés traditionnels de la noblesse en sa faveur.

(2) En dépouillant son consulat unique de son caractère exclusif au bout de six mois, Pompée semble avoir reconnu que c'était une dictature déguisée.

l'intervention du consul pour détourner les conséquences d'une poursuite que son propre décret avait encouragée. On eut un autre exemple, encore plus flagrant, de l'inconséquence du réformateur; il vint mettre le comble à l'impatience du peuple, qui reconnut plus tard que la trahison subséquente de César avait été provoquée par le manque de foi de son rival. On se rappellera que les consuls de l'année précédente avaient obtenu la sanction d'une loi, pour interdire aux magistrats curules de prendre une province, avant que cinq ans se fussent écoulés depuis le terme de leur charge. Il est difficile d'apercevoir si les auteurs de cette restriction avaient en vue un autre objet que de combattre l'ambition déréglée des aspirants à la richesse et à la puissance; mais quand Pompée, dans l'exercice de son autorité souveraine, renouvela et confirma cette loi (1), il avait pour dessein d'empêcher César de briguer le consulat. La position du jeu de César était si critique, qu'il était forcé de tenir ses ennemis en échec à chaque mouvement; qu'il se laissât une fois enlever la haute main de la partie, il était perdu. Aussi longtemps qu'il était à la tête d'une armée en Gaule il pouvait mépriser l'impuissante clameur de l'oligarchie : s'il parvenait à obtenir le consulat sans déposer d'abord son commandement, il pourrait alors venir dans la ville et rentrer avec sécurité dans la vie civile. Il pourrait descendre une fois de plus de la chaise curule au camp proconsulaire, et se replacer à la tête des armées de son pays. Mais l'intervalle exigé maintenant entre les deux charges qui étaient essentielles à sa sûreté, semblait le menacer d'une destruction certaine. Pompée ne pouvait assurément supposer qu'un homme d'État si hardi et si habile se résignerait sans combat aux persécutions dont ses ennemis le menaçaient,

(1) Dion, XL, 56.

aussitôt qu'ils pourraient le prendre dans leurs filets, mais il calculait que César se jetterait tête baissée dans une révolte contre l'État, qu'il irait se briser avec un aveugle désespoir contre le sénat, les vétérans et le vainqueur de Mithridate. Ainsi, par une confiance présomptueuse en la supériorité de ses ressourses, il n'avait pas conscience de la force morale qu'il donnait à son rival quand, en face de ce décret même, il conservait sa propre charge proconsulaire, et se la faisait même prolonger pour une autre période de cinq ans (1).

Position critique de César. — Cependant le sénat triomphait du chemin qu'il avait fait. Il croyait que la voie était libre maintenant devant lui, et que son mortel ennemi ne tarderait pas à tomber entre ses mains. César, de son côté, au milieu des soucis et des périls accablants de la guerre, tenait les yeux attentivement fixés sur la marche des affaires dans la ville, et voyait que son seul espoir gisait maintenant dans les fautes de ses antagonistes. Son terme de gouvernement approchait de sa fin, pendant que ses adversaires faisaient d'ardents efforts pour y couper court sur-le-champ. Quand son pouvoir serait expiré, aussitôt qu'il serait redevenu simple citoyen, dénué de troupes et sans fonctions, il n'était pas douteux qu'une accusation de malversation ne fût portée contre lui. Sa conduite dans son gouvernement proconsulaire serait envieusement scrutée; les actes hardis de son consulat, dénoncés et punis (2). Il n'avait à attendre ni justice, ni merci des pouvoirs dont la position dans la cité semblait alors inexpugnable. Mais qu'il pût seulement obtenir le consulat, il lui restait encore un autre coup à jouer, au mépris de la restriction si habilement

(1) Dion, XL, 56.
(2) Suétone, *Jul.*, 30.

inventée par ses ennemis. Il pourrait employer son année de charge à réveiller l'ardeur de son parti, à recouvrer les affections du peuple, qui s'était refroidi, en apparence, durant sa longue absence, à verser dans les veines des tribus, une nouvelle vigueur, à former de nouvelles alliances, et à briser la phalange de ses ennemis à l'aide des nombreux modes de corruption, dans lesquels il était si versé. Comme dernière ressource, il pourrait fuir de la ville comme Lépidus ou Catilina, et faire entendre sa voix du haut des Alpes, aux vétérans des deux Gaules. Bien plus au fait de sa force que ses ennemis altiers, il est évident, toutefois, qu'il sentait l'extrême témérité qu'il y avait à refuser obéissance à l'État, sans avoir encore d'excuse plausible, et qu'il ne se décida à cette démarche que quand il n'eut plus d'autre alternative, et que ses ennemis eurent révélé au monde l'injustice de leur conduite et à lui-même la faiblesse de leurs conseils.

Il intrigue pour qu'on lui permette de se présenter pour le consulat, quoique encore absent de la cité. — Tels étaient donc les pronostics que César tira de la conduite de ses adversaires dans la jouissance du pouvoir ; telles étaient ses ressources et telles étaient ses espérances. Et il agit sans délai. Sa première riposte fut d'employer les amis qu'il avait parmi les tribus à soumettre une loi au peuple, l'autorisant à briguer le consulat quoique absent de la cité ; ce qui voulait dire, sans déposer préalablement son commandement. De la comparaison des diverses versions contradictoires dont la confusion jette une grande incertitude sur un point d'un intérêt considérable, nous pouvons conjecturer que cette autorisation aurait eu, dans le cas de César, la portée d'une exception spéciale aux dispositions générales de la loi existante, par laquelle la présence du candidat était requise ; loi dont, comme nous l'avons vu, on avait fréquemment

accordé la dispense dans des cas semblables; et de plus que Pompée, jaloux de l'intervention des tribus, leur ôta l'affaire des mains, en promettant de la régler par un décret déclaratoire, dans lequel la loi existante serait confirmée, avec provision pour des exemptions spéciales. Ce décret, semble-t-il, avait passé; il avait été gravé de la manière ordinaire sur une tablette de bronze, et réellement déposé dans les archives publiques, avant que les amis de César eussent observé que l'exception promise en sa faveur n'avait pas été faite d'une manière distincte. Une grande clameur s'éleva, et Pompée fut obligé de venir reconnaître qu'une inadvertance avait été commise. L'erreur fut corrigée à regret, par l'insertion du nom demandé; mais l'affaire ne fit qu'ajouter aux imputations de trahison et d'inconstance que le consul subissait déjà de la part des deux partis (1).

Scipion restaure l'autorité des censeurs. — La manière dont Scipion administra le consulat fut tranquille et peu envahissante. La seule mesure qui lui soit attribuée est le rappel de la loi populaire de Clodius qui avait privé les censeurs d'une de leurs plus importantes fonctions, le pouvoir de dégrader les membres indignes de l'ordre sénatorial. Mais

(1) Les autorités sont étrangement contradictoires : — 1° Cicéron, *ad Att.*, VIII, 3, dit : « Pompeius contendit, ut decem tribuni plebis ferrent ut absentis ratio haberetur, quod idem ipse sanxit lege quadam sua. » — 2° Appien, II, 25 : Τοὺς δὲ δημάρχους ἔπεισεν (ὁ Καῖσαρ) εἰσηγήσασθαι νόμον.... καὶ τοῦθ' ὑποτείνοντος ἔτι τοῦ Πομπηΐου καὶ οὐδὲν ἀντειπόντος, ἐκεκύρωτο. — 3° Dion (XL, 56), parle de la loi comme étant entièrement l'ouvrage de Pompée, et dit que les dispositions d'exemption étaient assez larges pour la rendre illusoire. — 4° Suétone, *Jul.*, 28 : « Acciderat ut Pompeius legem de jure magistratuum ferens, eo capite quo a petitione honorum absentes submovebat, ne Cæsarem quidem exciperet, per oblivionem; ac mox lege jam in æs incisa, et in ærarium condita corrigeret errorem. »

l'esprit du temps n'était pas favorable à une telle délégation d'un pouvoir irresponsable même à une magistrature ancienne et vénérée. On ne se fiait plus au caractère privé d'un homme, comme à une garantie suffisante pour qu'une mission publique fût honorablement remplie. Aussi longtemps que le censeur fut empêché, par la loi, de noter l'infamie de ses concitoyens, sa fonction pouvait, il est vrai, paraître dépouillée de son premier lustre; mais il était exempt lui-même des jalousies qu'un devoir si odieux devait accumuler sur lui. Une fois la restriction enlevée, son inaction n'eut plus d'excuse. Toute tolérance accordée au vice fut interprétée comme une crainte d'offenser les puissants; la réputation du censeur et celle de sa charge firent naufrage à la fois, et aucun homme soucieux de sa réputation ne convoita plus désormais une position qui avait été jadis la plus honorable de l'État (1).

Consuls pour l'année 703. *M. Claudius Marcellus et Senius Sulpicius Rufus : défaite de Caton.* — Les consuls furent remplacés dans l'année 703, par M. Claudius Marcellus et Servius Sulpicius Rufus sans troubles ni empêchements. Ils appartenaient tous deux au parti de l'oligarchie : le premier était animé d'une hostilité particulière envers César; les nobles étaient justement fiers de l'autre, à raison de sa grande réputation comme juriste (2). Leur influence sur Pompée fut assez grande pour assurer leur élection contre Caton qui s'était porté également candidat, mais dont l'indépendance de caractère était redoutée des hommes du pouvoir. Les candidats, dit-on, s'abstinrent de corruption; l'autorité et l'intimidation purent en tenir lieu. Mais les heu-

(1) Dion, XL, 57.

(2) Cicéron, *pro Muren.*, 10, 11, 12, *Brut.*, 41; Gell., VI, 12; etc. Quintil, X, I.

reux aspirants aux suffrages des tribus avaient mis le masque de la flatterie et de la condescendance. Caton, qui observait toute la raideur de la vertu antique, refusa de se plier à ces manœuvres (1). Son impraticable purisme subit une défaite fatale, et il résolut désormais de décliner toute nouvelle compétition d'honneurs publics; infligeant probablement par cette conduite un dommage sérieux à son pays infortuné, qui avait un si grand besoin d'honnêteté chez ses gouvernants.

Activité de Cicéron à plaider. — En perdant Cicéron comme chef politique, l'État put trouver une compensation dans l'activité et le succès avec lesquels il s'appliqua au métier de plaideur dans des causes politiques. Pendant plusieurs années, il n'y eut peut-être pas une cause d'importance dans laquelle son éloquence ne fût mise en réquisition, soit par l'accusation, soit par la défense ; et son nom grandit de plus en plus en illustration, tant pour l'éclat que pour l'efficacité de ses harangues. D'une part, il défendit et sauva Sauféius, ami et associé de Milon (2); d'autre part, il ne craignit pas d'accuser Munatius Plancus (3), au risque d'offenser Pompée; et ne recula même pas devant la menace d'une accusation publique pour lui-même. Une fois délivré de la persécution de Clodius, qui semble avoir plus mâté son courage qu'aucun autre de ses ennemis, sa confiance en ses forces fut indomptable, et il défia le mauvais vouloir du monde entier. On dirait, en effet, que Cicéron reprit, dans ces occupations conformes à son génie, une partie de son premier feu et de sa chaleur d'âme.

Son attachement à Curion, et les espérances qu'il conçoit de

(1) Dion, XL, 58.
(2) Asconius, *in Milon*, pag. 54.
(3) Dion, XL, 55; Cicéron, *ad Div.*, VII, 2.

lui. — Bien que dans sa correspondance privée, il parle encore avec désespoir des destinées de son pays, on vit toutefois qu'il conservait, en fait, l'espérance de meilleurs jours, par l'intérêt qu'il continua de prendre à ceux de la génération naissante, qui semblaient donner les plus grandes promesses de vertu et de sagesse (1). Telle semble avoir été plus particulièrement son opinion sur le jeune Curion, fils de Scribonius, que l'homme d'État expérimenté se plaisait à élever, pour remplir ensuite, à ce qu'il s'imaginait follement, les plus hautes places de l'État, à l'avantage de la république (2). C'était cependant le jeune patricien que Vettius, comme nous l'avons vu, avait impliqué dans la prétendue conspiration contre les triumvirs, et au sujet duquel Cicéron avait prononcé des paroles d'une remarquable sévérité. Nous ne pouvons douter que ses premières années n'aient été souillées par les pires vices de son temps, à un degré tel que, du moins à une époque moins dissolue, il n'eût pas été permis d'augurer de lui une virilité utile et honorable. Mais dans ce siècle de changement soudain, la dissipation de la jeunesse pouvait encore faire place à de meilleures résolutions, et à la forte croissance d'un caractère mâle. Curion possédait de brillantes facultés et un certain penchant naturel vers le bien. Sa récente questure en Asie avait ouvert son esprit à des idées plus larges d'intérêt et de devoir, et sa

(1) Abeken (*Cicero in Sein. brief.*, pag. 186). Ce fut dans cette année qu'il écrivit le traité *de legibus*, Fischer, *Röm. Zeittæfeln*, pag. 264.

(2) La famille de Curion se distinguait par ses talents. Pline, *Hist. nat.*, VII, 41 : « Una familia Curionum, in quâ tres continua serie oratores exstiterunt. » Scol. Bob., *in Clodian. et Carion*, pag. 330. Ed. Orell. : « Tres illis temporibus Cariones illustri nomine exstiterunt, atque ita in libris adhuc feruntur : Curio avus, qui Servium Fulvium incesti reum defendit, et hic, C. Curio pater qui P. Clodio affuit, et tertius ille Curio tribunitius, » etc.

sphère d'action s'était agrandie par la mort de son père, homme d'une influence considérable parmi son ordre. Cicéron s'efforça de tout son pouvoir de développer chez son élève favori, les semences latentes du bien. Et il semblait que le jeune homme avait déjà payé ces soins de quelque retour, par le zèle avec lequel il avait servi son Mentor dans l'affaire de Clodius (1).

Cicéron obtient une place dans le collége des Augures. — Cicéron obtint une récompense honorable du courage qu'il avait déployé récemment. On lui décerna la place rendue vacante au collége des Augures par la mort de Publius Crassus (2). Ce fut Hortensius qui proposa cette nomination. Pompée y promit son appui (3) ; et la satisfaction de l'heureux candidat eût été sans mélange, sans l'obscurité de son compétiteur Hirrus. La fonction en elle-même passait à ses yeux pour une des plus nobles dont un citoyen pût jouir (4); et sa vanité savait se repaître de dignités peu substantielles, quand la réalité de la puissance échappait à son étreinte. Mais la loi de Pompée qui n'admettait plus à l'administration des provinces que les magistrats qui avaient fini leur terme de charge cinq ans auparavant, laissait un vide dans la succession régulière à ces gouvernements. On ne pouvait la remplir qu'en invoquant les services des consuls et des préteurs des années antérieures, qui avaient déjà servi ou peut-être avaient refusé de servir loin de Rome. Au nombre de ces derniers était Cicéron, que les tentations alléchantes du proconsulat n'avaient jamais conduit encore à abandonner cette position dans la cité qu'il considérait comme la seule sphère propre à l'exercice de ses talents.

(1) Voy. Lettre de Cicéron à Curion, *ad Div.*, II, 1
(2) Plutarque, *Cic.*, 36.
(3) Cicéron, *Brut.*, 1.
(4) Idem, *de Leg.*, II, 12.

Il accepte avec répugnance le gouvernement de la Cilicie. — Il ne lui répugnait pas moins alors d'accepter la commission qui, d'une certaine manière, lui fut imposée ainsi. Il voyait peut-être plus clairement que d'autres, bien que peu d'yeux y fussent tout à fait aveugles, l'imminence d'un combat décisif entre les chefs de parti. Il se relâchait dans ses attentions pour César, et s'attachait plus étroitement à la fortune de son rival, qui était monté à l'apogée ; et il se flattait peut-être que sa présence pourrait suppléer au défaut de vertu publique, qu'il observait encore avec tristesse dans les conseils de son patron. Mais c'était un point d'honneur pour l'homme d'État romain que d'obéir à l'appel de la république; et quand la Syrie et la Cilicie lui furent assignées à lui et à Bibulus, ce fut cette dernière province que le sort fit tomber dans ses mains (1).

État de la Cilicie. — La province de Cilicie avait une étendue considérable et son importance militaire n'était pas moindre. Elle comprenait, outre l'étroit district entre le Taurus et la mer, auquel le nom de Cilicie s'appliquait plus spécialement, les pays de Pisidie, de Pamphylie, d'Isaurie et de Lycaonie, en même temps que les trois districts de la Phrygie méridionale, distingués par les noms de leurs capitales respectives, Laodicée, Cibyre et Apamée (2). On y ajoutait l'île voisine de Chypre. Dès qu'il atteignit les frontières de son gouvernement, le nouveau proconsul fut appelé à exercer les fonctions militaires, si étrangères à ses habitudes et à son éducation; mais que la république imposait, non moins que l'administration des lois, à ceux qui gouvernaient ses sujets. En Lycaonie, il rejoignit son armée, qui aurait dû consister en deux légions, mais dont le nombre

(1) Plutarque, *Cic.* 36.
(2) Cicéron, *ad Div.*, XIII, 67.

était réduit par l'absence de quelques cohortes (1). Il était nécessaire de s'avancer, sans un instant de délai, à l'extrémité orientale de la province pour arrêter l'insolence des Parthes, qui menaçaient de faire irruption sur le territoire romain, non moins que pour tenir en bride la désaffection du roi d'Arménie, qui, nous l'avons vu, venait de former une alliance de famille avec les vainqueurs de Charrhæ. Cicéron s'établit à Cybistra, au pied du Taurus (2). Cette place était dans les limites du royaume dépendant de Cappadoce, où Ariobarzane II occupait le trône sur lequel son père avait été placé par les Romains. Une conspiration était sur le point d'éclater, et ne fut réprimée que par la présence du proconsul et de ses légions. Mais le roi avait de la peine à se maintenir contre l'esprit de rébellion de ses sujets, nourris sans doute par les intrigues des Parthes, ses voisins. Cicéron ne pouvait détacher de troupes pour la défense de la capitale ou de la personne du monarque. Il n'avait à lui prêter d'autre secours que la terreur du nom romain. Mais ce fut assez pour faire échouer la révolte appréhendée. L'exiguïté de la force militaire qui fut assignée pour soutenir les souverains dépendants, pour réprimer le mécontentement des provinciaux eux-mêmes, pour intimider les tribus pillardes de l'Isaurie, pour arrêter les empiétements des Parthes ou des Arméniens, ne peut manquer d'exciter notre étonnement. Elle est faite assurément pour nous donner une haute idée de l'influence morale exercée sur les provinces par la rigueur de l'administration romaine, à un moment surtout où une grande armée venait, il y a si peu de temps, de se perdre, presque contre ses frontières. Il faut rappeler toutefois que Cicéron lui-même se plaint de l'insuffi-

(1) Cicéron, *ad Div.*, III, 6.
(2) Idem, *ad Att.*, V, 18.

sance de ses forces ; et son ami Cælius accuse le sénat de ce que, par un vice de conduite qui lui est habituel, il laisse les généraux dans les provinces misérablement pourvus pour les services qui leur incombent (1). César et Pompée absorbaient déjà les ressources ordinaires de l'État, et détournaient dans leurs camps la fleur de la jeunesse romaine. Le proconsul fut obligé de faire une levée de citoyens romains dans sa province, en même temps qu'il se fiait à la bonne volonté de Déjotarus, roi de Galatie, pour doubler ses forces par des troupes auxiliaires. Mais l'expédient de l'enrôlement ne répondit pas à ses désirs : les Romains étaient en petit nombre dans ces régions, et il leur répugnait de quitter leurs emplois lucratifs pour les périls du service militaire. Bibulus, qui faisait les mêmes plaintes dans son gouvernement de Syrie, abandonna l'essai comme tout à fait infructueux (2).

Les agressions des Parthes repoussées par Cassius. — Les appréhensions d'une invasion parthe, que nourrissait le proconsul de Cilicie, furent allégées par la fière contenance de Cassius Longinus, qui défiait cette invasion en Syrie, avec le reste de l'armée de Crassus (3). Après la fatale défaite de son général, Cassius s'était retiré à Antioche, résolu à pourvoir à la sûreté aussi bien qu'à l'administration intérieure de la province, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau proconsul. L'année précédente, il avait repoussé quelques escadrons parthes qui s'étaient aventurés à passer les frontières du territoire romain. Tandis que Cicéron arrivait tout à son

(1) Cicéron, *ad Att.*, V, 18, et Cœlius à Cicéron, *ad Div.*, VIII, 5.

(2) Voyez les plaintes de Cicéron dans une dépêche officielle aux consuls et au sénat (*ad Div.*, XV, 1).

(3) Tite-Live, *Epit* CVIII ; Dion, XL, 29, 30 ; Velléius, II, 46 ; Joseph, *Ant. Jud.*, XIV, 7.

aise de Rome pour prendre son commandement en Cilicie, Pacorus, fils d'Orode, reparut avec de plus grandes forces, et une attitude plus déterminée, presque sous les murs de la capitale syrienne. Cicéron réclama pour lui le mérite d'avoir donné à Cassius, par sa proximité, l'audace d'amener l'ennemi à un engagement décisif. Mais il ressort clairement de la comparaison des dates que la victoire remportée par ce dernier précéda de quelques semaines l'arrivée de Cicéron au pied du Taurus (1). On ne voit pas non plus que Bibulus moissonne dans l'occurrence la moindre part des lauriers de son lieutenant. Il semble que les Parthes aient été suffisamment découragés par leurs défaites successives. Ils s'abstinrent de toutes démonstrations ultérieures d'hostilité; et pour les poursuivre dans leur pays, il eût fallu de plus grandes forces et peut-être des chefs plus audacieux que la puissance romaine en Orient n'en pouvait fournir à ce moment. Aussi le nouveau proconsul ne dirigea-t-il contre l'ennemi aucune entreprise militaire. Mais il tint sur leurs affaires un œil attentif, et fomenta dans la cour parthe une querelle de famille, qui aboutit à la révolte de Pacorus contre son père (2).

Exploits militaires et administration civile de Cicéron. — Les citoyens de Rome semblent avoir pris quelque amusement à contempler la situation nouvelle de leur philosophe pacifique, au cœur d'un pays couvert d'assassins, de bandits et de pirates à demi corrigés, et voyant se dérouler en face de lui des nuées de cavalerie parthe. Mais Cicéron avait de généreux appuis dans son frère et dans d'autres officiers; et quand le plus sérieux danger fut passé, il fut loin

(1) Fischer, *Röm. Zeittæfeln*, pag. 200; comparez Cicéron, *ad Att.*, V, 20, avec *ad Div.*, XV, 4.

(2) Dion, XL, 30.

de reculer devant la guerre, moins périlleuse, mais moins glorieuse en même temps, que réclamait l'état de sa province. Il châtia les maraudeurs des montagnes en plus d'une expédition (1) ; ses soldats le flattèrent du titre d'impérator, et le sénat l'honora pour récompense d'une supplication (2). Quant à lui, ses propres exploits l'éblouissaient au point que son cœur s'attachait à la distinction d'un triomphe (3). En réalité, nous pouvons être raisonnablement embarrassés de savoir qu'admirer le plus de la capacité d'un homme qui pouvait ainsi se tirer à son honneur d'une carrière si étrangère aux études de sa vie, ou de l'excellence de l'éducation qui mettait en général ses compatriotes en état d'échanger sans désavantage la toge contre la cuirasse, le forum pour le camp, ou enfin de la perfection du système militaire qui semblait ne demander rien de plus à un général que du bon sens et de la fermeté pour assurer le succès de ses armes. La modération et la sagesse de l'administration civile de Cicéron ne démentirent pas d'ailleurs les leçons de vertu publique, qu'il avait professées avec tant d'éclat. D'un côté, on peut être assuré que l'homme qui résista aux importunités de M. Brutus, secondé des instances de ses propres amis personnels (4), sut déployer une franche sévérité à réprimer les extorsions de subordonnés moins distingués et moins puissants ; de l'autre, nous voyons que les dépenses du gouvernement furent réduites suivant l'échelle de la plus scrupuleuse économie (5), et qu'une troupe de parasites

(1) Voyez la dépêche officielle de Cicéron (*ad Div.*, XV, 4) ; comparez Plutarque, *Cic.*, 36.

(2) Cælius à Cicéron (*ad Div.*, VIII, 11).

(3) Cicéron *ad Att.*, VI, 6 : « Amicorum litteræ me ad triumphum vocant. » Comparez *ad Att.*, VII, 1, *ad Div.*, XV, 6.

(4) Idem, *ad Att.*, V, 21, VI, 1-3. Voir t. I, p. 371.

(5) Idem, *ad Att.*, V, 16 ; comparez Plutarque, *loc. cit.*

désappointés gémissait sur l'ample surplus qui était versé dans les coffres nationaux (1).

État des partis pendant le consulat de Sulpicius et de M. Marcellus. — Cependant, le consulat de Sulpicius et de M. Marcellus était accompagné d'une tranquillité continue dans la ville. Les partis rivaux s'observaient l'un l'autre avec attention, et calculaient leurs mouvements prochains avec une anxiété pantelante. Il semblait convenu qu'on finirait la partie par un coup d'habileté froide. Le commencement du proconsulat de César datait du 1er janvier 696, et les dispositions primitives de la loi de Vatinius avaient été étendues, par les bons offices de Trébonius, à un second terme de cinq années, commençant avec l'année 701. En conséquence, au milieu de 703, son gouvernement avait encore deux années et demie à courir. A ce moment les guerres de Gaule, comme nous l'avons vu, étaient presque arrivées à leur fin ; mais César pouvait encore employer avantageusement le reste du terme à consolider son influence à la fois dans la province et parmi les politiques nécessiteux de la capitale. Le sénat venait d'obtenir l'élection de deux de ses partisans, L. Æmilius Paulus et C. Claudius Marcellus qui devaient prendre le consulat au commencement de l'année suivante. Ce fut pour une vacance encore éloignée que César réserva ses prétentions. Pendant l'intervalle, il se tint retranché, semble-t-il, derrière les dispositions de la loi qu'on avait arrachée à Pompée ; et se fia aux efforts de son parti pour faire réussir son élection dans la cité, pendant qu'il conservait encore le commandement de ses légions en Gaule. Parmi les nobles, sans doute, il y en avait un grand nombre qui sentaient l'obligation de respecter une loi si récente et

(1) Cicéron, *ad Att.*, VII. 1 : « Ingemuit nostra cohors omne illud putans distribui sibi oportere. »

si claire. D'autres, moins scrupuleux peut-être sur ce point, n'étaient pas encore disposés à le dépouiller de son pouvoir, tant que son rival, dont ils étaient à peine moins jaloux, continuerait à posséder le gouvernement militaire de l'Espagne. Caton, lui-même, exaspéré du dédain avec lequel l'avaient traité les créatures de Pompée, aurait volontiers renversé les deux rivaux à la fois de leur orgueilleuse élévation. Mais M. Marcellus et la section la plus violente du parti voulaient pousser ouvertement l'attaque contre le chef populaire, et fermaient les yeux à toute autre considération.

Renouvellement des intrigues pour priver César de sa province. — Le consul proposa audacieusement de couper court sur-le-champ aux fonctions de César, par la nomination d'un successeur. Pompée masqua les approches par lesquelles il espérait enlever d'assaut la position de son rival, en protestant de son entière déférence à la volonté du sénat. En même temps il affecta de la modération, et interrompit les délibérations de cette assemblée en s'absentant de la cité, quand on proposa de soumettre l'affaire à un débat solennel. A ce moment, tous les yeux étaient tournés vers le banc des tribuns, on en connaissait de dévoués à César, et déterminés à exercer leur veto fatal en tout cas d'attaque directe contre ses droits.

Le jeune Curion élu tribun. — Un correspondant de Cicéron nous révèle les sentiments avec lesquels l'élection du jeune Curion au tribunat fut regardée par les nobles. On soupçonnait déjà qu'avec une si grande inconsistance de caractère, et de si grands besoins, il serait aisément gagné par les artifices du plus consommé des intrigants; mais, comptant sur un affront qu'il avait reçu, disait-on, de César, ils se cramponnaient encore à l'espérance qu'il resterait fidèle à la politique de sa famille et de ses

amis(1). Ils déclaraient hardiment que si quelque tribun protestait contre le rappel du proconsul de Gaule, ils avaient sur le même banc des partisans, qui avaient juré d'empêcher qu'on ne nommât un successeur à aucun des gouverneurs provinciaux, et d'amener ainsi les affaires à une crise qui demanderait l'intervention d'un dictateur (2).

Décret de M. Marcellus sur l'assignation des provinces, dirigé directement contre César. — Enfin, le dernier jour de septembre, M. Marcellus émit la proposition, que le premier mars suivant, les consuls qui seraient alors entrés en fonctions, procéderaient selon l'usage à l'assignation des provinces de la république (3). Les deux premiers mois de l'année étaient consacrés à recevoir des ambassadeurs étrangers et à régler les affaires extérieures. Le 1er mars se trouvait, en apparence, le jour ordinaire pour assigner les provinces, la plus importante affaire qui se rattachât à l'économie intérieure de l'État (4). Marcellus n'avait pas fait expressément mention de la province de César ; mais c'était contre lui, on le savait bien, que le trait était dirigé en réalité ; et on fulmina un second décret contre tout tribun qui aurait l'audace d'entraver les actes du sénat. On disposa en outre que les réclamations des vétérans de César seraient prises immédiatement en considération. On espérait ainsi évidemment les détourner de leur fidélité à leur commandant bien-aimé.

(1) Cœlius à Cicéron (*ad Div.*, VIII, 4) : « Curio., nihil consilio facit, incutit multis magnum metum, sed ut spero et volo et ut se fert ipse, bonos et senatum malet... quod eum Cæsar... valdè contempsit. »

(2) Cœlius à Cicéron (*ad Div.*,VIII, 5.)

(3) *Ad Div.*, VIII, 9.

(4) Comparez Cicéron *de Prov. Cons.*, 15 : « Ex Kal. denique ei Martiis nascetur repente provincia. » Peut-être était-ce une disposition de la loi Sempronia pour l'assignation des provinces consulaires avant l'élection du consul.

Il est désapprouvé par le partis modéré, mais soutenu par Pompée. — En dépit du décret, trois tribuns protestèrent; Sulpicius exprima même sa désapprobation de la proposition de son collègue. Mais la majorité du sénat n'hésita pas à la confirmer; et Pompée remontra avec solennité qu'obéir au sénat était le premier devoir d'un citoyen. Jusque-là, dit-il, il n'aurait pu intervenir pour abréger le terme du gouvernement de César, mais maintenant ses scrupules s'évanouissaient. « Que ferait-il donc, demanda Marcellus, si les tribuns s'interposaient et interdisaient la loi qui assignerait les provinces de César à un successeur? Il ne ferait pas de différence, répliqua-t-il, si César refusait lui-même d'obéir au sénat, et s'il engageait ses créatures à le faire. Et que ferait-il, insista un autre, si César persistait à briguer le consulat, et refusait d'abdiquer son commandement? Que ferais-je, répondit-il, si mon fils levait le bâton contre moi (1)? » Ces paroles ne parurent pas suffisamment explicites. Elles semblaient, à la vérité, impliquer que les intrigues de son remuant rival lui inspiraient, trop de mépris pour qu'il pût condescendre à une supposition si monstrueuse. Mais quelque langage que pût tenir Pompée, ses intentions n'étaient jamais à l'abri du soupçon; et en cette occasion, il ne manqua pas de gens pour s'imaginer qu'il avait encore de secrètes intelligences avec l'ennemi commun. César paraît avoir fait des remontrances contre l'injustice de cet acte, et même, si nous pouvons croire le témoignage d'un écrivain, avoir offert de résigner les provinces Transalpine et Illyrienne, en ne conservant que la Cisalpine (2). Mais le sénat ne lui prêta pas la

(1) Cœlius à Cicéron, *ad Div.*, VIII, 8.

(2) Appien, *Bell. civ*, II, 25. On peut penser qu'Appien anticipe, en cet endroit, sur une offre de l'espèce, que César fit, sans doute, à une époque postérieure.

moindre attention. Échauffé par l'exaspération à un point inaccoutumé, il ne put cacher plus longtemps sa résolution de se défendre, s'il était nécessaire, par un appel aux armes. Quand on lui apporta la nouvelle de la détermination à laquelle le sénat était arrivé, de le priver de son gouvernement au jour indiqué, il mit la main sur son épée et s'écria, « Voici donc qui le gardera (1). »

M. Marcellus insulte César en maltraitant un Gaulois transpadain. — Il restait encore à voir si ces hardis assaillants auraient le courage de soutenir cette résolution, quand l'occasion s'offrit de les mettre à l'épreuve. Il y eut peut-être dessein prémédité, au moins de la part d'une fraction du parti, de prévenir le risque d'une défaillance, en poussant tout d'un coup à la violence le chef populaire. Tel semble avoir été le but d'une brutale insulte, par laquelle le consul Marcellus le provoqua à cette époque. César s'était constitué le patron des Gaulois transpadains; et entre autres actes par lesquels il avait affermi son influence dans ce pays, il avait fondé une colonie à Novum Comum. Les Transpadains avaient déjà obtenu de la république la franchise latine, par l'influence de Pompéius Strabon (2). On sait que ce privilége conférait à tous ceux qui avaient occupé une magistrature

(1) Appien, *Bell. civ.*, II, 26. Plutarque, cependant, attribue cette saillie à l'un de ses soldats.

(2) Strabon, V, 1, 6; Asconius, *in Pisonian.* pag. 3, édit. Orell. Novum Comum fut le nom donné à Comum, aujourd'hui Como, quand César y fonda une seconde colonie. Drumann pense que comme la première colonie de Pompeius Strabon reçut le droit de latinité, la seconde eut la franchise romaine complète. Il n'y a pas d'autorité pour une telle supposition et on ne peut l'adopter qu'avec l'idée qu'elle est exigée par le point d'histoire qui nous occupe. Mais l'acte de Marcellus était suffisamment irritant pour César, sans qu'il faille supposer une violation ou un déni des priviléges d'un citoyen.

provinciale les pleins droits de la cité romaine. Être fustigé constituait un châtiment dont un citoyen romain, dans le sens le plus large, était légalement exempt. Cette immunité était regardée comme une distinction, et sauvegardée avec jalousie. Marcellus fit saisir, sous un prétexte quelconque, un homme libre de Novum Comum et le fit battre de verges. L'individu, paraît-il, n'avait pas rempli de magistrature (1); il ne pouvait légalement prétendre à l'exemption; mais l'acte n'en était pas moins offensant pour le patron de ses compatriotes, qui y sentait l'intention de ravaler son influence. Cicéron, avec son bon sens et sa modération ordinaire, le dénonça comme un acte d'hostilité insensée envers un homme qui méritait au moins d'honorables égards de la part de tout citoyen de la république. Ce fut pour mettre le comble à l'indignité que le consul envoya le patient montrer ses cicatrices au patron qui était impuissant à le secourir.

Péril supposé de la position de César en Gaule. — Il n'cst pas improbable que la position précaire où l'on supposait que le proconsul se trouvait à cette époque, ait pu inspirer à ses ennemis le courage de lui jeter cette insulte à la face. On racontait à Rome que sa cavalerie avait été détruite dans

(1) Telles sont les paroles expresses de Cicéron : « Marcellus fœde de Comensi : etsi ille magistratum non gesserat, erat tamen Transpadanus. » (*ad Att.*, V, 11); Appien (II, 26), et aussi Plutarque (*Cés.*, 29) affirment le contraire, mais l'autorité de Cicéron doit naturellement être préférée. Il va jusqu'à se plaindre de l'acte comme irrespectueux pour Pompée dont le père avait donné le droit de latinité aux Transpadains. Ce qu'il n'aurait pu faire, si Marcellus s'était contenté de dénier le pouvoir de César de conférer un droit plus élevé que celui dont avait pu disposer son prédécesseur. Je remarque que Middleton corrompt la pureté du passage latin, en lisant *gesserit* (il faudrait *gessisset*) pour *gesserat*, dans un futile essai, pour le concilier avec Appien et Plutarque.



un engagement désastreux; que la septième légion avait subi une grave défaite; que dans son expédition contre les Bellovaques, il avait été coupé avec un faible détachement du reste de ses forces : on chuchotait dans les rangs de la noblesse sur le sort qui lui était réservé. Domitius portait son doigt à ses lèvres avec un regard significatif, que celui dont nous l'apprenons évite d'interpréter (1). Mais Pompée au moins avait plus de confiance dans l'habileté de son rival à se tirer des difficultés qui l'entouraient. Quand Marcellus, allant plus loin encore, proposa d'envoyer les successeurs du proconsul dans ses provinces mêmes avant le temps fixé, il s'interposa avec des expressions modérées et respectueuses pour un si noble champion de la république (2). En même temps, toutefois, il insista sans détours pour que le sénat prît l'affaire en main en temps convenable, et assumât le droit de décider péremptoirement sur les prétentions de César.

Pompée tombe malade à Néapolis. — Lors de cette crise, pendant que les plus prudents d'entre les nobles, pouvaient encore douter qu'il leur fût possible de résister à l'ennemi que les plus violents poussaient au désespoir, un incident survint qui servit à raffermir leurs espérances chancelantes, et les fit monter au comble de la témérité. La santé de Pompée était loin d'être robuste : il était sujet à souffrir périodiquement des fièvres d'automne, qui paraissent avoir em-

(1) Cicéron, *ad Div.*, VIII, 1. Cœlius écrit à César, en Cilicie, le 1er juin : « Quod ad Cæsarem crebri et non belli de eo rumores sed susurratores duntaxat veniunt : alius equitem perdidisse, quod, opinor, factum est : alius septimam legionem vapulasse; ipsum apud Bellovacos circumsederi, interclusum ab reliquo exercitu : neque adhuc certi quicquam est, neque hæc incerta tamen vulgo jactantur, sed inter paucos, quos tu nosti, palam secreto narrantur : at Domitius, — quum manus ad os opposuit — ... »

(2) Appien, *Bell. civ.*, II, 26.

pesté à toutes les époques la côte tyrrhénienne. Vers la fin de l'année 703, il fut frappé d'une grave maladie à Néapolis, et pour un temps, on désespéra de sa vie. Il avait atteint alors le point culminant de sa carrière politique; et pour lui qui avait joui du consulat unique, et ce qui est plus encore, qui l'avait déposé, il ne restait rien dans la sphère des lois qui pût accroître sa réputation de puissance ou de modération. La seule faveur légitime que la fortune pût encore prodiguer à son favori, c'était une vieillesse honorée et tranquille; mais les orages qui s'amoncelaient à l'horizon interdisaient l'espérance d'une si heureuse fin. A un pareil moment, disent les moralistes romains, les dieux, dans leur prévoyance, offrirent d'éloigner le grand Pompée de la sphère de l'instabilité humaine; mais les villes et les nations interposèrent leurs prières, et conservèrent leur héros chéri, pour être vaincu et décapité (1). Les populations de Néapolis et de Putéoli furent les premières à faire une démonstration publique de douleur et de désespoir. On offrit des vœux et des sacrifices pour le rétablissement du malade. Il fut sauvé, et le peuple exprima sa joie par des fêtes et des danses; les têtes se couronnèrent de fleurs.

Enthousiasme des Italiens à son rétablissement. — Sans doute, ce n'étaient que des Grecs, comme put le dire Cicéron (2); mais les Italiens, réservés et sobres, ne furent pas moins ardents en leur adulation. La foule couvrait les routes; les villages étaient pleins comme des villes; les ports ne

(1) Cicéron, *Tusc. Qu.*, I, 35. D'où sont prises les lignes célèbres de Juvénal (X, 283) : « Fortuna ipsius et Urbis servatum victo caput abstulit; » pensée de la brièveté la plus pleine de sens. Comparez aussi Velléius, II, 48; Sénèque, *Cons. ad Marc.*, 20; Tite-Live, IX, 17.

(2) Cicéron, *loc. cit.* : « Coronati Neapolitani fuerunt, nimirum etiam Puteolani : vulgo ex oppidis publice gratulabantur : ineptum sane negotium et græculum. »

pouvaient contenir les vaisseaux qui amenaient des étrangers d'au delà des mers, pour saluer l'idole populaire pendant qu'on le transportait lentement de place en place dans sa route vers Rome. Pompée de sa litière contemplait ce mouvement du peuple avec une vive satisfaction. Il y voyait comme une preuve suprême de la profondeur à laquelle avait pénétré son influence, comme une jauge des ressources inépuisables de sa popularité (1). Il n'y avait personne pour lui souffler à l'oreille combien étaient creuses ces démonstrations, pour lui prédire que l'Italie se rendrait sans coup férir à son rival, et que les voix qui poussaient le plus haut leurs accents de dévoûment accueilleraient le conquérant de Gaule avec des acclamations non moins ferventes. « Mais, s'écriait un observateur malicieux, quelles sont les perspectives d'un parti dont le champion tombe dangereusement malade au moins une fois l'an (2)? »

César traite les Gaulois avec douceur et conciliation. — L'achèvement de la conquête de la Gaule trouva l'œuvre de la pacification déjà fort avancée. La politique de César différait essentiellement de celle de ses prédécesseurs dans l'administration provinciale. Les provinces situées de chaque côté des Alpes, avaient été reliées au char de la république, par les chaînes de fer des armes et des colonies. On avait arraché au peuple conquis de grandes étendues de terres, pour les donner aux citoyens romains qui voudraient troquer contre le pillage de l'étranger, la sécurité de leurs foyers, et défendre les postes avancés de l'empire au milieu des ennemis terrassés. L'esprit militaire qui animait ces colons, leur discipline, leur intelligence et leur valeur suf-

(1) Plutarque, *Pomp.*, 57,

(2) Cicéron, *ad Att.*, VIII, 2 : « In unius hominis quotanis periculose ægrotantis anima positas omnes spes nostras habemus. »

firaient pour intimider les indigènes, presque sans la présence de troupes régulières. Mais il n'était pas possible d'étendre un pareil système aux vastes territoires que l'État était alors soudainement appelé à organiser. Et il n'entrait pas d'ailleurs dans les désirs de César, de transporter ainsi Rome en quelque sorte, dans les provinces. Il avait, au contraire, pour objet, de rapprocher de Rome les provinciaux gaulois, de les relier par l'intérêt et par l'orgueil à la cité de leurs conquérants. Le premier pas qu'il fit vers la transformation des Gaulois en citoyens fut de rendre le joug romain aussi léger que possible. En conséquence, César n'établit aucune colonie dans toute l'étendue de la vaste région qu'il ajouta à l'empire. La forme de province qu'il y donna fut un peu plus que nominale. De même que la Gaule cisalpine se distinguait par le titre de Togata, la *Togate*, pour indiquer son caractère pacifique, et la ressemblance de ses mœurs avec celles de la ville, de même la Province, autrement nommée, la Narbonnaise, contrastait avec la première par l'épithète de Braccata, ou *à braies*, des habillements grossiers de sa population. Ainsi encore, à la totalité de l'immense contrée entre le Rhône, l'Océan et le Rhin, conquête de César lui-même, on appliqua un autre terme de distinction, et elle fut appelée Comata, de la longue et sauvage chevelure de ses barbares indigènes. Mais d'autre part, le conquérant laissa au moins l'apparence de leur liberté originelle à la plupart des États situés dans ces limites. Il ne craignit pas d'accorder cette faveur aux plus fougueuses des tribus gauloises. Il permit le nom d'États libres, non seulement aux Arvernes, aux Éduens, aux Bituriges, mais même aux fiers et intraitables Trévires (1). Ils eurent leurs magistrats, leurs sénats et leurs délibérations,

(1) César, *Bell. civ.*, III, 59 ; Pline, *Hist. nat.*, IV, 31, 33.

guidés, sans doute, par des agents romains; et comme nous voyons que dans les temps postérieurs, les sujets de discussion furent fixés par le gouvernement, et que les topiques et les arguments des orateurs furent soumis à un contrôle rigoureux (1), il est probable également que César ne cessa pas d'exercer une vigilance jalouse sur les assemblées auxquelles il permit d'exister. D'autres États furent reçus dans l'alliance de la victorieuse république (2). Le tribut que les provinciaux payaient fut coloré du nom de contribution militaire (3); et pour qu'il ne pesât pas lourdement sur eux, la somme annuelle fut fixée définitivement au montant modéré de quarante millions de sesterces (4). Sur les cités et sur les chefs, il répandit une profusion d'honneurs, et de bénéfices plus substantiels (5). Mais après tout, les manières du magnanime Romain gagnèrent autant de cœurs que ses bienfaits. Quand il vit son épée suspendue, comme nous l'avons mentionné, dans le temple des Arvernes qui l'avaient capturée, il refusa de la réclamer, disant, avec un gracieux sourire, que l'offrande était sacrée (6).

Il se concilie les adhérents du sénat dans la province. — César, il est vrai, avait un autre ennemi dans la partie méridionale de la province, la faction pompéienne, qu'il redou-

(1) Tacite, *Ann.*, III, 43; Ukert, *Geog. der Gr. und Röm.*, III, 255.

(2) Idem, *Germ.*, 29.

(3) Suétone, *Jul.*, 25; Thierry, *Gaulois*, III, 211.

(4) En calculant le sesterce à 2 deniers et une fraction, cette somme représentera environ 350,000 livres de la monnaie anglaise actuelle.

(5) Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 49 : « Itaque honorifice civitates appellando, principes maximis præmiis afficiendo. » Le récit de Dion, toutefois, n'est pas si favorable : Τοὺς μεν ἐταπείνωσε, τοὺς δὲ ἡμέρωσε (XL, 43).

(6) Plutarque, *Cés.*, 26 : Ἱερὸν ἡγούμενος. L'écrivain attribue évidemment cette générosité à un sentiment de supertition.

tait plus que les Gaulois eux-mêmes, et c'est afin de se fortifier contre elle qu'il faisait sa cour aux nations qu'il avait subjuguées. Le foyer de ce parti était situé dans la Narbonnaise, où Pompée avait établi la base de ses opérations contre Sertorius, et qu'il avait rempli de ses légionnaires et de ses protégés. Narbo Martius, la principale ville de la partie occidentale de la province, était dévouée aux intérêts du chef des nobles; et Marseille n'était pas moins attachée à la cause de l'aristocratie romaine, vers laquelle elle s'était tournée avec l'espoir de son alliance et de sa protection, pendant la période de sa lutte avec les tribus voisines. La présence de Marius dans ces régions pendant quelques années avait, il est vrai, amené des relations avec le parti dont il était le champion victorieux; et quand ce parti eut été abattu sous les pieds de Sylla en Italie, un grand nombre de ses adhérents proscrits avaient cherché un refuge dans la province gauloise. C'est là que Lépidus avait espéré rassembler des alliés pour son attaque inconsidérée contre l'oligarchie romaine; c'est de là que Perpenna avait amené de puissants renforts à Sertorius en Espagne; mais après le triomphe de Pompée, le sud de la Gaule fut réorganisé comme s'il était la propriété de la classe régnante, à l'aide d'un système de confiscation et de cruelle proscription. Milon choisit Massilia pour lieu d'exil, comme étant une des forteresses de son ordre. C'est pour la même raison peut-être que Catilina prétendait y aller en exil, comme pour donner un gage au sénat de la conformité de ses vues avec les intérêts de ce corps. Pompée, après son retour à Rome, avait encore continué à gouverner de fait la province par l'intermédiaire de Fontéius et d'autres proconsuls, jusqu'au moment de l'arrivée de César. Mais le nouveau gouverneur mit tous ses soins à défaire l'ouvrage de ses prédécesseurs. Il s'efforça de recouvrer les bonnes grâces des Massiliens en doublant les

faveurs que son rival leur avait déjà accordées (1). Il étendit les limites de leur territoire et accrut les tributs qu'ils en tiraient. C'est à César qu'on peut faire honneur du projet de bâtir une ville et de former une station navale à Forum-Julii, bien qu'on ne puisse lui en attribuer l'exécution avec certitude (2). Ses desseins ultérieurs lui interdisaient de débander ses vétérans, et de les établir dans des colonies sur toute l'étendue du pays, mais on mentionne l'établissement d'une division de la dixième légion à Narbo, de la sixième à Arelate, de la septième à Biterres, de la huitième à Antipolis (3); et il est probable qu'il commença au moins dans ces endroits la distribution de biens qui fut dans la suite achevée par Auguste.

César s'attache l'esprit militaire des Gaulois. Composition de ses légions. — Dans le cas où la clémence qu'il déployait envers les cités gauloises n'eût pas suffi pour les faire acquiescer à l'ascendant dont Rome semblait se contenter, le proconsul adopta d'autres moyens en vue de leur ôter tout pouvoir de résistance. Il prit lui-même la direction de l'esprit militaire du peuple, et convertit la fleur de leur jeunesse en une grande armée romaine. Les légions avec lesquelles il avait effectué la réduction du pays, étaient principalement gauloises, de sang et de langage; la république ne lui avait pas fourni de troupes italiennes (4). La dixième légion fut levée par Pomptinus, dans la province transalpine, pour combattre les Allobroges. Les septième, huitième et

(1) César, *Bell. civ.*, I, 35 : « Belio victos Salyas attribuit, vectigaliaque auxit. » Les Massiliens reconnaissaient qu'ils avaient reçu *paria beneficia* de César et de Pompée.

(2) D'Anville, *Notice sur la Gaule, in voc.*

(3) Méla, II, 5; Pline, *Hist. nat.*, III, 4; Ukert, *Geog. der Gr und Röm.*; Guischard, *Mém. milit.*, III, 16.

(4) Guischard, *Mém. milit.*, III, § 2.

neuvième, que César trouva dans la Cisalpine, avaient été probablement levées par Métellus dans ce pays, quand on l'envoya couper la retraite à Catilina en fermant les passages des Alpes (1). La onzième et la douzième provenaient de la conscription faite à la hâte par le proconsul dans sa province au commencement de sa première campagne. La treizième et la quatorzième furent tirées des mêmes contrées pour être opposées à la grande confédération des Belges. De celles-ci, la dernière avait été taillée en pièces par les Éburons (2); mais on en leva dans la suite une autre quatorzième, ainsi qu'une quinzième dans les provinces gauloises. Il n'est pas jusqu'à la légion que Pompée avait prêtée à son rival qui n'eût été levée par lui dans la Cisalpine, par ordre du sénat. Une petite portion seulement de ces soldats eût pu être de pure extraction romaine ou italienne, et posséder le plein droit de cité. Ils étaient pris, sans doute, de la population native des nombreux États auxquels avaient été octroyés les droits de latinité (3). Il était contraire à la première règle du service militaire d'admettre de purs étrangers dans les rangs de la légion romaine, ou de former des légions supplémentaires avec des provinciaux non privilégiés. Mais à chacune de ces divisions était attaché un nombre illimité de cohortes (4), qui, sous le nom d'*auxilia*, étaient

(1) Auctor *Bell. Gall.*, VIII, 8 : « Tres veterrimæ legiones. » Les légions que Pompée maintenait en Espagne portaient les numéros un à six. Les numéros furent donnés suivant la date de la conscription ; mais même à cette époque reculée, les armées de l'Est et de l'Ouest n'avaient pas de rapport l'une avec l'autre, et les légions de Syrie étaient comptées à part de celles d'Espagne et de Gaule. Guischard, *loc. cit.*

(2) On dit que deux légions furent détruites en cette occasion ; il en resta probablement assez pour être fondu en une seule légion.

(3) Sigon., *de Jur. Ant. Ital.*, III, 2 ; *de Jur. Prov.*, I, 6.

(4) La trente-deuxième cohorte de la seconde légion est mentionnée sur une médaille. Harduin, *ad Plin.*, III, 4.

équipées pour la plupart de la même manière que le corps principal, et placées sous la même discipline et le même commandement. Les dangers et les gloires communs de quelques campagnes faites côte à côte avaient rendu l'auxiliaire gaulois capable de rendre autant de services que le légionnaire lui-même. César s'entoura d'une grande force de cette espèce, et engloba dans ses rangs un grand nombre d'hommes de marque et d'influence dans leurs cités respectives (1). C'est ainsi qu'il ne se fit pas scrupule de composer une légion entière de Gaulois seulement; et de toutes ses audacieuses innovations, aucune, peut-être, n'était plus en désaccord avec les préjugés de ses compatriotes. Mais en agissant ainsi, il exécutait sa politique de fusion, et il suivit le même principe quand, plus tard, il donna à ce corps tout entier la franchise romaine.

Légion gauloise de César nommée Alauda. — Les soldats qui composaient cette légion se distinguaient par un casque portant sur le cimier la figure d'une alouette, ou une touffe de ses plumes, d'où venait son nom d'Alauda (2). Les Gaulois admiraient le feu et la vivacité de cet oiseau, et se réjouissaient à sa vue, comme à un présage favorable. Passionnés pour l'activité d'une vie militaire, vains de la considération attachée à la profession des armes, fiers d'eux-mêmes et de leurs chefs, ils trouvaient réunis dans le service de César tous les charmes qui les attiraient le plus. Aucun capitaine ne sut comme lui gagner l'affection personnelle de ses soldats tout en commandant leur respect. La sévérité ordinaire de sa discipline rehaussait le prix de son indulgence.

(1) César, *Bell. Gal*, I, 39 : « Nominatum ex omnibus civitatibus nobilissimo et fortissimo quoque evocato. »

(2) Suétone, *Jul.*, 24; Pline, *Hist. nat.*, XI, 44; Cicéron, *ad Att.*, XVI, 8; comparez Drumann, III, 235.

Il réussissait même par ses boutades étudiées, et par la rudesse qu'il savait mêler à propos à ses qualités raffinées, à exciter la bonne humeur du camp, et à flatter les goûts de ses compagnons d'armes (1). Aussi jouissait-il parmi ses troupes d'une popularité telle qu'il en tomba rarement en partage aux généraux romains, qui ne maintenaient la discipline que par la terreur des châtiments. Pendant toute la durée de ses campagnes gauloises, il n'y eut pas d'exemple d'un seul acte d'insubordination déclarée; même les grossières recrues de sa première expédition, s'apaisaient à ses premiers mots de réprimande. L'abnégation déployée dans les moments de péril par les hommes et les officiers, étonnait même la grande expérience des Romains. Quand on capturait ses soldats, il était impossible de leur faire tourner les armes contre lui; et l'ennemi était plus épouvanté des fatigues et des privations qu'ils enduraient dans leurs marches et dans leurs siéges que de leur bravoure bien connue sur le champ de bataille (2). Là fut le secret de leurs triomphes répétés sur le nombre, et sur tous les autres avantages; la renommée qu'ils en retirèrent endormit comme par enchantement la malveillance ou le patriotisme des Gaulois, et les précipita une fois de plus sur l'Italie, sous les drapeaux de leur conquérant.

Caractère et conduite de C. Scribonius Curion (A. U. 704), *consuls, L. Emilius Paulus et Claudius Marcellus.* — Grâce à la faveur du sénat, bien que quelques membres au moins du parti ne fussent pas sans défiances, C. Scribonius Curion avait réussi à obtenir le tribunat. Il s'était fait remarquer, peu auparavant, comme un des plus enragés partisans de l'oligarchie. Mais son caractère était versatile. Son ami

(1) Suétone, *Jul.*, 65, où il donne plusieurs exemples de l'espèce.
(2) Idem, *ibid.*

Cicéron était absent; par dessus tout, ses ressources étaient comme on le savait bien, épuisées par la débauche et la profusion. Les Pompéiens s'attachaient à flétrir du nom de corruption l'expression de tout sentiment contraire à l'ascendant de leur patron ; et sans doute l'or gaulois avait coulé comme un torrent de métal fondu dans tous les recoins de la ville. La culpabilité de Curion, à l'époque même, n'admettait pas de réfutation ; il serait oiseux aujourd'hui d'affaiblir le soupçon qui a prévalu (1). Il n'y avait rien cependant, dans sa conduite, qui ne pût recevoir une interprétation plus favorable. D'autres que lui insistaient pour qu'on tînt la balance égale entre César et Pompée. Curion proposait qu'on fît déposer les armes aux deux rivaux simultanément. afin de rendre au sénat sa légitime suprématie. Les nobles embrassèrent ses vues avec empressement. Quand C. Marcellus, le consul, fit, le 1er mars, la motion de désarmer César par la nomination d'un successeur, le tribun interposa son amendement, et obtint, sur une division, la majorité écrasante de trois cent soixante et dix contre vingt-deux. Le peuple, dont il s'était déjà concilié les affections en lui promettant des mesures qui le délivreraient du soin de sa propre subsistance, aussi bien que des charges ordinaires du gouvernement civil (2), l'applaudit chaleureusement, et jeta des

(1) Appien, *Bell. Civ.*, II, 26 ; Dion, XL, 60 ; Velléius, toutefois, qui est généralement très modéré et très judicieux par rapport à des charges de cette espèce, s'abstient d'exprimer une opinion : « Id gratis an accepto HS. centies fecerit, ut accepimus in medio relinquemus. »

(2) Cœlius à Cicéron (*ad Div.*, VIII, 6) : « Levissime transfugit ad populum et præ Cæsare loqui cæpit; legemque viariam, non dissimilem agrariæ Rulli et alimentariam, quæ jubet ædiles metiri, jactavit. » Comparez Cicéron, *ad Att.*, VI, 1, 25 : « Vedius venit mihi obviam cum duobus essedis et rheda equis juncta et lectica et familia magna : pro qua, si Curio legem pertulerit, HS. centena pendat necesse est. »

fleurs sous ses pas, comme devant un athlète revenant victorieux de l'arène (1). Pompée était absent à ce moment, et cette défaite le consterna. Il se hâta de paraître au sénat, pour y faire de belles protestations de l'obéissance qu'il était disposé de grand cœur à prêter au vote récent, par lequel l'assemblée avait exprimé sa volonté. « Mais César ; insinua-t-il, « est mon ami et mon allié ; je sais que ses désirs le portent « à la retraite et à la paix ; ses regards sont tournés vers la « ville, où son nom est si justement honoré, où rien ne « l'attend que des congratulations et des triomphes. Invi« tons-le tout de suite à revenir parmi nous en lui nommant « un successeur ; j'ai donné ma promesse de faire à l'avenir « tout ce qui dépendra de moi pour pacifier toutes les « jalousies et tous les troubles (2). » Il n'était pas difficile de pénétrer cette feinte misérable, et Curio insista avec plus de force que jamais pour que les deux rivaux, à moins d'une obéissance immédiate et simultanée, fussent tous deux déclarés également ennemis de la république. Pompée se retira, bafoué et furieux ; cette menace toutefois pouvait encore le faire sourire : car le sénat n'avait pas de légion à une distance d'un millier de milles de Rome, et ne pouvait renverser, ni César, ni lui, sans s'aider de l'un contre l'autre. L'assemblée le comprit, et, à tout événement, s'abstint de prendre une décision : elle fut dissoute par le tribun (3).

Le sénat requiert à la fois Pompée et César de rendre une légion. — Un décret cependant sortit de ses délibérations ;

(1) Appien, *Bell. civ.*, XI, 27 ; Plutarque, *Pomp.*, 58 ; *César*, 30.

(2) Idem, *ibid.*, II, 28.

(3) Idem, *ibid.*, 29 ; Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 53 : « Senatus frequens in alia omnia abiit. » Cœlius dans une lettre à Cicéron, emploie précisément les mêmes mots.

il faut peut-être en chercher la raison dans le sentiment même qu'avait le sénat de son impuissance à se défendre; et il prit soin d'y donner une apparence extérieure de justice. Il ordonna à chacun des proconsuls de rendre une légion pour le service de la république en Syrie, où l'on se proposait de rassembler de grandes forces pour les opposer aux Parthes. Ce fut alors que Pompée osa redemander à à César la légion qu'il lui avait prêtée trois années auparavant, outre celle qu'on lui enjoignait de fournir au sénat. Et César n'hésita pas à satisfaire aux deux réquisitions (1). Il savait que les soldats n'oublieraient pas vite le général qni les avait couverts d'une gloire immortelle; et il affermit leur fidélité par un présent de mille sesterces à chacun d'eux (2). La guerre des Parthes n'était qu'un prétexte; aussitôt que les légions arrivèrent, le sénat les cantonna à Capoue; et se flatta pour un moment qu'il pourrait enfin tenir la balance entre les rivaux d'une main ferme et intrépide.

Appius Claudius blesse quelques membres de l'ordre sénatorial par la sévérité qu'il déploie dans la censure. — La cause de César, toutefois, n'était pas uniquement abandonnée à la défense de l'éloquent, mais dissolu Curion. Sulpicius aussi avait prêté tout le poids de son autorité, dans son ordre, aux intérêts d'une égale justice, et le consul Æmilius Paulus, qui bâtit, dit-on, avec le prix de sa trahison (3), la basilique qui a immortalisé son nom, aida à contrecarrer toutes les démarches des Pompéiens. Mais l'aveuglement de ses enne-

(1) Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 54 : « Neque obscure hæ duæ legiones uni Cæsari detrahuntur. » Comparez Appien; Dion.

(2) Appien, *Bell. civ.*, II, 29.

(3) Il reçut quinze cents talents suivant Plutarque, *Cés.*, 29; Appien, *Bell. civ.*, II, 26; comparez Suétone, *Jul.*, 29; Cicéron, *ad Att.*, VI, 3.

mis travailla plus efficacement dans l'intérêt de César, que tous les efforts de ses amis. Appius Claudius, un des censeurs, était un partisan furieux de Pompée, et il crut servir les intérêts de l'oligarchie en purifiant sévèrement la liste du sénat. Il procéda à un examen rigoureux des revenus, de l'extraction, et des mérites personnels des membres de ce corps et frappa avec une sagacité instinctive sur les chevaliers, les affranchis, ou les nobles appauvris, dont il pensait que l'exclusion profiterait à son parti. Mais il ne fit que confirmer et échauffer les prédilections de ses victimes pour César. Entre autres, il proscrivit Salluste, l'historien, sur une accusation de prodigalité, laquelle, aussi loin qu'elle pût aller, était sans doute pleinement établie. Mais le rhéteur insulté ne se regardait pas comme pire que ceux qui l'entouraient, et il se vengea en se dévouant ouvertement à la cause de l'ennemi (1). Si sa main n'était pas forte ni sa bourse pesante, il avait d'autres ressources à mettre au service de son nouveau patron; et il a couvert l'aristocratie romaine d'une éternelle infamie dans une série de satires cruelles, sous le masque de l'histoire (2).

(1) Dion, XL, 63.

(2) On rapporte peu de chose de la vie de Salluste, et ce peu n'est pas incontesté. L'écrit supposé intitulé *Declamatio in Sallustium* le décrit, non à tort probablement, comme vivant au jour le jour, grapillant des ressources par les moyens les plus vils, pour les dissiper ensuite à la poursuite des honneurs et des plaisirs. Plus tard il obtint un gouvernement provincial en Afrique, et y amassa, par l'extorsion, l'énorme richesse qui le rendit fameux à la postérité. Cette circonstance peut servir à expliquer les paroles adressées par Horace au petit neveu de l'historien :

« Latius regnes avidum domando
Spiritum, quam si Libyam remotis
Gadibus jungas et uterque Pœnus
Serviat uni. »

Hor., *Od.*, II, 2, 9.

Tentative avortée d'expulser Curion du sénat. Marcellus et les oligarques appellent Pompée à leur secours. — Il était de la plus grande importance de sacrifier, s'il était possible, le remuant démagogue lui-même; et Appius aurait noté Curion parmi les indignes, si cette mesure extrême n'avait rencontré la résistance de son collègue L. Pison, beau-père de César, malgré la timidité de l'opposition de ce dernier au parti auquel il était attaché en général. Appius se contenta de déclarer gravement l'indignité du tribun au sein du sénat, et le tribun riposta en déchirant ses vêtements, en signe de l'outrage fait à son office sacré (1). Le consul, C. Marcellus, loin de se laisser effrayer par cette démonstration, soumit au vote de l'assemblée la question de son rejet. Curion se défendit avec adresse, et montra une modération affectée; le sénat hésita, et s'abstint de sanctionner une expulsion. Outrés de dépit, les nobles se vêtirent de deuil, et firent toute la parade d'une grande calamité nationale (2). Ils accompagnèrent leur champion Marcellus à la retraite suburbaine où Pompée s'était fixé sous le prétexte de son gouvernement proconsulaire. Ils lui confièrent la garde de la ville, et mirent à sa disposition les deux légions de Capoue (3). Le prudent homme d'État demanda que cette charge lui fût confirmée par la sanction des consuls désignés pour l'année suivante. C'étaient C. Claudius Marcellus (4), frère de M. Marcellus, le consul de l'année 703, et L. Cornélius Lentulus Crus. Ils exprimèrent tous deux leur complet accord avec leur parti (5), et promirent leur appui pour l'avenir au protecteur de son

(1) Dion, xl, 64.
(2) Plutarque, *Pomp.*, 59.
(3) Appien, *Bell. Civ.*, II, 31; Dion, xl, 64.
(4) Il était cousin de C. Claudius Marcellus, le consul de 704.
(5) Dion, xl, 66.

choix. On entretenait le vain espoir, sur la foi de rumeurs qu'on disait provenir du camp de César, que l'armée du proconsul refuserait de se battre pour lui, et même qu'il pourrait succomber sous l'indignation de ses propres troupes (1). Pompée était encore aveuglément persuadé que sa position était inattaquable; et quand on le pressait de faire de nouvelles levées, il repoussait l'avis avec mépris : *Je n'ai qu'à frapper du pied, disait-il, quand il le faudra, pour faire surgir des légions du sol de l'Italie* (2).

Infatuation de l'oligarchie. — Telle est l'infatuation qui semble frapper fatalement les conseils d'une aristocratie orgueilleuse d'une longue illustration, quand elle est assaillie par un chef révolutionnaire. S'enveloppant dans son sang-froid composé, elle ne tient pas compte de ce qu'il y a de contagieux dans un esprit d'aggression et de désordre. Elle ne fait pas assez d'attention à la turbulence et au facile entraînement de troupes qui se sont débauchées dans une longue carrière de pillage et de pouvoir. Elle ne voit en elles que les instruments d'un chef égoïste, finissant par se dégoûter de la part inégale qui leur revient dans l'association, et elles calculent sur leur désir de mettre leurs profits à l'abri, en se tournant contre lui. Mais le génie de l'aventurier, que le succès accompagne, se montre surtout dans l'ascendant qu'il acquiert sur ses adhérents, qu'il remplit de ses espérances, qu'il façonne à ses propres sentiments, et auxquels il inspire la conviction qu'ils ont une part réelle dans ses triomphes. C'est cette action transcendante d'une âme sur d'autres âmes qui ne peut être pleinement comprise que du génie même qui est capable de l'exercer.

Réception triomphale de César dans la province cisalpine. —

(1) Plutarque, *Cés.*, 29, *Pomp.*, 57.
(2) Idem, *Pomp.*, 57.

Après avoir assuré la sécurité de ses conquêtes en résidant au delà des Alpes, durant l'hiver et le printemps de cette année, César se mit en route en été pour faire une tournée d'inspection dans la province cisalpine (1). Son but immédiat était de solliciter les suffrages des citoyens romains de ces régions en faveur de son questeur M. Antonius, qui était candidat pour un siége vacant dans le collége des Augures. Le zèle avec lequel cet officier accompli avait secondé ses opérations en Gaule, aussi bien que ses intrigues dans la cité, lui méritaient le chaud appui du proconsul; il savait en même temps que les nobles avaient résolu de sacrifier Antonius à la haine qu'ils lui portaient. Quand il apprit, à son arrivée sur le Pô, que la poursuite de son adhérent avait été couronnée de succès (2) il ne cessa pas son voyage. Ayant toujours en vue le consulat, bien qu'encore dans le lointain, il voulut faire le premier essai de sa popularité, comme conquérant de la Gaule, parmi les municipes et les colonies auxquels ses actions étaient le plus familières. Il ne fut point désappointé dans l'idée qu'il se formait de l'estime où il était tenu parmi eux. Partout où il passait, les routes se couvraient d'admirateurs euthousiastes. Les portes des villes s'ouvraient avec des acclamations, on se couronnait de guirlandes

(1) A. U. 704, avant Jésus-Christ 50; Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 50.

(2) Antoine fut élu à la place rendue vacante dans le collége des Augures par la mort d'Hortensius, qui eut lieu en avril. Cœlius à Cicéron *ad Div.*, 8; comparez Cicéron, *ad Att.*, VI, 2, et voyez Fischer, *Röm. Zeittæfeln*. Les nobles mirent en avant L. Domitius Ahénobarbus pour disputer la charge, mais l'influence de Curion sur les tribus assura le succès du candidat de César. L'élection eut lieu en été : voy. Cœlius à Cicéron *ad Div.*, VIII, 14. Velléius parle, en termes brillants du bonheur d'Hortensius et de Lucullus d'être morts avant que la guerre civile éclatât. Le dernier était mort bientôt après le retour de Cicéron de l'exil. Comparez Cicéron, *de Prov. Consul.* 9.

triomphales, on sacrifiait des victimes en signe de remercîment aux dieux pour lui avoir donné la victoire et avoir préservé ses jours; on régalait la populace sur toutes les places publiques, comme par anticipation du triomphe solennel qu'il avait si glorieusement mérité. Les riches ne reculèrent devant aucune profusion pour honorer ce qu'il avait fait; les pauvres se pressaient autour de lui dans l'espoir de ce qu'il pourrait faire encor. Ayant ainsi traversé toute l'étendue de la Cisalpine, et s'être assuré de la place qu'il tenait dans les affections de la population de cette province, il retourna à ses quartiers de Nemetocenna (1), et réunit toutes ses forces pour une grande revue.

Enthousiasme des vétérans de César. — Tous les regards étaient tournés vers l'Italie; le progrès des hostilités entre les partis rivaux était avoué à l'univers, et l'armée, confiante en sa valeur, dévouée à son général, sans souci de ses liens moraux à l'égard d'une ville qu'elle ne connaissait que de nom, attendait avec une vive impatience le signal de marcher en avant. C'était la première fois que les légions étaient ainsi rassemblées toutes ensembles; et par le récit de leurs exploits respectifs, elles s'enflammaient d'une ardeur qu'on pouvait à peine contenir. Mais le temps n'était pas encore venu. On ramena leur impatience dans de justes limites par des promesses et des flatteries; et on amusa leur attention en les faisant changer de place, sous prétexte de leur donner des cantonnements plus riches ou plus salubres. Sur ces entrefaites, César chargea Labiénus d'administrer la province cisalpine, comme un ami fidèle sur lequel il pouvait compter pour faire grandir l'intérêt qu'il y avait déjà su exciter en sa faveur. Les avertissements ne lui

(1) Nemetocenna, le Nemetacum des itinéraires, ensuite Atrébates, la moderne Arras. D'Anville, *in voc.*

manquaient pas touchant les tentatives de ses ennemis pour ébranler la fidélité d'un lieutenant si bien éprouvé ainsi que de ses soldats. Mais il les méprisait ou refusait d'y croire. Il soutenait hardiment la justice de ses prétentions, comme futur candidat pour le consulat, sous la sanction du privilége qui lui avait été accordé, et il assurait, avec une apparente confiance, que le sénat n'oserait pas commettre la flagrante iniquité de le priver de son commandement (1).

César se porte à Ravenne et Curion s'y retire. — Vers la fin de l'année, le proconsul se rendit encore en Italie, et se porta à Ravenne, n'ayant avec lui qu'une seule légion, la treizième, pour sa défense personnelle (2). Le reste de ses troupes fut divisé en quartiers d'hiver entre le territoire des Éduens et celui des Belges. César avait été préservé jusque-là d'un vote hostile du sénat par l'habileté avec laquelle Curion avait pris en main ses intérêts, et l'élection au tribunat, pour l'année suivante, d'Antonius, et de Q. Cassius Longinus, un autre de ses amis (3), semblaient lui fournir les moyens légitimes de prolonger sa défense. Mais le consul, en livrant à Pompée la garde de la ville, avait de fait déclaré la guerre à son rival. Combien de temps la sauvegarde des lois s'étendrait-elle encore à un homme aussi ouvertement dénoncé comme ennemi public? Le terme de charge de Curion était sur le point d'expirer, et sa sûreté personnelle était aussi compromise. Le tribun fit un dernier appel au peuple; il cria bien haut que la justice était violée, que les lois avaient cessé de régner, que la cité était assujettie à une domination militaire; il exhorta les citoyens à résister à cette tyrannie, comme l'avaient fait leurs pères,

(1) Auctor *Bell. Gal.*, VIII, 51, 52.
(2) Idem, *ibid.*, VIII, 54.
(3) Quintus était frère de C. Cassius.

en refusant le service militaire (1); et après cet effort suprême, il quitta soudainement la ville et se réfugia sans perdre un instant au camp de Ravenne (2), comme dans le seul asile de l'innocence persécutée.

Les nobles mécontents de l'inaction de Pompée. — Pompée, cependant, se contentait de garder dans le fourreau l'épée que le consul lui avait mise entre les mains. Sa conduite était incompréhensible pour ses fougueux adhérents. Il fuyait les conseils des nobles, et se tenait à l'écart hors de de la ville, plaidant l'état de sa santé ou son commandement militaire comme excuse pour changer sans cesse de résidence, tandis qu'il laissait son parti soutenir sans chef les luttes de parole du forum et de la curie. Ils se plaignirent de son apparente inactivité dans le langage le plus amer (3). Mais il ne prit pas garde à leur mécontentement; et ne daigna pas non plus répliquer à Antonius, qui commença son terme de licence tribunitienne par dénoncer, avec plus de fureur encore, toute la carrière du grand homme, depuis sa première apparition dans la vie publique (4). Ce fut juste à ce moment que Cicéron revint d'Asie, où ses correspondants l'avaient flatté jusqu'au bout d'espérances de paix, et lui avaient laissé caresser l'idée de réclamer un triomphe. Ses services, il est vrai, bien qu'ils n'eussent rien de brillant ni d'extraordinaire, suffisaient pleinement pour soutenir une telle prétention (5); et on

(1) Appien, *Bell. Civ.*, II, 31.

(2) Dion, XL, 66.

(3) Cicéron, *ad Att.*, VII, 5 : « Quæ ego equites Rom., quos senatores vidi! qui acerrime quum cætera tum hoc iter Pompeii vituperarent. »

(4) Idem, *ibid.*, VII, 8 : « Antonii concionem... in qua erat accusatio Pompeii usque a toga pura, » etc.

(5) Abeken (*Cicero in Sein. Brief.*, pag. 242) montre que la prétention de Cicéron était raisonnable. Lentulus avait obtenu un triomphe pour

pouvait supposer que les nobles auraient été heureux d'attacher à leur parti un autre impérator, en satisfaisant une honorable ambition. Mais ou Cicéron n'avait pas assez de décision dans les vues pour plaire au parti en général, ou des jalousies privées prévalaient sur les intérêts communs de la caste. Caton même insista sur des objections de forme avec plus d'obstination encore qu'à l'ordinaire (1). Mais quelque eût pu être le résultat dans d'autres circonstances, la crise imminente occupait les esprits à l'exclusion de toute autre affaire ; et la demande fut réservée pour être discutée dans une future occasion, laquelle n'arriva jamais.

Retour de Cicéron en Italie, Jan. (A. U. 704 ; av. J.-C. 50.) *Consuls, C. Claudius Marcellus; L. Cornélius Lentulus Crus. — Il confère avec Pompée sur l'état des affaires.* — Cicéron parut en Italie en habit militaire, suivi de ses licteurs portant des lauriers à leurs faisceaux. Il ne pouvait entrer dans la ville, où il se serait volontiers jeté sur-le-champ dans le courant des affaires ; mais il n'était qu'imparfaitement informé de l'état réel des choses, et ses vues à cet égard n'étaient pas fixées. Il alla immédiatement trouver Pompée à sa villa Albaine ; il fut reçu avec une apparente cordialité, et encouragé à persister dans la poursuite d'un honneur si ambitionné (2). En même temps Pompée lui conseilla de ne pas s'embarquer dans les discussions du sénat, si l'on rassemblait ce dernier hors des murs. C'était, ostensiblement, de peur qu'il ne se laissât impliquer dans une querelle avec les tribuns, ce qui préjudiciait à ses chances de succès ;

des exploits précisément semblables dans la même province. Cicéron, *ad Att.*, V, 21, 4.

(1) Caton à Cicéron (*ad Div.*, XV, 5). Il avait résisté à la prétention d'Appius Pulcher à un triomphe au retour de la même province.

(2) Cicéron, *ad Att.*, VII, 4, et comparez ss.

mais c'était peut-être en réalité de peur qu'il ne tentât une médiation entre les partis, et qu'il n'intervînt pour le rétablissement de la concorde. Cicéron, il le savait, était encore en correspondance avec César, et les lettres du proconsul gaulois ne respiraient que des sentiments de modération et de vertu civique. Cicéron lui-même avait de la peine à se persuader qu'une rupture fût inévitable ; mais ses espérances chéries ne purent résister à l'honneur des confidences de Pompée, et il se résigna à la conviction générale de son ordre, qu'il fallait employer la force pour venir à bout de la puissance de César. Il se soulagea auprès d'Atticus des sentiments qui l'oppressaient, par d'inutiles lamentations sur l'infatuation de son parti, coupable d'avoir laissé ce pouvoir grandir pendant neuf années de victoire, alors qu'il aurait pu être écrasé dans son germe.

César envoie Curion à Rome pour offrir un compromis. — César sentait l'immense avantage d'avoir les apparences en sa faveur, pour le rôle d'agresseur dans une guerre civile, qu'il était prêt d'assumer. Il fit donc usage de toutes les ouvertures que la violence de ses ennemis lui fournit, pour représenter la justice de ses prétentions et l'innocence de ses desseins, dans le langage le plus doux. Il obtint de Curion qu'il retournât à Rome, au début de la nouvelle année, comme porteur d'un message de paix (1). Il offrit de rendre sur-le-champ la province transalpine, ainsi que toutes les troupes qui en assuraient la soumission : il ne demanda que la permission de garder la Cisalpine et l'Illyrie, avec une force modérée de deux légions seulement (2). Il doit avoir su parfaitement que les passions de ses ennemis étaient excitées à un tel degré de fureur, qu'ils ne prêteraient

(1) César, *Bell. civ.*, I, 1 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 32 ; Dion, XLI, 1.
(2) Auctor *Bell. Gal.*, VIII *in fin.*

l'oreille à aucun compromis. Ils avaient décidé que César ne serait plus consul. L'âpreté de son questeur Antonius au tribunat leur montrait ce qu'ils pouvaient attendre du proconsul lui-même dans une position encore plus élevée (1). Mais les conditions offertes par César n'étaient qu'une spécieuse amorce pour attirer les acclamations populaires ; et les consuls n'étaient point disposés à souffrir que le public en fût averti, tandis que Curion et Antonius prirent soin de communiquer ces propositions au monde, en même temps qu'ils les soumettaient au sénat (2).

Le sénat refuse les offres de César et le requiert de résigner son commandement. — Dans le débat qui suivit, les consuls détournèrent la discussion, et la firent porter sur la question de sûreté générale. Ils dénoncèrent comme une trahison patente les desseins imputés à César. Les pouvoirs ordinaires de la république, dit Lentulus, sont paralysés ; que les formes cèdent pour une fois le pas à une violence salutaire (3). Il ne reste plus à César, ajoutait-il, que de rendre son commandement au jour à fixer par le sénat, et de venir comme simple citoyen briguer de la manière régulière les suffrages des tribus. L'indulgence qu'on lui avait accordée auparavant dans ce cas particulier, devait céder à la nécessité publique. C'est en vain que des voix s'élevèrent encore en faveur d'un délai, les uns alléguant que leur parti n'était pas encore armé ; d'autres, que si Pompée, partait pour sa province éloignée, tout irait bien (4) ; il n'y aurait pas de danger de collision entre les nuages élec-

(1) Ce fut la remarque de Pompée lui-même à Cicéron. Cicéron, *ad Att.*, VII, 8.

(2) César *Bell. civ.*, I, 1 ; Dion, XLI, 1 ; Plutarque, *Pomp.*, 59 ; *Cés.*, 30.

(3) César dit (*Bell. civ.*, I, 5) : « Aguntur omnia raptim atque turbate. »

(4) César, *Bell. civ.*, I, 2.

triques qui étaient près de mettre le monde en flamme. Le décret fut soumis au vote; les tribuns qui défendaient les intérêts de César, Antonius et Q. Cassius s'y opposaient, en se basant sur le privilége que le peuple lui avait déjà accordé; mais leur objection fut rejetée, et le décret passa triomphalement (1). Les tribuns protestèrent contre son illégalité, et proclamèrent tout haut qu'ils étaient violentés dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Les opposants ripostèrent en déclarant encore une fois l'État en danger, et en revêtant, en signe d'alarme, les robes noires du deuil national. Les consuls sentaient qu'ils avaient déjà dépassé les limites de la loi, et qu'il ne leur restait plus qu'à poursuivre haut la main. Le sénat fut convoqué de nouveau pour déterminer le châtiment à infliger aux tribuns réfractaires; et quand on leur intima qu'ils seraient expulsés de force (2) de la salle d'assemblée, ils affectèrent de se vêtir d'un déguisement et s'enfuirent, de compagnie avec Curion, comme s'il y allait de leur vie.

Ils quittent la cité et se réfugient au camp de César. — L'acte de quitter la cité était en lui-même une déclaration qu'ils abandonnaient des fonctions outragées et sans protection, car il était interdit aux tribuns de sortir des murs durant leur terme de service. Se drapant dans toute la dignité

(1) Le vote définitif fut presque unanime. Dion, XLI, 2. Cette rapide fluctuation de majorité dénote la déférence habituelle des assemblées romaines pour les opinions de leurs chefs, laquelle est également remarquable dans les opérations du sénat et dans celles des centuries.

(2) César, *Bell. civ.*, I, 5 : « De sua salute septimo die (Jan.,7), cogitare coguntur. » Dion, XLI, 3 : ὁ Λέντουλος ὑπεξελθεῖν σφισι παρῄνεσε. Appien, *Bell. civ.*, II, 33 : ἐκέλευον τοῖς ἀμφὶ τὸν Ἀντώνιον ἐκστῆναι τοῦ συνεδρίου, μή τι δημαρχοῦντες ὅμως πάθοιεν ἀτοπώτερον. Tite-Live, *Epit.*, CIV : « Urbe pulsi. » Les tribuns quittèrent Rome la nuit de janvier 6-7 — novembre 18-19 du calendrier corrigé.

de leur indépendance violée, ils savaient qu'ils seraient accueillis avec empressement dans les quartiers du proconsul, et qu'on ferait parade de leurs personnes dans son camp, comme étant la cause et la justification de la guerre.

CHAPITRE VI

Les consuls se préparent à combattre par la force les prétentions de César. — César passe le Rubicon. — Consternation de ses ennemis. — Ils abandonnent Rome et se rallient autour de Pompée en Campanie. — César s'avance triomphalement. — Le sénat fait semblant de négocier. — Pompée recule sur Lucéria. — Domitius fait halte à Corfinium, est trahi et livré par ses soldats, pardonné par César. — Effet de la clémence de César. — Pompée est assiégé par César à Brundisium. — Il s'échappe par mer avec ses troupes, les consuls et le sénat. — Explication de l'apparente pusillanimité de sa conduite. — (Janv.-mars, A. U. 705, av. J.-C. 49).

Succès des mesures vigoureuses du sénat. (A. U. 705. Av. J.-C. 49.) — Aussi longtemps que les prétentions de César avaient eu pour soutien des champions investis des prérogatives du tribunat, le sénat, composé d'hommes de tous les partis, et offrant diverses nuances d'opinion, avait agi, nous l'avons vu, avec une grande irrésolution. Bien que dans ses décisions, il se fût laissé entraîner violemment d'un extrême à l'autre, au gré des plus résolus et des plus turbulents de ses membres, toutefois, il avait montré, en mainte occasion, du penchant à traiter les deux chefs rivaux avec une égale justice. Mais le départ subit des tribuns, chassés, à ce qu'ils proclamaient, par l'ascendant de la portion la plus violente de la faction oligarchique, changea du même coup la position des partis, et fixa la place des hésitants et

des neutres. Si quelque voix s'éleva alors pour conseiller de négocier, ou même de réfléchir, elle se perdit au milieu du tumulte d'applaudissements qui saluait les clameurs indignées de Scipion, de Lentulus et de Caton (1). A compter de ce moment, les adhérents les plus déterminés du proconsul au sénat furent réduits en silence. Si la sainteté de leurs fonctions n'avait pas suffi pour protéger les tribuns, qu'est-ce qui détournerait la violence des consuls de la tête d'un simple particulier? La loi s'était déclarée contre César dans la personne de ses principaux organes, les autorités et le grand conseil de l'État; et le parti de Marius, dont la force ne résidait certes pas dans la position élevée de ses chefs à Rome, n'avait ni le courage ni le pouvoir de braver la loi. En même temps, comme on pouvait s'y attendre et comme on y comptait sans doute, le succès des mesures violentes emporta les conseilleurs plus modérés, tels que Cicéron, dans le sillage des chefs triomphants de leur parti commun. Ceux mêmes qui s'étaient obstinément tenus dans une position neutre, tels que Caton, ceux qui désertaient et craignaient également les deux chefs rivaux, se trouvèrent réduits à la nécessité d'embrasser le parti pour lequel l'État s'était déclaré. En maintenant Pompée à la tête de la république, ils étaient forcés de lui accorder toutes ses réclamations, et cette entière indépendance de la loi et des précédents constitutionnels que César avait fait contraster d'une manière si spécieuse avec le traitement rigoureux qu'on lui avait infligé à lui-même.

Les consuls passent leurs forces en revue dans la perspective d'une guerre. — Aussi, quand les consuls convoquèrent le sénat pour le jour qui suivit la fuite des tribuns, ils invitèrent Pompée à assister à leurs délibérations. Elles se

(1) César, *Bell. civ.*, I, 3. 4.

tinrent hors des murs de la ville, dans le temple de Bellone (1). Lentulus était poussé à agir par le poids de ses dettes, la perspective du commandement militaire, et les dons que lui avaient prodigué des potentats orientaux, impatients de voir naître l'anarchie. Il se vantait parmi ses amis qu'un second Cornélius était destiné à reprendre la prééminence de Sylla. Scipion, comme le beau-père du général, espérait au moins une part dans ses distinctions. Pompée lui-même était porté à s'en remettre à la décision des armes, par la conscience de sa position équivoque comme proconsul d'une province à la tête d'une armée en Italie (2). Les nobles furent ravis de l'écho que rencontra leur hardi défi, et ils étaient résolus à ne pas se relâcher dans leur politique vigoureuse au moment où elle avait le dessus. Ils écoutèrent avec satisfaction les calculs confiants que fit leur chef des forces mises à sa disposition. Il avait dix légions sous les armes ; sept d'entre elles, il est vrai, étaient en Espagne, où l'on venait d'en lever une récemment, outre celles que le sénat avait assignées au proconsul. Il n'en avait qu'une à portée, et sous ses ordres immédiats, dans le voisinage de Rome ; et deux autres stationnaient à Capoue, les mêmes qu'à sa demande, le sénat venait d'arracher à César. Mais, à ce qu'il affirmait, sa force résidait moins dans la grandeur des préparatifs qu'il avait faits, que dans les espérances sur lesquelles il pouvait s'appuyer avec confiance. Une vaste portion du sol de l'Italie avait été partagée entre les vétérans de Sylla, et tous les motifs de gratitude et d'intérêt les attacheraient encore, eux et leurs descendants, au parti qui avait hérité des principes et des engagements du dictateur. Toutefois c'était sur les dispositions des forces de son rival

(1) César, *Bell. civ.*, I, 6 ; Dion, XLI, 3 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 34
(2) César, *Bell. civ.*, I, 4.

que Pompée comptait surtout pour sortir triomphant d'une lutte qu'il était déterminé à provoquer. Les conquérants de la Gaule, disait-on, étaient fatigués de la guerre, rassasiés de butin, mécontents de la remuante ambition de leur général, épouvantés à l'idée de porter les armes contre leur chère patrie (1). Il n'est pas impossible que des bruits de cette nature fussent répandus par des membres des grandes familles dont César garda auprès de lui un si grand nombre pendant tout le cours de ses campagnes. Certains d'entre eux pouvaient être en correspondance avec ses ennemis, et peu éloignés de le trahir, au moins si ses affaires paraissaient désespérées. Quelques-uns, sans doute, qui, jusqu'alors, s'étaient le plus distingués sur les champs de bataille étrangers, refusaient de suivre sa bannière dans les luttes dénaturées d'une guerre civile. Parmi ses principaux lieutenants, un au moins était sur le point d'abandonner son camp, et de se ranger tout armé du côté opposé. La conviction nourrie sur ce point dans les cercles du parti sénatorial était si forte, qu'un petit nombre de ses membres pensait que César se hasardât réellement à tirer l'épée du fourreau. Mais il n'y eut point de plus fatale méprise dans tout le cours de leur conduite que cette croyance à une désaffection générale des officiers et des soldats des légions gauloises pour leur chef.

Assignation des provinces aux chefs du sénat. — Le sénat, bien qu'il fût loin de s'attendre à ce qu'on en vînt réellement à une collision armée, décrétait ses mesures de guerre avec un grand étalage d'énergie. Il donna des ordres pour la levée immédiate de troupes nouvelles; mais en même temps, il se sentait si sûr de sa position et de ses ressources, qu'il ne prévit rien pour ramener la grande division de ses forces

(1) César, *Bell. civ.*, I, 6; Plutarque, *Pomp.*, 57.

cantonnée en Espagne. On présumait, il est vrai, que César ne s'aventurerait pas à retirer son armée d'occupation des provinces conquises de la Gaule, et qu'on pouvait laisser les légions ibériennes pour menacer les garnisons que, s'il envahissait l'Italie, il devait laisser derrière lui dans l'Ouest (1). Dans l'assignation de provinces qui fut faite à la même séance du sénat, on n'eut aucun égard aux règles qu'il avait si récemment sanctionnées par son propre décret. La loi qui exigeait un intervalle de cinq ans, pour qu'après avoir rempli une charge dans la cité, on pût prendre le gouvernement d'une province, fut complétement méconnue. Scipion, le consul de l'année 502, reçut la Syrie, le commandement militaire le plus important de l'Orient. L. Domitius Ahénobarbus fut choisi comme successeur à César dans la Gaule citérieure, province qui avait été jusque-là réservée généralement aux plus dévoués partisans de l'oligarchie. La Gaule cisalpine, une des principales forteresses de César, fut confiée à Considius; la Sicile, la Sardaigne et l'Afrique, les trois greniers de la cité, furent remis à la vigilance de Caton, de Cotta et de Tubéron. La Cilicie, qui assurait l'alliance des rois dépendants de l'Asie Mineure, fut placée sous le commandement de P. Sestius. Une charge sans importance et sans gloire, celle de la côte de Campanie, satisfit les demandes de Cicéron. Il ne voulait pour rien au monde quitter le voisinage immédiat de Rome, où il comprenait que résidait sa vraie sphère d'utilité (2). Il ne répugnait pas moins à Caton d'abandonner les luttes du Forum, dont les dangers et

(1) Cicéron, *ad Div.*, XVI, 12 : « Putabamus illum metuere, si ad urbem ire cœpisset, ne Gallias amitteret, quas ambas habet inimicissimas præter Transpadanos : ex Hispaniaque sex legiones et magna auxilia habet a tergo. »

(2) Idem, *ibid.*, XVI, 11, 12; *ad Att.*, VII, 14.

l'excitation faisaient ses délices, pour la grave responsabilité de s'armer dans une guerre civile. Il aurait résisté à tous les encouragements et à toutes les menaces de Pompée; mais la voix des consuls lui parla avec une autorité qu'il ne put mépriser; et en assumant une part active dans les mesures de guerre du sénat, il donna à la cause de ce dernier le cachet de la justice, aux yeux du moins d'une postérité admiratrice (1).

Levée d'hommes et d'argent par voie de réquisitions arbitraires. — Les personnages choisis pour ces fonctions importantes se distinguaient, pour la plupart, comme les plus hardis et les plus arrogants champions de l'ascendant aristocratique. Marcius Philippus, proche parent de César, et M. Marcellus, qui avait offensé par son avis prudent de ne pas se lancer dans la guerre, au moins avant d'avoir pleinement achevé les préparatifs, furent laissés de côté dans la distribution des provinces, bien que tous deux y eussent un titre par leur dignité consulaire (2). L'appel au peuple par la loi des curies, qui seule donnait au proconsul l'autorité légitime pour lever des troupes, fut omis dans toutes ces nominations, comme une condescendance superflue aux priviléges de la commune. Le trésor fut librement ouvert aux réquisitions du généralissime de la républiqué; et non seulement à Rome, mais par toute l'Italie, on extorqua des contributions et on pilla même des temples pour hâter la réunion du matériel de guerre, qu'on avait si longtemps négligée (3).

(1) Plutarque, *Cat. Min.*, 53; Lucain, I, 128 :

« Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni. »

(2) César, *Bell. civ.*, I, 6 : « Philippus et Marcellus privato consilio prætereuntur. »

(3) Idem, *ibid.* : « Tota Italia dilectos habentur, arma imperantur,

César harangue ses troupes et proclame ses griefs. — Ces mesures furent le vigoureux, ou pour mieux dire le fiévreux ouvrage d'une seule journée. Ce ne fut point par Curion ni par les tribuns fugitifs, qui avaient quitté la ville la nuit précédente, que la nouvelle du défi des nobles fut apportée au camp de César. Les courriers qui quittèrent Rome un soir plus tard, avec le récit du débat du jour, semblent avoir devancé la marche des particuliers; et c'est sur la réception de l'avis qu'ils portèrent à Ravenne, si nous devons croire ce que César affirma pour son apologie, qu'il se détermina pour la première fois à tirer l'épée (1). Il ne rencontra Curion, comme nous le verrons, que quelques jours plus tard, et un relais plus près de Rome. Sans doute il avait calculé d'avance chacun de ses pas : ses arrangements étaient faits, ses préparatifs complets, et il ne balança point au dernier moment. Ce fut, à ce qu'il semble, le onze de janvier, aussitôt que la nouvelle lui parvint, qu'il assembla, pour la haranguer, la treizième légion, qui était la seule force qu'il eût avec lui à Ravenne (2). L'énumération de ses

pecuniæ a municipiis exiguntur, e fanis tolluntur, omnia divina humanaque jura permiscentur. » Comparez Dion, XLI, 6; Appien, *Bell. civ.*, II, 34.

(1) César, *Bell. civ.*, I, 7 : « Quibus rebus cognitis, » c'est à dire les résolutions du sénat pour le partage des provinces, par lesquelles il était lui-même remplacé, César harangua ses soldats : ce ne fut que quelques jours plus tard qu'il rencontra les tribuns à Ariminum (chap. VIII). Mais j'incline à penser que les notions de date sont ici confondues à dessein.

(2) Idem, *ibid.*, I, 7; Appien (*Bell. civ.*, II, 32) dit que Curion atteignit Rome en trois jours de Ravenne. Nous devons supposer que des courriers quittèrent Rome avec la nouvelle du débat qui eut lieu au sénat le jour suivant dans la soirée du 7, et arrivèrent à Ravenne dans une période semblable. Le discours de César aux soldats ne peut guère se placer plus tard que le lendemain, c'est à dire le 11. Cependant il ne

réclamations et de ses griefs fut accueillie des soldats, par les expressions de la plus chaude indignation. Bien qu'il ne voulût pas même alors indiquer publiquement la marche qu'il avait résolu d'adopter, il tâta le pouls de ses partisans, et se convainquit une fois de plus de leur dévoûment pour lui. Les officiers lui étaient attachés par l'amour, l'espoir et la gratitude; et la grande masse des soldats, d'extraction provinciale ou étrangère, n'avaient aucune sympathie pour le pays dont ils ne portaient que le nom. Il avait déjà doublé leur paie (1), pendant qu'il était encore relativement pauvre; que ne pouvaient-ils point espérer de sa munificence, quand les richesses du monde seraient à sa disposition?

César se prépare à envahir l'Italie. — La ville de Ravenne, où César avait fixé les quartiers de sa faible troupe, quoique située hors de la ligne directe de la voie Émilienne, qui formait la principale communication entre l'Italie et la Gaule cisalpine, était la première position militaire de cette province. Elle était reliée à ce tronc central par une route secondaire, qui partait d'Ariminum, et suivait la côte de l'Adriatique en passant à travers Ravenne jusqu'à Aquilée. A dix milles environ d'Ariminum, et à deux fois cette distance

semble pas qu'il ait passé le Rubicon avant la nuit du 15 au 16, si nous nous fions à l'exactitude du calcul de Plutarque qui compte soixante jours de là à la prise de Brundisium.

(1) Suétone, *Jul.*, 26 : « Legionibus stipendium in perpetuum duplicavit. » Il ne fixe pas maintenant l'époque; mais mentionne ce fait parmi les divers artifices par lesquels César intéressait les différentes classes de citoyens à l'élévation de sa fortune. La paie du légionnaire au temps de Polybe était de deux oboles, équivalant en nombres ronds à cinq as (Polyb., VI, 39). Tacite (*Ann.*, I, 17) cite dix as comme la solde ordinaire de son temps. Voy. la note par Suétone, *loc. cit.*, Ed. Baumgarten-Crasius, de Lipsius et Gronosius.

de Ravenne, la frontière de l'Italie et de la Gaule était tracée par le torrent du Rubicon (1). Cette petite rivière, rougie du lavage des mousses tourbeuses dont elle découle (2), est formée de la réunion de trois torrents de montagne, et est presqu'à sec l'été comme la plupart des cours d'eau au versant oriental des Apennins. Au mois de novembre, les eaux hivernales peuvent offrir une barrière plus digne de l'importante position que ce ruisseau occupait jadis (3); mais la frontière septentrionale de l'Italie avait été longtemps à l'abri de toute invasion, et les deux bords étaient reliés par un pont de dimensions médiocres (4). César semble avoir fait ses arrangements en secret et avoir caché ses desseins jusqu'au moment qu'il avait fixé pour leur accomplissement. Le matin du 15, il envoya en avant quelques cohortes jusqu'à la rivière, tandis qu'il restait lui-même à Ravenne et assista pendant toute la journée à un spectacle public. Il invita du monde à sa table, et entretint la compagnie avec son aisance et son affabilité habituelles. Ce ne fut qu'au coucher du soleil qu'il se retira pour une courte absence, et que, montant sur son char traîné par des mules, louées à un mille de distance, dans le voisinage, il se hâta, accompagné seulement de quelques personnes, de guider ses soldats au lieu indiqué. Dans son anxiété d'éviter le risque d'être rencontré et de voir divulguer ses mouvements, il quitta la grande route, et perdit bientôt son chemin dans les sentiers écartés du pays. Les torches de sa suite s'éteignirent l'une après l'autre, et le laissèrent bientôt dans une complète obscurité.

(1) Suétone, *Jul.*, 31; Plutarque, *Cés.*, 20.

(2) Lucain, I, 214 : « Puniceus Rubicon. » Le nom du torrent est évidemment dérivé de sa couleur.

(3) Le 15 janvier, A. U. 705, correspondait avec le 27 novembre. Av. J.-C. 50; Fischer, *Röm. Zeittæfeln*.

(4) Suétone (*loc cit.*), l'appelle *ponticulus*.

Ce ne fut qu'en prenant un paysan pour guide, et en descendant de son véhicule, qu'il atteignit enfin sa destination (1).

Le passage du Rubicon. — Les anciens se sont amusés à dépeindre l'hésitation coupable avec laquelle le fondateur d'une dynastie de despotes arriva, comme ils se l'imaginaient, sur le bord de la fatale rivière, et s'arrêta un instant avant de commettre l'acte irrévocable qui portait dans ses flancs de si longues destinées. César en réalité, dans ses Commentaires, ne fait pas allusion au passage du Rubicon, et au moment de poser le pied sur le pont, son esprit était probablement absorbé par les arrangements qu'il avait pris pour la marche de ses légions, et pour leur réception par ses amis à Ariminum. Nous pouvons cependant trouver quelque intérêt à remarquer combien l'incident fut coloré par l'imagination de ses premiers narrateurs; et la vieille tradition rapportée par Suétone est trop pittoresque et offre un type trop caractéristique de légende italienne pour être passée sous silence. *Maintenant encore*, avait dit César, *nous pouvons retourner; si nous passons le pont, les armes seules décideront du différend.* A ce moment, comme il restait ainsi en suspens, apparut soudain la figure d'un jeune homme d'une beauté et d'une stature remarquables et jouant de la flûte, emblème pastoral de la paix et de la sécurité. Les bergers qui se trouvaient près de là se mêlaient avec les militaires, et marchaient près de lui captivés par les airs simples qu'il faisait entendre, quand par un mouvement violent il arracha une trompette à un soldat de la bande, s'élança avec elle au bord de la rivière, et sonnant une furieuse fanfare de musique martiale, sauta dans l'eau et disparut de l'autre côté. *Avançons*, s'écria César, *où les dieux nous conduisent, et où nos*

(1) Suétone, *Jul.*, *loc. cit.*; Plutarque, *Cés.*, 32.

ennemis nous appellent. Le sort en est jeté. Les soldats s'élancèrent par le pont, ou par le gué, et sans leur donner un instant de réflexion, l'audacieux assaillant les conduisit droit à Ariminum. Il entra dans les murs sans défense de la ville avec la première lueur de l'aube (1). C'est là qu'il rencontra Curion et les tribuns fugitifs. Ils n'eurent pas l'occasion de révéler leurs griefs. Tandis qu'ils traînaient en route, enflammant peut-être l'indignation de leurs adhérents dans les villes qu'ils traversaient par le récit de ce qui se passait à Rome, le champion des communes avait déjà entendu le récit des injustices qu'on avait commises envers eux, et avait pris les armes ostensiblement pour venger leur sainteté violée.

Consternation de la ville. — L'occupation d'Ariminum était une déclaration de guerre explicite; mais César n'était pas en mesure de pousser en avant immédiatement. Ce fut de là, nous dit-il, qu'il dépêcha des ordres pour le mouvement de ses troupes; une légion, la douzième, le rejoignit dans la quinzaine, et une autre, la huitième, dans le mois depuis cette date. Telles étaient, outre la treizième légion qu'il avait avec lui, les forces avec lesquelles il avait résolu d'affronter l'armée des consuls. Car César aussi avait fait ses calculs quant aux dispositions des Italiens, et à la fidélité des troupes qu'on lui opposait, et il comptait tirer du camp de l'ennemi ses plus grandes ressources. Trois de ses légions furent conduites dans le voisinage de Narbo, sous le com-

(1) Suétone, *Jul.*, 32; Comparez Appien, II, 35; Plutarque, *Cés.*, 32. Lucain (I, 186), introduit en cette occasion l'apparition de la déesse Roma. De son temps, il faut se le rappeler, l'idée de Rome comme abstraction vivante commençait à prendre la place des conceptions de la mythologie populaire. La fameuse prosopopée du Génie du Cap que Camoëns évoque pour haranguer les navigateurs Portugais, a beaucoup moins de rapport avec les idées de la vie réelle.

mandement de Fabius, afin de barrer le passage aux lieutenants de Pompée en Espagne (1). Le reste de ses forces fut retiré peut-être graduellement des quartiers d'hiver où elles séjournaient, et concentré dans le sud de la Gaule, pour soutenir soit l'aile droite soit l'aile gauche de sa position. Mais pendant quelques jours, la situation de l'envahisseur, n'ayant avec lui qu'une poignée de soldats, fut extrêmement précaire. Que les trois légions de Pompée eussent été rangées en face de lui, et conduites contre ses troupes par des officiers ayant leur confiance, une prompte attaque n'aurait guère manqué de l'anéantir. Mais ces troupes étaient divisées et éloignées; peut-être leurs officiers savaient-ils, ce qui était du moins soigneusement caché au public, qu'ils ne pouvaient compter sur elles; et les conseils des nobles étaient retombés encore une fois dans la faiblesse et l'hésitation. Ils s'étaient complus jusqu'au bout dans l'incrédulité; et la nouvelle que César avait réellement passé la frontière vint les frapper comme un coup de foudre. Ils voyaient en marche contre eux le conquérant du monde septentrional. Celui qui avait escaladé les Alpes, passé le Rhin et vogué sur l'Océan (2), faisait chaque jour, d'après le bruit qui courait, ses vingt milles sur le pavé large et solide de leur propre route militaire. Et ce n'était pas seulement le César de la curie et du Forum qui s'approchait rapidement de leurs murs. Lui qui avait montré tant d'audace et si peu de scrupules dans les luttes oratoires de la cité, avait appris la cruauté en versant habi-

(1) César, *Bell. civ.*, I, 8 ; Lucain, 396 :

« Deseruere cavo tentoria fixa Lemano, » etc.

(2) Lucain, I, 369 :

« Hæc manus ut victum post terga relinqueret orbem
Oceani tumidas remo compescuit undas,
Fregit et Arctoo spumantem vortice Rhenum. »

tuellement le sang. Il était devenu, on l'assurait, dans le cours des neuf années qu'il avait passées avec les barbares, plus féroce que les Gaulois eux-mêmes. Ses légions n'étaient pas de pure extraction romaine ; mais il les avait remplies des plus farouches guerriers des races qu'il avait subjuguées (1). Le nom des sauvages demi nus du Nord excitait encore la terreur panique des populations de l'Italie. Les Romains tremblaient devant une seconde apparition des vainqueurs barbus et musculeux de la journée de l'Allia, autant que les citoyens de Londres frissonnaient à l'approche des highlanders dont la charge avait renversé de son choc chevaux et cavaliers à la déroute de Gladsmuir. Car telle était l'idée qu'ils se faisaient des compagnons du patricien renégat, qui à l'heure même se ruaient comme la tempête le long de la rive Flaminienne, faisant irruption à travers les défilés des Apennins, et comblant les vallées du Tibre et du Nar de nuées de cavalerie barbare (2).

Les chefs du sénat évacuent Rome. — A ce moment César, comme nous l'avons vu, attendait à Ariminum avec un petit nombre de cohortes seulement, l'arrivée des secours sans lesquels, quelle que fût sa hardiesse, il eût regardé comme insensé de marcher contre la ville. Mais les éléments de sa force étaient augmentés dans des proportions colossales par

(1) Lucain, II, 585 :

« Gallica per gelidas rabies effunditur Alpes. »

(2) Lucain, I, 475 :

« Qua Nar Tiberino illabitur amni
Barbaricas sævi discurrere Cæsaris alas.
Ipsum omnes aquilas collataque signa ferentem
Agmine non uno densisque incedere castris.
Nec qualem meminere vident ; majorque ferusque
Mentibus occurrit, victoque immanior hoste. »

l'imagination excitée des mêmes hommes qui, rien qu'une semaine auparavant, avaient affecté pour eux le plus grand mépris. Ces éléments comprenaient ses onze légions, ses ressources indéfinies de cavalerie gauloise, la faveur des Transpadains, le zèle de la populace urbaine, le dévoûment fanatique que lui portaient les débauchés et les ruinés de toutes les classes. Il s'était concilié la bienveillance des publicains, pour avoir réussi à faire triompher leurs prétentions; les prêteurs d'argent étaient mécontents des réformes somptuaires que Pompée avait encouragées; et, enfin, les agriculteurs de l'Italie se souciaient peu des mots vides de liberté et de république, et auraient prêté l'appui de leurs masses à l'établissement d'une tyrannie royale, s'ils avaient pu détourner ainsi les calamités de la guerre. Au milieu de cette panique générale, les consuls et le sénat, avec leurs amis et leurs adhérents, se tournaient avec anxiété vers Pompée pour lui demander conseil et encouragement. Mais le héros s'était éloigné du voisinage de la ville, aussitôt à l'arrivée de la fatale nouvelle. Il ne confia à personne ses vues ni ses plans. Il eut une entrevue avec Cicéron à Formies; mais l'orateur, irrésolu et désespéré lui-même, ne put obtenir de son chef aucune notion de la tactique qu'il comptait opposer à l'invasion. Les rues de Rome regorgeaient d'une multitude agitée, de tous rangs et de toutes classes. Consulaires et patriciens descendaient les degrés de leurs palais, et suivaient la longue procession des fugitifs le long de la voie Appienne, dans la direction de Capoue et du sud (1). Telle fut la confusion du moment, que ceux qui gouvernaient l'État quittèrent la ville sans enlever le trésor public des coffres du temple de Saturne (2). Ils ne furent pas moins

(1) Dion, XLI, 7, 8; Lucain, I, 486; comparez Cicéron, *ad Att.*, 10-12.
(2) Cicéron, *ad Att.*, VII, 15; César, *Bell. civ.*, I, 14.

négligents de leurs possessions privées, qu'ils abandonnèrent tout entières au risque d'être pillées par la populace même avant que l'ennemi public pût arriver pour les saisir. Il est vrai qu'un grand nombre de nobles conservaient encore leur aveugle confiance en Pompée et comptaient sur un prompt retour, comme devant être le résultat de quelque plan profond qu'ils le supposaient avoir combiné en secret. Mais sa fuite ne fit qu'accroître la terreur, et aucun sacrifice ne leur parut trop grand, pourvu qu'ils pussent sauver seulement leurs vies.

Les calomnies dont César est l'objet détournent beaucoup d'hommes bien intentionnés d'embrasser sa cause. — Au moment où de grands principes politiques se rencontrent en un combat décisif, on peut observer que les inclinations de la masse de gens honorables et bien intentionnés, qui constituent presque toujours la force numérique d'un parti, se portent du côté où paraissent rassemblés les hommes qui jouissent de la plus haute réputation de patriotisme et de probité. Il est beaucoup plus aisé de distinguer quels sont les plus honnêtes gens, que de découvrir quels sont les meilleurs principes; et il semble plus sûr de choisir le parti qui s'enorgueillit de compter dans ses rangs des philosophes et des patriotes, que celui qui est stigmatisé comme le refuge des dissipateurs et des apostats. C'est par un sentiment instinctif de ce penchant de l'esprit humain, que les nobles s'étaient attachés de tout temps à représenter ceux qui avaient embrassé la fortune de leur ennemi, comme des hommes besogneux et cupides, l'écume de toutes les classes de la société. Ils n'essayaient pas d'insinuer que leur bassesse les rendait moins dangereux; mais, à les entendre, aucun citoyen soucieux de garder une apparence de vertu publique, ne pouvait décemment s'associer à de pareils individus. On se souviendra que César, tel qu'il apparut

aux regards de la noblesse romaine à cette période de sa carrière, était un aventurier de mœurs dissolues et de principes très relâchés. Pendant un grand nombre d'années, toutes ses actions avaient été noircies par les calomnies systématiques qu'on accumulait contre lui, et qui dépassaient même la commune mesure qui échut en partage aux hommes d'État contemporains. Il eût fallu une candeur plus qu'ordinaire, surtout chez ses ennemis avoués, pour avoir l'esprit libre de tout préjugé particulier contre lui. Néanmoins, sa conduite comme homme d'État et comme guerrier dans ses gouvernements étrangers, eût pu contribuer à désabuser l'opinion publique de ses plus grosses erreurs à cet égard. Personne assurément n'aurait pu raisonnablement nier qu'il ne se fût fait des amis et des admirateurs, parmi des hommes des meilleures familles, et des principes les plus purs. Un Cicéron, un Crassus, un Brutus, avaient été ses plus dévoués partisans. Les membres de sa propre famille, les Césars, les Pisons, les Marcius, tenaient une haute place dans l'estime de leurs compatriotes. Mais, en dépit de l'évidence de ces faits, l'accusation fut constamment réitérée : ceux que ce traître consommé avait réussi à s'attacher ne pouvaient être, on y insistait, que des monstres de vice, de cruauté et de débauche. Le mensonge prévalut à force d'être répété; et les indécis, incapables de voir clair par eux-mêmes à travers les nuages d'une sophistique intéressée, furent effrayés, sinon convaincus, et apprirent à fuir avec horreur une cause qu'on leur dépeignait sous des traits si atroces. Cicéron lui-même, de tous les hommes le plus facile à tromper par ces fausses couleurs dont se servent les partis, se laissa prendre à cette clameur. Il avait beau haïr et craindre les nobles, dont la victoire ne lui permettait rien que violence et usurpation illégale : il n'avait pas assez de fermeté pour considérer de sang-froid la cause et les buts divers

pour lesquels César était en armes. Si c'est à son propre agrandissement que visait personnellement l'assaillant, le même reproche pouvait être fait à son adversaire, avec au moins autant de vérité. Si Pompée, d'autre part, s'était abstenu jusque-là d'actes de violence, chacun était prêt à reconnaître qu'il n'en avait été détourné par aucun principe. La nécessité seule avait forcé le sénat à jeter ses pouvoirs sans réserve entre ses mains. L'issue de la lutte pendante le placerait indubitablement, en cas de succès, dans la position qu'il avait longtemps convoitée, celle d'un tyran militaire. Le pouvoir de l'oligarchie, sur lequel il s'appuyait, envahi de tous côtés par des influences populaires, ne pouvait être soutenu que par les armes, et les armes ne pouvaient manquer de porter celui qui les avait entre les mains au trône du despote (1). Au contraire, le succès de César ne se bornerait pas à lui personnellement; il serait le triomphe des classes, dont le sang nouveau et les habitudes simples pouvaient faire espérer avec assez de raison la rénovation de la république. Les Transpadains, par exemple, réclamaient le droit de cité; et, en mettant de côté des préjugés aveugles, personne ayant des prétentions au coup d'œil de l'homme d'Etat, ne pouvait nier l'avantage de convertir ainsi des alliés tièdes en membres zélés de la république. Le principe pour lequel leur patron combattait était mûr pour l'application à d'autres sociétés, placées dans des circonstances semblables, et il était évident qu'une vaste mais pacifique révolution pourrait être effectuée sous les auspices d'un dictateur du parti de Marius.

(1) Cicéron, *ad Att.*, VII, 7, § 5; écrit le XIII des calendes de janvier, A. U. 704 : « An publicanos (bonos putas?) qui numquam firmi, sed nunc Cæsari sunt amicissimi : an fæneratores? an agricolas? quibus optatississimum est otium. Nisi eos timere putas, ne sub regno sint, qui id numquam dummodo otiosi sint, recusarunt. »

L'intérêt que les classes d'argent prenaient au succès de César, était une autre preuve que la victoire de l'oligarchie ne ferait que conduire à des embarras plus désespérés, tandis que celle de la faction populaire pourrait établir la paix sur de solides fondements. Les races natives de l'Italie, nonobstant toutes les intrigues et toute la violence de la faction, si longtemps dominante, conservaient encore leur vieille sympathie pour le parti populaire; et elles avaient aussi à faire valoir en justice contre l'oligarchie dominante certaines prétentions dont elles avaient longtemps désespéré. Le sol que foulaient les forces de Pompée était miné sous leurs pieds. Bien loin qu'il fût capable de faire surgir des légions en frappant la terre du pied, le premier appel du vieux général à ses vétérans dans toute l'étendue de la Péninsule, reçut pour réponse, comme nous le verrons, la défection ouverte des cités et des colonies. Il y avait assurément des signes du temps sur lesquels le vrai patriote eût dû réfléchir, avant de s'enrôler dans un parti contre lequel se soulevait une telle masse d'intérêts et d'affections. Ce n'est point le rôle de l'historien que de condamner ou d'absoudre les grands noms des annales humaines. Il laisse le philosophe moraliste dénoncer les crimes ou les erreurs, en tenant un compte exact du caractère et de la position des hommes et de leur temps; son affaire est de distinguer, en analysant les causes des événements, entre les vues personnelles des acteurs dans les révolutions, et les intérêts généraux que leur conduite sert, et de réclamer pour leurs actes les sympathies de la postérité en proportion qu'ils ont tendu au profit de l'humanité. Il peut être permis de déplorer la médiocrité des hommes d'État de cette époque et l'idée étroite qu'ils se firent des intérêts publics dans la lutte entre César et son rival. On peut regretter surtout qu'un homme auquel nous devons autant d'affection qu'à Cicéron puisse avoir été

trompé par une clameur égoïste et hypocrite ; car Cicéron réussit à se persuader que les vrais patriotes étaient tous du côté de l'oligarchie, et qu'il était de son devoir comme philosophe de suivre, non la vérité, mais les hommes qui la respectaient, d'obéir non à des raisonnements justes, mais à des sentiments honorables (1).

Faute politique commise par les nobles en abandonnant Rome. — Les consuls et le sénat, comme nous l'avons vu, avaient abandonné la ville au premier bruit de l'arrivée de César à Ariminum. Ils semblent n'avoir guère réfléchi aux effets politiques de cette démarche imprudente; mais en fait, aux yeux de la grande masse du peuple romain, l'abandon de la ville équivalait à une abdication de toute autorité légitime (2). Une seule fois, dans l'histoire de la nation, un impérator romain avait, au milieu de son camp, pris sur lui de représenter la majorité de la république, et refusé d'obéir à la convention jurée par un sénat violenté et assiégé. Mais l'exemple de Camille fut justifié par le succès; et l'attente d'un retour prompt et triomphant pouvait seule permettre aux magistrats de Rome d'espérer conserver leur autorité loin du Forum et du Capitole. César vit quelle faute fatale avaient commise ses adversaires. Un grand changement avait eu lieu dans le caractère du peuple depuis les dernières guerres civiles. Dans la lutte de Sylla et de Marius, toute la population était divisée en deux camps hostiles ; à cette heure, la grande masse restait en repos. Ses prédilections n'avaient pas assez

(1) Cicéron, *ad Div.*, XIV, 18 : « Illud me movet quod video omnes bonos abesse Roma. » *Ad Att.*, VII, 20 : « Ad fugam hortatur amicitia Cnæi, causa bonorum, turpitudo conjungendi cum tyranno. » (VIII, 1).

(2) Comparez Cicéron, *ad Att.*, 11 : « Non est inquit (Pompeius) in parietibus respublica : at in aris et focis : fecit idem Themistocles... at idem Pericles non fecit... Nostri olim, urbe reliqua capta, arcem tamen retinuerunt. »



de force pour la pousser à agir vigoureusement en faveur de l'un ou de l'autre. Son instinct lui apprenait qu'une nouvelle guerre civile ne lui promettait que le choix des maîtres. Celui des chefs rivaux qui occuperait Rome en premier lieu pouvait compter, quel qu'il fût, sur la soumission et l'apparente approbation des citoyens, et était sûr d'obtenir pour son usurpation la sanction la plus spécieuse.

Pompée négocie avec César afin de gagner du temps. — Les consuls se retirèrent le long de la voie Appienne au lieu de marcher en avant sur la Flaminienne. Ce fut leur premier faux pas, et il est probable qu'il sauva César d'une destruction immédiate. Cependant il ne pouvait hasarder de mouvement vers le sud sans avoir reçu de renforts; tandis que faire halte au premier moment d'invasion pouvait paraître un signe de faiblesse et un présage de déconfiture. Le second acte de ses ennemis le sauva de cette difficulté. Pompée eut la faiblesse de jouer la comédie des négociations, en envoyant L. César, un jeune parent du proconsul, demander à celui-ci une déclaration définitive de ses exigences (1). Pour compliquer encore l'affaire, et fournir de nouveaux prétextes de temporisation, le jeune ambassadeur fut chargé de parler particulièrement des bons sentiments de Pompée pour son rival, et de son désir personnel d'accommoder les choses d'une façon large et généreuse : comme si une querelle si ancienne et qui s'était depuis peu si mortellement envenimée, entre le camp de Marius et celui de Sylla, pouvait être résolue en une affaire de jalousie privée et personnelle. Pompée, il est vrai, avait ses raisons particulières pour désirer gagner du temps, afin de compléter les préparatifs qu'il méditait en Italie, et par toutes les provinces; mais il perdit par ses délais beaucoup plus qu'il ne gagna, car son

(1) César, *Bell. civ.*, I, 8.

rival pouvait tirer plus de profit en une heure de son activité, que lui-même en un jour, de ses mouvements majestueux. A ces ouvertures, qui manquaient trop clairement de sincérité pour réussir à tromper, César répondit par une exposition énergique des prétentions qu'il avait mises en avant à plusieurs reprises. Elles se résumaient dans la demande qu'on fît subir le même traitement à Pompée et à lui; et que les armées de chaque impérator fussent simultanément licenciées. Ce fut avec cet ultimatum que l'envoyé fut congédié; et c'est ce moment que saisit Labiénus pour la défection qu'il avait méditée (1).

Défection de Labiénus. — La désertion d'un officier si capable en cette conjoncture semble prouver combien la position de son chef, au point de vue militaire, devait paraître précaire. Mais Labiénus ne vit que ce qu'il avait immédiatement sous les yeux. Il ne sut pas apprécier les ressources plus éloignées sur lesquelles comptait César, ni les signes de trouble et de faiblesse déjà à demi révélés par ses adversaires. Ce fut le 22 janvier que le fugitif fut reçu par Pompée dans ses quartiers à Téanum (2). César envoya dédaigneusement son bagage le rejoindre (3); mais les nobles s'indignèrent de cet affront, et saluèrent à l'envi la recrue que venait de faire leur parti, par d'enthousiastes prévi-

(1) Cicéron. *ad Att.*, VII, 11; *ad Div.*, XIV, 14 : « Labienus rem meliorem fecit Adjuvat etiam Piso quod ab urbe discedit, et sceleris condemnat generum suum. » Dion, XLI, 4.

(2) Cicéron, *ad Att.*, VII, 13 : « Labienus Teanum venit, a. d. IX, Kal. Febr. » Janvier, 22, A. U. 705 = décembre, 4. Avant Jésus-Christ 50. Toutes les dates de cette année sont de quarante-sept jours en avance sur le temps réel. Voy. Fischer, *Röm Zeittæfeln*. Il faut se rappeler que décembre et janvier, avant la correction Julienne, n'avaient chacun que vingt-neuf jours. Drumann, Billerbeck, Arnold et d'autres font de ce jour le 24.

(3) Plutarque, *Cés.*, 34.

sions de triomphe. Cicéron lui-même, qui avait été plongé dans le plus abject découragement, et ne songeait qu'à concilier de son mieux sa position comme chef du parti sénatorial, avec les moyens de recouvrer la faveur de l'ennemi, éclata alors en invectives véhémentes contre le nouvel Hannibal, le pillard de l'Italie (1). Il lui était agréable de penser que sa charge en Campanie lui donnait le plus facile accès à sa chère cité ; mais Caton murmurait tout haut contre sa désignation pour la Sicile, à un moment où tous les yeux étaient tournés vers Rome, et où la première question à débattre dans le sénat serait l'acceptation ou le rejet de la soumission de César (2).

César avance et prend Iguvium, Arretium et Auximum. — Mais L. César était à peine revenu au quartier général, que déjà la nouvelle y arriva de nouveaux actes d'agression de la part de cet audacieux rebelle. L'approche de César fit plus que contre-balancer l'impression qu'avait produite la défection de son lieutenant. Trois grandes routes convergeaient à Ariminum, venant du sud. L'une menait de l'Étrurie aux confins de la province gauloise, à travers les passes par lesquelles Brennus avait pénétré à Clusium; une autre, la fameuse voie de Flaminius, était la route directe pour venir de Rome; une troisième arrivait de Brundisium et des districts méridionaux de la Péninsule, suivant depuis Ancône le bord de la mer Adriatique. Arretium, Iguvium et Auximum étaient d'importantes forteresses pour la défense de ces

(1) Cicéron, *ad Att.*, VII, 13. : « Utrum de Imperatore populi Romani, an de Hannibale loquimur? O hominem amentem et miserum qui ne umbram quidem unquam τοῦ καλοῦ viderit! »

(2) Idem, *ibid.*, VII, 15 : « Cato enim ipse jam servire quam pugnare mavult. Sed tamen ait se in senatum adesse velle quum de conditionibus agatur... Ita quod maxime opus est in Siciliam ire non curat; quod metus ne obsit, in senatu esse vult. »

routes respectives contre un envahissement du Nord. Leur occupation devait mettre César en état d'avancer contre celle des trois positions que l'ennemi pourrait adopter ; car Pompée était maître ou de concentrer ses forces pour couvrir Rome ou de tirer soit à droite vers Brundisium, pour tenir ses communications ouvertes avec les provinces de l'Orient, soit à gauche pour se maintenir à Centumcellæ, pendant qu'il rappellerait sous sa bannière les légions d'Espagne. Les forces de César se bornaient même à une seule légion. Antonius, avec cinq cohortes, saisit Arretium qui était sans défense. Au même moment Thermus, auquel le sénat avait confié Iguvium et la contrée de l'Ombrie, abandonna le premier son poste, qui n'était plus tenable par suite de la désaffection des habitants, et se vit aussitôt abandonné de ses propres soldats ; Auximum, dans l'entrefaite, se souleva contre Varus et le contraignit à une prompte retraite, tandis qu'elle ouvrait ses portes à César en personne (1).

Le sénat essaie de nouveau de négocier, et dissout la troupe de gladiateurs entretenue par César à Capoue. — Le sénat, malgré l'alarme et l'irritation où le jetaient les progrès d'un ennemi qui ne laissait pas ses adversaires respirer un instant, nourrissait encore l'espoir qu'on pourrait lui persuader de lâcher les places qu'il avait occupées, et de venir à Rome après avoir licencié ses forces, pour y discuter, comme simple citoyen, les griefs dont il se plaignait. C'était encore sur cette seule base que les consuls voulaient bien condescendre à traiter, et c'est avec des instructions correspondantes que L. César fut envoyé une seconde fois aux quartiers de l'envahisseur (2). Cependant la levée de troupes opérée au nom du sénat avançait lentement et avec peu de

(1) César, *Bell. civ.*, I, 11-13.
(2) Idem, *ibid.*, I, 10.



succès. La répugnance des Italiens à l'enrôlement se manifestait avec une alarmante évidence. Les magistrats des villes se montraient fortement disposés à saluer l'approche des troupes de César comme une délivrance de la tyrannie de la classe dominante (1). Du moment où les consuls quittèrent Rome, il n'y eut plus d'espoir de recruter dans la capitale pour le service de l'État (2). Lentulus se serait abaissé à une mesure qui révoltait l'orgueil de ses associés. Il proposa d'incorporer dans les légions de la république les gladiateurs, au nombre de quelques milliers, que César entretenait à Capoue pour y être dressés (3). Mais les autres membres du parti combattirent avec tant de chaleur cette proposition, qui était, en effet, hautement impolitique aussi bien qu'illégale, qu'il fut forcé de l'abandonner. Ce n'était point, toutefois, chose facile que de disposer d'un grand corps d'hommes d'épée, adroits et bien armés, et accoutumés à regarder César comme leur patron ; d'autant plus que celui-ci pourrait ne pas se faire scrupule de les employer à son service personnel. Il eût fallu, pour les surveiller, s'ils restaient rassemblés dans un même lieu, un nombre important de légionnaires dont on ne pouvait disposer pour un pareil service. Après beaucoup de délibérations, on résolut de les distribuer par petites troupes dans la domesticité des principaux nobles et de briser, en les dispersant, leur force et leur commune ardeur.

Pompée recule sur Lucéria. — Attius Varus, Thermus, Lentulus Spinther, Faustus Sylla et Libon, suivis de leurs soldats ou abandonnés par eux, étaient maintenant en pleine

(1) César, *Bell. civ.*, I, 15. Il mentionne particulièrement le cas de Cingulum, ville que Labiénus avait comblée de bienfaits.

(2) Idem, *ibid.*, I, 14 : « Dilectus intra urbem intermittuntur. »

(3) Idem, *ibid.*

retraite sur Picénum vers l'Apulie (1). Pompée fixa Larinum, à la frontière de cette dernière province, comme point de ralliement pour une division de ses forces, pendant qu'une autre sous Domitius était postée en avant à Corfinium, pour y recueillir les nouvelles levées du centre de l'Italie (2). A la fin de janvier il quitta Téanum en Campanie pour Larinum, et de là dépêcha aux consuls l'ordre pressant de retourner à Rome et d'emporter le trésor public qui avait été laissé derrière (3). On ne souffrait pas moins cruellement du manque d'argent que du manque d'hommes; mais les consuls n'aimèrent pas de risquer de tomber entre les mains de César par un mouvement rétrograde, et ils refusèrent d'obéir aux ordres de leur général. Pompée lui-même, peut-être sous l'impression de l'arrivée de ses lieutenants du Picénum, rapportant le récit de leurs désastres de ce côté, recula sur Lucéria, et il fut clair alors que ses regards étaient tournés vers Brundisium et qu'il méditait d'abandonner complétement l'Italie plutôt que de rencontrer l'ennemi public sur le champ de bataille. Au premier soupçon de cette intention, il s'éleva chez ses partisans une tempête de remontrances indignées. La lâcheté et la trahison seules avaient, croyaient-ils, pu dicter un pareil projet, et les plus braves parmi les chefs se mirent en désobéissance ouverte aux ordres d'un champion, dont la perfidie ne faisait plus alors pour eux l'objet d'un doute (4).

(1) Lucain, II, 461, ss. :

« Gens Etrusca fuga trepidi nudata Libonis,
Jusque sui pulso jam perdidit Umbria Thermo.
Nec gerit auspiciis civilia bella paternis
Cæsaris audito conservus nomine Sulla.
Varus ut admotæ pulsarunt Auximon alæ, » etc.

(2) César, *Bell. civ.*, I, 15.

(3) Idem, *ad Att.*, VII, 21; écrivant de Cales, a. d. VI. Id. Feb.=Feb., 8.

(4) Idem, *ad Att.*, VII, 23, écrivant de Formies, IV. Id. Feb.=Feb., 10.

Domitius fait une halte à Corfinium. — L'arrivée de la douzième légion ayant donné à César les moyens d'agir contre des forces plus considérables, il marcha sur Corfinium au commencement de février. Il condescendit à peine à prendre connaissance des conditions que son parent lui apportait alors pour la seconde fois, car de jour en jour la faiblesse de l'ennemi et la force croissante de ses armes s'étaient découvertes davantage à ses yeux. Il envahit rapidement le Picénum, prenant sans opposition sur sa route les forteresses de Cingulum et d'Asculum. Mais devant Corfinium les forces pompéiennes étaient rassemblées en nombre considérable, et commandées par un officier d'une conduite et d'une fermeté éprouvées. Domitius, dont le zèle pour sa cause était enflammé par sa récente nomination comme successeur de César dans la Gaule ultérieure, était déterminé à faire halte pour la défense de l'Italie (1). Il haïssait la personne de son chef, il méprisait sa politique et jeta aux vents son ordre de retraite. En même temps il envoya de pressants messages au camp consulaire, adjurant Pompée de marcher à son secours et représentant l'exiguïté des forces de l'ennemi, le nombre et la confiance des siennes. A Corfinium et dans le voisinage, il avait rassemblé trente cohortes: beaucoup d'entre elles étaient sans doute de nouvelles levées, et ses plus anciens vétérans n'avaient pas vu peut-être d'autre service que le blocus du Forum pendant le procès de Milon (2). Mais

(1) César, *Bell. civ.*, I, 16, ss.; Dion, XLI, 10, 11; Appien, *Bell. civ.*, II, 38; Lucain, II, 478, ss.

(2) Lucain, *loc. cit.*:

« Tua classica servat
Oppositus quondam polluto tiro Miloni »

Ces recrues étaient les levées que Pompée avait faites en apparence pour le service d'Espagne.

Pompée, épouvanté de la défection répétée de ses troupes, n'avait pas confiance dans les assurances de son lieutenant. Il déclara qu'il ne pouvait, sans imprudence, avancer pour le secourir; qu'avec l'esprit actuel de l'armée, l'Italie n'était point tenable, et que hasarder un engagement général avec César, ce serait courir à une ruine certaine.

César assiége Corfinium qui lui est livrée. — Domitius ne se laissa pas décourager même par la désertion de son chef, mais il disposa ses troupes avec maladresse. Il s'affaiblit en essayant d'étendre la défense à Sulmon et aux villes voisines, et perdit l'une division après l'autre jusqu'à ce qu'il se trouvât bloqué à Corfinium par un ennemi dont la force et l'audace se trouvaient accrues par des succès qui ne lui avaient pas coûté du sang. Une troisième légion, la huitième, rejoignit alors les quartiers de César, accompagnée de vingt-deux cohortes d'auxiliaires gaulois et d'un détachement de cavalerie, de Noricum. Le siége fut poussé avec vigueur, car un retard de quelques jours était fâcheux pour lui, pendant que Pompée, qui voyait ses forces se fondre et dont le courage baissait rapidement, se préparait évidemment à s'échapper de ses mains pour fuir à travers la mer. Mais on ne pouvait laisser Corfinium derrière; et, en effet, c'était une proie qui n'avait d'équivalent comme richesse et comme importance que Lucéria ou Brundisium. Outre les approvisionnements militaires qui y étaient amassés, et la force vantée de sa nombreuse garnison, Domitius avait reçu dans sa citadelle un grand nombre de chevaliers et de sénateurs de grande distinction, qui cherchaient un refuge contre l'invasion sous la protection d'un chef favori. Domitius lui-même fit tous ses efforts pour justifier leur confiance. Il conduisit la guerre comme une affaire d'intérêt personnel, promettant à ses soldats de leur distribuer des terres prises sur ses possessions privées, à la façon d'un chef suprême plutôt que d'un lieute-

nant subordonné (1). Mais ses exhortations aux soldats furent d'abord froidement reçues, et bientôt tout à fait méprisées. La désaffection régnait dans les murs de Corfinium comme auparavant à Iguvium et à Asculum. La présence de César et des bannières de Marius faisait battre le cœur de la vieille confédération italienne. Le bruit se répandit que Pompée n'osait pas avancer et qu'il avait abandonné ses partisans à leur sort. On intriguait secrètement avec l'assiégeant, et au bout de quelques jours la conspiration éclata en une révolte ouverte, les troupes proclamant leur détermination de remettre la place avec tout ce qu'elle contenait aux mains de l'ennemi. Les nobles, tremblant pour leurs vies, ne purent obtenir d'autre faveur que la permission de traiter à part avec César des conditions qui leur seraient faites. Lentulus Spinther, qui était du nombre, leur servit d'orateur, et il pensa avec justesse que le plus sûr moyen de se rendre propice un vainqueur généreux était de s'étendre sur les faveurs qu'il en avait reçues jadis. Le moment était arrivé pour César de dissiper les craintes de massacre et de proscription qui avaient poussé une grande fraction du parti sénatorial à prendre les armes contre lui (2). Sa réplique fut pleine de douceur et de condescendance : il s'excusa de la nécessité où il était de défendre ses droits par un acte de violence contre l'État, en même temps qu'il insinuait, enhardi par le succès, que ses adversaires formaient une minorité factieuse et qu'il était lui-même le vrai champion de la liberté et de la république (3).

César accorde la vie et la liberté à Domitius et aux chefs

(1) César, *Bell. civ.*, I, 17; Dion, XLI, 11.

(2) Idem, *ibid.*, I, 23.

(3) César fut sept jours devant Corfinium, février 14-21 : « Septem dies ad Corfinium commoratur. » César, *Bell. civ.*, I, 33.

pompéiens. — Domitius s'attendait à être désigné comme l'objet spécial de la vengeance du conquérant. César avait résolu d'en faire un exemple signalé de sa clémence. La veille de la reddition, le chef pompéien s'adressa à son médecin pour avoir du poison, et même le força, dit-on, l'épée à la main, de lui en administrer une potion. Mais le breuvage n'avait pas produit l'effet attendu, quand il fut informé que le vainqueur était disposé non seulement à épargner la vie de ses prisonniers, mais encore à les traiter avec une indulgence marquée. Alors il se lamenta de sa précipitation de la manière la plus abjecte; mais le médecin l'avait trompé avec un narcotique, et il vécut pour jouir, et, dans la suite, pour abuser de la clémence de celui qui l'avait pris (1). César, si nous pouvons en croire sa propre assertion, qui se trouve contredite par une rumeur obscure rapportée par Cicéron, alla si loin dans sa générosité envers Domitius, qu'il lui rendit le grand trésor qui se trouvait dans sa caisse militaire (2), acte que rend assez croyable le désir naturel du proconsul de montrer au peuple romain qu'il n'avait pas plus à craindre de son besoin d'argent que de sa soif de sang. Il pressa ensuite ses prisonniers de reconnaître ses droits et de partager les brillantes promesses de son entreprise. Les hommes de marque déclinèrent cette offre avec fermeté, mais les nouvelles recrues italiennes saluèrent l'injonction avec enthousiasme, et se hâtèrent de se ranger sous une bannière qu'ils regardaient comme la leur.

(1) Cette histoire est racontée par Suétone, Sénèque, Pline et Plutarque. Voy. Drumann, III, 22.

(2) César, *Bell. civ.*, I, 23; Cicéron, *ad Att.*, VIII, 14. Appien (*Bell. civ.*, II, 39), confirme l'assertion de César. Il y eut des adhérents de César qui, ne semblent pas avoir admiré la clémence de leur chef. Voy. la lettre du spirituel correspondant de Cicéron, Cælius, *ad Div.*, VIII, 16. Mais Cælius était personnellement hostile à Domitius; comparez *ad Div.*, VIII, 12.



Effets importants de cette clémence. — L'effet de cette clémence, jusqu'alors sans exemple dans les guerres civiles des Romains, se fit remarquer sur-le-champ. Cicéron rend un témoignage involontaire de l'adresse consommée des procédés de son ennemi (1). Il n'avait tué personne, il n'avait rien pris à personne; s'il continuait ainsi, il deviendrait l'objet d'un amour et d'un enthousiasme universels. Tel était le sentiment qui éclatait chez la population de la Campanie; le peuple des bourgades de campagne causait avec Cicéron de l'état des affaires publiques, et il ne vit que trop clairement à leur conversation que le cœur de l'Italie ne battait ni pour les consuls ni pour le sénat : la paix était le désir général même parmi ceux qui n'avaient pas de prédilection pour le parti de Marius, et la tranquille possession de la propriété avait plus de poids que les noms vieillis de loi et de liberté (2). Et alors le philosophe soupirait en pensant combien les erreurs et les vices de son parti avaient contribué à amener cet état d'indifférence politique.

Elle offre un contraste favorable avec les menaces féroces de ses adversaires. — Mais, en réalité, la conduite de César jetait le plus vif éclat par son contraste avec les dispositions opposées que manifestaient ses adversaires. Le sénat l'avait proclamé ennemi public, et ses adhérents et ses compagnons en armes étaient naturellement compris dans la même sentence. Cela ne suffit pas. Au moment de quitter Rome il résolut, à l'instigation du féroce Domitius, de chasser par la terreur dans le camp de Pompée les neutres et les indécis. Il déclara que tout citoyen qui resterait derrière à Rome serait

(1) Cicéron, *ad Att.*, VIII, 13.

(2) Idem, *ibid.* : « Multum mecum municipales homines loquuntur, multum rusticani. Nihil prorsus aliud curant, nisi agros, nisi villulas, nisi nummulos suos. »

regardé comme un césarien, et l'assemblée se donna ainsi un prétexte pour les mesures extrêmes contre la cité qu'elle semble avoir déjà méditées alors (1). Ce n'étaient pas seulement les jeunes nobles qui parlaient tout haut de proscription et de massacre; de plus âgés et de plus élevés en dignité se partageaient déjà en imagination les dépouilles de la république. Pompée lui-même avait toujours à la bouche le nom de Sylla : *Sylla faisait ceci, pourquoi n'agirais-je pas de même* (2)? Tel était son constant argument. Proclamer pour son modèle le grand dictateur, c'était menacer d'une révolution sanguinaire et d'une complète réorganisation de l'État. On s'imagina, avec une alarme et un dégoût inexprimables, que Rome avait été abandonnée quand elle aurait pu être défendue, afin de l'envelopper dans le crime de César, et, le jour de la vengeance arrivé, de la soumettre à toutes les horreurs d'une guerre de représailles, à la famine et à l'incendie, au pillage et au massacre (3).

Pompée se retire à Brundisium et se prépare à passer en Épire. — Quand Domitius refusa ou ne fut plus en état d'obéir aux injonctions de son maître et de se retirer de Corfinium au quartier général de Lucéria, Pompée vit la ruine que son lieutenant s'était attirée, et sentit que sa propre position en Italie n'était plus tenable. Mais la témérité de l'arrière-garde sauva le corps principal de la colonne en retraite, car les mouvements de César étaient si rapides, qu'avec sept jours de retard seulement, Pompée aurait infailliblement été surpris. Il se mit alors à couvert à Brundisium (4), et ordonna

(1) Appien, *Bell. civ.*, II, 37 : ἀπειλήσας τοῖς ἐπιμένουσι.

(2) Cicéron, *ad Att.*, IX, 10 : « Sulla potuit : ego non potero! »

(3) Idem, *ad Div.*, IV, 14, *ad Att.*, VIII, 11, IX, 7, 10, 11. Voy. plus bas.

(4) César, *Bell. civ.*, I, 24, 25.

aux consuls et aux autres magistrats de l'accompagner au delà de la mer. Quand cette injonction parvint à Cicéron en Campanie, la route de l'Apulie n'était plus ouverte. César brûlait de regagner le temps qu'il avait perdu devant Corfinium. Mais le port de Brundisium était encombré de transports et de navires de tous genres. Les consuls et la plus grande partie de leur armée, qui se montait maintenant à cinq légions, effectuèrent leur embarquement, et ils étaient déjà loin dans leur passage de l'Adriatique; mais Pompée, avec une division de l'armée, s'était attardé dans la ville, quand l'avant-garde de César parut devant les murs. Coupé dans la fuite qu'il méditait par la célérité de ces mouvements, Cicéron hésita à prendre un vaisseau à Naples et à affronter avant la fin de l'hiver les dangers des détroits et de la mer Ionienne. Plein de sombres pressentiments quant aux desseins de son chef, dont il regardait l'abandon de Rome d'abord, puis de l'Italie, comme faisant partie d'un plan longuement mûri pour l'asservissement de sa patrie, il ne fut pas fâché peut-être de voir les circonstances placer alors une barrière entre eux. Mais il n'était pas encore disposé à devancer le succès de César, et il s'indignait toujours de sa rébellion contre les autorités légales. Dans sa triste solitude à Formies, l'orateur fut importuné de sollicitations et de flatteries de la part de César lui-même et de ses amis Balbus et Oppius. On lui donna les plus fortes assurances des bonnes intentions et des principes conservateurs du conquérant; mais ces représentations ne réussirent pas à apaiser ses craintes et à soulager sa mélancolie, et il continua à verser ses griefs et ses inquiétudes dans l'oreille de son principal conseiller Atticus (1).

(1) Voyez particulièrement Cicéron, *ad Att.*, IX, 11-13, et la correspondance de Cicéron avec César et ses partisans qui s'y trouve insérée.

Pompée évacue Brundisium et s'enfuit d'Italie. — César arriva devant Brundisium le 9 mars (1). Les forces avec lesquelles il en forma le siége se montaient à six légions complètes, avec leurs cohortes d'auxiliaires gaulois. De ces légions, trois consistaient en vétérans, les autres se composaient partie de nouvelles levées et partie des pompéiens dont il avait grossi ses propres rangs. Mais dans ces derniers n'étaient pas compris les bataillons qu'il avait récemment enrôlés à Corfinium, car ces alliés zélés avaient été dépêchés en toute hâte pour s'assurer de la possession de la Sicile. Il était impossible à Pompée avec vingt cohortes, tout ce qui lui restait, de garder la place contre ces forces écrasantes. Mais, d'un autre côté, César manquait totalement de vaisseaux; la mer était ouverte et les transports avaient reçu l'ordre de revenir chercher à Brundisium le reste de l'armée consulaire. On arrive au port de la ville par un passage étroit, conduisant d'un bassin extérieur dans un bassin intérieur (2), et la rive de chaque côté de ce canal était occupée par les assiégeants. Mais on ne pouvait obstruer l'entrée qu'en érigeant d'immenses travaux en terre, et Pompée comptait sur la profondeur de l'eau pour empêcher ou retarder l'accomplissement d'une si grande entreprise (3). Plein de cette confiance, il refusa d'écouter les propositions d'accommo-

(1) Cicéron, *ad Att.*, IX, 3 : « Erat hic dies. VII Id. Mar. quo die suspicabamur aut pridie Brundisium venisse Cæsarem. » De même César, dans Cicéron, *ad Att.*, IX 13 A.

(2) Les localités sont décrites avec soin par Keppel Craven, *Tour in the Kingdom of Naples*, pag. 149.

(3) César dans une lettre à Balbus, communiquée à Cicéron (*ad Att.*, IX, 14), parle de ses opérations devant Brundisium : « Pompeius se oppido tenet. Nos ad portas castra habemus. Conamur opus magnum et multorum dierum propter altitudinem maris. Sed tamen nihil est quod potius faciamus. Ab utroque portus cornu moles jacimus. »

dement que César persistait à lui faire. Il déclara qu'il n'était que le lieutenant des consuls et ne pouvait agir sans leur concours. César coula des navires, et enfonça des pilotis dans le canal, pendant que Pompée s'efforçait d'empêcher ces opérations et réussissait à tenir le passage ouvert pour les transports qui firent leur apparition en temps (1). A leur arrivée, les troupes furent embarquées sans délai; on laissa sur les murs quelques soldats pour tromper l'ennemi par un semblant de résistance jusqu'au dernier moment. Les rues avaient été soigneusement barricadées pour entraver sa marche à ses premiers pas dans la ville abandonnée. Mais les habitants étaient impatients de déployer leur zèle pour la cause d'un général triomphant et peut-être irrité, et ils guidèrent promptement ses troupes jusqu'au port. Le dernier des pompéiens était déjà en sûreté à bord; la flottille glissa rapidement hors du port, et passa à travers tous les obstacles à la sortie, en perdant seulement deux navires, qui se heurtèrent contre la tête du remblai. Ils furent aussitôt tirés sur le rivage avec des grappins de fer; les enragés césariens sautèrent à bord et taillèrent en pièces les équipages. Ce fut le premier sang versé dans la guerre civile.

Rapidité des succès de César. — César s'était rendu maître de l'Italie en soixante jours (2). Jamais, peut-être, une si

(1) César, *Bell. civ.*, I, 25, 28, Dion, XLI, 12.

(2) Pompée s'embarqua le 17 mars = 25 janvier, 49 ans avant Jésus-Christ; et César entra à Brundisium le jour suivant. Cicéron, *ad Att.*, IX, 19; Plutarque (*Cés.*, 25) : *γεγονὼς ἐν ἡμέραις ἑξήκοντα πάσης ἀναιμωτὶ τῆς Ἰταλίας κύριος.* En assignant vingt-neuf jours à janvier, et vingt-huit à février, les soixante jours s'étendraient du 16 janvier — 18 mars inclusivement. Si ce calcul doit être accepté rigoureusement, le passage du Rubicon prendrait place dans la nuit du 15-16 janvier; mais j'incline à le mettre quelques jours plus tôt. L'intervalle entre la fuite des tribuns, 6 janvier, et le passage du Rubicon, 15-16 janvier, semble trop

grande conquête ne fut effectuée si rapidement et en face d'antagonistes si formidables en apparence. Chacun de ses pas en avant fut une surprise pour ses ennemis, à chaque pas pourtant ils prédirent avec plus de confiance sa prochaine déconfiture. Mais à la première fanfare de ses trompettes, tons les obstacles tombèrent devant lui, et la marche de ses légions put à peine être aussi rapide que la retraite de ses présomptueux adversaires. Les consuls abandonnèrent Rome avant qu'il fût en mesure d'en approcher; leurs lieutenants, abandonnés par leurs troupes, dépouillés de leurs trésors et dénués de matériel de guerre, se trouvèrent seuls et sans défense dans leurs camps à l'apparition de l'assaillant. L'attachement intéressé que Sylla avait pris soin de cultiver dans ses colonies, s'était évanoui comme un rêve; de vieilles espérances et de vieilles haines revivaient dans le cœur des Italiens; les magistrats de toutes les villes ouvraient leurs portes toutes grandes, et saluaient le Romain parjure comme leur héros et leur libérateur (1). Le capitaine qui n'avait de supérieur que Pompée dans le camp et dans les conseils du sénat, fut amené prisonnier en présence de César, et Pompée lui-même se retira d'une position à une autre sans un seul essai de ralliement, et finit par se glisser furtivement hors du pays, comme un renard devant les chiens.

Indignation excitée chez les nobles par la conduite de Pompée. — Pendant ce temps, les nobles avaient réclamé de plus en plus haut qu'on les conduisît contre l'envahisseur; c'est en vain qu'ils murmurèrent et qu'ils firent voir sur leur vi-

long, tandis qu'il faut plus de temps pour les événements qui se pressent dans les jours suivants.

(1) Cicéron, *ad Att.*, IX, 12 : « Municipia vero et rustici Romani illum (sc. Pomp.) metuunt, hunc adhuc diligunt. »

sage leur mécontentement; c'est en vain qu'ils accablèrent de reproches le champion de leur choix. Il n'était pas homme à se laisser détourner de ses plans, quels qu'ils pussent être; mais il ne voulut pas les révéler. A leurs remontrances il répondit froidement en ordonnant à ceux qui murmuraient de le suivre sous peine de proscription. Ils espérèrent jusqu'au dernier moment qu'il ferait encore halte sur le sol sacré de l'Italie; quand enfin il trompa leur attente, et mit à la voile du port de Brundisium, avec la dernière troupe de ses compagnons d'armes, beaucoup d'entre eux, dans leur confusion et leur désespoir, allèrent se remettre à la générosité du vainqueur. Une foule de chevaliers et de sénateurs se pressa sur la voie Appienne, mais cette fois leur visage était tourné vers la ville. Traînés si longtemps contre leur gré aux roues du char de Pompée, ils jurèrent de renoncer désormais à la guerre, et cherchèrent la protection du chef qui permettait seul la neutralité (1). Beaucoup d'entre eux appartenaient sans doute à la classe des voluptueux, indolents et égoïstes, qui s'étaient laissés prendre à abandonner momentanément leurs plaisirs, par l'assurance qu'ils les retrouveraient avec plus de sécurité dans leur triomphe. Mais beaucoup d'entre eux aussi étaient de meilleurs citoyens, qui prévoyaient pour l'État, de la trahison de Pompée, un mal qu'ils n'auraient pas su définir, et ne voulaient plus prêter leur appui à sa cause, quoiqu'ils puissent se faire scrupule de tourner leurs armes contre les noms sacrés des consuls et du sénat. Ils laissèrent les gens ruinés et perdus, les aventuriers désappointés et les patriciens dissipateurs, se cramponner encore à la fortune de Pompée, et couver leurs visions d'abolition de dettes, de confiscation de propriétés,

(1) Cicéron, *ad Att.*, IX, 8 (6 mars) : « Urbem quidem jam refertam esse optimatium audio... Hinc vero vulgo vadunt. »

de reconstruction du gouvernement. Quelques taches qui pussent souiller la réputation d'un grand nombre des adhérents les plus éminents de César, il était alors pleinement évident que le chef de l'oligarchie était entouré d'une foule non moins dissolue, et sans plus de principes.

Explication de la secrète politique de Pompée en abandonnant l'Italie. — Pompée vit sans grand déplaisir, nous pouvons le présumer, le départ des plus modérés et des plus altiers de ses partisans. Il ne peut y avoir que peu de doute, quant au jeu qu'il jouait dès le début. Il est impossible de supposer qn'un capitaine si consommé, un homme d'État si expérimenté, aurait laissé les cartes lui glisser des mains, comme il l'avait fait sans cesse, si ce n'est en vertu d'une politique délibérée. On peut ne pas décider la question de savoir s'il admit les consuls eux-mêmes dans sa confidence; mais il est clair qu'il trompa jusqu'à la fin le corps principal de ses adhérents, même dans son propre camp, par une prétendue défense de l'Italie, tandis que son intention avait été longtemps de rendre chaque poste successivement, et d'opérer sa sortie de la Péninsule aussi vite que possible, en feignant de se défendre autant que l'exigeait la décence (1).

Contraste entre les portions orientales et occidentales de l'empire romain. — Les portions orientales et occidentales de l'empire formaient entre elles un contraste singulier, et l'on peut rattacher les intentions qui guidèrent Pompée lors de cette crise, à la nature des ressources que ces divisions offraient respectivement. La péninsule italienne s'étendant au loin dans la mer Méditerranée, divisait le monde romain en deux hémisphères, rivaux aux yeux du guerrier et de l'homme d'État, non moins distincts par leur caractère social

(1) Cicéron, *ad Att.*, IX, 10 : « Hoc turpe (de fuga cogitare) Cnæus noster biennio ante cogitavit. »

et politique que par leur position géographique. Le contraste de ces deux divisions était plus fortement marqué à cette époque qu'à toute époque subséquente. Car l'Orient et l'Occident étaient encore animés de la vie particulière à chacun d'eux, et bien que tous deux également à la portée et sous l'autorité de la même main de fer, ils étaient néanmoins aussi complétement étrangers l'un à l'autre dans leurs principes, leurs intérêts et leurs sentiments, que s'ils avaient été deux empires rivaux et non des parties et des provinces d'une même domination.

L'Espagne plus complétement romanisée que toute autre province. — D'une part, la grande province d'Espagne était déjà plus complétement romanisée que toute autre partie des possessions de la république. Bien que quelques districts ne fussent pas encore complétement soumis, et qu'il y eût encore dans les autres beaucoup de désordre et de désaffection, toutefois les mœurs du peuple conquérant avaient été introduites de bonne heure et adoptées définitivement dans une grande partie de la contrée. Le langage des Italiens achevait de tous côtés de rapides conquêtes, et consolidait les institutions municipales qui n'avaient été accordées aussi libéralement aux indigènes dans aucune autre partie de l'empire. L'influence de Sertorius avait rendu ces résultats permanents, en apprenant aux Ibères à regarder la discipline et les habitudes de leurs maîtres étrangers comme le vrai secret de leur succès irrésistible. Pour subjuguer l'Espagne, il avait fallu cent cinquante ans de guerre presque constante. Rome s'était frayé pas à pas une route au cœur d'un pays, où chaque montagne et chaque désert avaient été défendus avec le même amour invétéré de liberté. Mais une fois un terrain occupé, on ne l'en avait jamais fait reculer d'un pouce, et les racines de sa puissance s'enfonçaient d'autant plus profondément dans le sol, que les tempêtes en

avaient plus longtemps empêché la croissance. Elle avait trouvé les races indigènes dans une condition de barbarie non mitigée; les côtes méridionales et occidentales seulement avaient une faible teinture du génie grec et phénicien. Mais par suite de cette absence de civilisation, les Ibères n'avaient pas d'institutions sociales qui pussent préserver leur vitalité sous la rouille d'une conquête étrangère. D'innombrables forteresses, décorées du nom de villes par les écrivains romains, avaient été rasées jusqu'au sol; Caton l'ancien n'en avait pas détruit, dit-on, moins de trois cents (1). Privés de toutes places fortes, excepté de celles que la nature du pays continuait à offrir dans quelques districts isolés, les barbares, une fois complétement subjugués, n'avaient point de retraite où ils pussent garder précieusement les restes de leur nationalité. Le caractère du peuple était, toutefois, essentiellement belliqueux, et les habiles conquérants ne laissèrent pas cette disposition fermenter dans l'inaction. La péninsule ibérique était la Suisse de l'ancien monde. Ses clans hardis avaient, pendant des siècles, alimenté l'infanterie de Carthage; ils avaient défait les Romains eux-mêmes à la Trébie et à Cannes, et s'étaient enrôlés sous les bannières d'Antiochus pour une seconde invasion de l'Italie. Aussi, les rudes chefs, que les arts de la paix ne pouvaient adoucir, se plièrent plus aisément au joug de la discipline militaire. C'est en Espagne que les Romains empruntèrent d'abord à leurs rivaux la pratique d'enrôler des bandes mercenaires prises à leurs sujets étrangers (2). La coloni-

(1) Voy. Plutarque, Polybe et Strabon, auxquels se refère Mannert, I, 241; Tite-Live, XXVIII, 1, XXXIV, 17.

(2) Tite-Live, XXIV, 49 : « Mercenarium militem neminem ante quam tum Celtiberos Romani habuerunt. » Ce fut dans la seconde guerre punique, A. U. 539.

sation de la péninsule, spécialement dans le sud, par des citoyens romains, avait été exécutée systématiquement, et l'admission d'indigènes à la franchise romaine s'y était faite plus libéralement que dans la plupart des provinces. La voie était déjà ouverte à l'affranchissement beaucoup plus large qui suivit à une époque postérieure. C'est ainsi qu'à l'ouverture des guerres civiles, l'esprit des provinces ibériques était plus complétement romain que celui de toute autre. Les sentiments et les intérêts politiques du peuple, non moins que ses habitudes sociales, s'étaient presque identifiés avec ceux de la race dominante. Dans aucune partie de l'empire, hormis l'Italie même, les traditions et les préjugés anciens de patricien et de plébéien n'étaient tenus pour plus sacrés. L'Espagne était plutôt une vigoureuse branche du tronc même de l'État qu'une dépendance conquise. Forte de son caractère indomptable et de ses ressources militaires, elle était faite pour constituer le plus ferme boulevard de la république, et du parti qui, à cette époque, prévalait dans ses conseils.

Progrès des sentiments romains en Gaule. — L'introduction de la civilisation en Espagne avait été commencée par les Scipions et les Catons des premières générations, et continuée par un Métellus et un Pompée. Les colons et les indigènes étaient attachés au parti sénatorial par tous les liens que put imaginer la politique des conquérants. Nous avons vu comment en Gaule, d'autre part, les deux factions rivales avaient eu alternativement l'ascendant; ce qui avait produit pour résultat de laisser la vieille province pompéienne de sentiment pour la plus grande partie, mais de créer, dans toute l'étendue des conquêtes plus récentes, un fort parti césarien. Le génie et l'activité de César semblaient avoir effectué en neuf ans, en Gaule, au delà des Cévennes, la transformation morale et sociale qu'il avait fallu un siècle

et demi pour mûrir dans la Péninsule ibérienne. Nous avons déjà remarqué à quel point le conquérant s'était aidé de l'esprit militaire des nations du Nord; comment, en enrôlant les chefs sous sa bannière, il avait assez gagné leur affection pour être en état de leur laisser au moins beaucoup des formes de leur ancienne liberté. Il réussit ainsi à inspirer à leurs guerriers et à leurs magistrats à la fois des sentiments romains et le désir de rivaliser avec le génie de la civilisation méridionale. Les deux grandes nations de l'Occident devinrent de la sorte les alliées de la république plutôt que ses sujettes. Elle trouva dans chacune d'elles un champ pour vider ses querelles au milieu d'une population indigène à peine moins césarienne et pompéienne dans ses sympathies, que la race conquérante elle-même.

Les provinces orientales indifférentes au principe en question dans la guerre civile n'ont égard qu'à la personne des chefs. — Mais dans la moitié orientale de l'empire romain, les idées du peuple dominant n'avaient pas reçu un tel développement, et l'on n'y prenait pas d'intérêt aux querelles domestiques de la cité. La culture plus ancienne et plus raffinée de l'Orient regardait encore avec une indifférence méprisante les luttes de l'esprit romain pour obtenir de l'ascendant sur les races sujettes. Les populations grecques, à cette époque, étaient presque épuisées par la guerre, les mauvais gouvernements et la décadence de leur prospérité commerciale. Elles se soumirent au conquérant avec une apathie dont rien ne put les réveiller; et pendant qu'on les forçait de jeter leurs institutions dans des moules italiens, elles refusèrent de rien prendre de leur esprit. Mais au delà des provinces grecques, aucun essai ne fut fait pour répandre les idées politiques de la république dans les royaumes dépendants ou tributaires de la frontière. Les races d'Asie se soumettaient à leurs despotismes immémoriaux, auxquels les avaient aban-

données Sylla et Pompée. Pour elles les noms de liberté et d'égalité, invoqués tour à tour par chacune des factions romaines, étaient inintelligibles. Elles n'avaient aucune idée de la nature des débats, dont le bruit leur arrivait à travers tant de mers et de continents. Les sympathies des Orientaux eurent toujours pour objets des hommes et jamais des gouvernements. Un Cyrus, un Alexandre, un Arsace, commandaient tout leur dévoûment. Pour eux les fondements de la loi reposaient dans le sein de l'autocrate. Si on les appelait à prendre les armes en faveur de l'un des deux partis, c'est sur le chef seul qu'ils fixeraient les yeux, c'est à son triomphe que la sphère de leurs intérêts serait limitée. L'accession de leur richesse et de leur nombre donnerait au chef des forces mêmes contre ses propres compagnons; une victoire obtenue par leur aide pourrait ne pas être moins dangereuse qu'une défaite pour la cause commune. Aussi l'introduction de pareils alliés dans une guerre civile, ne pouvait être regardée que comme une insulte à la dignité de la république (1) par ceux de ses enfants, dont la race était pure et le cœur haut placé. Le chef de parti qui eût rejeté l'appui du sentiment national, pour rallier autour de ses étendards l'aveugle obéissance de l'Égypte et de la Syrie, le rude dévoûment de la Colchide et de l'Arménie (2), eût perdu le respect du vrai patriote, autant que s'il s'était mis lui-même à la tête d'une invasion étrangère.

Pompée se place à leur tête afin de contre-balancer l'autorité

(1) Le vrai sentiment romain est exprimé par Lucain (VII, 526).

... « Civilia bella.
Non bene barbaricis unquam commissa catervis. »

(2) Cicéron, *ad Att.*, IX, 10 : « Getarum et Armeniorum et Colchorum copias ad eum adducere. » IX, 11 : « Nuntiant Ægyptum et Arabiam εὐδαίμονα et Μεσοποταμίαν cogitare. » Dion, XLI, 13.

du sénat. — Que telle fût cependant la marche que Pompée avait été résolu d'adopter, du moment qu'il vit la lutte inévitable entre lui et son rival, c'est ce que semble prouver suffisamment toute sa conduite subséquente. Il haïssait l'oligarchie dont il était le chef. A une époque antérieure, tout en se plaçant ostensiblement à sa tête, il avait travaillé à l'abaisser et à la dégrader. Jaloux du rival qu'elle lui avait suscité pour se défendre dans la personne de Cicéron, il avait employé César, à ce qu'il croyait, comme instrument pour écraser cette tentative et la dominer. Mais l'outil coupa la main de l'ouvrier. Le tour suivant de la roue de fortune le montra en étroite alliance avec ce même parti, pour se défendre contre un commun adversaire. Pompée, toutefois, savait à merveille que ces faux amis saisiraient le moment de la victoire pour le renverser. S'ils triomphaient de César ce ne serait pas pour se soumettre de nouveau à Pompée. Il craignait l'influence hostile des consuls et des magistrats dans un camp de citoyens romains, et il sentait qu'en cas de lutte avec eux, son titre d'impérator ne l'emporterait pas sur les droits supérieurs qu'ils avaient à la fidélité du soldat. En effet, les armées, dont il était maintenant le chef nominal, étaient levées dans les limites de l'Italie; elles n'étaient point gâtées, comme les légions de Sylla, de Marius, de César, ou celles qu'il avait lui-même ramenées d'Asie, par une longue absence de la ville et des habitudes de licence militaire. En vue de fortifier sa haute position, ou même de s'y maintenir après la défaite de l'envahisseur, il lui fallait une force militaire d'une autre espèce. Il était nécessaire que la victoire qu'il espérait ne fût remportée ni sur le sol de l'Italie, ni par les mains de Lentulus et de Domitius, et que son retour à Rome fût un triomphe sur le sénat, non moins que sur César.

Dans ce but il abandonne l'Italie et néglige l'Espagne. — C'est ainsi seulement que nous pouvons nous expliquer pour-

quoi Pompée ne fit point d'arrangements pour se maintenir à Rome ou du moins en Italie, tandis qu'il avait encore le temps d'appeler à son secours les légions d'Espagne; pourquoi il abandonna Domitius et son fort détachement en face d'un ennemi si inférieur; et surtout pourquoi il porta la guerre en Orient au lieu de la porter en Occident, quand il fut forcé de s'échapper des rivages de la Péninsule (1). C'était en Espagne que résidait la grande force du parti, après son expulsion du cœur de la république; il n'y avait point de pays où les noms sacrés de Rome et du sénat pussent trouver un écho si favorable dans le cœur des provinciaux. Douze légions de soldats romains, soutenues par les ressources d'un pays si belliqueux et si opulent, pouvaient se mesurer avantageusement avec toutes les forces que César mènerait contre elles; et il était probable qu'elles auraient passé les Pyrénées pour rencontrer leurs antagonistes dans la Gaule méridionale, plutôt que d'attendre qu'on les assaillît dans leurs propres limites. En même temps Scipion aurait mis en mouvement toutes les ressources de l'Orient, et tout ce qu'on aurait pu retirer des armées qui garnissaient la frontière Syrienne, et les deux pesantes masses se seraient rencontrées en Italie pour écraser César entre elles.

Il s'élève au dessus des chefs de son parti et proclame la guerre contre Rome. — Mais Pompée n'avait pas l'intention de faire participer à sa victoire, sur un pied d'égalité, les grands hommes de son parti, ni de réinstaller sur leurs siéges d'ivoire les vieux chefs de l'aristocratie. Il n'y avait plus alors de voile sur ses desseins; il n'y avait plus de doute

(1) On s'attendait d'abord à ce que Pompée, si on le chassait d'Italie, se retirerait en Espagne. Cicéron, *ad Att.*, VII, 18 : « Tempori pareamus, cum Pompeio in Hispaniam eamus. » Cette lettre fut écrite le 3 février. Appien, *Bell. civ.*, II, 38 : « Καὶ παρασκευῆς εἶχεν ὡς ὡρμήσων ὅπη ποτ' ἂν αἱ χρεῖαι καλῶσιν.

quant à la tentative qu'il voulait faire pour effacer tout vestige de l'ancienne liberté. Parmi les nobles, il est vrai, il y en avait qui pouvaient encore espérer lui imposer un frein par leur présence dans son camp; mais beaucoup même des plus distingués parmi eux étaient déjà corrompus par l'espoir du pillage : guerre contre l'Italie, guerre contre Rome ! voilà ce que criaient ouvertement les plus audacieux et les plus méprisables. Nous soumettrons la ville en l'affamant, nous ne laisserons pas une tuile sur une maison par tout le pays ! Telles étaient les clameurs dont Pompée lui-même se faisait l'écho (1). Cet odieux langage résonna dans le camp sénatorial, aussitôt qu'il fut établi en Épire, et les côtes opposées assumèrent le caractère d'un rivage étranger et hostile. Les consuls l'entendirent sans un murmure, parce qu'il avait l'approbation du champion de leur choix. « Il quitta la ville, « dit Cicéron, non parce qu'il ne put la défendre, et l'Italie « non parce qu'il en fut chassé ; mais ce fut son dessein de- « puis le commencement d'agiter toutes les terres et toutes « les mers, d'appeler aux armes les rois des barbares, de « conduire les nations sauvages en Italie, non comme cap- « tives, mais comme conquérantes. Il est déterminé à régner « comme Sylla, en roi sur des sujets, et il y a beaucoup de « gens qui applaudissent à cet atroce dessein. (2), »

(1) Cicéron, *ad Att.*, IX, 7 : « Primum consilium est suffocare urbem et Italiam fame, deinde vastare agros, urere, pecuniis locupletum non abstinere... Promitto tibi, si valebit, tegulam illum in Italia nullam relicturum. » Comparez *ad Att.*, XI, 6, *ad Div.*, IV, 14.

(2) Cicéron, *ad Att.*, VIII, 11. Comparez VIII, 16 ; IV, 9 : « Mirandum in modum Cnœus noster Suilani regni similitudinem concupivit. Εἰδώς σοι λέγω. Nihil ille unquam minus obscure tulit. » IX, 10 : « Sullaturit ejus animus et proscripturit diu. »

CHAPITRE VII

César se rend à Rome et réunit le sénat. — Sa modération et sa clémence. Il pille le temple de Saturne. — Il se met en marche pour attaquer les armées pompéiennes en Espagne. — Domitius encourage les Massiliens à lui fermer leurs portes. — Il laisse une force pour assiéger leur ville, et passe les Pyrénées. — Les lieutenants pompéiens occupent Ilerda. — Opérations militaires devant cette place. — Débordement du Sicoris et péril de César. — Brutus remporte un avantage naval sur les Massiliens. — Les Pompéiens forcés d'évacuer Ilerda. — Suite des opérations militaires, aboutissant à la capitulation des armées pompéiennes. (A. U. 705. avant J.-C. 49.)

L'abandon de l'Italie par les consuls donne à César un grand avantage moral. — César occupait alors sans un antagoniste le centre de la position de ses ennemis en vue. Leur ligne d'opérations était coupée juste en deux et l'assaillant pouvait déterminer à loisir contre quelle aile de leur armée il concentrerait d'abord ses forces. De plus, il se trouvait en possession du camp ennemi, bien pourvu des ressources morales et matérielles de la guerre et regorgeant de déserteurs de leurs bataillons en fuite. Rome ouvrit ses portes toutes grandes pour le recevoir, et il sentit pleinement l'immense avantage, dans une guerre civile, de pouvoir envoyer ses commandements du centre de la loi et de l'ordre. Il était cependant, entièrement dépourvu des armements requis pour transporter son armée de l'autre côté de l'Adriatique; et en aucun cas, il ne se serait hasardé à affronter les res-

sources gigantesques de l'Orient, à la tête de trois légions seulement. Une autre grave considération pesait en même temps sur lui : il fallait protéger Rome et l'Italie de la disette qui les menaçait, aussi longtemps que la Sardaigne, la Sicile et l'Afrique seraient tenues par des lieutenants de Pompée.

Il expulse les forces du sénat de Sardaigne et de Sicile. — En conséquence, tandis qu'il porta une partie de ses forces sur la côte d'Apulie pour prévenir le retour de l'ennemi (1), ou la sortie de ses partisans italiens, il envoya des détachements en toute hâte pour effectuer la conquête de ces importantes positions. L'apparition d'une légion en vue des côtes de Sardaigne encouragea les naturels à courir aux armes et à chasser la garnison que le sénat avait placée dans leur île (2). Curion, qui occupait alors la place de Labiénus dans la confiance de son chef, et dont le zèle et l'habileté pouvaient compenser le manque d'expérience, reçut l'ordre d'arracher la Sicile aux pompéiens; et de là, de passer la mer pour leur disputer l'Afrique (3). L'île était occupée au nom du sénat par M. Caton, qui avait obéi contre son gré à l'ordre qu'on lui avait donné de défendre une possession si obscure. Car il croyait que ses services pouvaient être mieux employés en Italie ou partout où les consuls pourraient établir leur camp. Aussi semble-t-il s'être peu préparé à l'ingrate tâche d'armer les Siciliens afin de barceler sa ville bien-aimée. L'approcbe soudaine des forces césariennes consistant en

(1) Cicéron, *ad Att.*, IX, 15 : « Ille (Cæsar) ut ad me scripsit legiones singulas posuit Brundisii, Siponti, Tarenti. Claudere mihi videtur maritimos exitus : et tamen ipse Græciam spectare potius quam Hispanias. »

(2) César, *Bell. civ.*, I, 30.

(3) Appien (*Bell. civ.*, II, 40), suppose qu'Asinius Pollion avait d'abord le commandement de l'expédition; mais on voit par la suite que Curion était le supérieur.

quatre légions (1), sur une flotille de transports non armés, le trouva hors d'état de tenir tête à l'invasion; et la nouvelle de l'abandon de l'Italie par Pompée l'indigna et le découragea tellement, qu'il résolut de ne pas verser de sang dans une escarmouche de province. Il se contenta de demander à l'intrus si c'était par décret du sénat, ou sur les ordres du peuple qu'il osait empiéter sur la province d'un gouverneur indépendant. « Le maître de l'Italie m'a envoyé, » répliqua le lieutenant césarien (2) et Caton plia sous l'insultante injonction, en abandonnant l'île sans coup férir et en allant rejoindre au delà de la mer le quartier général des consuls (3).

César se rend en personne à Rome. — Sur ces entrefaites, César, de son côté, se rendait droit à Rome, se conciliant à chaque pas les bonnes grâces d'hommes de tous les partis, qui écoutaient avec admiration et faveur l'explication plausible qu'il pouvait donner de sa conduite, aussi bien que ses gracieuses promesses de rétablir la sécurité et l'ordre. Il invita en termes courtois les timides et les hésitants à se rassembler avec lui au Capitole, et à l'aider de leurs conseils dans les affaires de la république.

Il recherche ensuite une entrevue avec Cicéron. — Il eut avec Cicéron une entrevue personnelle à Formies, et il en résulta entre eux une conversation animée. L'orateur avait déjà été rassuré, par la correspondance qu'il entretenait avec

(1) César, *Bell. civ.*, I, 30.

(2) Appien, *Bell. civ.*, II, 40.

(3) Cicéron (*ad Att.*, X, 12-16), parle avec une bonne part d'amertume de l'apparente pusillanimité de la conduite de Caton : « Potuisse certe tenere illam provinciam scio. » Mais ses jugements sur ces points se formaient avec une excessive légèreté. Caton quitta la Sicile (Cicéron, *ad Att.*, X, 16), le 22 avril, A. U. 705, qui correspond au 2 mars, avant Jésus-Christ 49; comparez Appien, avant Jésus-Christ, II, 41; Dion, XLI, 18; Plutarque, *Caton*, 53; Orose, VI, 15; Florus, IV, 2-22.

des amis du proconsul, quant à toutes les craintes qu'il pourrait avoir pour sa personne. Il ne recula pas devant une rencontre avec l'envahisseur victorieux, et son attitude ne manqua pas, en apparence, de fermeté et de dignité. César fit valoir avec toute la fascination de son adresse polie, que le refus d'un homme d'État si populaire de revenir à Rome serait une cause d'hésitation pour d'autres. Dans son impatience de placer ses intérêts à l'ombre de l'autorité légitime, il invitait le sénat à reprendre ses fonctions dans le lieu qui lui appartenait, et à donner ses avis à son fidèle soldat (1). Mais Cicéron ferma résolument l'oreille à ces flatteuses sollicitations. Il plaida ses obligations personnelles à Pompée, et sa liaison intime avec le parti fugitif, dont les menaces de proscription résonnaient encore à son oreille. Il alla jusqu'à déclarer que s'il ouvrait la bouche dans le palais du sénat, ce serait pour dénoncer l'attaque que César méditait contre les légions pompéiennes d'Espagne, et le transfert prévu de son armée en Grèce, au défi de ceux qu'il était encore forcé de considérer comme les autorités constituées de l'État. César répliqua brusquement qu'il ne souffrirait aucun blâme public de sa conduite; et il fut obligé enfin de rompre la conférence en exprimant froidement l'espoir que son ami réfléchirait plus amplement à l'affaire. A quoi Cicéron fit une réponse polie; et ainsi, dit-il, à son grand soulagement, finit l'entrevue (2).

(1) Lucain, I, 202, VII 264 :

« Cæsar ubique tuus, liceat modo, nunc quoque, miles.
Non mihi res agitur, sed vos ut libera sitis
Turba precor, gentes ut jus habeatis in omnes. »

(2) Cicéron, *ad Att.*, IX 18 (IV Kal. Apr. i. e. 29 mars) : « Damnari se nostro judicio, tardiores fore reliquos si nos non venerimus, dicere... Tum ille : Ego vero ista dici nolo... Summa fuit, ut ille quasi exitum quærens, ut deliberarem. Non fuit negandum. Ita discessimus. »

César réunit un sénat. Sa conduite d'une modération étudiée. — César était parvenu à Rome le 1[er] avril, et son premier soin en y arrivant fut de réunir un conseil qui représentât aux citoyens l'image de leur sénat vénéré. Il était déjà revenu, des membres de ce corps, un nombre suffisant pour donner à une assemblée l'apparence de la légitimité. L'absence des consuls, par lesquels ses réunions eussent dû proprement être convoquées, était suppléée par les tribuns, Antonius et Cassius, qui firent revivre, pour cette occasion, les prérogatives en désuétude de leur charge (1). L'attitude du vainqueur fut d'une douceur étudiée : il réitéra, en phrases apprêtées, les plaintes qu'il avait si fréquemment adressées aux consuls eux-mêmes. Il proposa l'ouverture d'une nouvelle négociation; mais on peut le soupçonner d'avoir jeté lui-même des obstacles sur la route, quand il s'agit de la mettre à exécution. Il peut être vrai, comme il l'allègue, qu'il fût difficile de trouver des personnes disposées à porter le rameau d'olivier dans le camp de Pompée, celui-ci ayant juré de traiter même les neutres en ennemis (2). Mais on remarqua, que, lorsque l'affaire fut tombée, et que Pison, beau-père de César, la remit en discussion une seconde fois, il reçut une réprimande pour son intervention officieuse (3).

Sa difficulté de satisfaire aux demandes de ses soldats. — Le

(1) Drumann, III, 443.

(2) César, *Bell. civ.*, I, 33 : « Pompeius enim discedens ab urbe in senatu dixerat eodem se habiturum loco qui Romæ remansissent et qui in castris Cæsaris fuissent. »

(3) Dion, (XLI, 18), fixe à cette époque cette restauration; mais Plutarque (*Cés.*, 37) la place après la guerre d'Espagne. Je pense avec Drumann que la dernière date est la correcte, auquel cas cette restauration fit partie d'une série de mesures connexes. Mais on parla sans doute à la première époque d'une disposition pareille, et les incapacités légales furent mises virtuellement de côté

rétablissement des familles des victimes de Sylla dans leurs droits civils fut une mesure de justice à laquelle on ne pouvait faire convenablement aucune objection. Mais les adhérents du parti qui avait alors le dessus commencèrent à élever d'autres prétentions moins aisées à satisfaire. César avait pris la précaution de laisser son armée derrière lui en entrant à Rome. Ses soldats s'étaient promis un énorme pillage de la conquête de l'Italie; et il n'osa les amener à portée des dépouilles de la capitale. Mais la population urbaine elle-même, demandait une récompense pour son dévoûment si longtemps éprouvé à la cause de César, et ses murmures à la perspective d'un désappointement réveillaient déjà les espérances de ses ennemis (1). César fut obligé de payer le prix de sa popularité en espèces solides, et par les promesses de largesses qu'il fit, il confessa franchement que son pouvoir était fondé sur la volonté de la multitude. César s'était déjà engagé à donner cinq mines à chacun de ses soldats (2); il promit maintenant trois cents sesterces à chaque citoyen. Il aurait été gravement embarrassé de remplir ses engagements, car il avait renoncé aux ressources de la proscription et de la confiscation, auxquels les conquérants précédents avaient si aisément recouru. Mais ses ennemis, dans la hâte et le trouble avec lesquels ils avaient abandonné la ville, avaient négligé la précaution d'enlever le trésor amassé sous le Capitole, dans les caves du temple de Saturne.

Il pille le trésor sacré dans le temple de Saturne. — Ce trésor sacré, comme on le nommait pompeusement, avait été prin-

(1) Cicéron, *ad Att.*, X, 8 : « Nullo modo posse video stare illum diutius... Quippe qui florentissimus ac novus, VI, VII diebus ipsi illi egenti ac perditæ multitudini in odium acerbissimum venerit. »

(2) Appien, *Bell. civ.*, II, 47. Cinq mines équivalent à 2,000 sesterces, ou près de 16 livres sterl.

cipalement amassé du produit d'un droit sur l'affranchissement des esclaves; mais une partie des dépouilles de la guerre y avait aussi de temps en temps été déposée. Une fois seulement, dans la crise la plus désastreuse des guerres puniques, une quantité d'or, du poids de quatre mille livres, en avait été retirée par décret solennel du sénat; mais depuis, les coffres avaient été pillés, tant par le vieux que par le jeune Marius, pendant la licence de la guerre civile. Sans doute, les consuls Marcellus et Lentulus n'auraient pas négligé cette ressource, si, au milieu de la panique générale, lors de leur fuite de Rome, ils avaient eu la présence d'esprit de prévoir les conséquences de leur pusillanimité. Pompée les avait requis de revenir sur leurs pas de la Campanie, dans le but de réparer leur bévue; mais alors il était trop tard, et cet abandon du trésor public était une des fautes contre lesquelles Cicéron s'était élevé avec le plus d'amertume. César obtint aisément de son sénat servile l'autorisation de s'approprier cet or. Une seule voix s'éleva contre cet acte, celle d'un tribun nommé Métellus, adversaire aussi hardi qu'acharné du parti de Marius, dont le courage du moins mérite un souvenir honorable. On laissa passer dédaigneusement son veto officiel du décret du sénat; mais il se plaça devant la porte du temple, et protesta avec véhémence que le spoliateur n'entrerait qu'en lui passant sur le corps. Il chercha à mettre de son côté le sentiment populaire, en faisant appel à une tradition chérie. Ce trésor, on le croyait pieusement, renfermait la rançon même de la cité, que Brennus était venu chercher à ses portes, et que la valeur de Camille avait reconquise. On ajoutait qu'une malédiction solennelle avait été prononcée contre la main sacrilége qui toucherait à cet or, dans quelque but que ce fût, excepté pour repousser une invasion gauloise. « La crainte d'une invasion gauloise, répliqua César, est passée

pour toujours : j'ai subjugué les Gaulois (1). » La colère de César fut terrible, et Métellus céda enfin devant les menaces d'un homme, dont les coups, on le savait bien, étaient plus prompts que les paroles. Les consuls avaient emporté les clefs : on brisa la porte à coups de pioches. Il fallait que cette mesure violente fût dictée par une extrême nécessité; autrement César n'aurait pas risqué, par elle, la réputation de modération qu'il recherchait avec tant de soin. Le prétendu champion de l'inviolabilité tribunitienne fut forcé de plaider les exigences de la guerre civile, pour excuser sa violation de la dignité d'un tribun (2).

Massilia se déclare en faveur du parti Pompéien. — Les nobles s'étaient reposés sur les Gaulois conquis pour faire une diversion en leur faveur. Quand Cicéron exprime l'attente générale que l'envahisseur verrait borner sa carrière en Italie par la révolte sur ses derrières de provinces qu'il n'avait qu'à moitié pacifiées, il ne compte ni sur son dévoûment à l'État, ni sur le soin de sa gloire, pour arrêter sa marche en avant. Mais une révolte en Gaule aurait tari les sources de la force militaire de César, et il était raisonnable de penser qu'il se replierait plutôt sur la base de ses opérations, que de se jeter tête baissée dans le centre de ses ennemis, sans avoir de réserve derrière lui. Mais le

(1) Plutarque, *Cés.*, 35, Appien, II, 41; Dion, XLI, 17.

(2) Cicéron (*ad Att.*, X, 8) dit, assez pertinemment : « Qui duarum rerum simulationem tam cito amiserit, mansuetudinis in Metello, divitiarum in ærario. » César semble avoir exécuté cet acte de violence avec des sarcasmes. Plutarque, *Cés.*, 35 : Παῤῥησίας γὰρ οὐ δεῖται πόλεμος. Lucain (III, 138) présente la même idée d'une manière plus marquée encore :

« Non usque adeo permiscuit imis
Longus summa dies, ut non, si voce Metelli
Serventur leges, malint a Cæsare tolli. »

proconsul avait si bien réussi à se concilier les barbares vaincus, que son absence au delà des Alpes ne fut suivie d'aucun mouvement hostile parmi eux d'aucun côté. Ce n'est pas de Gaule que ses plans reçurent aucune entrave; mais le gouvernement, jaloux de la grecque Massilia, saisit l'occasion de déployer sa sympathie pour le parti pompéien, avec lequel une série de proconsuls sénatoriaux l'avait maintenue en alliance étroite.

Domitius se retire à Massilia. — La générosité naturelle ou affectée du vainqueur avait accordé à son prisonnier Domitius à la fois la vie et la liberté. Mais lui, brûlant contre César d'une haine personnelle aussi bien que politique, ne fut ni apaisé par ses faveurs, ni épouvanté de sa propre déconfiture. Indigné, toutefois de la froideur avec laquelle son chef l'avait abandonné, il ne fit point d'efforts pour se joindre aux rangs consulaires. Il dédaigna même de communiquer avec ses amis en Épire, et pour un temps, aucun parti ne sut quels étaient ses projets, ni où il s'était retiré (1). Mais tandis que les troupes de César prenaient possession de la Péninsule italienne du nord au sud, et s'établissaient en cantonnements à Brundisiium et à Tarentum, à Ariminum et à Placentia, il tâcha d'échapper à l'attention, en équipant un petit armement naval à Cosa sur la côte de l'Étrurie (2). De ce point, il ouvrit des communications avec Massilia; et aussitôt qu'il apprit que la petite république grecque était résolue à se déclarer pour le sénat, il fit voile sans hésiter pour ce port de refuge (3). Il comprenait à merveille quelle importante diversion on pourrait créer dans l'intérêt de son parti, en lui assurant une position si forte et si opportune

(1) Cicéron *ad Att.*, VIII, 14, IX, 13.
(2) Idem, *ibid.*, IX, 6.
(3) César, *Bell. civ.*, I, 34.

sur les derrières de l'ennemi. Mais la province, dont, au point de vue militaire, Massilia formait la clef, avait été le théâtre des gloires de sa famille, et il espérait, par force ou par faveur, en prendre possession de fait, comme du gouvernement auquel lui donnait droit le décret du sénat. Il abusait, dans des vues d'ambition personnelle, de la liberté que César lui avait accordée, et manquait de parole à un rival indulgent, non par dévoûment à son parti ou à l'État, mais purement par des motifs d'intérêt privé et de cupidité égoïste.

César quitte Rome pour attaquer les lieutenants pompéiens en Espagne. — Nous avons vu que César n'avait pas les moyens de suivre l'ennemi fuyant à travers l'Adriatique. Mais peu de jours avaient suffi pour le mettre à la tête du sénat et du peuple de Rome, pour remplir sa caisse militaire par le pillage du trésor, et rassembler ainsi entre ses mains toutes les ressources que demandait son entreprise. Il ne se contenta pas de se tenir sur la défensive en Italie. La négligence et l'apparente timidité de ses adversaires, l'enhardirent à laisser la ville presque sans protection, tandis qu'il se hâterait en personne de traverser les Alpes et les Pyrénées, pour écraser l'aile gauche de leurs forces en Espagne. Il avait confiance dans le succès. La réputation des généraux qu'il avait à combattre, au moins d'Afranius et de Varron, n'était pas de nature à lui inspirer aucune appréhension de défaite. Il laissa, comme il dit, un général sans armée, pour attaquer une armée sans général (1). M. Antonius fut désigné pour veiller aux intérêts de son patron dans la ville, tandis que le gouvernement de l'Italie était confié à M. Émilius Lépidus, un adversaire héréditaire de l'oligar-

(1) Suétone, *Jul.*, 34 ; « Professus inter suos ire se ad exercitum sine duce et inde reversurum ad ducem sine exercitu. »

chie (1). César rejoignit trois légions de recrues à Arminum (2), et les conduisit au delà des Alpes avec sa célérité habituelle. Sous les murs de Massilia, il rencontra son lieutenant Trébonius, avec des renforts provenant des cantonnements du nord de la Gaule. C'est dans le cours de cette marche rapide, qu'il apprit pour la première fois la résistance qu'il pouvait attendre des Massiliens, dont le port et les ressources navales étaient, à cause de sa faiblesse dans cette arme, de la plus grande importance pour lui. Pompée, au moment de sa fuite dans le sud de l'Italie, avait eu la présence d'esprit de faire une exhortation d'adieu aux agents de la république grecque à Rome : leur rappelant les bienfaits dont il avait comblé leur État, et désirant les voir retourner chez eux pour raffermir les bonnes dispositions de leurs compatriotes en sa faveur. Les Massiliens, en conséquence, avaient fermé leurs portes, amassé des provisions de toute espèce, et réclamé les services des tribus environnantes. En même temps, César reçut information de l'entreprise à laquelle Domitius s'était appliqué ; il apprit aussi que Vibullius Rufus, un autre prisonnier libéré à Corfinium, avait été envoyé par Pompée en Espagne, pour y porter des instructions à ses lieutenants (3).

Il arrive devant Massilia, qui ferme ses portes devant lui et reçoit Domitius. — Immédiatement après son arrivée, le pro-

(1) Plutarque, *Anton.*, 6 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 41. Ce personnage dont le nom figurera avec distinction ci-après dans nos pages, était fils du Lépidus dont l'insurrection fut étouffée par Catulus A. U. 677.

(2) Orose, VI, 15 ; comparez César, *Bell. civ.*, I, 36. Les trois légions qu'il mentionne doivent avoir été de nouvelles levées, car le peu de vétérans qui l'avaient suivi en Italie, y avaient été laissés en garnison, ou transportés en Sicile, et le reste des légions gauloises n'avait pas passé les Alpes.

(3) César, *Bell. civ.*, I, 34.

consul demanda une entrevue au conseil de quiuze membres qui était revêtu du gouvernement de la république massilienne. Ils n'hésitèrent pas à entrer dans son camp pour conférer avec lui; et en réponse à son invitation de reconnaître l'autorité de l'Italie, ayant son organe légitime dans un sénat à Rome, plutôt que de se soumettre aux ordres d'un simple citoyen; ils répliquèrent que la république, comme ils l'envisageaient, se partageait entre les intérêts d'un César et ceux d'un Pompée; qu'ils étaient redevables à chacun de ces hommes, de grands bienfaits publics; et que, ne pouvant prendre sur eux de décider entre de tels compétiteurs, ils croyaient de leur devoir de fermer leurs portes également à chacun d'eux. Mais à peine avaient-ils quitté le proconsul, que Domitius parut à l'entrée du port avec sa petite escadre, et fut sur-le-champ reçu dans la ville à bras ouverts (1). Il ne manquait aux Massiliens qu'un général hardi et expérimenté; armes, argent, vaisseaux, vivres, ils possédaient tout en abondance, et l'enthousiasme du peuple égalait pleinement ses ressources.

César laisse ses lieutenants pour réduire Massilia, et se hâte d'arriver en Espagne. — César se préoccupait vivement de son expédition d'Espagne, où, s'il y avait un coup à frapper, il fallait y viser sans délai. Le bruit courait communément que Pompée avait l'intention d'embarquer ses légions en Grèce, et même de marcher par la Mauritanie, pour renforcer ses lieutenants dans l'Ouest (2). Le temps avait plus

(1) César, *Bell. civ.*, I, 34, 36; Cicéron, *ad Att.*, IX, 6.

(2) César, *Bell. civ.*, I, 39. Une autre rumeur encore, que Cicéron saisit avidement, voulait qu'il dirigeât sa marche par l'Illyrie et qu'il fût près d'entrer en Italie par la route de la province cisalpine; mais il n'est pas douteux que César n'y ajoutait aucune foi. Cicéron, *ad Att.*, X, 6, (10 Kal. mai = 22 avril) : « Pompeium pro certo habemus per Illy-

de valeur pour César que les hommes. Il aima mieux laisser trois légions derrière lui pour faire le siége de Massilia, que de retarder sa marche, jusqu'à ce que la place fût réduite à se soumettre. Il donna des ordres pour l'équipement d'une flotte destinée à coopérer aux opérations contre la ville, et nomma Trébonius et Décimus Brutus pour commander respectivement les forces de terre et les forces navales. Pendant le temps que demandèrent ces arrangements précipités, l'ordre fut dépêché à C. Fabius de partir de Narbo avec les trois légions de vétérans qui y étaient sous son commandement, et d'occuper les passes des Pyrénées: en même temps, il fut commandé aux troupes encore cantonnées dans des parties plus éloignées de la Gaule, de suivre aussi rapidement que possible. Des cohortes auxiliaires furent levées dans toute l'Aquitaine, et les plus braves parmi les chefs indigènes s'enrôlèrent avec empressement. Pressé d'argent pour la conduite de ces exécutions, César eut l'adresse d'emprunter à ses propres officiers, et il se félicita du succès d'un artifice qui les rattachait à sa cause par un lien de plus: celui de l'intérêt pécuniaire.

Les lieutenants pompéiens Varron, Afranius et Pétréius. — Huit années s'étaient écoulées depuis que le sénat avait assigné à Pompée la province d'Espagne, en même temps que l'Afriqué. Le cours de ses intrigues qui le retenaient près de Rome ne lui avaient pas permis de s'y rendre en personne; mais il avait pris un vif intérêt à son organisation militaire, prévoyant l'importance d'un tel magasin d'hommes et d'armes dans le cas d'une guerre civile. La république avait auparavant maintenu dans la Péninsule une force de quatre légions. Le nouveau proconsul en retira deux autres d'Afri-

ricum proficisci in Galliam. » Il écrit de nouveau le 3 mai : « Pompeium cum magnis copiis iter in Germaniam per Ilyricum fecisse. »

que pour fortifier cet armement, et ces six brigades, composées de vieilles troupes, formaient ensemble la plus belle armée dont Rome pût s'enorgueillir. Il y fut ajouté une septième légion par l'enrôlement de colons provinciaux, et la force entière, sous les ordres du proconsul, fut augmentée des contingents des États alliés et de grands corps d'auxiliaires soldés. La Péninsule était divisée en trois gouvernements, ayant chacun un établissement militaire particulier. Dans la région du Nord et de l'Est commandait le consulaire Afranius avec trois légions. Pétréius était posté avec deux autres en Lusitanie, district comprenant les récentes conquêtes de César pendant sa préture. Le midi de la province de Castulo sur le Bétis, à l'embouchure de l'Anas, formait la plus policée des possessions romaines en Occident. Elle était assignée, par un heureux choix, à M. Térentius Varron, un des spécimens les plus complets de la culture de l'esprit, en Italie (1). Le génie littéraire de cet homme illustre était le plus universel de son temps : sa connaissance de l'histoire et des antiquités de son pays resta longtemps sans rivale; dans la noble profession du philosophe, et les occupations plus frivoles du poète, il se distingua honorablement parmi ses contemporains; tandis qu'il prouva ses progrès dans les arts de l'utilité la plus pratique, par son traité sur l'économie rurale qui est parvenu jusqu'aux temps modernes. Il semble, à la vérité, avoir montré peu d'aptitude pour le commandement militaire; mais en réalité, lui seul des trois lieutenants n'était pas attaché de cœur à son général, et son premier soin fut de tâcher de se faire passer pour ami du parti destiné à triompher, quel qu'il fût du reste. Afranius nous

(1) César, *Bell. civ*, I, 38. Il semble y avoir quelque corruption ou transposition dans le texte, mais il ne peut y avoir de doute que tel ne soit le sens de l'auteur.

est déjà connu comme un zélé partisan du sénat, mais un homme de peu de vigueur ou de prudence dans la vie politique. En tant qu'officier, toutefois, il avait servi avec distinction dans la guerre contre Sertorius, et avait gagné des lauriers en Asie sous les yeux de Pompée. Pétréius était peut-être, de ces trois, le seul digne du poste éminent qu'il était appelé à remplir. C'était un rude vétéran, dont la loyauté et le courage inébranlables avaient été éprouvés, longtemps auparavant dans la destruction de Catilina (1).

Ils se préparent à combattre César. — Aussitôt qu'ils eurent reçu de leur général l'ordre de se préparer à combattre César, les trois lieutenants concertèrent leurs mesures. A Afranius, comme le plus en avant, fut assignée la tâche de prévenir, s'il était possible, l'irruption dont la Péninsule était menacée. Pétréius se chargea d'appeler d'abord sous son étendard les hordes de sauvages guerriers dont sa province à demi insoumise regorgeait, et puis de diriger sa marche en toute hâte le long de la ligne du Durius ou du Tage, et d'effectuer sa jonction avec son collègue au delà de l'Ibérus. Dans l'entrefaite, le gouvernement de tout le Sud et l'Ouest fut délégué à Varron, qui retint avec lui deux légions pour garder la province dans la soumission, et constituer une réserve pour les éventualités. La force ainsi rapidement concentrée dans le nord de l'Espagne pour arrêter la marche de César, consistait en cinq légions de vétérans et un corps de quatre-vingts cohortes d'auxiliaires, s'élevant en tout, peut-être, à soixante et dix mille hommes (2).

(1) Salluste parle de lui comme étant déjà à cette époque un vétéran de trente années de métier, et rend hautement hommage à son expérience dans sa profession (*Bell. civ.*, 59, voir plus haut, t. I, pag. 142).

(2) César, *Bell. civ*, I, 39. Ces auxiliaires étaient en partie pesamment armés (*scutatæ*), en partie légèrement (*cetratæ*). Les premiers étaient tirés de la province citérieure, les derniers de l'ultérieure. La cohorte

Route militaire à travers les Pyrénées. — Les armées des Scipions et des Catons, dans les premiers temps, avaient été transportées en Ibérie par mer, mais la conquête des côtes méridionales de la Gaule avait graduellement étendu les routes militaires de la république du pied des Alpes au sommet des Pyrénées, et de là dans diverses directions à travers toute la Péninsule. Pompée s'était appliqué, dans la guerre avec Sertorius, à compléter la communication entre la Gaule et les possessions occidentales de la république. La route qu'il ouvrit conduisait de Narbo, par Ruscino et Illibéris, à Ficaria, Girona et Barcino (1). C'est précisément la ligne de la route moderne à travers le col de Pertuis, sur l'éperon le plus oriental des Pyrénées. Au plus haut point de cette route, Pompée avait érigé le trophée qui continua longtemps à porter son nom, et qui rappelait sur un arc triomphal ses exploits dans l'Ouest. La grande voie romaine de Gaule longeait la côte de Barcelone à Tarragone, et de là se partageait en deux directions : l'une de Lérida au nord-ouest, l'autre à Tortosa, Valencia et au sud. Dans les temps modernes les armées françaises ont fréquemment pénétré en Espagne par la route de Puycerda et d'Urguel, le long de la vallée de la Sègre (2) ; mais cette ligne plus directe ne fut pas adoptée par les Romains. Il ne put donc y avoir d'incertitude pour les généraux pompéiens sur la direction où marcherait l'ennemi, et il leur suffisait sans doute d'une prévoyance et d'une activité ordinaires pour occuper toutes les positions susceptibles de défense le long de la route qu'il devait

légionnaire était régulièrement complète à 600 hommes ; mais l'effectif des cohortes auxiliaires semble avoir varié considérablement de nombre. En un endroit, César mentionne particulièrement des cohortes de 600 hommes (*Bell. civ.*, III, 4).

(1) Le moderne Roussillon, Elne? Figueras, Girone et Barcelone.

(2) Guischard, *Mém. milit.*, I, 28.

suivre (1). Mais l'énergie de César se communiquait à ses lieutenants, tandis que les officiers qu'on lui opposait n'étaient ni moins lents, ni moins indécis que leur propre chef. Fabius se hâta de s'avancer de ses quartiers à Narbo, passa les montagnes sans résistance sérieuse, ferma les ports d'Emporiæ et de Barcino à des renforts du camp de Pompée, et prenant la route à droite de Tarraco, atteignit la vallée du Sicoris, pour se présenter de front aux forces unies d'Afranius et de Pétréius devant Ilerda (2).

Bruits de l'impopularité de César à Rome et en Italie. — Le courage avec lequel Fabius poussa en avant pour rencontrer un ennemi supérieur, fut le premier présage du succès final de César. Un second fut la nonchalance, ou pour mieux dire la trahison mal dissimulée de Varron, qui s'excusa de rejoindre ses collègues dans le Nord, et n'envoya pas même les flottes de Gadès coopérer avec eux, ou secourir les défenseurs de Massilia. Mais, d'ailleurs, d'autres circonstances semblaient obscurcir l'horizon de l'envahisseur. La résistance des Massiliens, qui dépassait toute attente, bien qu'avec peu de chance de succès en apparence, permettait aux amis de Pompée de s'imaginer qu'ils avaient de plus fortes raisons de confiance qu'ils ne le manifestaient généralement, et l'exemple des assiégés servait à raffermir en Italie un grand nombre d'hésitants. Cette classe de politiques trouvait un autre lieu commun d'encouragement mutuel dans l'impo-

(1) Livius Salinator, un officier de Sertorius, avait défendu avec succès cette passe contre le préteur, C. Annius. Plutarque, *Sert.*, 7. Tous les navires que César put construire ou rassembler étaient employés devant Massilia. De sorte qu'il eût fallu attendre bien des semaines et des mois avant de pouvoir jeter sur la côte son armée d'invasion. En outre, les forces pompéiennes en Espagne étaient suffisamment nombreuses pour occuper tous les ports sur la Méditerannée.

(2) César, *Bell. civ.*, I, 37. Ilerda, mod. Lérida ; Sicoris, mod. Sègre.

pularité qu'un bruit public attribuait à César auprès de la populace de Rome, et dans la désaffection de ses nouvelles levées. On s'attendait à ce que la brutale et impudente dissolution des chefs césariens, si nous devons croire les histoires courant à ce sujet, aliénât la faveur des citoyens plus tempérants. Il semblait impossible que des hommes de sens pussent acquiescer à une domination dont, quelques spécieuses que fussent ses prétentions présentes à la modération, on pouvait prédire avec tant de confiance qu'elle dégénérerait rapidement en tyrannie et en proscription. On bâtit des intrigues pour lever l'étendard du sénat dans le sud de l'Italie. Il est vrai qu'elles avortèrent entièrement. Il n'était pas vraisemblable qu'une conspiration conduite par un Cicéron et confiée à un Atticus réussît en face d'hommes tels que César et Antonius (1). Mais ce fut avec un sentiment pénible de ses difficultés croissantes et de la nécessité de remporter une victoire splendide pour maintenir la position qu'il avait acquise, que César se hâta sur les traces de son lieutenant, amenant une garde d'élite de neuf cents hommes de cavalerie pour renforcer les troupes rassemblées sur les rives du Sicoris. L'armée césarienne comptait cinq légions (2) avec six mille hommes d'infanterie auxiliaire, et autant de cavalerie, outre le contingent des montagnards aquitains et le petit escadron que nous venons de mentionner. Tandis que les généraux pompéiens étaient postés en sûreté sous

(1) Voyez les lettres de Cicéron, *ad Att.*, X, 8, 9, 10, 15; Antonius n'eût pas été embarrassé par les expressions énigmatiques que des critiques modernes ont pénétrées, s'il n'avait jugé inutile de perdre son temps à intercepter cette correspondance.

(2) César, *Bell. civ.*, I, 37. Fabius avait trois légions à Narbonne. A ces légions, il en faut ajouter apparemment deux autres que Trébonius avait amenées du nord de la Gaule (quæ longius hiemabant). Les auxiliaires sont énumérés (chap. XXXIX). Voyez Guischard, I, 50.

les défenses d'Ilerda, Fabius s'était contenté de jeter des ponts sur le Sicoris, et d'établir des communications avec la campagne qui s'étendait des deux côtés de la rivière. Une inondation soudaine, comme en cause fréquemment ce perfide cours d'eau, avait emporté un de ses ponts et placé deux de ses légions, ainsi coupées du reste, dans une situation d'imminent danger. Afranius s'avança pour l'attaque et Fabius pour la rescousse avec une promptitude et une tactique égales. Le pompéien, ne voulant pas risquer un engagement général, se retira devant les forces réunies de l'ennemi, et les deux partis restaient à s'observer mutuellement, quand César arriva pour décider la fortune de la campagne.

Grand intérêt de cette campagne au point de vue militaire. — Les manœuvres suivantes des armées opposées sont pleines du plus haut intérêt. Il est rare de voir dans l'histoire de la république, des corps égaux de vétérans romains se rencontrant dans un conflit mortel, avec une valeur et une résolution égales, et tous deux sous le commandement de généraux expérimentés. C'est une bonne fortune qui mérite d'être notée, que les détails de ces opérations stratégiques nous aient été conservés par un général aussi clair et aussi exact que César lui-même; et en les retraçant avec quelque minutie, nous aurons une idée de l'art de la guerre tel qu'il était pratiqué par la plus militaire des nations, à la période la plus florissante de ses armes (1).

César retranche son camp en face de la position de l'ennemi. — Une éminence, surgissant brusquement de la rive droite de la Sègre, était couronnée par les murs de l'ancienne

(1) Les détails de cette campagne sont donnés minutieusement par César (*Bell. civ.*, I, 40, jusqu'à la fin) et les autres autorités n'y ajoutent rien d'important. Je me suis aidé largement des remarques critiques de Guischard.

Ilerda (1). Les communications de la ville avec la rive opposée de la rivière, étaient assurées par un pont permanent de pierre, et la garnison pompéienne, qui défendait ce poste important, disposait des ressources de la plaine large et fertile sur laquelle la vue s'étendait de tous côtés. Sur un sommet rival, à la distance de moins d'un demi-mille vers le sud, Afranius et Pétréius avaient pris position, car une armée romaine de plusieurs légions demandait beaucoup d'espace pour sa commodité, et les généraux de la république échangeaient rarement l'ordre et la discipline du camp contre les quartiers confus et resserrés d'une ville. Ces éminences fortifiées, bien que sans liaison, paraissaient suffisamment près pour se soutenir mutuellement; mais entre elles le terrain se renflait en une troisième élévation, et celle-ci, comme nous le verrons, les pompéiens avaient négligé de la mettre à couvert par des défenses militaires. César prit l'offensive aussitôt qu'il arriva sur la scène de l'action. Il s'avança en ordre de bataille jusqu'à la distance de quatre cents pas du camp de l'ennemi; son but était de l'en faire sortir, en lui offrant la bataille dans la plaine située au dessous. Mais ses antagonistes n'avaient pas de motif pour accepter une bataille rangée qui déciderait tout. Ils cherchaient à prolonger les opérations afin de donner à leur champion le temps de compléter ses grands préparatifs en Orient; en conséquence, étant bien pourvus de vivres et s'appuyant sur les ressources du pays d'alentour, ils persistaient à refuser le défi qu'on leur portait. Il est vrai que pour avoir leurs coudées franches ou pour encourager leurs troupes par un semblant d'au-

(1) Comparez avec César la description de Lucain (IV, init.). Le poète remarque la position d'Ilerda sur le Sicoris, le pont de pierre, la colline sur laquelle Afranius était posté, et la hauteur intermédiaire contestée par les deux partis.

dacieuse bravade, ils rangèrent leur armée en bataille sur le front de leurs lignes ; mais là même ils étaient trop fortement postés pour que César s'aventurât à les attaquer. Il ne voulait pas, cependant, laisser leurs mouvements libres en se retirant de la position avancée qu'il avait prise lui-même; il sè mit donc à exécuter l'audacieuse et hasardeuse opération de construire un camp retranché en face de ses antagonistes. Il n'aurait pu garder son terrain pendant la nuit sans placer ses hommes sous la protection d'un fossé ou d'un rempart; mais tandis que les deux premières lignes gardaient leurs armes et leur ordre de bataille, il chargea la troisième de creuser un fossé sur leurs derrières, et en imposa ainsi à l'cnnemi qui crut que toutes les forces étaient également préparées pour le combat. Si l'on avait découvert les progrès de ces derniers travaux, les pompéiens auraient pu charger les deux premières lignes avec avantage, privées qu'elles étaient à ce moment de l'appui de la troisième. C'est ainsi que les Nerviens, pendant qu'une partie des troupes romaines étaient occupées à retrancher leur camp, avaient effectué leur attaque, si imprévue et si près de réussir. Impatient de prévenir une attaque aussi soudaine dans le cas présent, César se contenta de la protection temporaire d'un fossé, et remit à élever un rempart derrière pour compléter l'ouvrage, jusqu'à ce qu'il eût retiré ses légions dans l'intérieur de leurs retranchements inachevés. Les habiles et laborieux vétérans accomplirent le creusement du fossé jusqu'à la profondeur de quinze pieds, avant la tombée de la nuit. César fut alors en état de compléter plus à loisir les autres côtés de son camp. Quelques légères tentatives furent faites par Afranius pour interrompre le progrès de ces ouvrages, mais César les repoussa sans difficulté. S'étant donc entouré d'un fossé et ayant élevé un rempart subsidiaire, il possédait une position fortifiée d'où il pouvait surveiller et

combattre les mouvements de l'ennemi. En même temps son excellente cavalerie gauloise, force dans laquelle il était décidément supérieur aux généraux pompéiens, lui donna le moyen de se fournir de vivres dans la fertile plaine située entre le Sicoris et la Cinga, et les ponts qui avaient été jetés sur la première rivière maintenaient ses communications avec le pays par lequel il avait passé.

Manœuvres des armées hostiles. — Le camp occupé par Afranius et Pétréius était situé, comme on l'a dit, sur une éminence distante d'un demi mille environ de la citadelle d'Ilerda (1). Dans l'espace uni entre les deux hauteurs, était une ondulation de terrain qui semblait offrir une position favorable pour intercepter la communication entre les deux fortifications. Que César pût s'en rendre maître, et il couperait Afranius, non-seulement d'Ilerda, mais du pont sur le Sicoris, et par suite, de la contrée située au delà. Dans ce but, il fit sortir trois légions du camp, et ordonna à une troupe d'hommes choisis de s'élancer en avant, et de tenter de s'emparer de la colline. Les trois lignes dont se composait d'ordinaire l'ordre de bataille romain, n'étaient pas distinguées à cette époque, comme dans des temps plus reculés, par différents équipements et une différence correspondante de nom. Les légionnaires, au moins depuis Marius, étaient tous armés de même. Seulement, la première ligne était généralement composée des hommes dont la conduite et le courage étaient les plus éprouvés. Dans chaque cohorte, un certain nombre des meilleurs soldats, probablement près d'un quart de tout le détachement, étaient chargés de garder l'enseigne, d'où ils dérivaient leur nom d'*antesignani*. Dans une

(1) César dit, 300 pas, c'est à dire un peu plus que 500 yards; mais les localités sont faciles à distinguer clairement aujourd'hui, et l'intervalle est indubitablement plus grand.

action générale, ces hommes étaient réunis et placés à la première ligne ; chaque fois qu'il fallait effectuer une opération qui demandait une vigueur et une intrépidité supérieures, c'est à eux qu'on la confiait. César choisit la garde de l'enseigne d'une de ses légions pour faire l'attaque soudaine qu'il dirigea alors. Malgré la rapidité de son mouvement, les afraniens, ayant l'avantage au point de vue de la distance, furent en état de le prévenir. Avec les courtes armes dont se servaient les Romains, une légère supériorité de terrain donnait un avantage décisif dans des combats corps à corps. En cette occasion, le courage et la discipline étaient égaux des deux côtés, et les afraniens ne purent être délogés par les plus vigoureux efforts. La manière libre et irrégulière de combattre, que leur avaient rendue familière leurs rapports avec les indigènes, leur donna même un avantage sur les césariens, qui s'attendaient à rencontrer des opposants dont les manœuvres seraient précisément pareilles aux leurs, et furent déroutés par l'agilité et l'aisance avec laquelle leurs adversaires tournaient autour d'eux. En effet, les légionnaires romains étaient instruits à tenir leurs rangs, même dans la charge la plus rapide, et à se soutenir l'un l'autre, en gardant toujours entre eux un intervalle égal de trois pieds. Ils se serraient autour de leurs enseignes, qu'ils avaient pour point d'honneur de ne jamais quitter soit dans la retraite, soit dans l'attaque. La lourde pression des masses gauloises avait forcé les troupes de César à observer cette tactique avec constance et précision; tandis que les légions qui avaient servi en Espagne contre un ennemi d'un caractère différent avaient été forcées de se départir plus ou moins de la rigueur de ce système, et avaient appris à déconcerter leurs ennemis par des mouvements plus légers et plus décousus.

La défaite de ce corps d'élite fut réparée pour le moment

par la charge de la neuvième légion, qui fut alors envoyée à son secours. Ces troupes fraîches arrêtèrent bientôt l'élan des afraniens victorieux, les rejetèrent en arrière en désordre, et poussèrent leur chaude poursuite jusqu'au pied de la colline sur laquelle était située Ilerda. Ce fut sous les murs, ou derrière les portes, que les afraniens en retraite cherchèrent refuge. Mais il y avait beaucoup de péril dans la position de ceux qui les poursuivaient, parce que la moutée qu'ils escaladaient n'était que tout juste assez large pour trois cohortes de front, et qu'à droite et à gauche la descente était extrêmement rapide. Sans soutien sur ses flancs, et avec tout le désavantage du terrain, la neuvième légion était extrêmement fatiguée de la résistance obstinée qu'on lui opposait. Elle offrait un but sûr à tous les dards qu'on lui lançait d'en haut, tandis que le nombre et les moyens de défense de ses adversaires s'augmentaient des ressources de la ville à laquelle ils s'appuyaient. César fut obligé de faire marcher toutes ses forces, pour chasser l'ennemi sous l'abri de ses murs, et permettre aux assaillants, après un sanglant combat de cinq heures, de se retirer en bon ordre dans la plaine. Leur retraite fut efficacement couverte par l'arrivée de quelques escadrons de cavalerie qui, ayant réussi à surmonter les difficultés que le terrain offrait de tous côtés, se jetèrent, au dernier moment, entre les combattants.

Chaque parti s'attribue l'avantage. — L'engagement avait présenté de telles alternatives de succès, que chaque parti s'attribua la victoire (1). César lui-même avoue qu'il fut surpris de rencontrer une résistance si vigoureuse. Personne, dit-il, ne s'imaginait que ces troupes pussent égaler ses vétérans. Mais quant au nombre d'hommes tués des deux parts, l'ambiguïté de son langage est sujette à caution; tandis que

(1) César, *Bell. civ.*, I, 47.

la hauteur contre laquelle son attaque fut dirigée en premier lieu, resta entre les mains des afraniens, qui travaillèrent alors à la fortifier de défenses militaires. Un historien plus récent, qui semble avoir disposé, au sujet de ces opérations, de quelques matériaux indépendants de ceux que nous connaissons, n'hésite pas à donner l'honneur de la journée aux soldats d'Afranius (1).

Un soudain débordement des eaux environne la position de César. — L'échec que César subit ainsi sans s'y attendre, fut suivi d'un autre désastre auquel il était encore moins préparé. Durant les mois d'avril et de mai, la fonte des neiges des Pyrénées cause une inondation périodique des rivières qui, comme le Sicoris, descendent de leur flanc méridional. Les eaux de ces cours d'eau se gonflent rapidement, et se précipitent en pareille occasion, avec une violence excessive. Le pont de Fabius fut emporté par le torrent impétueux; mais il était permis à César de supposer, quand cette inondation se termina, que le danger était passé pour l'année. Quelques jours plus tard, cependant, l'équinoxe étant alors passée depuis six semaines, une seconde crue, plus violente encore que la première, balaya et le pont qui avait été rebâti, et l'autre situé plus haut sur le canal. Les mouvements de l'armée de César furent ainsi resserrés entre le cours du Sicoris et celui de la Cinga, tous deux sortis de leur lit et privés de gués et de ponts. Il n'y avait d'autre moyen de communiquer avec la légion située au delà des deux côtés, que le pont de pierre d'Ilerda, dont Afranius avait la possession. La base du triangle qui a pour sommet le confluent de

(2) Dion, XLI, 20; Lucain (IV, 46) balance le résultat avec une grande ingénuité :

« Sic pedes ex facili, nulloque urgente, receptus :
Irritus et victor subducto Marte pependit. »

ces rivières, était un district montagneux et impraticable, fournissant probablement peu de secours pour une armée; et l'accès peut même en avoir été sérieusement empêché, en temps de crue, par deux autres cours d'eau qui coupent la plaine (1). On était alors à la saison de l'année dans laquelle la dernière récolte est presque épuisée, tandis que la nouvelle n'est pas encore mûre pour la faucille. Toute la contrée d'alentour avait été mise à contribution par Afranius, et les légères guérillas ibériennes, qui voltigeaient sur les flancs de la position ennemie, eurent bientôt enlevé tout ce qui restait. Ces hommes étaient accoutumés à passer les rivières sur des peaux gonflées, qu'ils portaient avec eux en campagne, comme une partie de leur équipement, de sorte que, tandis que les légions de César étaient confinées dans la péninsule étroite et stérile où elles se trouvaient, elles étaient exposées à des attaques fatigantes, et à toute espèce de vexations de la part d'escarmoucheurs, qu'il était inutile de poursuivre. Une tentative de rebâtir les ponts en face de ces incommodes adversaires échoua, et on l'abandonna en désespoir de cause.

Les renforts de César arrêtés de l'autre côté de la rivière. — César avait fait un effort pour rétablir ses communications avec la grande route des Pyrénées, parce qu'il attendait de jour en jour des renforts de ce côté. Un corps d'archers et de cavaliers gaulois s'avançait pour rejoindre le camp du proconsul, et sous leur escorte, les députés de divers États, un grand nombre de jeunes nobles romains, fils de cheva-

(1) Ces cours d'eau, appelés à présent la Noguera Ribagorsana, et Pallaresa, ne sont pas mentionnés par César, bien qu'il doive les avoir franchis tous les deux dans ces circonstances, quand il transporta ses barques en chariots, jusqu'à l'endroit où il passa le Sicoris. Voir plus bas.

liers et de sénateurs, ainsi que quelques officiers supérieurs de César, suivaient en longue file, avec un convoi de chariots et d'équipements militaires. Les généraux pompéiens reçurent de bonne heure avis de leur approche et firent des préparatifs pour les attaquer aussitôt qu'ils atteindraient le bord des eaux. On ne mit pas moins de trois légions, avec un détachement de cavalerie, en mouvement pour ce service; mais on envoya les cavaliers d'avance, et la cavalerie gauloise, malgré sa consternation en découvrant le péril où César était placé, et son désappointement d'être empêché de le rejoindre, s'avança avec audace et confiance au devant de l'ennemi. La supériorité des Gaulois dans les évolutions de cavalerie tint leurs assaillants en haleine, jusqu'à ce que les légionnaires arrivassent à leur aide.

Les afraniens sont téméraires dans leur espoir d'anéantir César. — Les Gaulois se retirèrent devant un ennemi plus nombreux et plus formidable; mais la multitude non armée qui était venue sous leur escorte, avait mis à profit les quelques heures gagnées de la sorte pour s'échapper avec ses bagages dans la région montagneuse, et Afranius ne récolta qu'une victoire stérile, au lieu de la riche et importante capture qu'il avait espérée. Il se retira en toute hâte à Ilerda, dont la défense avait été sérieusement affaiblie par le départ d'une si grande portion de l'armée pour cette expédition sans profit. La détresse à laquelle les troupes de l'ennemi étaient réduites à cette époque, le flattait encore des plus brillantes espérances d'une victoire sans effusion de sang. Leurs maigres subsistances diminuaient de jour en jour et haussaient de plus en plus de prix. Les eaux persistaient plus longtemps qu'à l'ordinaire : cependant elles ne pouvaient manquer de baisser dans peu de jours, et dans sa désastreuse position, César n'était pas privé, comme la garnison d'une ville assiégée, de la certitude d'un prompt

soulagement. Néanmoins les officiers de l'armée pompéienne remplissaient toutes les lettres qu'ils écrivaient à leurs amis de Rome, de pronostics téméraires sur la perte prochaine de leur adversaire. Les patrons de leur cause se gonflaient d'espérances qu'ils n'avaient pas osé concevoir depuis la fuite de leur champion d'Italie, et affluaient à la maison d'Afranius dans la ville, tant ils étaient impatients de montrer à sa famille l'intérêt qu'ils prenaient à ses héroïques exploits (1).

César rétablit ses communications au moyen de barques. — Mais longtemps avant que ces lettres fussent parvenues à Rome, César s'était dégagé de sa situation périlleuse par un expédient très simple. Il construisit un certain nombre de bateaux, légers de charpente et recouverts de peaux, sur le modèle des barques qu'il avait vues en Bretagne (2). Il transporta ces barques sur des chariots, jusqu'à l'endroit où il se proposait de bâtir un pont, à vingt-deux milles en remontant la rivière (3). Du côté opposé, s'élevait une colline, grâce à laquelle il pouvait exécuter ses travaux sans être

(1) César, *Bell. civ.*, I, 53; Dion, XLI, 21.

(2) Lucain (IV, 134), les compare aussi aux barques dont se servaient les Vénètes sur le Pô, et les Égyptiens sur le Nil. Bien que formés suivant la description sur le modèle des barques bretonnes, ces vaisseaux étaient d'une grandeur considérable. Il fallut pour en transporter un seul, plusieurs chars attachés ensemble : « Curris junctis devehit. » César, *Bell. civ.*, I, 54.

(3) A cet endroit, quelques milles au dessus de la ville de Balaguer, la rivière est enfermée entre des collines escarpées. (Guischard, *Mém. milit.*, II, 2). Je remarque, en examinant l'atlas des campagnes de Suchet, que la vallée de la rivière est ainsi confinée pendant quelques milles au dessus de Balaguer. Le nom d'un village nommé Pons pourrait nous tenter de fixer dans cette localité l'emplacement du pont; mais il est trop loin de Lérida. Je pense que ce fut plus probablement à Alos; parce qu'il y a, immédiatement en face, une colline d'une élévation modérée.

molesté. En conséquence, il commanda à un détachement de passer le courant dans ses frêles embarcations, et quand il se fut rendu maître de cette position et qu'il l'eut fortifiée, il n'eut plus de peine à rétablir ses communications avec le pays au delà du Sicoris, et à remplir ses magasins vides. En même temps ses renforts gaulois descendirent le rejoindre de leurs retraites dans les montagnes, et une sérieuse escarmouche avec quelques partis de fourrageurs ennemis aida à rendre la confiance à ses soldats.

D. Brutus, lieutenant de César, remporte une victoire navale sur les Massiliens. — Au moment même où César effectuait cet heureux mouvement, il reçut la nouvelle d'une victoire remportée par sa flotte, à la hauteur de Massilia (1). Domitius avait persuadé aux habitants de prendre l'offensive; le départ du grand capitaine les encourageait, et, outre la supériosité de nombre et d'équipement de leurs vaisseaux, ils avaient encore, pour leur donner confiance, la valeur des tribus indigènes, qui les montaient dans une large proportion. En conséquence ils sortirent de leur port, et marchèrent droit à la flotte césarienne qui stationnait en face d'une île située à l'opposite de l'entrée. Les vaisseaux de Brutus construits à la hâte avec de mauvais matériaux et moins habilement manœuvrés, auraient pu ne pas réussir à les forcer à un engagement. Mais en cherchant eux-mêmes le combat, et en joignant l'ennemi proue contre proue et flanc contre flanc, ils renonçaient à tous leurs avantages particuliers, et réduisaient la lutte à n'être plus qu'un combat de valeur et de discipline. Ici sans doute, les Albici, tribu de hardis montagnards, dont ils s'étaient assuré l'aide, leur furent de bon service; mais ces guerriers ne pouvaient se mesurer avec les hommes d'élite pris par Brutus dans les légions romaines

(1) César, *Bell. civ.*, I, 56-58.

pour en garnir ses vaisseaux. Le résultat fut que l'escadre massilienne perdit neuf vaisseaux sur dix-sept, et que ceux qui restèrent furent honteusement chassés dans le port où ils rentrèrent en désordre.

Découragement des afraniens. — Ces nouvelles ne demeurèrent pas enfermées dans le camp de César, mais se répandirent rapidement parmi les tribus indigènes dans le pays environnant, et contribuèrent, avec le rétablissement extraordinaire de la fortune de César devant Ilerda, à les disposer à entrer en relations amicales avec lui (1). En même temps il devint évident que le bruit de la marche de Pompée par la Mauritanie était tout à fait faux. Ces désappointements successifs découragèrent les troupes d'Afranius et de son collègue; leur cavalerie et leurs partis de fourrageurs eurent de jour en jour plus peur de s'aventurer à portée des escadrons avec lesquels César alors parcourait et occupait la plaine; ils se tinrent sous les murs d'Ilerda, et se contentèrent de courtes expéditions nocturnes dans le but de pourvoir à leurs besoins.

Ils se préparent à évacuer Ilerda. — Afranius et Pétréius semblent eux-mêmes avoir été profondément affectés de ces désastres. Désespérant d'être secourus de leur chef et alarmés de la défection des tribus indigènes qui les entouraient, ils commençaient déjà à tourner leurs regards du côté des districts centraux de la Celtibérie, qui leur étaient le plus attachés et où ils pouvaient espérer trouver un champ plus libre pour leurs mouvements. Ils s'étaient volontairement renfermés dans leur forteresse à Ilerda. Mais l'ennemi manœuvrait maintenant pour leur couper la retraite, et il ne leur restait plus qu'un court intervalle de temps pour échapper de leurs retranchements resserrés, sans hasarder l'engage-

(1) César, *Bell. civ.*, I, 60 : « Magna celeriter commutatio rerum. »

ment général qu'ils craignaient plus que toute autre alternative. La route la plus directe vers l'Ouest ou le Sud était gardée par le camp de César; l'autre route passait le pont sur le Sicoris, atteignant les rives de l'Èbre à une distance de vingt milles, à un endroit auquel César donne le nom d'Octogésa (1).

Opérations de César pour passer la rivière et empêcher leur retraite. — César désirait vivement les tenir également en échec sur ce côté de la rivière; mais le pont, qui seul lui offrait un moyen de communication, était situé, comme nous l'avons vu, à près de vingt-deux milles au dessus d'Ilerda, et il ne pouvait se hasarder à diviser son armée en deux corps à une telle distance l'un de l'autre. Il aurait dû adopter le moyen de jeter un autre pont sur le Sicoris à un point plus rapproché; au moins ne donne-t-il dans sa narration aucune raison pour montrer que ce fût impraticable ou difficile. Mais, au lieu de cela, il préféra une opération d'une espèce différente. A une courte distance au dessus d'Ilerda, il coupa plusieurs fossés, chacun de trente pieds de large, de manière à faire écouler les eaux de la rivière et à les re-

(1) Je ne puis supposer avec Mannert (I, 417), que cette place soit Méquinenza, bien que nous puissions naturellement penser qu'une position si imposante aurait attiré l'attention des Romains. Octogésa, d'après le récit de César, doit certainement avoir été sur la rive gauche du Sicoris; peut-être à La Granja, comme Ukert le suppose, suivant Guischard. Je pense qu'elle était située quelques milles plus bas, où la route actuelle de Lérida passe l'Ebre, en face de la ville de Flix. Cette situation concorde avec la description que donne César du pays entre Ilerda et Octogésa, d'abord quelques milles de plaine, et ensuite une région montueuse. C'est la ligne de la route moderne à Tortose et à Valence, et il est probable qu'elle suit une ancienne route. J'ai examiné le pays avec soin dans l'atlas de la campagne de Suchet (1811-12), lequel est un modèle de clarté. Napier (*Guerre de la Pénins.* III), dit à boule vue que Méquinenza est l'Octogésa de César.

jeter derrière sa position, jusqu'à ce que le courant fût rendu guéable à un degré convenable. Les eaux ainsi détournées étaient conduites apparemment dans une branche de la Noguera, qui se jette dans la Sègre un peu au dessous de Lérida (1), et l'opération à laquelle toute l'armée fut employée (les légionnaires romains étant rompus à l'usage de la bêche et de la pioche) aurait pu être achevée, dit-on, dans l'espace de dix jours (2). Ce n'était donc pas un plus grand travail que celui de bâtir un pont, et il n'exigeait pas de matériaux. Aussitôt que les généraux pompéiens eurent découvert l'objet de ces travaux extraordinaires, ils hâtèrent l'exécution de leur projet de départ. On avait déjà donné l'ordre de rassembler des bateaux pour construire un pont sur l'Èbre, à Octogésa, et en attendant son rapide achèvement, deux légions furent transportées au delà du Sicoris et postées sur la rive gauche derrière de forts retranchements.

Les afraniens se retirent, les césariens les poursuivent et en viennent aux mains avec eux. — Au moment où l'on annonça que le pont de bateaux était presque prêt pour l'évasion des pompéiens en retraite, le gué du Sicoris fut déclaré praticable pour la cavalerie de leurs adversaires, qui s'y lancèrent hardiment. Mais l'eau atteignait aux aisselles des légion-

(1) César ne le dit pas ; il ne dit pas non plus, comme on l'a aussi supposé, qu'il conduisit les eaux dans un immense réservoir creusé dans ce but. Il est difficile de comprendre clairement de quelle nature fut l'opération. Il semble qu'il dut y avoir une profondeur considérable de sol à couper pour conduire ces tranchées derrière Ilerda, dans le bras de la Noguera situé plus loin. Voici simplement les paroles de César : « Nactus idoneum locum fossas pedum triginta in latitudinem compiures facere instituit quibus partem aliquam Sicoris averteret, vadumque in eo flumine efficeret. » (*Bell. civ.*, I, 61).

(2) Guischard, II, 67, ss. La longueur de la tranchée aurait été de près de 1,000 toises.

naires, et sa rapidité était si grande qu'il semblait impossible de tenir pied. Il n'y eut d'autre ressource que d'envoyer les légions faire le tour par la route décrite plus haut, et de laisser la cavalerie harceler et entraver la retraite de l'ennemi, qu'il n'était pas en son pouvoir d'arrêter. Afranius laissa deux cohortes à Ilerda, et fit passer la rivière au reste de ses forces. Elles y rejoignirent les deux légions déjà en avant, et firent route ainsi pour Octogésa. La cavalerie de César continua d'agir avec grand effet sur leurs derrières ; ces opérations pouvaient être vues distinctement des troupes campées sur les hauteurs de l'autre côté : elles étaient enflammées d'admiration par la conduite de leurs frères plus heureux, et tourmentées de désespoir en voyant leurs ennemis s'échapper de leurs mains. Les centurions et les tribuns coururent en tumulte à leur général, et le supplièrent au nom des légions de leur permettre de se jeter dans le gué. César lui-même se laissa emporter par leur ardeur contagieuse bien qu'il ne fût pas sans appréhension du résultat. Il se contenta de laisser ses hommes les plus faibles derrière avec une seule légion pour protéger le camp, et donna au reste le signal de marcher en avant. Le passage fut enfin effectué. On avait pris la précaution de placer des bêtes de somme en amont et en aval, d'un côté pour briser la force du courant (1), de l'autre pour secourir ceux qui seraient balayés par lui. La

(1) Lucain décrit cette opération au passage du Rubicon (I, 220).

« Primus in *obliquum* sonipes opponitur amnem,
Excepturus aquas : molli tum cætera rumpit
Turba vado fracti faciles jam fluminis undas. »

La ligne de bêtes de somme en aval devait aussi ralentir le courant en agissant comme une digue ; mais elle devait augmenter la profondeur en proportion La date de ce passage du Sicoris est fixée par Guischard, au X, Cal. Sext. = 22 juillet. *Mém. milit.*, III, 193) ce qui correspond au 31 mai du calendrier corrigé.

cavalerie aida aussi à recueillir les traînards : et on ne perdit pas un homme. Les afraniens en retraite avaient abandonné leur campement à la première lueur du jour ; mais telle fut l'ardeur et la vitesse des césariens, qu'ils les rejoignirent dans l'après-midi du même jour, bien qu'ils eussent un circuit de six milles à faire, et une barrière si formidable à surmonter. Mais la retraite des fugitifs avait été arrêtée jusqu'à un certain point par les cavaliers ennemis, et, se croyant à l'abri d'une interruption plus sérieuse, ils ne s'étaient pas souciés de prendre aucune disposition spéciale. Leur position, maintenant, était changée. Afranius fut forcé de faire halte et de ranger ses hommes en bataille ; car César s'avançait sur trois lignes, comme préparé à offrir le combat. Alors le poursuivant s'arrêta à son tour pour donner à ses troupes le temps de se reposer et de se rafraîchir avant de tirer l'épée. Afranius reforma ses troupes en colonne, et s'élança en avant, jusqu'à ce que l'ennemi, avançant encore et le serrant de près, le mît dans l'impossibilité d'échapper. Cependant le général pompéien fut informé qu'à une distance de cinq milles, commençait une région montagneuse, où la cavalerie de ses adversaires ne pourrait plus leur servir. Il eut alors l'intention de s'assurer des défilés de ces collines avec des forces suffisantes pour arrêter la marche de ceux qui le poursuivaient, et d'effectuer ainsi sa retraite jusqu'à l'Èbre, avec le gros de son armée. C'était le meilleur mouvement qu'il pût opérer, et il y eût réussi, s'il avait persisté à continuer sa marche tard dans la nuit, ce qui, vu le petit nombre de milles qu'ils avaient faits jusque-là, ne demandait pas d'effort extraordinaire. Mais d'autres conseils prévalurent, les troupes firent valoir les fatigues d'un jour de marche et de combat, et on remit au lendemain de sauver la cause républicaine en Espagne. Cependant, César, de son côté, était satisfait des exploits que ses soldats avaient ac-

complis ce jour-là, et il prit position sur l'éminence la plus proche. Mais il continua à veiller pendant les heures silencieuses de la nuit. Vers minuit, des rôdeurs du camp pompéien furent amenés à son quartier; il apprit d'eux que ses adversaires se préparaient à évacuer leurs retranchements à la faveur de l'obscurité. Immédiatement les trompettes césariennes sonnèrent l'alarme, les tentes furent abattues, les bagages empilés, les armes et les accoutrements empaquetés; et la rumeur qui s'élève de quatre légions levant le camp, annonça au loin que leur général était sur ses gardes, et prêt à suivre avec acharnement la trace des fugitifs. Afranius craignit de risquer l'engagement de nuit auquel il pourrait se trouver forcé dans les passes étroites des montagnes, et il contremanda le mouvement arrêté.

César fait une feinte, et manœuvre pour intercepter la marche de l'ennemi. — Le jour suivant se passa, des deux parts, à examiner la nature du pays dans la direction où les deux armées avaient également hâte de marcher. Les généraux pompéiens tinrent un conseil, où ils résolurent d'attendre le matin pour continuer leur route, afin d'avoir au moins l'avantage du jour pour repousser les attaques de l'ennemi, puisqu'ils ne pouvaient pas même déjouer sa vigilance pendant la nuit. Mais César tira un autre profit de l'information qu'il avait reçue. Il vit que par une marche rapide, bien que détournée, il pouvait se jeter entre l'armée en retraite et les montagnes. Dans le premier crépuscule, on vit ses bataillons sortir de leur camp, et se retirer en apparence sur la trace qu'ils avaient suivie le jour d'avant. Les afraniens furent persuadés que, vaincus par la famine, la fatigue ou la terreur, ils étaient en rapide retraite vers Ilerda; mais quand ils virent les épaisses colonnes tourner tout à coup à droite (1),

(1) César, *Bell. civ.*, I, 69. Un tour à droite en sortant des derrières du

et se glisser à l'horizon dans la direction du point où ils tendaient eux-mêmes, la tactique des prétendus fuyards, et en même temps leur imminent danger leur sautèrent aux yeux.

César tient les afraniens en échec ; mais il ne souffre pas que ses soldats engagent la lutte avec eux. — La levée du camp, toutefois, causa quelque retard. En même temps, la cavalerie césarienne, attachée aux flancs des afraniens comme ils se formaient et marchaient en avant, gênait leurs mouvements. De sorte que, dans les efforts des deux armées pour gagner les montagnes, les césariens eurent assez d'avantage pour être en mesure de se ranger en bataille à leur pied, et de boucher efficacement la route d'Octogésa. Une éminence dans la plaine fournit aux afraniens harassés une position, où ils purent au moins reprendre haleine, et examiner le parti à prendre (1). Ils cherchèrent d'abord à faire diversion en envoyant un corps d'auxiliaires espagnols armés à la légère, occuper une colline sur le flanc des césariens. Mais la terrible cavalerie gauloise tomba immédiatement sur cette troupe, et la tailla en pièces jusqu'au dernier homme, à la vue des deux armées. Il fut alors évident que les afraniens, découragés par leurs revers et inférieurs en cavalerie, n'auraient pas de chance en rase campagne contre leurs assaillants. Les césariens se faisaient fort de les déloger de la

camp (contrariam in partem iri videbatur) les aurait conduits à l'est du camp d'Afranius, qui eût été placé ainsi entre eux et le Sicoris. Quant aux *loca aspera* et aux *angustiæ* que César mentionne, Guischard suppose que ce sont un défilé entre les montagnes et cette rivière. Je pense que ces mots décrivent l'intérieur de la région qui s'étend entre le Sicoris et l'Ibérus.

(1) La contrée plate au pied des hauteurs, où ces manœuvres eurent lieu, est, je pense, nommée maintenant la Gariga ; et l'endroit où Afranius planta ses tentes est peut-être celui du village de Llardecans.

petite hauteur sur laquelle ils s'étaient réfugiés, et, comme auparavant, les centurions et les tribuns entourèrent encore une fois leur général, et le pressèrent avec une importunité presque menaçante de les conduire au combat. Mais César avait plusieurs raisons pour s'abstenir d'un engagement qu'il croyait superflu ; car l'ennemi bien que non attaqué, ne pouvait pas garder longtemps sa position à cause du manque d'eau ; mais, si on le poussait au désespoir, il pourrait encore causer la perte d'une grande partie de ses plus braves troupes. En outre, il convenait à sa politique aussi bien qu'à son caractère, d'éviter l'effusion du sang romain, de son côté, comme chez ses adversaires. Et par dessus tout, peut-être, l'expérience qu'il avait faite en Italie lui donnait la certitude, qu'une grande partie des hommes, en guerre maintenant contre lui, étaient, au fond du cœur, très disposés à se joindre à ses enseignes. En conséquence, il rejeta avec fermeté les demandes impérieuses de ses vétérans, bien qu'en agissant ainsi, il les offensât gravement, et pût les entendre murmurer, avec la licence dont ils avaient une longue habitude, qu'une autre fois, ce serait à leur tour de refuser de combattre, quand César l'ordonnerait (1).

Des conciliabules s'ouvrent entre les soldats des rangs opposés. — Cependant les généraux pompéiens étaient dans une grande perplexité. Toute espérance de passer l'Èbre était abandonnée : ils n'avaient plus à choisir, pour trouver un asile, qu'entre Ilerda et Tarraco. Mais leurs mouvements étaient épiés de près, et circonscrits par les escadrons qui voltigeaient autour d'eux. Ils ne pouvaient se procurer qu'à la pointe de l'épée une poignée de fourrage ou une goutte d'eau. Les détachements qu'ils envoyaient aux vivres étaient attaqués ; il fallait pour les sauver le secours de bataillons

(1) César, *Bell. civ.*, I, 72.

frais qui, à leur tour, demandaient à être soutenus par d'autres; de sorte qu'une grande partie de l'armée était attirée graduellement sur le terrain inférieur. Les généraux ordonnèrent de faire une tranchée et de construire un rempart de là colline à l'eau; la distance était grande, le travail pénible, et pour le mener à bout, il fallut la présence et les encouragements de tous les officiers supérieurs. Dans l'entrefaite, on laissait les soldats dans leur camp presque sans surveillance; les césariens rôdaient jusqu'aux retranchements ennemis, et ils établirent des rapports avec ceux de leurs amis et de leurs connaissances que la fortune de la guerre civile avait rangés du côté opposé. Par degrés ces relations à distance dégénérèrent en familiarité et en confiance. Les soldats des deux camps se mêlèrent librement les uns avec les autres, et l'enthousiasme avec lequel les vétérans de César proclamaient les mérites de leur général, agit sûrement et promptement sur l'indifférence des afraniens. Les partis rivaux en vinrent bientôt à une entente. La seule stipulation qu'ils firent entre eux, fut qu'on garantirait la vie aux généraux pompéiens. Le propre fils d'Afranius fut forcé de se contenter de cette assurance, et quand on l'eut donnée, les légions rangées sous son enseigne se déclarèrent heureuses de se rendre à un ennemi qui unissait tant de clémence à tant de libéralité (1).

Pétréius s'interpose violemment et rompt toute négociation entre eux. — A la nouvelle de ces importantes négociations, les deux chefs pompéiens revinrent en toute hâte au camp. Afranius acquiesça sans peine à un arrangement où l'on avait soigneusement pourvu à sa sûreté; mais Pétréius, homme d'une trempe plus rigide, ne voulut abandonner ni sa réputation ni son devoir. Il était d'usage pour le général d'avoir

(1) César, *Bell. civ.*, I, 74.

auprès de sa personne une garde du corps distincte des manipules des légions. Celle de Pétréius consistait en une cohorte d'infanterie légère indigène, un petit escadron de cavalerie, et un certain nombre d'amis et de personnes attachées à sa suite, qui formaient son état-major ou lui servaient d'aides de camp. Avec ces hommes, qui lui étaient restés fidèles, il courut impétueusement au rempart où les soldats des armées opposées tenaient leurs conciliabules de trahison et dispersa l'assemblée, massacrant autant de césariens qu'il lui en tomba sous la main. Le reste se ralliant en toute hâte, roulèrent leurs manteaux autour de leur bras gauche et se frayèrent un passage, l'épée à la main, à travers les assaillants jusque tout près de leur propre camp. Pétréius rentra dans ses retranchements et les habitudes de discipline reprirent leur ascendant.

Férocité de Pétréius. — Pétréius proposa alors la forme solennelle du serment militaire : de ne pas déserter ni trahir l'armée de ses généraux, de ne tenir aucune conférence particulière avec l'ennemi. Il prêta d'abord le serment luimême, puis le déféra à ses collègues; les tribuns vinrent ensuite, après eux les centurions, et finalement le corps entier des légionnaires, centurie par centurie. On donna immédiatement des ordres rigoureux pour que tout césarien, qui aurait été accueilli par un parent ou un ami, fût livré et tué ; mais la pitié ou la honte s'entremirent pour empêcher l'effet de cet atroce commandement; la plupart d'entre eux furent cachés jusqu'à la nuit et renvoyés alors en secret. Pendant ce temps César s'attachait à faire contraster sa conduite avec cette cruauté (1). Il s'enquit soigneusement de tous les pompéiens qui s'étaient fourvoyés dans son camp, et offrit de les renvoyer sains et saufs dans leurs quartiers. Mais un grand

(1) Suétone, *Jul.*, 75; Appien, *Bell. civ.*, II, 43.

nombre parmi les officiers étaient déjà si charmés de sa manière d'agir, qu'ils préférèrent demeurer à son service. Il leur donna leur ancien grade ou même les promut à un grade plus élevé (1).

Les afraniens sont forcés de retourner sur leurs pas vers Ilerda. — Les afraniens étaient réduits alors à une grande détresse de vivres, et en même temps l'accès de l'eau leur était fermé. On résolut de diriger la retraite sur Ilerda, où les magasins n'étaient pas encore épuisés, plutôt que sur Tarraco, située à une plus grande distance, et où probablement aucun préparatif n'avait été fait pour l'entretien d'une force si considérable. César les cernait de près, et ne leur laissait point la facilité de se ravitailler. Il y avait de constantes escarmouches entre les partis détachés de chaque côté pour aller aux provisions ou pour les intercepter. Quand les afraniens plantèrent leurs tentes pour la nuit, et se retranchèrent près de la rivière, César résolut de les clouer à cette place et de les empêcher d'arriver à l'eau, en traçant autour d'eux une ligne complète de circonvallation. Il avait persévéré deux jours dans ce travail ardu qui était déjà presque achevé, quand les chefs pompéiens sentirent la nécessité de l'interrompre, au risque même de provoquer l'ennemi à un combat décisif. Mais César avait aussi à cœur, de son côté, d'éviter le risque et l'effusion de sang d'un engagement général, avec un adversaire qu'il comptait réduire à la fin à des conditions plus aisées.

Les armées sont rangées en bataille en face l'une de l'autre. — Ce ne fut, selon toute apparence, que pour céder à l'importunité mutine de ses propres troupes, qu'il les rangea en bataille, et s'offrit aux afraniens assiégés dans l'attitude du défi. La manière dont les deux armées furent disposées, la

(1) César, *Bell. civ.*, I, 76, 77.

principale force de chacune consistant également en cinq légions romaines, montre à quel point celle de César était supérieure en puissance. Les cinq légions d'Afranius furent rangées sur deux lignes, comptant chacune vingt-cinq cohortes, au lieu de l'ordre plus usité de trois; c'est que la cavalerie et les auxiliaires légèrement armés étaient de si peu de valeur, que le général étendit son centre à l'extrême, et se dispensa tout à fait d'ailes pour protéger ses flancs. Une troisième ligne fut formée des auxiliaires indigènes, et leur chef comptait, pour sa réserve, sur ces mêmes bataillons dans lesquels il pouvait placer le moins de confiance. César, de l'autre côté, disposa ses forces suivant la bonne méthode. Les légions formèrent une triple ligne; quatre cohortes de chaque légion, vingt en tout, formaient la première, trois de chacune la seconde, et un nombre égal la troisième. Les intervalles entre les cohortes étaient occupés par les troupes légères, les archers et les frondeurs, et les flancs étaient protégées par les redoutables escadrons de la cavalerie gauloise.

Les lieutenants pompéiens sont réduits à capituler. — Mais le jour se passa sans coup férir. Les afraniens n'eurent pas le courage de commencer l'attaque, tandis que leur adversaire contenait l'ardeur de ses troupes. Le lendemain matin l'armée en retraite, qui avait réussi jusque-là à tenir ouvertes les lignes de César, fit une démonstration sur le bord de la rivière (1), avec l'intention désespérée de passer un gué difficile en face d'un ennemi actif. Mais les dispositions que prit César pour couvrir l'endroit à l'aide de sa cavalerie, convainquirent Afranius qu'il était impossible de s'échapper

(1) César ne nous indique pas où se trouvait ce gué : ce doit être à quelque point au dessous d'Ilerda, et à cette époque les eaux étaient sans doute complétement rentrées dans leur lit.

dans cette direction. Le moment était évidemment arrivé où le manque de vivres pour les hommes et les animaux, le découragement de ses soldats et l'infériorité de sa force lui imposaient la capitulation sans réserve que son adversaire avait si longtemps attendue. Les conditions exigées par le vainqueur furent que les lieutenants de Pompée abandonneraient la province, en déposant leur commandement militaire, et de plus en débandant leurs forces. Il s'engagea en même temps à ne forcer aucun soldat à entrer à son service contre son gré. A ceux qui avaient de la famille ou des possessions dans le pays, il donna la permission d'y rester; il s'engagea à faire escorter les autres en sûreté jusqu'aux frontières d'Italie, et là à les dégager de leurs obligations militaires. Avec sa politique accoutumée, il s'engagea aussi à s'abstenir d'exercer aucune rigueur envers leurs officiers. Il ne manqua pas non plus de déployer sa générosité ordinaire, en satisfaisant de ses propres ressources aux demandes de paie, dont les soldats accablaient à grands cris leurs infortunés généraux (1). La campagne fut ainsi menée à bonne fin au bout de quarante jours, et le brillant succès remporté par César ajouta plus de lustre encore à sa réputation militaire que ses grands exploits en Gaule. Il avait brillamment battu par ses manœuvres une armée romaine, qui n'était pas inférieure en force à la sienne, dont les chefs n'étaient pas à dédaigner, et qui s'appuyait sur toute la puissance et toutes les ressources du pays dans lequel elle combattait. L'imprenable position d'Ilerda et la crue extraordinaire du Sicoris (2), n'avaient pas peu contribué à augmenter les difficultés que l'assaillant avait eues à combattre, et soit par la splendeur de la victoire, soit par l'importance du ré-

(1) César, *Bell. civ.*, VII, 86, 87.
(2) Voy. le discours de Curion à ses soldats (*Bell. civ.*, II, 32).

sultat, le jour du triomphe de César sur Afranius et Pétréius mérita également qu'on l'inscrivît au calendrier impérial, et qu'on en célébrât la mémoire, dans les siècles postérieurs, par une fête anniversaire (1).

(1) Orelli (*Inscript.*, II, 396), donne des fragments de quatre anciens calendriers qui rappellent cette circonstance : p. ex. « Kal. Capranicorum. IV, Non. Sext. feriæ quod hoc die imp. Cæsar Hispaniam Citeriorem vicit. « Le même jour était l'anniversaire de la défaite subséquente de Pharnace. « Kal. Amitern, IV Non. Sext feriæ, quod eo die C. Cæs., C. F. in H (ispan. citer. et) quod in Ponto eod. die r (egem Pharnace) m in devicit. » La vraie date de l'événement est le 9 juin, av. J.-C. 49. Voy. Fischer, *Römische Zeittafeln*.

CHAPITRE VIII

Siége et prise de Massilia. — César reçoit la soumission de Varron et établit son pouvoir sur toute l'étendue des provinces espagnoles. — Campagne de Curion en Afrique. — Sa défaite et sa mort. — Désastre subi en Illyrie par les forces de César. — Administration de Rome par Lépidus et M. Antonius. — César est créé dictateur en son absence. — Il apaise une émeute parmi ses troupes à Placentia et se hâte d'arriver à Rome. — Ses mesures financières et politiques. — Il est élu consul et résigne la dictature. — Se prépare à suivre Pompée au delà de la mer. — Avantages de sa position comparée à celle de ses adversaires. — A. U. 705, av. J.-C. 49.

Situation de Massilia. — Tandis que ces opérations se déroulaient en Espagne, le succès que D. Brutus avait remporté récemment sur la flotte massilienne avait donné aux assiégeants la supériorité sur mer, et Trébonius conduisait les opérations dirigées par terre contre la ville, avec toutes les ressources de l'art militaire. Mamurra, le chef du département des machines de guerre, avait mérité la faveur illimitée de César par l'habileté qu'il déployait dans sa profession (1). Mais les défenseurs de Massilia étaient pourvus, de leur côté, d'une grande quantité de machines de guerre, que

(1) Catulle parle de l'énorme richesse que Mamurra avait gagnée par ses services en Gaule, et en fait le fondement d'une accusation grossière contre lui et son chef (*Carm.*, LVII); Pline (*Hist. nat.*, XXXVI, 7), rappelle ses profusions et sa magnificence.

leurs gouvernants avaient eu la politique d'accumuler, longtemps d'avance, pour une occasion pareille. Aussi l'on vit, tant dans l'attaque que dans la défense de la ville, l'application la plus complète des principes et des ressources de la guerre telle qu'on la pratiquait alors (1). La Massilia de l'antiquité n'avait que peu de ressemblance, même dans ses traits extérieurs, avec la ville qui a hérité de sa situation et de son nom. César la montre baignée de trois côtés par les eaux de la mer; mais le port qui alors la bornait au sud est environné maintenant de rues et de maisons. Les antiquaires français affirment de plus qu'une partie considérable de l'ancienne ville, dans son quartier occidental, a été depuis longtemps couverte par les empiétements des vagues. L'emplacement du temple de Diane, où s'élève la cathédrale moderne, était originairement au milieu de la ville. Aujourd'hui il se trouve au bord de la mer. Le lazaret occupe l'éminence au nord sur laquelle, suivant la description de César, se dressait la citadelle, et le seul côté par lequel la ville fût exposée à une attaque de terre s'étendait de la base de cette élévation abrupte, à l'angle intérieur du port, probablement le long de la ligne du cours Saint-Denis et de la rue Canebière, qui sont maintenant à leur tour les régions les plus centrales de l'agglomération entière.

Résultat désastreux pour les Massiliens d'un engagement naval. — Tandis que Trébonius dirigeait ses premières opérations contre la cité, par la construction d'un immense rem-

(1) La force des machines employées à la défense d'une ville peut être estimée d'après l'assertion de César : que les poutres de bois, longues de douze pieds, et terminées par une pointe de fer, que ces machines lançaient, perçaient au travers de quatre abris de bois, dont les assiégeants se couvraient pendant qu'ils étaient occupés à combler le fossé devant les murs. César, *Bell. civ.*, II, 2. Ils furent obligés de construire ces *vineæ* en poutres solides d'un pied d'épaisseur.

part de quatre-vingts pieds de haut, opposé au mur du côté de la terre dans toute la longueur de ce dernier, les assiégés se hasardèrent à faire une autre tentative sur l'élément dans lequel ils étaient accoutumés d'avoir confiance (1). L. Nasidius avait été envoyé par Pompée avec une escadre de seize vaisseaux pour jeter des secours dans la ville. Il avait dirigé sa course des rives orientales de la Méditerranée, à travers le détroit de Messane, soit en échappant à l'attention de Curion, le commandant césarien en Sicile, soit en le bravant. En effet, il avait osé entrer dans le port de Messane, et enlever un navire de l'arsenal. De là il fit voile pour les rivages de la Gaule, envoyant en avant un bâtiment de son escadre pour porter aux assiégés la nouvelle de son arrivée et les exhorter à faire une sortie avec toute leur force navale, et à le rejoindre à Tauroentum, port et forteresse à peu de distance sur la côte. Les Massiliens, depuis leur récente défaite, s'étaient appliqués avec une énergie infatigable à réparer leurs galères et à armer les vaisseaux marchands et les bateaux de pêche dont leur port regorgeait. Ils n'étaient pas disposés à reculer devant une seconde expérience de leur valeur, tandis que les acclamations de la multitude désarmée, celles des femmes et des vieillards, les encourageaient à faire les derniers efforts dans une lutte où leur honneur était si profondément intéressé. De leur côté, les assaillants, qui avaient augmenté, depuis le dernier engagement, la force numérique de leur armement, et étaient prêts à vider la querelle sur les larges ponts des embarcations grossières, mais solides, qu'ils avaient fabriquées, ne déclinèrent pas la rencontre qui leur était offerte (2). En nombre, toutefois, la

(1) César, *Bell. civ.*, II, 1-7.

(2) Lucain, III, 512 :

« Sed rudis et qualis procumbit montibus arbor,
Conseritur stabilis navalibus area bellis. »

flotte des Massiliens l'emportait encore; la galère prétorienne de Décimus (1) fut attaquée au même moment de côtés opposés par deux puissantes trirèmes qui se précipitèrent contre elle de toute la vitesse que leurs rames purent leur donner. Par un habile tour de gouvernail, le pilote césarien dégagea son vaisseau des deux assaillants au moment où ils allaient le frapper de chaque bord, et les becs ennemis heurtèrent violemment l'un contre l'autre. Ainsi empêtrés, et se rendant mutuellement impuissants, ils furent rapidement attaqués, abordés et détruits. On reconnaît que les Massiliens et leurs alliés les Albici, combattirent admirablement; mais Nasidius ne leur donna qu'un fort tiède secours. Aussitôt que la fortune de la journée parut pencher du côté des césariens, il se retira tranquillement, n'ayant perdu qu'un seul vaisseau, tandis que les alliés qu'il abandonnait si traîtreusement avaient cinq galères coulées à fond et quatre capturées. Un officier romain pouvait naturellement répugner à s'évertuer en faveur de Grecs, qu'il méprisait ou haïssait, contre les plus braves et les plus illustres de ses compatriotes. Il semble, il est vrai, que Nasidius avait d'autres ordres à exécuter sur la côte d'Espagne, et il n'est pas improbable que Pompée lui eût expressément commandé de ne pas s'engager trop loin dans la défense d'une ville, à laquelle il n'attachait qu'une importance secondaire. Il fit voile pour sa destination finale sans dire adieu aux infortunés Massiliens, qui ne se réfugièrent dans leur port qu'avec difficulté, et après de grandes pertes, et se remirent, sans être découragés, à la défense de leurs murailles. L'entrée du port de Massilia est si étroite, qu'une chaîne tendue d'un bord à l'autre le mettait à l'abri des attaques de l'escadre victorieuse.

(1) Lucain, III, 525 : « Bruti prætoria puppis. »

Opération contre Massilia. Feinte capitulation et trahison des assiégés. — Mais les opérations que Trébonius dirigeait assidûment contre les défenses de la ville du côté de la terre étaient telles, qu'aucuns moyens artificiels de résistance ne pouvaient les combattre efficacement (1). On remarquera, en effet, que dans les meilleurs temps de la science militaire romaine, les moyens d'attaque étaient généralement de beaucoup supérieurs aux moyens de défense. Tandis qu'une forteresse comme celle d'Ilerda, perchée sur une haute éminence, et à laquelle on n'avait accès que par une pente raide et étroite, était justement réputée imprenable; ni ressources ni habileté ne pouvaient servir à protéger une ville située sur un terrain comparativement plat, contre un assiégeant persévérant et entreprenant. Telle était la situation de Massilia, qui avait été choisie plutôt pour la commodité de son port, que pour la sécurité naturelle de sa position. Après avoir effectué le blocus complet de la ville au moyen de la gigantesque barricade déjà décrite (2), Trébonius se mit à construire une tour à une courte distance du point de la muraille qu'il destinait à son attaque. Cette tour fut bâtie solidement en briques, et si bien couverte de peaux et de nattes que les coups des projectiles pesants de l'ennemi s'y amortissaient, tandis que d'autres artifices étaient mis en œuvre pour empêcher qu'on n'y mît le feu. Quand enfin ce prodigieux édifice domina les murailles (ouvrage, toutefois, qui en face d'un ennemi vigilant doit avoir coûté bien du temps et bien des vies), les Massiliens ne purent plus se

(1) César, *Bell. civ.*, II, 8-14.

(2) Guischard, dans ses *Mém. militaires*, II, donne une discussion approfondie de ces opérations; mais après tout le talent qu'il a déployé à les expliquer, il reste encore beaucoup de points embarrassants, au moins pour qui n'est pas de sa profession.

maintenir sur leurs remparts, commandés qu'ils étaient alors par les assaillants du haut de la tour. Le pas que firent ensuite les assiégeants fut de remplir le fossé sous la protection de cette tour, et d'ériger contre la muraille le *musculus*, sorte de toit d'une lourde et solide charpente, sur laquelle les hommes pouvaient travailler sans interruption à arracher les pierres à l'aide de leviers, et à miner à la main les boulevards de la ville. Les assiégeants avaient réussi ainsi à ébranler une des tours de la muraille, et le rempart menaçait déjà ruine, quand les Massiliens se hâtèrent de prévenir, par une capitulation opportune, le moment qui livrerait leurs foyers et leurs autels à une soldatesque effrénée. Trébonius, de son côté, avait reçu la défense stricte de forcer une ville, que César répugnait à livrer aux horreurs d'un assaut. En conséquence, il était disposé à accorder des conditions honorables à la république suppliante. Les soldats, il est vrai, murmuraient amèrement de voir leur échapper le pillage qu'ils tenaient presque dans leurs mains; il semble douteux qu'ils eussent continué à observer l'armistice jusqu'à l'arrivée de l'impérator lui-même, qui était attendu. L'appréhension de leur fureur impossible à maîtriser peut avoir poussé les Massiliens à violer l'accord qu'ils avaient eux-mêmes sollicité, et, prenant avantage de la confiance qu'on avait en eux, à faire une attaque soudaine contre les ouvrages des Romains et à les livrer aux flammes.

Le siége repris. Les Massiliens offrent une seconde fois de capituler. — Mais cet exemple éclatant de perfidie grecque fut donné en vain. Trébonius reprit ses opérations avec la même détermination et sur une plus large échelle qu'auparavant. La première barricade avait été construite principalement en poutres, et l'incendie l'avait fait tomber en ruine. Il la répara alors avec des travaux en terre et une maçon-

nerie solide, et poussa de nouveau ses galeries couvertes jusqu'au pied des murs. Contre ces ennemis cachés, les grandes catapultes des remparts n'étaient d'aucun secours; car elles étaient faites pour lancer leurs projectiles à distance, et ne pouvaient s'ajuster de manière à atteindre un objet placé immédiatement au dessous (1). Les Massiliens désespérèrent encore une fois de se défendre, et s'aventurèrent à tenter la patience du vainqueur par une seconde offre de capitulation.

César établit son quartier général à Corduba. — A ce moment, ce n'était ni Trébonius, ni Brutus, mais César, le politique et le miséricordieux avec lequel, comme nous le verrons à l'instant, ils avaient à traiter. Le retour au camp, situé devant leurs murailles, du grand capitaine qui avait délivré l'Italie et pacifié l'Espagne, peut, en leur enlevant le dernier espoir d'échapper, leur avoir offert en même temps un présage de pardon. En effet, après la capitulation des lieutenants pompéiens, sur le Sicoris, César s'était hâté de compléter la réduction des trois provinces de la Péninsule. Il avait marché droit au Sud, et établi son quartier général à Corduba, la capitale de l'Ibérie, où il ordonna de paraître devant lui aux représentants de tous les États et de toutes les villes au delà des Pyrénées. Les sentiments favorables de la province ultérieure s'y étaient vite prononcés, et ce fut avec des raisons de compter pleinement sur l'accord unanime des cités indigènes et coloniales, que César avait re-

(1) César, *Bell. civ.*, II, 16 : « Suorumque tormentorum usum *spatio propinquitatis interire.* » Cette expression obscure semble être expliquée par Lucain (III, 478) :

« Nec Graiis *flectere jactum*
Nec facilis labor est longinqua ad bella parati
Tormenti *mutare modum*, sed pondere solo
Contenti nudis evolvunt saxa lacertis. »

tardé son retour devant Massilia, qui devait mettre fin au siége (1).

Conduite inconséquente de Varron. — Il n'avait pas d'ailleurs d'opposition sérieuse à craindre de la part de M. Varron. Cet officier, qu'on avait laissé pour commander les deux districts, entre lesquels le Sud et l'Ouest étaient divisés, s'était excusé de rejoindre le camp de ses collègues, en retenant auprès de lui deux légions pour assurer la soumission des naturels et la fidélité des habitants romains. En premier lieu, il s'était laissé aller à exprimer une opinion favorable tant de la cause que des destinées de l'envahisseur. Il reconnaissait dans ses harangues publiques, l'inclination de la province pour César; mais, n'étant pas encore fixé sur la conduite qu'il suivrait, il avait timidement plaidé le devoir qui l'attachait comme légat à son impérator Pompée, et avait cru pouvoir concilier ainsi le maintien de son commandement officiel, avec une extrême négligence dans l'activité et des efforts demandés par la circonstance. Mais la nouvelle de la vigoureuse résistance de Massilia, de la jonction et des succès subséquents d'Afranius et de Pétréius, en même temps que les assurances qu'il reçut de la loyauté inébranlable de la province citérieure, toutes ces circonstances, colorées et exagérées par le tempérament bouillant d'Afranius, dans sa correspondance, ébranlèrent sa résolution de neutralité. Il affecta alors une grande ardeur pour la cause du sénat, et prit d'actives mesures pour recruter des forces, pour rassembler des secours au profit de Massilia, et pour équiper un armement naval, destiné à y transporter des hommes et des provisions. Il ne se fit pas scrupule de faire agir, dans l'intérêt de son chef, toutes les terreurs du proconsulat romain, en imposant des contributions arbitraires

(1) César, *Bell. civ.*, II, 17-21.

sur les États qu'il suspectait de favoriser l'ennemi, et en abusant des formes de la loi pour charger d'amendes les citoyens romains dont on lui dénonçait la désaffection. Il viola les sanctuaires des dieux, et dépouilla le célèbre temple d'Hercule à Gadès. Cette importante et hostile cité fut confiée par lui à C. Gallonius, ami éprouvé de Domitius, avec une garnison de six cohortes. En même temps, le ton qu'il prenait pour parler de César était arrogant et violent. Il le représentait comme battu dans chaque engagement, et abandonné à tout moment par ses soldats; et il n'omit pas la cérémonie solennelle de sommer les citoyens romains, dans toute l'étendue de la province, de renouveler le serment militaire de fidélité, à leur proconsul légitime.

La province se déclare en faveur de César. Varron est abandonné par ses soldats, et se rend. — Mais malgré tout ce déploiement apparent de zèle, Varron se gardait encore de se mettre ouvertement en campagne contre le général qu'il décriait si insolemment. Quand le résultat réel de la lutte qui avait lieu dans le Nord se révéla, il résolut de s'enfermer avec ses deux légions dans la forteresse insulaire de Gadès, où, soutenu par une force navale, et bien pourvu de vivres et de provisions, il aurait une position inexpugnable jusqu'à ce que le proconsul vînt à son secours. César s'avançait déjà vers Corduba, il avait envoyé en avant Q. Cassius, avec deux légions sur Hispalis, tandis que la renommée de ses victoires l'avait précédé, et avait pénétré jusqu'aux quartiers les plus reculés des pompéiens. Sa convocation à Corduba des députés ibériens avait été reçue avec respect et obéie avec empressement. Les Gaditains, indignés de la profanation de leur temple, avaient déjà pratiqué les tribuns des cohortes en garnison chez eux, et expulsé Gallonius de leurs murs. Varron était en marche d'Hispalis, siége de son gouvernement, à la retraite plus

sûre de Gadès, quand on lui annonça le résultat de cette intrigue. Immédiatement une de ses légions fit demi-tour sous ses yeux, et retourna à la ville qu'elle venait de quitter. Sans général, sans quartiers et sans vivres, les soldats s'abstinrent de tout acte de violence, et se reposèrent tranquillement au forum, et sous les colonnes dans les rues, jusqu'à ce que les habitants, admirant leur hardiesse, et sympathisant peut-être avec leur préférence pour les vainqueurs attendus, les recueillirent et les hébergèrent dans leurs propres maisons. Varron s'arrêta alors, et tenta, comme dernière ressource, de gagner les murs d'Italica; mais cette ville aussi s'était soudainement déclarée contre le sénat, et refusa de recevoir le proconsul. Il ne restait plus maintenant d'autre parti que de reconnaître l'ascendant du vainqueur du Sicoris, et d'offrir de se rendre, quand il en était encore temps. L'infortuné général chercha à se faire un mérite de sa soumission, en proposant d'amener la légion qu'en fait il ne pouvait plus retenir (1).

César arrange les affaires d'Espagne, et retourne à Massilia. — Choyé et flatté de toutes parts, César reçut à Corduba la soumission de son adversaire malheureux. Il ordonna une réparation complète des dommages infligés à ses adhérents, remit les contributions qui avaient été levées sur les provinciaux, et commanda au moins de restituer le trésor et les ornements qui avaient été enlevés du temple de Gadès. Au milieu de toutes ces libéralités, il n'hésita pas à pardonner à Varron sa conduite à double face, et à le traiter avec la courtoisie due à sa réputation comme savant plutôt que comme homme d'État ou comme soldat. Les trois provinces furent réunies sous le gouvernement unique de Q. Cassius, qui avait fait complétement connaissance avec elles à une

(1) César, *Bell. civ.*, II, 20.

période plus ancienne, tandis qu'il servait dans la Péninsule comme questeur de Pompée. Quatre légions furent laissées derrière pour maintenir l'autorité du vainqueur dans l'Ouest. Il s'attacha les habitants de Gadès par le plus fort lien de gratitude. En effet, la franchise romaine qu'il leur accorda alors, fit plus que contre-balancer les contributions pécuniaires que, nonobstant ses prodigalités dans le but de réparer le pillage opéré par ses adversaires, il fut contraint de demander pour l'entretien de ses armées (1). Dans leur port fameux, César prit possession des navires que son prédécesseur y avait rassemblés, et s'y embarqua avec une portion de ses troupes pour Tarraco; de là il poursuivit son voyage à terre par Narbo, et arriva enfin, à Massilia, au moment où cette ville, comme nous l'avons vu, était près de tomber entre ses mains (2).

État de la province d'Afrique. — Mais pendant que les armes de César, partout où il opérait en personne, étaient couronnées d'un succès sans mélange, les entreprises qu'il était obligé de confier à ses lieutenants étaient moins uniformément prospères. Sans doute la résistance obstinée et perfide des Massiliens avait été conduite à bonne fin par la persévérance de Brutus et de Trébonius; et les îles de Sicile et de

(1) César, *Bell. civ.*, II, 21; Tite-Live, *Epit.*, CX; Appien, *Bell. civ.*, II, 43; Dion XLI, 24 qui conte une histoire frivole, que je ne puis citer, pour expliquer la libéralité de César envers les Gaditains.

(2) En franchissant les Pyrénées, César passa à l'endroit où Pompée, qui avait construit la route militaire faisant communiquer la Gaule et l'Espagne, avait érigé un trophée en commémoration de ses exploits dans ces régions. Il est inutile de dire qu'il s'abstint de le détruire, comme un homme d'un esprit moins élevé l'eût fait certainement : il se contenta d'une satire indirecte, en plaçant dans le voisinage un monument beaucoup plus simple et plus modeste pour lui-même. Dion, *loc. cit.*

Sardaigne, si importantes à cause de leur proximité de Rome, et des ressources dont elles abondaient avaient été évacuées par la garnison du sénat plutôt que conquises par Valérius et Curion. Ainsi toute la moitié occidentale de l'empire avait échappé des mains de l'oligarchie, à la seule exception de la province d'Afrique, destinée à donner le premier échec décidé à la carrière triomphante de César, et à devenir, plus tard, la dernière forteresse de la république, et de ses défenseurs naturels. Cette province n'occupait qu'une petite portion de la côte de la Méditerranée, comprenant la région dont Carthage avait jadis été la métropole. Les régions plus éloignées de Mauritanie et de Numidie, sur lesquelles la république punique avait étendu son influence plutôt que son gouvernement, avaient été reconnues par les Romains comme royaumes indépendants; et Juba, souverain de ce dernier pays, était attaché aux intérêts de Pompée, et hostile à ceux de César, par des raisons toutes personnelles.

Hostilité de Juba, roi de Numidie envers César. — Au premier, il devait son trône, ayant reçu de ses mains la succession de son père Hiempsal; le dernier, nous l'avons vu, lui avait fait subir une éclatante insulte, alors qu'il se présentait comme solliciteur devant le sénat romain. Il arriva, de plus, que Curion, choisi pour porter l'enseigne de César sur les rives africaines, avait tenté de faire tort à Juba, en proposant, comme tribun du peuple, de le priver de sa souveraineté et de mettre ses possessions aux enchères (1). On ne pouvait donc douter que le fier et vindicatif Numide ne brûlât de se venger de ces mauvais traitements en prenant le parti de Pompée contre leur commun ennemi. Mais il était au moins possible que la prudence pût intervenir pour réprimer son ardeur de vengeance; on pouvait présumer que,

(1) Dion, XLI, 41; Lucain, IV, 690.

avec la déloyauté attribuée à sa race, il hésiterait à compromettre ses intérêts par respect pour d'anciennes obligations; pendant que le peu de sûreté de ses frontières, constamment insultées par les tribus pillardes de l'intérieur, pourrait paralyser ses efforts, ou du moins, retarder sa marche.

Curion envahit l'Afrique, et remporte quelques succès sur les pompéiens et leurs alliés. — Tels étaient probablement les calculs de Curion quand il fit la traversée de Sicile, avec deux seulement des quatre légions placées sous ses ordres, pour chasser le général pompéien Attius Varus, qui commandait en Afrique des forces qui n'étaient certainement pas inférieures en nombre aux siennes. La capitale de la province romaine était la fameuse ville d'Utique, qui avait succédé, après la destruction de Carthage, à une part aussi large de l'importance militaire et commerciale de l'ancienne métropole, qu'on crut pouvoir s'allier avec un état de dépendance et de sujétion envers Rome. Varus était posté devant les murs de cette ville, d'où il n'était guère possible de le déloger avec aussi peu de forces qu'en possédait son adversaire. Mais il fut trompé par l'idée que les légions de Curion, composées des cohortes inconstantes de Domitius, n'étaient pas disposées à rester fidèles à leur général (1); il fut irrité aussi de quelques légers succès remportés par l'ennemi, et ces sentiments le conduisirent à offrir la bataille dans une autre position, bien qu'en conservant encore un grand avantage de terrain. La charge des colonnes de Curion, à travers un ravin profond, et le long d'une montée si raide que les soldats eurent besoin de s'aider mutuellement pour la gravir, n'eût pu être exécutée en face d'un ennemi résolu. Mais Varus agit avec peu d'habileté ou de bravoure, et se laissa priver de tout l'avantage de sa nouvelle position. Ses troupes

(1) César, *Bell. civ.*, II, 28; Lucain, IV, 695.

furent mises en déroute avec peu de résistance, et s'enfuirent précipitamment à leurs retranchements primitifs. Curion les poursuivit, et prit la résolution hardie d'entreprendre le siége d'Utique, et de tracer des lignes de circonvallation, d'après l'exemple de son illustre maître, à la fois autour de la ville et des légions campées en face d'elle. Une heureuse affaire avec un escadron numide le porta à mépriser la force de l'allié de son ennemi, pendant qu'il avait des raisons de croire à l'existence, dans Utique, d'un parti césarien qui coopérerait activement avec lui pour sa réduction.

A l'approche de Juba, Curion se retranche dans le camp cornélien. — Il paraîtrait, en effet, que Varus était déjà si accablé par les clameurs et les menaces de la faction hostile que renfermait la cité, qu'il était sur le point de capituler, quand on lui donna l'avis que Juba s'avançait en personne à son secours à la tête de toutes ses forces. Le prince numide venait d'arranger une querelle récente avec l'État de Leptis, et avait maintenant tout le loisir de se livrer au bonheur de tirer vengeance de ses anciens ennemis. Curion n'eut pas plutôt appris cette formidable diversion sur ses derrières, qu'il sortit de ses lignes devant Utique, et se hâta d'occuper une position militaire bien connue, située tout auprès sur la côte, et que rendait fameuse, et, à ce qu'il pensait, d'heureux augure, le campement qu'y avait fait Scipion l'Africain (1). De là il expédia en Sicile des ordres pressants pour l'embarque-

(1) César, *Bell. civ.*, II, 24 : « Castra Corneliana. » Lucain, IV, 661 :

« Curio lætatus, tanquam fortuna locorum
Bella gerat, servetque ducum sibi fata priorum, » etc.

César lui-même, dans une occasion postérieure, se prêtait aux sentiments superstitieux de ses soldats, et se laissait aller peut-être aux siens propres, en attachant une grande importance au nom seul de Cornélius en Afrique. Voir plus loin.

ment de deux légions qu'il avait laissées derrière. Mais, en attendant, il plaçait sa sécurité dans la force de sa position, aussi bien que dans la bonne fortune qui l'avait accompagné d'une manière si éclatante.

Il est attiré dans le combat, défait et tué. — Le rusé Numide usa de stratagème pour tirer l'ennemi de ses retranchements. L'apparition d'un faible détachement de barbares dans la plaine qui s'étendait au pied de la position, et le bruit habilement répandu que Juba avait chargé son visir Sabura de dégager Utique, et s'abstenait de prendre part personnellement à la campagne, suffirent pour en imposer au téméraire et présomptueux Romain. Mais Juba, pendant ce temps, était aux aguets à une distance de six milles seulement, pour soutenir les postes avancés, sur lesquels Curion s'élança avec la pleine confiance d'une victoire aisée. Sabura adopta la feinte ordinaire de se retirer devant la charge impétueuse des ennemis, jusqu'à ce que leurs rangs fussent rompus et leur force presque épuisée. Quand enfin il se tourna pour leur faire face, ce ne fut pas avec les misérables escadrons dont ils avaient méprisé le petit nombre, mais avec toutes les forces de la monarchie numide, ses nuées de cavalerie indigène, ses troupes d'éléphants, son infanterie auxiliaire d'Espagne et de Gaule; car le chef barbare n'avait pas moins peur de ses sujets que de l'ennemi, et ne voulait confier sa personne qu'à une garde de mercenaires européens. Les Romains furent rapidement accablés par les multitudes qui les entourèrent alors de toutes parts. Combattant avec leur constance et leur valeur habituelles, ils purent du moins vendre leurs vies chèrement, et l'exemple de leur chef, qui s'aperçut au dernier moment de sa fatale méprise, les anima dans le combat et les consola dans leur chute. Le joyeux, le licencieux bravache du Forum et du camp, le préféré de Cicéron, le conseiller de César, le premier moteur des guerres

civiles (1), dont il fut la première victime distinguée, couronna une carrière d'inconséquences et un caractère de contradictions, par une mort magnanime, au premier rang du carnage, plutôt que de chercher son salut personnel, après avoir perdu l'armée qui lui avait été confiée (2). En vain, — ainsi dit le chant funèbre de l'oligarchie romaine, — en vain avait-il profané les rostres de sa séditieuse éloquence, et agité la bannière de la démocratie du haut de la citadelle tribunitienne ; en vain avait-il armé pour un duel dénaturé le père contre le gendre. Il tomba avant l'heure du combat mortel ; l'issue de sa trahison resta voilée à ses yeux : les dieux qui faillirent à protéger l'État, furent prompts à châtier le traître. Lui aussi cependant avait reçu un grand nombre de dons remarquables ; il était souillé de la corruption universelle ; toutefois la malédiction même de son ennemi tourne insensiblement à l'éloge. Lucain prononce sur lui le jugement de la postérité avec l'émotion de Virgile et la vigueur de Juvénal, et son nom occupe pour toujours un rang distingué dans la race à courte vie des héros révolutionnaires (3).

Capitulation du reste des césariens. Cruauté et insolence de Juba. — Asinius Pollius fut un des rares officiers qui, avec une petite troupe, purent échapper au massacre général. Un détachement avait été laissé à la garde du camp, sous M. Ru-

(1) Lucain, IV, 819 :

« Momentumque fuit mutatus Curio rerum. »

(2) César, *Bell. civ.*, II, 32-42.

(3) Les réflexions sur la mort de Curion forment un des passages les plus animés et les plus intéressants de l'épopée révolutionnaire. Lucain, IV, 799 :

« Quid nunc rostra tibi prosunt turbata, forumque,
Unde tribunitia plebeius signifer arce, » etc.

fus; mais on vit aussitôt l'impossibilité de tenir la position, et l'on fit tous les efforts possibles pour rassembler des vaisseaux, afin d'y embarquer ce misérable reste en destination de la Sicile. Dans la précipitation et la confusion avec lesquelles l'embarquement fut conduit, une partie des transports coulèrent à fond avec toute leur charge; un petit nombre de soldats seulement gagna le large; le reste, privé de cette dernière chance de salut, fut forcé de proposer à Varus des conditions de capitulation. Mais quand Juba les vit s'approcher du camp romain, il tomba sur eux à l'improviste avec la férocité d'un vainqueur barbare, réclamant son droit de les traiter comme ses prisonniers. Varus s'éleva contre cette conduite, ayant, comme il le faisait valoir avec insistance, engagé sa parole qu'ils seraient en sûreté; mais Juba, loin d'avoir aucun égard à ses instances, n'eut pas plutôt vu ses ordres exécutés qu'il entra à cheval dans Utique à la tête de son armée triomphante, et s'arrogea de dicter, suivant son bon plaisir, des ordres pour le gouvernement de la colonie romaine. Pour augmenter la honte de la république, on dit que quelques sénateurs, parmi lesquels on mentionne spécialement les noms de Ser. Sulpicius et de Licinius Damasippus, ne rougirent pas de se mêler à sa suite, et d'appuyer cet acte d'audacieuse présomption. Quand il eut ainsi réglé toutes choses de son autorité royale, il retourna avec toutes ses forces en Numidie (1).

César éprouve une grande perte dans un engagement naval en vue de la côte d'Illyrie. — En même temps la fortune de César subissait sur un autre point un désastre à peine moins signalé (2). La province d'Illyrie, la portion la plus obscure

(1) César, *Bell. civ.*, II, 44; Appien, *Bell. civ*, II, 46.

(2) Il n'est pas fait mention de cet événement dans les commentaires de César sur la guerre civile. On peut conjecturer que le second livre,

de l'immense gouvernement qui lui avait été confié, devenait d'une importance considérable pour ses intérêts, maintenant que ses adversaires avaient placé l'Adriatique entre ses légions et les leurs. Aussitôt qu'il se serait assuré une pleine sécurité sur ses derrières, par la soumission des provinces occidentales, il méditait de passer ce golfe étroit. Il était donc essentiel à ses plans de fortifier la position dont il jouissait déjà sur le bord opposé, d'affermir les bons sentiments des naturels en sa faveur et d'établir les magasins qui pourraient être nécessaires à une future campagne en Dalmatie ou en Épire; bien que, cependant, il puisse avoir justement méprisé comme une vision le projet attribué à Pompée par quelques-uns de ses plus brillants adhérents, de marcher à travers cette région sans routes, sur le nord de l'Italie. En conséquence, il envoya C. Antonius, frère cadet de Marcus, prendre le commandement des détachements qui gardaient la province, et chargea Dolabella (1) de coopérer avec lui par mer, autant que l'infériorité de ses équipements navals le permettaient (2). Mais Bibulus, qui commandait les armements maritimes du sénat, envoya une escadre supérieure à la rencontre de la flottille césarienne : il en attira adroitement une partie dans un piége, et lui fit subir de graves dommages. Telle était la férocité de M. Octavius et

lequel comme nous le possédons, est court d'une façon disproportionnée, nous est parvenu incomplet, et que ce fait, en même temps que d'autres qui suivirent, était relaté dans la partie qui nous manque.

(1) C'était le beau-fils de Cicéron, par l'influence duquel ce dernier espérait conserver la faveur du proconsul, en même temps qu'il stigmatisait si âprement son invasion en Italie dans sa correspondance privée.

(2) Florus dit qu'on lui ordonna : « Fauces Adriatici maris occupare. » (IV, 2); mais c'était tout à fait impossible, vu la supériorité navale reconnue des pompéiens. Tout ce que Dolabella pouvait faire, c'était de se glisser le long de la côte de port en port, et de tâcher de préserver les communications d'Antonius avec l'Italie.

de L. Scribonius Libo, les chefs au nom du sénat, du moins d'après la rumeur commune, que les césariens désespérèrent de recevoir quartier. La sauvage résolution du tribun Vultéius, qui persuada aux soldats qui montaient son navire de se détruire mutuellement, plutôt que de tomber entre les mains d'un ennemi impitoyable, fut rappelée dans la suite comme un exemple splendide de l'ancienne abnégation militaire (1). Si l'histoire est vraie, elle nous donne une affreuse idée du mépris de la vie engendré par le mode sauvage de faire la guerre usité en ce temps-là. Quelle valeur pouvaient attacher à la vie de leurs ennemis des hommes qui faisaient si bon marché de la leur? Mais quelle que fût en général la cruauté de sang-froid des vainqueurs pour des prisonniers qui refusaient l'alternative de prendre service sous eux, les officiers du sénat ne semblent pas, en cette occasion, avoir montré aux césariens capturés une hostilité si invétérée. C. Antonius, venant au secours de Dolabella fut défait, et entra alors avec toutes ses forces, estimées par un écrivain à quinze cohortes (2), au service des consuls (3).

(1) Florus, IV, 2; Lucain, IV, 474, ss. La triste attention donnée par le poète à cette histoire est digne d'être remarquée comme éclairant les sentiments de son temps, où le suicide était regardé comme une éventualité ordinaire de la vie :

« Non tamen ignavæ post hæc exempla virorum
Pescipient gentes quam sit non ardua virtus
Servitium fugisse manu : sed regna timentur
Ob ferrum, et sævis libertas uritur armis,
Ignoratque datos no quisquam serviat enses. »

(2) Orose, IV, 15. Il n'y a pas de trace d'une force d'une telle importance, qui aurait été détachée des armées de César dans cette région, et il semble très-vraisemblable que les troupes d'Antonius consistaient principalement en milices locales qui n'avaient pas d'attachement personnel pour le proconsul.

(3) César, *Bell. civ.*, III, 4 et 10. Dans ce dernier passage la leçon

Administration de Lépidus dans la ville et de M. Antonius en Italie. — Nous avons vu que César, à son départ pour l'Espagne, laissa la ville sous la garde de Lépidus, et l'Italie sous celle de M. Antonius. A Rome même, les membres de la noblesse, restés, ou revenus depuis peu, étaient ou dévoués à la cause de César, ou ouvertement neutres. La classe moyenne des citoyens lui était aussi généralement favorable; seule, la licencieuse et versatile populace, pouvait causer quelque inquiétude au préfet de la ville. Mais cette foule demandait à être constamment amusée et tenue de bonne humeur; à chaque instant elle était prête à pousser des clameurs dans les théâtres et les autres lieux publics, ce qui excitait les espérances des pompéiens, et empêchait le complet apaisement des esprits dans tout le pays. Hors de Rome la tâche confiée à M. Antonius était plus difficile. Les villes patriciennes de la côte de Campanie, étaient pleines d'illustres personnages ouvertement hostiles aux plans de César, et qui n'étaient détournés de s'unir à son rival, que par une jalousie presque égale de ses desseins, et plus encore peut-être par défiance de sa fortune (1).

On défend à Cicéron et aux autres pompéiens de quitter l'Italie. — Tel était Cicéron, tel était C. Marcellus, tel était Ser-

Corcyra paraît être une erreur ponr *Coricta* qu'Appien mentionne comme scène de cet événement. Drumann, I, 524.

(1) Ces personnages s'amnsaient encore du vain espoir que les soldats de César se tourneraient contre lui. Cicéron dit qne les centnrions de trois cohortes stationnées à Pompéie, vinrent à sa villa de Cnmes, lui offrir de lui livrer la ville. En tout cas, il eut la prudence de décliner cette offre; mais quand on en vint au fait, il avoue avoir eu le soupçon qu'on agissait de manvaise foi, dans le but de le faire tomber dans un piége. (Cicéron, *ad Att.*, X, 16.) Il ajoute : « Omnem igitnr suspicionem sustuli. » Il a une pénible appréhension de donner la moindre cause d'ombrage aux hommes du ponvoir.

vius Sulpicius, tous hommes de réputation distinguée tant à cause de leur caractère personnel, que pour les hautes magistratures qu'ils avaient récemment remplies. Tandis que ces hommes d'État balançaient, comme nous l'avons déjà vu dans le cas des plus illustres d'entre eux, ne sachant s'ils se retireraient dans le camp sénatorial, Antonius reçut des ordres de son maître pour empêcher tout personnage de distinction de quitter la Péninsule. Il plaça toutes leurs démarches sous une rigoureuse surveillance, en s'abstenant en même temps de toute rude contrainte. Cicéron fit connaître à Antonius son désir de quitter l'Italie pour un temps, et de chercher un asile dans quelque lieu, comme la Sicile, où il pût espérer jouir d'un repos honoré, à l'écart des troubles de la guerre civile. Caton était encore maître de l'île, et Cicéron ne s'attendait pas à l'attaque de Curion, encore moins à la conquête sans résistance qui en serait le résultat. Mais Antonius fit valoir en réponse les strictes injonctions de son supérieur de ne permettre à aucun membre d'une classe si élevée d'échapper à la surveillance directe de l'autorité centrale; en même temps il insinua adroitement que s'adresser à César lui-même serait un moyen de le flatter et peut-être de réussir.

Puériles déclamations de Cicéron contre Antonius. — Cicéron, toutefois, ne se méprit pas sur la signification réelle de cette communication polie. Elle était de fait aussi absolue et aussi décisive que les missives de pure forme, par lesquelles les éphores de Sparte cassaient leurs souverains militaires (1). Il se vengea, dans sa correspondance avec Atticus, par de puériles déclamations contre les vices du préfet. Il représenta Antonius marchant à travers l'Italie avec le mime Cythéris à ses côtés, entouré de ses licteurs, suivi d'une troupe

(1) Cicéron, *ad Att.*, X, 10 : « Habes σκυτάλην Λακωνικήν. »

de débauchés et de concubines, et ne se faisant pas scrupule d'introduire sa propre femme et sa mère dans cette odieuse compagnie (1), excitant le dégoût de tous les hommes modérés et décents par ses mœurs dissolues et son impudent orgueil. Prétendant descendre du héros Anton, fils d'Hercule, il singeait, paraît-il, les symboles de son divin progéniteur, avec lequel on lui supposait une ressemblance personnelle (2). A une époque postérieure, du moins, il frappa des monnaies portant la figure du lion de Némée (3), et s'offrit en public dans un chariot traîné par les rois de la forêt (4). De quelle façon il fit parade de ces animaux au moment actuel, c'est ce qu'on ne voit pas clairement, mais Cicéron encourage son correspondant à ne pas s'alarmer des lions d'Antonius (5). Il serait assurément étrange qu'un homme si exécré et arrogant, comme on ne peut douter que ne fût le tribun, n'eût donné aucunes marques de mau-

(1) Comparez *ad Att.*, X, 10 avec *Phil.*, II, 24. La lettre dans laquelle ces circonstances sont relatées fut écrite de sa villa de Cumes, au moment même où il était en correspondance avec Antonius et Curion sur le parti qu'il serait prudent pour lui de prendre. Dans le discours il dit expressément qu'il n'était pas en Italie (voulant dire qu'il était déjà dans le camp de Pompée) à cette époque. Il est impossible après cela d'attacher aucune valeur spéciale aux scandaleuses imputations qu'il jette sur Antonius.

(2) Plutarque, *Anton.* 4 : Προσῆν δὲ καὶ μορφῆς ἐλευθέριον ἀξίωμα, καὶ πώγων τις οὐκ ἀγεννής, καὶ πλάτος μετώπου, καὶ γρυπότης μυκτῆρος ἐδόκει τοῖς γραφομένοις καὶ πλαττομένοις Ἡρακλέους προσώποις ἐμφερὲς ἔχειν τὸ ἀρρενωπόν.

(3) Comparez Eckhel, *Doctr. Numm.*, VI, 44. Cette figure se voit sur une monnaie qu'on suppose être de la date de 715, U. C. On la rencontre aussi sur une monnaie frappée par Antonius à Lugdunum en Gaule, ville qui lui était fort attachée. Vaillant suppose que son nom moderne de Lyon, est dérivé du symbole Antonien.

(4) Pline, *Hist. nat.*, VIII, 21.

(5) « Tu leones Antonii ne pertimescas cave. »

vais goût et de complaisance pour lui-même, dans une élévation si soudaine. Mais les couleurs, dont son calomniateur est prodigue, ne méritent pas notre confiance, et même si nous étions prêts à admettre tout ce que Cicéron dit contre lui, la promenade d'Antoine à travers l'Italie formerait encore un contraste éclatant avec la marche dévastatrice de la plupart des vainqueurs précédents.

Soumission finale de Massilia. Évasion de Domitius. — Nous avons vu que les défenseurs de Massilia étaient sur le point de se rendre quand la bonne fortune de César l'amena en triomphe à leurs portes, juste à temps pour recevoir leur soumission en personne. L. Domitius, dont la fougueuse hostilité les avait animés pendant toute la durée de leur longue lutte, réussit, en se glissant hors du port, à éviter de tomber une seconde fois entre les mains du vainqueur, de la clémence duquel il avait abusé. Il reparaîtra bientôt dans le camp de Pompée, à Thessalonique. La perfidie des Grecs fut prudemment mise en oubli, leur soumission gracieusement acceptée, et leur ville sauvée du pillage, bien que l'appétit des assiégeants fût aiguisé par les périls et les fatigues, et qu'ils se fussent complu dans l'attente de la plus entière licence. On exigea rigoureusement la délivrance de toutes leurs munitions de guerre ainsi que du trésor de la république, et si on laissa aux habitants la jouissance de leurs lois et de leurs institutions, ils furent privés en réalité des moyens de les défendre (1).

César créé dictateur en son absence. — Ce fut à ce moment que César reçut l'avis qu'il avait été déclaré dictateur à Rome, par la voix du préfet Lépidus (2). La création de ce magistrat extraordinaire était un expédient admis, par un

(1) César, *Bell. civ.*, II, 22; Dion, XLI, 25; Tite-Live, *Epit.*, CX.
(2) César, *Bell. civ.*, II, 21.

usage traditionnel, à l'occasion des plus grandes crises. Dans les premiers âges de la république, la nomination était exercée par les consuls sur l'ordre et avec le consentement du sénat (1). Le peuple n'avait pas voix dans l'affaire, et les restrictions particulières auxquelles la charge était soumise n'avaient nullement en vue sa protection. La nomination d'un dictateur était en fait la ressource que les nobles se réservaient chaque fois que les formes politiques ordinaires ne suffisaient pas pour résister aux demandes de la commune. Mais à mesure que la commune crut en forces et s'assura des priviléges égaux à ceux des nobles, un pouvoir aussi arbitraire ne put s'exercer plus longtemps avec sûreté. Le sénat recourut à un autre expédient pour se protéger chaque fois que ses priviléges semblaient menacés d'un péril imminent. Dans de telles occasions, il prenait une résolution solennelle; il déclarait l'État en danger et investissait les consuls de pouvoirs suprêmes pour le maintien de la sécurité publique. Aussi, à la seule exception de la nomination de Sylla, qui fut faite dans l'ivresse d'un triomphe écrasant, il n'y avait pas eu de création de dictateur durant cent vingt ans. Il est certain qu'en faisant revivre cette autorité impopulaire, et par l'abus terrible qu'il en fit, Sylla avait concentré sur lui tout le poids de la haine nationale. Pompée n'avait pas osé y prétendre. Il s'était contenté de revêtir une fonction plus irrégulière, mais moins odieuse, le consulat unique. On pouvait se demander si le peuple supporterait la dictature, même quand elle serait exercée par son champion et en apparence dans son propre intérêt.

(1) Arnold, *Hist. of Rome*, I, 144 : « Un des consuls recevait du sénat le nom de la personne à déclarer dictateur; il la déclarait ensuite dictateur; et celui-ci était confirmé et recevait l'imperium par un vote du grand conseil des curies.

But de César en recherchant la nomination à cette époque : tenir les comices consulaires et obtenir le consulat. — Cependant des circonstances particulières forcèrent César à courir le risque d'éveiller ainsi la jalousie de ses propres adhérents. On ne peut douter qu'il n'eût lui-même suggéré à Lépidus de faire la nomination ; mais en agissant de la sorte, il n'avait pas cédé à une puérile vanité. C'était une fonction propre aux consuls de l'année courante, de réunir le peuple pour l'élection de leurs successeurs. Le consulat était la dignité pour laquelle César avait longtemps combattu. La haute position qu'il occupait et les grands services qu'il avait rendus à l'État lui donnaient un droit indéniable aux faisceaux, même pour la seconde fois, à l'expiration de son gouvernement provincial. C'est pour cette dignité qu'il s'était querellé avec le parti des optimates, qui s'étaient efforcés par toute espèce de violence et d'intrigue de le contrecarrer. C'est pour elle qu'il avait pris les armes et passé le Rubicon ; et maintenant, qu'il avait si bien chassé ses ennemis d'Italie, il était prêt, déclarait-il, à se présenter au peuple pour elle, et pour elle seulement. Mais les consuls étaient absents de la cité ; aucune élection ne pouvait avoir lieu à Rome ; et, d'autre part, aucune élection ne pouvait se faire sous les auspices consulaires autre part qu'à Rome. Lépidus, sans doute, affirmait que, comme préteur, il avait le droit de tenir les comices consulaires. Mais une clameur s'éleva contre la légalité de cette prétention ; et Cicéron argua qu'un magistrat inférieur ne pouvait régulièrement présider à l'élection d'un supérieur (1). César avait à cœur de sauver les apparences, et, en cette occasion, il défendit à son ministre d'accomplir un acte qui pourrait porter même une couleur d'illégalité. Il

(1) Cicéron, *ad Att.*, X, 9 : « Iste omnium turpissimus et sordidissimus (Lepidus) qui consularia comitia a prætore ait haberi posse. »

était cependant de grande importance pour ses vues que l'État ne tombât pas sous un interrègne. L'office des interrois était de remplir la place des consuls dans le cas d'une vacance inévitable, jusqu'au moment où une élection dans les formes pourrait avoir lieu sous leur sanction (1). Mais la loi restreignait le choix des interrois aux maisons patriciennes; et il y avait dans cette classe tant de jalousie contre César, qu'il craignait que, sous leur autorité, de nouveaux obstacles ne fussent jetés sur sa route (2). Il ne restait donc plus qu'une autre marche praticable, et c'était la nomination d'un dictateur, auquel on ne pourrait contester le droit de tenir les comices consulaires. S'il fallait nommer un magistrat souverain de cette espèce, c'était sur César seul, comme le premier dans l'État, que la charge et la dignité pourraient descendre. Il les accepta comme le seul moyen d'arriver au consulat. Néanmoins, c'était encore une question de savoir si, en l'absence des consuls, le préteur avait strictement le droit de faire cette nomination. On peut rappeler sans doute que le premier dictateur fut nommé à une époque où il n'y avait pas de distinction entre les fonctions de ces deux magistrats, de sorte qu'il n'est pas improbable que les archives des commencements de la république ne pussent fournir au moins un précédent littéral pour un procédé de cette nature. Il semble, toutefois, que l'impression générale fut que l'affaire présentait quelque irrégularité, bien que les historiens s'expriment très différemment sur ce point (3).

(1) C'était par un interroi que Sulla avait été créé dictateur. Cicéron, *ad Att.*, IX, 15.

(2) Drumann, III, 475; Cicéron, *ad Att.*, IX, 9 : « Permagni ejus interest rem ad interregnum non venire. »

(3) Florus, IV, 2 : « Consulem se ipse fecit. » Appien, *B. C*, II, 47 : Καὶ αὐτὸν ὁ δῆμος πεφρικὼς ᾑρεῖτο δικτάτωρα οὔτε τι τῆς βουλῆς ψηφιζ, μένης οὔτε προχειροτονήσαντος ἄρχοντος. Zonare, X, 8 : Αἱρεθεὶς δὲ δικτάτωρ ὑπὸ τῆς βουλῆς.

En de telles circonstances, ce dut être un sujet de grande satisfaction pour César que d'apprendre cette nomination à un moment où rien ne l'empêchait de partir immédiatement pour Rome. Un délai dans une telle conjoncture eût été fatal ; mais l'Espagne était convertie à son parti, la Gaule se vantait de son zèle pour ses intérêts, Massilia était pacifiée et terrassée. La voie Aurélienne étendait devant lui son pavé si large et si fréquenté, et le proconsul passa les Alpes avec la vitesse d'un courrier.

César apaise une mutinerie parmi ses soldats à Placentia. — Néanmoins, il lui restait une autre tâche à accomplir avant d'atteindre à l'accomplissement de ses désirs. Pour un moment, le fondement même de tout son pouvoir sembla trembler sous ses pieds. Après la disparition des forces sénatoriales loin des rives de l'Italie, César, comme nous l'avons vu avait porté une portion de ses troupes à l'extrémité méridionale de l'Apulie, pour résister à toute tentative imprévue des fugitifs de regagner la terre. Une autre division, apparemment plus grande avait été cantonnée à Placentia (1), dans la vallée du Pô, comme point central entre Rome, la frontière de Gaule et le coin nord-est de la péninsule ; dans cette dernière direction, il était précisément possible que Pompée pût manœuvrer sur le flanc de César s'il était battu en Espagne ou retenu sous les murs de Massilia. Cette réserve s'augmenta par l'arrivée de la division, consistant en une ou plusieurs légions, qui avait été détachée de l'armée d'Espagne pour escorter les afraniens jusqu'au Var. Il semble possible que leur fidélité à leur chef fût en partie corrompue par des rapports familiers avec leurs concitoyens qui avaient servi récemment

(1) Dion, XLI, 26 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 47 ; Oroso, VI, 15. Guischard calcule que trois des légions de vétérans étaient en quartiers à Placentia. *Mémoires sur l'armée de César*, t. III, pag. 62 des *Mém. militaires*.

dans le camp opposé. Nous avons déjà vu avec quelle rapidité le sentiment de la discipline peut être miné de cette façon. Mais les vétérans couvaient des mortifications à eux personnelles. Leur commandant, à ce qu'on affirme, ne s'était pas encore trouvé en position de donner à chaque soldat la largesse de cinq mines qu'il avait promise. Il leur avait aussi enlevé une récompense, qu'ils devaient croire non moins légitimement leur appartenir, en défendant le sac des villes, et en renonçant à confisquer la propriété privée. La nouvelle qu'il avait protégé Massilia du pillage, fit monter les soldats au comble de la rage. C'était à leurs yeux une arrogante violation des droits de la licence militaire. On ne sait pas jusqu'où l'esprit d'insubordination s'était répandu ; la neuvième légion, toutefois, une de celles qui s'étaient les plus distinguées dans les guerres gauloises, était complétement démoralisée. César vola à l'endroit du danger, et sa présence rendit sans doute au plus grand nombre le sentiment de son devoir. Il se sentit soutenu, et il savait que plus il y aurait d'audace sur son front, plus ce soutien se consoliderait. Il adressa aux mutins une de ces harangues chaleureuses par lesquelles, comme la plupart des grands capitaines, il savait manier à son gré leurs passions. D'abord, montrant la générosité illimitée d'une parfaite confiance, il déclara qu'il relèverait de son serment quiconque désirerait se retirer. Mais quand les mécontents eurent poussé une clameur pour approuver cette indulgence, il changea tout à coup le langage de son discours de *Romains*, ou *soldats*, en *Quirites* ou *citoyens*. La multitude recula de douleur devant lui (1). Telle

(1) Lucain, V, 358 :

« Tradite nostra viris ignavi signa Quirites. »

Suétone (*Jul.*, 78), raconte la même histoire à l'occasion d'une muti-

était la dégradation attachée à ce titre honorable, suivant les idées d'une soldatesque brutale, que comme par un mot magique, tout le cours de leur furie fut arrêté et changé. Ils mirent alors autant d'ardeur à exprimer leur repentance, qu'ils en avaient mis auparavant pour attester leur mécontentement. César, toutefois, ne se rendit pas facilement. Il procéda au licenciement de la neuvième légion tout entière; mais à ses instantes supplications, et sur la plus forte assurance de son repentir, il se contenta de faire de sévères exemples, suivant les lois de la discipline romaine, auxquelles, toutes sanguinaires qu'elles fussent, les soldats étaient passionnément attachés. Il demanda qu'on lui livrât cent cinquante des plus violents mutins, et en choisit douze dans le nombre pour les faire mourir. Quand il découvrait qu'un d'entre eux avait été injustement accusé, il ordonnait au centurion qui avait donné contre lui la fausse information, de prendre sa place (1).

Difficultés de la position de César comme dictateur. — Que l'on considère toutes les espérances que le règne d'un dictateur devait faire concevoir aux divers partis et aux intérêts en lutte dans le sein de la république, et l'on jugera à quel point la position de César à son retour était difficile. Il se trouvait alors pour la première fois mis en demeure de mettre à exécution les principes qu'il avait inscrits sur sa bannière à son entrée dans l'arène politique. Il était appelé à répudier ceux que ses ennemis et ses partisans extravagants lui imputaient également. Son élévation était semblable à

nerie de la dixième légion ayant lieu plus tard devant Rome. Voyez aussi Dion, XLII, 53; Appien, *Bell. civ.*, II, 92. Mais le poète est si fidèle à la lettre de l'histoire, même dans ses détails d'ornement, que je pense que ses expressions peuvent être adoptées ici.

(1) Dion et Appien, *Jul.* 78; Suétone, *Jul.*, 69. Le récit de cette affaire, qui manque dans les commentaires de César, se serait trouvé dans la portion du second livre, qu'on suppose perdue.

celle de Pompée dans son consulat unique; mais il n'était pas aisé pour lui d'imiter la modération de son adversaire, en s'entremettant de droits disputés et en réformant des abus sociaux. Le vieil élément conservateur de la république sur lequel Pompée pensait s'appuyer avec sécurité quand il était vivement poussé par les révolutionnaires, était brisé par la fuite des consuls et de leurs adhérents. D'autre part, l'arrogance des innovateurs et des réformateurs, de ces gens qui voulaient balayer les fondements sur lesquels repose la confiance sociale, et reconstituer la société sur la base arbitraire de lois financières, était enflée par le succès. Jamais un si grand changement de personnes dans le gouvernement de la république ne s'était effectué sans qu'on réclamât à grands cris du sang aussi bien que du pillage : les vieilles animosités de classes et de partis ne s'étaient jamais assouvies que par le massacre des vaincus. Il restait encore à voir jusqu'à quel point le progrès de la société avait modifié ces instincts sanguinaires; si l'avénement récent d'un intérêt intermédiaire et neutre, formé de capitalistes et de spéculateurs financiers, avait tendu à adoucir la violence de la lutte politique; par dessus tout, si la marche de la civilisation avait au moins porté sur la scène un grand champion politique, d'un caractère plus humain et plus philosophique que les brigands militaires de la génération précédente.

On a confiance dans sa fermeté et dans sa détermination à résister aux demandes de confiscation et de sang. — Nous avons vu que les intérêts d'argent de la capitale, avaient appelé le succès de César comme offrant la plus favorable perspective de cette tranquillité permanente, qu'ils mettaient au dessus de tout triomphe de parti. L'agitation politique des dernières années avait paralysé cette industrie par l'anxiété et la défiance. Mais on savait à merveille que le champion victorieux d'un grand bouleversement politique serait pressé

par une large fraction de ses adhérents d'y mêler aussi une révolution sociale. L'abolition générale des dettes privées était un cri familier qui avait grossi longtemps le chœur de la clameur populaire contre Sylla et les optimates, le dictateur et le sénat. Aussi la classe des créanciers montrait-elle une grande sagacité dans la confiance qu'elle plaçait en César, comme l'homme entre tous dont la modération saurait rejeter et dont la fermeté saurait vaincre une telle pression. Lui du moins, ils le savaient, n'avait jamais adopté le langage des Cinna et des Catilina. Le bon sens avec lequel il s'était tenu à l'écart des intrigues de récents conspirateurs, n'avait pas été perdu pour les observateurs prudents des affaires publiques. Le respect qu'il avait montré pour la propriété privée, dans des circonstances de grande tentation, avait donné une haute opinion de sa bonne foi et de son courage moral. Son influence s'était étendue, durant son absence, à ses ministres à Rome et en Italie; quelles que fussent leurs fautes et leur impopularité personnelles, Lépidus et Antonius s'étaient jusque-là scrupuleusement attachés aux principes qu'ils avaient puisés auprès de lui. Ils n'avaient pas violé la foi publique, ils avaient respecté la propriété, ils s'étaient abstenus de verser le sang. D'autre part, beaucoup de gens qui voulaient réellement du bien à la cause des nobles n'osaient pas se rendre à leur camp où la proscription, ou au moins la confiscation, les attendaient pour leur retard. A Rome, quartier général des césariens, leurs personnes étaient en sûreté, et à part quelques exceptions, leur adhésion n'était même pas sollicitée. Le conservatisme ne respirait que colère et vengeance, l'innovation était tolérante et clémente : le frappant contraste qu'ils présentaient alors ne contribua pas peu à consolider la victoire de César (1).

(1) Suétone, *Jul.*, 75 : « Denuntiante Pompeio pro hostibus se habi-

Mesures financières de César. — Le dictateur exerçait dans la ville l'autorité souveraine qui, dans le cas du consul dont il tenait lieu, était jalousement limitée au camp. Il n'était pas forcé de déposer le commandement de son armée en entrant dans l'enceinte sacrée de la toge pacifique. Dans le langage du poète, il réunissait l'épée à la hache, les aigles de l'impérator aux verges du magistrat curule (1). César put alors paraître publiquement au Forum pour la première fois depuis sa nomination au gouvernement de la Gaule. Il se présenta à un sénat formé de ses adhérents, et à un peuple dont il avait toujours été le favori, après une absence de dix ans, avec toute son ancienne popularité, et plus de gloire encore que n'en promettaient les débuts de sa carrière. Tandis qu'il marchait sur les cendres de l'incendie de Clodius, au milieu des colonnes naissantes de ses édifices projetés, Rome pouvait se laisser aller au fol espoir que l'ère du sang et du feu était passée, et que la paix ressusciterait à la voix de César avec les arts et l'opulence. Mais pendant ce temps, l'incertitude générale qui obscurcissait l'horizon politique avait propagé une grande résistance à l'acquittement des obligations pécuniaires. C'était depuis longtemps l'impression dominante que le moment approchait où la propriété aurait un grand assaut à soutenir. Chacun était impatient de convertir ses effets en argent, et de garder dans ses coffres ce qu'il pourrait réaliser. Tous brûlaient de vendre, personne d'acheter. Les créanciers devenaient plus durs à exiger leur dû, à mesure que la difficulté de faire valoir leurs droits augmentait.

turum qui reipublicæ defuissent, ipse medios et neutrius partis suorum sibi numero futuros pronuntiavit.

(1) Lucain, V, 387 :

« Ne ferri jus ilium Cæsar abesset
Ausonias voluit gladiis miscere secures :
Addidit et fasces aquilis. »

Leurs hypothèques baissèrent de valeur, et l'on arriva au point qu'il convint dc passer par tous les sacrifices pour être assuré de pouvoir régler avec les débiteurs. La méthode adoptée par César pour en arriver à un compromis entre les droits respectifs des deux classes, fut d'estimer ces obligations suivant l'échelle des prix, à une période antéricure aux dernières commotions, alors que l'argent circulait librement et abondamment, et de permettre de se décharger des dettes sans payer l'intérêt accumulé (1). Le débiteur fut ainsi relevé en général d'un engagement qu'il ne pouvait pas remplir, tandis que le créancier sacrifiait une portion de ses créances, qu'on a calculé toutefois ne pas dépasser le quart (2). Comme expédient pour réduirc les prix à leur niveau ordinaire et ramener l'abondance de l'instrument de circulation, qui avait une si forte disposition à s'accumuler dans les coffres, le dictateur sanctionna une autre ordonnance d'une nature arbitraire. Il limita à soixante mille sesterces le montant de la monnaie que le citoyen pourrait garder en sa possession (3). Mais comme cette mesure, toute vexatoire et inquisitoriale qu'elle fût, n'aurait été guère autre chose qu'une lettre morte, à moins que les habitants de la maison ne fussent encouragés à en dénoncer la violation, la multitude, que réjouissait toutes les restrictions somp-

(1) César, *Bell. civ.*, III, 1.

(2) Suétone, *Jul.*, 42; comparez Plutarque, *Cés.*, 37; Appien, *Bell. civ.*, II, 48.

(3) Dion, XLI, 38. Drumann se refère à une ordonnance semblable de l'empereur Tibère. Tacite, *Ann.*, VI, 16; Suétonc, *Tib.*, 49 : « Der Kaiser dachte nicht an das allgemeine Beste, sondern an seine Sicherheit : ohne Geld konnte man sich nicht gegen ihne verschwören. » (III, 472, *note*). La classe qui avait spécuié sur une totale abolition de dettes fut si mécontente de la modération de César, que beaucoup de ses membres passèrent pour cette raison au camp du sénat. *Salluste, Orat. ad Cæs.*, II, 2.

tuaires qui entouraient les avantages de la richesse, demanda qu'en pareil cas on reçût le témoignage des esclaves contre leurs maîtres. César, cependant, resta inébranlable dans son respect pour les vieux principes de la loi romaine, et refusa de sanctionner une innovation si dangereuse (1).

Amnistie accordée aux victimes des lois de Pompée et de Sylla. — La mesure que provoqua ensuite le dictateur, fut le rappel du bannissement de certains personnages qui avaient été proscrits par les lois de ses adversaires. Ces pénalités, pour la plupart, avaient été infligées en vertu de la loi de Pompée contre la corruption dans les élections. Mais les délinquants s'étaient empressés d'offrir leurs services à l'ennemi armé pour renverser le gouvernement qui les avait fait souffrir ; ils promettaient de se rendre utiles à sa cause, et la politique conseillait de satisfaire à leurs demandes. L'indignation des puritains patriciens ne connaissait plus de bornes. Pendant que César était encore absent en Espagne, Antonius avait fait espérer un acte de grâce de ce genre; et la sympathie qu'il avait exprimée ainsi pour les victimes des lois, fut stigmatisée comme une de ses pires énormités. Aux yeux de Cicéron, un tel acte devait combler la mesure des iniquités de César. Sulpicius avait déclaré que si les exilés revenaient, il fallait qu'il partît lui-même pour l'exil (2). Dans l'entrefaite, César s'était abstenu de recevoir ces solliciteurs dans ses rangs. Il attendait que leur rappel sortît de la bouche du peuple souverain ; et il suggéra alors à certains hauts magistrats de faire à cet effet une proposition devant l'assemblée (3). Mais l'amnistie fut étendue à plus d'une classe

(1) Dion, *loc. cit.*,

(2) Cicéron, *ad Att.*, X, 14.

(3) César, *Bell. civ.*, III, 1 : « Prætoribus tribunisque plebis rogationes ad populum ferentibus. »

de malheureux. Gabinius fut du nombre de ceux qui en profitèrent pour revenir à Rome. D'un autre côté, on la refusa à Milon, qui avait peut-être trempé dans la défense de Massilia (1). Il faut reconnaître que cette exception était en contradiction flagrante avec le motif que le dictateur assigne lui-même à la mesure, son désir d'annuler les sentences légales infligées à une époque où les tribunaux étaient intimidés par la force militaire aux ordres de Pompée. Cette mesure, se rattachait probablement à une autre, au moins projetée dans une occasion antérieure, à savoir la réhabilitation des descendants des victimes de Sylla (2).

Plein droit de cité conféré aux gaulois transpadains. — A la même époque, César accomplit un acte, qu'il avait reconnu juste et politique bien antérieurement, et que son propre intérêt n'avait jamais cessé de lui rappeler, ce fut de conférer la franchise romaine aux Gaulois transpadains (3). Sa liaison avec ce peuple avait été de longue durée; et presque à l'aurore de sa carrière politique, ses ennemis le soupçonnaient de vouloir tirer de là les forces militaires nécessaires pour soutenir la conspiration imaginaire dont ils l'accusaient (4). Nous avons vu avec quelle insolence et quelle violence les nobles avaient témoigné leur ressentiment de cette liaison, par la manière dont avaient été traités les clients du proconsul à Novum Comum. Mais Curion l'ancien, une haute autorité parmi les optimates, avait avoué au point de vue abstrait, la justice de la concession pour laquelle

(1) Appien, *Bell. civ.*, II, 48.

(2) Plutarque, *Cés.*, 37. Dion, comme nous l'avons vu, place cette réhabilitation avant la campagne d'Espagne; Velléius (II, 43), à l'édilité de César, A. U. 689; mais c'est certainement une erreur, car Cicéron, avait maintenu l'exclusion pendant son consulat.

(3) Dion, XLI, 36; comparez Tacite, *Ann.*, XI, 24.

(4) Suétone, *Jul.*, 9.

César combattait. Il ne s'y opposait que par une préoccupation mal entendue des intérêts de la république (1). Le temps était venu maintenant où tout obstacle était écarté, et désormais la liberté de la cité n'eut plus d'autres bornes que les Alpes.

César obtient le consulat conjointement à P. Servilius Isauricus.— Les mesures que Pompée semblait avoir méditées pour réduire la ville au moyen de la famine, avaient été contrecarrées pour la plupart par l'énergie et le succès du lieutenant de César en Sardaigne et en Sicile. Mais l'Afrique retenait ses approvisionnements; et les productions de rivages plus éloignés pouvaient être interceptées par les croisières d'un ennemi vigilant. La populace de Rome commençait à souffrir de cette gêne, et le dictateur lui distribua gratuitement tout le blé qu'il pût recueillir (2). Il semble s'être indemnisé de ces dépenses extraordinaires en levant des contributions sur les dépôts dans les temples (3). Le peuple pardonna aisément ces déprédations. Il était alors de la meilleure humeur du monde. César pouvait confier sans crainte sa fortune à sa faveur reconnaissante (4). En conséquence, il procéda, sans plus de délai, à réunir l'assemblée pour l'élection des consuls et se présenta comme candidat. Il put à bon droit remontrer au peuple que, dans l'exercice de la magistrature suprême, il avait montré une déférence inusitée à leurs droits comme législateurs; dans son désir de faire de sa dictature un mot plutôt qu'une réalité, il s'était abstenu de nommer un maître de la cavalerie. Il encouragea maintenant

(1) Cicéron, *de Off.*, III, 32; Drumann, III, 474.
(2) Appien, *Bell. civ.*, II, 48.
(3) Dion, XLI, 39.
(4) Lucain, V, 384 :

« Lætos fecit se consule fastos. »

P. Servilius Isauricus à s'offrir pour l'autre siége, et personne n'osa solliciter les suffrages en opposition à ces deux candidats. On procéda ensuite à l'élection des autres magistrats, puis, suivant l'usage, à la distribution des provinces. Lépidus reçut l'Espagne citérieure, Q. Cassius conserva le gouvernement de l'ultérieure, et Décimus Brutus succéda à celui de la Gaule au delà des Alpes.

Il résigne la dictature et rejoint son armée à Brundisium. A. U. 706, Av. J. C. 48. — On était alors arrivé au dernier mois du calendrier romain (1). César accomplit, en sa qualité de dictateur, les rites solennels de la grande fête latine sur le mont Albain. Ainsi, au moment de tirer l'épée, il se proclamait en face de Dieu et des hommes la suprême personnification des lois. C'est par cette cérémonie que le premier magistrat de la république avait coutume d'invoquer la faveur divine avant de s'armer pour rencontrer les ennemis de la nation; et sa célébration semblait alors dénoncer Pompée, avec ses alliés orientaux, comme un adversaire étranger. Aussitôt le sacrifice achevé, le dictateur abdiqua sa charge extraordinaire, onze jours seulement après y être entré (2). Il avait déjà ordonné à ses vétérans de l'attendre à Brundisium, et il partit pour le combat décisif au milieu des acclamations du peuple; mais à leurs applaudissements se mêlaient de pénibles pressentiments, et au dernier moment ils le supplièrent instamment de terminer la lutte d'une manière pacifique. Tous les yeux étaient fixés sur le champ fatal, où l'on verrait se mesurer légion contre légion, lance

(1) Le mois de décembre A. U. 705, répondait à octobre, av. J.-C. 49. Plutarque et Florus oublient l'erreur dans la computation courante du temps quand ils établissent que César arriva à Brundisium au solstice d'hiver. Voy. Fischer, *Röm. Zeittæfeln*, pag. 273.

(2) César, *Bell. civ.*, III, 2; Appien, *Bell. civ.* II, 48; Plutarque, *Cés.*, 37; Zonar., X, 8.

contre lance, aigle contre aigle (1). Les antagonistes avaient pris une attitude de défi personnel; les noms de sénat et de peuple étaient tombés dans un oubli de mauvais augure. César et Pompée étaient les seuls mots de ralliement des partis en lutte; les enfants mêmes jouant dans les rues se divisaient en césariens et pompéiens (2).

Comparaison de la position accusée alors par César avec celle de ses adversaires. Le tact et l'habileté déployés par César dans cette série d'actes doivent faire concevoir la plus haute opinion de sa valeur comme homme d'État. Celui qui avait passé le Rubicon au commencement de l'année en défiant la loi et l'autorité, et en bravant audacieusement le gouvernement de son pays, quand celui-ci s'appuyait encore sur l'opinion générale de son ordre, avait alors complétement tourné contre ses adversaires le courant du sentiment public. La victoire morale qu'il avait remportée sur eux était même plus complète que le triomphe de ses armes. Il était maintenant le consul de la république, légitimement élu et dûment investi de pleins pouvoirs. Par tout l'empire il y avait de grandes masses de citoyens qui s'inclineraient aveuglément devant le possesseur de cette autorité régulière. Il y avait un grand nombre de cités prêtes à fermer leurs portes à tout parti opposé, sans agiter même la question de savoir si leur cause était juste ou non (3). D'autre part, les pompéiens reconnaissaient par leur propre conduite qu'ils avaient cessé

(1) Lucain, l. 6 :

« Infestisque obvia signis
Signa, pares aquilas, et pila minantia pilis. »

(2) Dion, XLI, 39.

(3) César, *Bell. civ.*, III, 12 : « Illi se daturos negare, neque portas consuli præclusuros, neque sibi judicium sumpturos contra atque omnis Italia populusque Romanus judicavisset. »

de conserver le gouvernement de Rome. En Épire, bien qu'il y eût dans leur camp deux cents sénateurs, ils n'osèrent ni promulguer une loi, ni faire une élection, ni conférer l'impérium. Ils n'avaient ni curies, ni centuries, ni comices; et les consuls, préteurs, et questeurs qui avaient quitté les rives d'Italie, descendirent l'année suivante au rang de proconsuls, de propréteurs et de proquesteurs (1). Le représentant du peuple était devenu le gardien des précédents et de l'ordre, tandis que le champion de l'aristocratie tirait ses prérogatives usurpées du suffrage ou des passions d'un camp turbulent. La position des rivaux se trouvait ainsi exactement renversée, et avec elle, aux yeux d'une nation de formalistes, le droit paraissait renversé également.

(1) Dion, XLI, 43. Cet écrivain donne un récit confus de la conduite des pompéiens, on plutôt la conduite elle-même était confuse et inconséquente. Il dit que, bien que, *comme on l'affirme*, il y eût deux cents sénateurs dans le camp avec les consuls, et quoiqu'ils eussent consacré un espace de terrain ponr prendre les auspices préliminaires à l'élection, quoiqu'ils possédassent une image légitime du peuple romain, et de la ville elle-même, encore ne procédèrent-ils à aucune élection de magistrats publics, parce que les consnls n'avaient pas proposé une « lex curiata. » Les actes ci-dessus mentionnés, s'ils eurent réellement lieu, n'étaient qu'une pure comédie : les chefs pompéiens préféraient garder leurs commandements militaires par un simple changement de titre, que de passer par les formes d'nne élection. Lucain (V, init.) et (Appien II, 50), nous conservent les arguments populaires par lesquels on chercha à donner une couleur constitutionnelle à ces procédés irréguliers; mais le précédent de Camille qu'on alléguait, était bien hors de propos. Il est probable que le sénat de César n'était pas moins nombreux que celui de son adversaire. nonobstant la raillerie dn poète :

« Libyæ squalentibus arvis
Curio Cæsarei cecidit pars magna Senatus. »

FIN DU TOME DEUXIÈME.



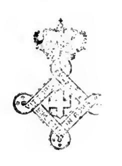


TABLE DES MATIÈRES

I

II

VII

